



HAL
open science

La trace des temps. Les complexes socio-écologiques au prisme du paysage. Pour une géographie de l'environnement impliquée

Bernard Davasse

► **To cite this version:**

Bernard Davasse. La trace des temps. Les complexes socio-écologiques au prisme du paysage. Pour une géographie de l'environnement impliquée. Géographie. Université de Toulouse-Jean Jaurès, 2015. tel-01187651

HAL Id: tel-01187651

<https://shs.hal.science/tel-01187651>

Submitted on 27 Aug 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La trace des temps

Les complexes socio-écologiques au prisme du paysage

Pour une géographie de l'environnement impliquée

Dossier pour l'Habilitation à Diriger des Recherches

Vol. 1
Mémoire inédit

présenté par Bernard DAVASSE

devant un jury composé de :

Corinne Beck, professeure, Université de Valenciennes, histoire et archéologie médiévales
Jean-Paul Métaillé, directeur de recherche, CNRS-GEODE, géographie, garant, rapporteur
Yves Michelin, professeur, Vetagro sup Clermont-Ferrand, agro-géographie, rapporteur
Diego Moreno, professeur, Université de Gênes, histoire moderne et contemporaine, rapporteur
Denis Retailié, professeur, Université de Bordeaux-Montaigne, géographie, président
Joëlle Smadja, directrice de recherche, CNRS-Centre d'études himalayennes, géographie

novembre 2014

La trace des temps
Les complexes socio-écologiques au prisme du
paysage

Pour une géographie de l'environnement impliquée

Dossier pour l'Habilitation à Diriger des Recherches

Vol. 1
Mémoire inédit

présenté par Bernard DAVASSE

devant un jury composé de :

Corinne Beck, professeure, Université de Valenciennes, histoire et archéologie médiévales

Jean-Paul Métaillé, directeur de recherche, CNRS-GEODE, géographie, garant, rapporteur

Yves Michelin, professeur, Vetagro sup Clermont-Ferrand, agro-géographie, rapporteur

Diego Moreno, professeur, Université de Gênes, histoire moderne et contemporaine, rapporteur

Denis Retailé, professeur, Université de Bordeaux-Montaigne, géographie, président

Joëlle Smadja, directrice de recherche, CNRS-Centre d'études himalayennes, géographie

novembre 2014

À Domi.

À Alix et Nina également.

Avant-propos

« *L'avenir ne se devine pas, il se fabrique.* »

Tobie Nathan

Libération, 16 et 17 août 2014

Ce dossier d'habilitation à diriger des recherches (HDR) est organisé en deux temps, conformément aux dernières recommandations de la section 23 « Géographie physique, humaine, économique et régionale » du Conseil national des Universités en date du mois d'octobre 2014 (<http://www.cpcnu.fr/web/section-23/rapport-d-activites-et-documents>).

Le volume 1 constitue le cœur de ce dossier d'habilitation. Il s'agit d'un texte original dont la ligne directrice vise à contribuer à une géographie de l'environnement *impliquée*. J'y explicite tout l'intérêt de recourir au temps et à l'histoire pour traiter des questions d'environnement et pour répondre aux attentes sociétales en ce domaine. La préoccupation environnementale contemporaine me semble être le symptôme d'une crise majeure du rapport nature/société, c'est-à-dire de la façon dont les sociétés contemporaines définissent, organisent et se représentent leurs rapports à la nature. Mes recherches privilégient l'analyse d'objets complexes caractérisés par leur hybridité socio-écologique et leurs temporalités multiples. J'ai fait des choix méthodologiques qui m'amènent aujourd'hui à aborder ces questions en privilégiant une entrée par le *paysage*. Ce paysage-outil permet de prendre en compte les rapports multiformes qui existent entre l'observation et l'expérience, entre les formes et les processus, entre l'élément et le système, entre le local et le global. Le dispositif de recherche que je développe offre la possibilité de construire *collectivement* une compréhension des évolutions complexes à l'origine des environnements actuels et de la partager pour envisager les trajectoires concevables dans le futur. Cela m'amène à présenter des perspectives de recherche fondées sur l'idée que la *médiation paysagère* est (ou est en train de devenir) un moyen pour agir dans un monde complexe et incertain, en permettant à *une société dans son environnement* d'énoncer des projets de territoire à l'échelle locale et de régénérer la pensée d'un développement qui deviendrait réellement durable.

Le volume 2 est constitué de mon *curriculum vitae* détaillé et d'une sélection de publications représentative de ma pratique d'enseignant-chercheur.

Il rend compte d'un itinéraire construit progressivement à la *lisière* des disciplines, initialement structuré par une formation de biogéographe, puis par des travaux de recherche développés dans le domaine d'une histoire de l'environnement interdisciplinaire. Ces travaux ont été effectués dans le cadre de ma thèse de géographie ou lors d'investigations complémentaires menées d'une façon collective. Au cours d'une expérience *professionnelle* de longue durée, je me suis largement tourné vers les problématiques de l'action, intégrant à l'approche environnementale la démarche paysagère comme moyen pour agir en tenant compte d'évolutions à l'origine desquelles l'on trouve des phénomènes biophysiques et sociaux entremêlés et en se donnant les moyens de maîtriser cette hybridité dans la durée. Mon travail d'enseignant dans une formation aboutissant à un diplôme professionnel, et de façon secondaire à l'université, et de chercheur, impulsant ou participant à des programmes interdisciplinaires et interprofessionnels dans les domaines de l'environnement, du paysage et du développement durable des territoires m'ont conduit à explorer cette problématique d'une manière approfondie. Cela m'a amené à m'intéresser à la manière dont les savoirs scientifiques peuvent être mobilisés en situation d'action et à expérimenter différentes formes d'*implication* dans l'animation territoriale.

Ce volume présente également mes activités d'enseignement et d'encadrement en ces domaines, les activités de diffusion, d'animation et de structuration de la recherche *et* de la pédagogie, notamment dans le domaine de la formation à la recherche, ainsi que les responsabilités électives et administratives dans lesquelles je me suis investi.

On y trouve, enfin, un ensemble de publications qui témoigne de mes cheminements. Elles ont été soigneusement sélectionnées et font l'objet de commentaires inclus dans les différentes phases de l'itinéraire présenté, qui constituent un retour réflexif vis-à-vis de l'évolution de ces écrits.

Sélection de publications disponibles en texte intégral dans le vol. 2

(Elles sont signalées dans le texte de ce vol. 1 par leur numéro entre crochets)

- [1] DAVASSE B., GALOP D. 1990, Le paysage forestier du haut Vicdessos : évolution d'un milieu anthropisé, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 61, n° 4, pp. 597-608
- [2] DAVASSE B., 1992, Anthracologie et espaces forestiers charbonnés. Quelques exemples dans la moitié orientale des Pyrénées, *Bulletin de la Société Botanique Française*, vol. 139, n°2-3-4, pp. 597-608
- [3] DAVASSE B., 1993, Les espaces forestiers de la haute vallée du Vicdessos (Pyrénées ariégeoises) : analyse écohistorique et étude des charbonnières, dans Dubois J.J., Gehu J.M., Rameau J.P. (eds.), *Phytodynamique et biogéographie historique des forêts*, Berlin-Stuttgart, J. Cramer, 1993, pp. 305-314
- [4] DAVASSE B., GALOP D., RENDU C. 1997, Paysages du néolithique à nos jours dans les Pyrénées de l'est d'après l'écologie historique et l'archéologie pastorale, dans Burnouf J., Bravard J.P., Chouquer G. (eds.), *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes*, Sophia Antipolis, APDCA, pp. 577-599
- [5] BONHÔTE J., DAVASSE B., DUBOIS C., GALOP D., IZARD V., MÉTAILIÉ J.P., 2000, Histoire de l'environnement et cartographie du temps dans la moitié est des Pyrénées : pour une "chrono-écologie", dans Barrué-Pastor M. et G. Bertrand (éds.), *Les temps de l'environnement*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 501-515
- [6] BONHÔTE J., DAVASSE B., DUBOIS C., ISARD V., MÉTAILIÉ J.P., 2002. Charcoal kilns and environmental history in the eastern Pyrenees (France). A methodological approach, dans S. Thiébaud (éd.), *Charcoal analysis. Methodological approaches, palaeoecological results and wood uses*, *British Archaeological Reports. International series*, 2002, n°1063, pp. 219-228 [Actes du 2^e colloque d'Anthracologie, Paris, 13-16 septembre 2000]
- [7] DAVASSE B., 2006, La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage, dans F. Bichindaritz (ed.), *Enseigner le paysage*, Paris, Ministère de la culture et de la communication. Direction de l'architecture et du patrimoine, tome 2, pp. 38-42
- [8] DAVASSE B., 2006, La gestion sociale des ressources naturelles dans les espaces sylvo-pastoraux des Pyrénées de l'est (du moyen âge au siècle actuel), dans C. Beck, Y Luginbühl et T. Muxart, (eds.), *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Paris, Editions Quæ, pp. 211-225
- [9] DAVASSE B., 2009, De la forêt-site à la forêt-territoire. Paysages et pratiques sociales dans la forêt de Fontainebleau d'après les œuvres des peintres de l'École de Barbizon (XIX-XXI^e siècle), dans *Patrimoine et paysages (Cahiers Jean Hubert n°3)*, Lyon, Lieux-Dits, pp. 16-29
- [10] DAVASSE B., MÉTAILIÉ J.P., CARRÉ J., GALOP D., 2011, Le paysage dans tous ses états. 30 ans de recherches et d'actions publiques dans les Pyrénées, dans Bertrand G., Briffaud S. (eds.), *Le paysage : retour d'expériences entre recherche et projet, Actes des rencontres de l'abbaye d'Arthous, 9-10 octobre 2008*, Arthous, Conseil général des Landes, pp. 85-91
- [11] BRIFFAUD S., DAVASSE B., 2012, Du bon usage du passé des paysages. Récits paysagers et durabilité dans trois sites viticoles européens du Patrimoine mondial (Cinque Terre, Tokaj, Saint-Émilion), dans Y. Luginbühl, D. Terrasson (eds.), *Paysage et développement durable*, Paris, Quæ éditions, pp. 171-183
- [12] DAVASSE B., BRIFFAUD S., CARRÉ J., HENRY D., RODRIGUEZ J.-F., 2012, L'observation environnementale au prisme du paysage. Dynamiques paysagères, actions territoriales et représentations socio-spatiales dans le territoire de l'OHM Pyrénées Haut-Vicdessos, *Sud Ouest Européen*, 33, pp. 57-68
- [13] DAVASSE B., VALETTE P., 2012, Retrouver la Garonne. Nouveaux regards sur les paysages de Garonne pour des projets innovants dans les territoires riverains, *Dossier n°3 du Réseau Paysage de Midi-Pyrénées*, Toulouse, DREAL Midi-Pyrénées, 11 p.
- [14] DAVASSE B., 2013, Mouvements de grève. Capbreton soigne sa côte. Propos recueillis par Luc Desbenoit., *Télérama*, n°3316, 31 juillet 2013
- [15] BRIFFAUD S., DAVASSE B., 2013, Pyrénées-Mont Perdu. Le devenir incertain du territoire, *Midi Pyrénées Patrimoine*, n°34, pp. 86-94
- [16] CARRE J., DAVASSE B., 2014, Paysage, évolutions paysagères et stratégies d'action en territoire montagnard. Les cas comparés des hautes vallées du Gave de Pau et du Vicdessos (Pyrénées centrales), dans Didier Bouillon (dir.), *Paysages, Patrimoine et Identité*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, pp. 271-284 (Actes du 135^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Neuchâtel du 6 au 10 avril 2010).
- [17] DAVASSE B., 2000, *Forêts, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'est, du moyen âge à nos jours. Une approche géographique de l'histoire de l'environnement*, Toulouse, GEODE-UMR 5602/CNRS, 287 p.

Introduction

Le temps comme angle d'attaque, une géographie de l'environnement impliquée comme horizon

Mettre du temps dans l'environnement annonçais-je en introduction de ma thèse. Le projet était précurseur à l'époque. Il est toujours d'actualité. Il s'est enrichi et en partie réorienté, de la longue durée historique vers les dynamiques contemporaines. La flèche du temps s'est inversée. La recherche s'est tournée vers la société en mobilisant un paysage considéré comme un outil pour penser et agir *collectivement*. L'hypothèse sous-tendue est que la profondeur historique permet de trouver des réponses aux enjeux du présent et de se positionner par rapport à des futurs envisageables et/ou souhaitables. Cela nécessite de prendre un recul historique relatif à la fois au temps des matérialités environnementales et à celui, distinct, des représentations culturelles. La dimension temporelle peut faire gagner en compréhension sur un certain nombre de grandes questions environnementales contemporaines et, donc, en réflexivité. Ainsi, peut-on en particulier noter une tension entre urgence et durabilité dans les solutions élaborées face aux problèmes environnementaux, l'action étant conçue dans l'immédiateté alors que ses effets doivent répondre à l'injonction de développement durable. Le fait d'utiliser le temps et la durée a eu donc des répercussions fortes en matière d'action en particulier lorsque le concept de développement durable est apparu (approche critique et opérationnelle). Cet angle

d'attaque, je le déploie dans deux champs de recherche qui sont aujourd'hui le plus souvent considérés comme distincts, celui de l'environnement et celui du paysage. L'objectif est ici de montrer que ces deux champs doivent être, à l'heure de l'« écologisation¹ » des territoires, étroitement articulés. C'est là un axe fort sur lequel repose une grande partie du propos développé dans ce volume. Mes recherches s'inscrivent dans le champ de l'environnement, plus précisément dans une partie de ce champ qui associe les problématiques environnementales à celles du paysage. Des partenariats inédits ont été mis en place et des assemblages méthodologiques en sont issus.

Il s'agit plus précisément d'argumenter un positionnement scientifique situé dans le champ d'une histoire de l'environnement interdisciplinaire. Le but est de contribuer à une géographie de l'environnement, considérée comme étant inscrite à la fois dans la discipline scientifique que constitue la géographie et dans le champ interdisciplinaire de l'environnement et du paysage. La notion d'environnement dans son acception actuelle est devenue à la fois globalisante et foisonnante. D'une part, on est passé d'un environnement extérieur à la société (de « ce qui environne l'homme ») à une société intégrant l'environnement (Burnouf 1998). D'autre part, on est en présence d'un ensemble de questions et de méthodes articulant approches naturalistes et sociales plutôt que d'une science à part entière. C'est ainsi que la notion d'*impact anthropique*, dominante jusqu'aux années 1990, a cédé la place à celle d'*interactions* entre des processus naturels et des pratiques sociales. En outre, au nom du développement durable, la prise en charge de la question environnementale s'opère désormais à tous les niveaux territoriaux. Les problèmes d'environnement ne peuvent plus être réduites à de simples dysfonctionnements « externes » aux sociétés. Ils incluent de fait des *choix* sociétaux, notamment en matière de développement et d'aménagement du territoire.

Fort de ces constats, il est temps de repenser les rapports entre science et politique. L'intégration de l'environnement dans le champ politique a conduit à l'utilisation massive des experts, ces derniers apparaissant comme un recours pour les décideurs face (i) à la complexité des problèmes en jeu, (ii) à l'invisibilité de certains risques et (iii) à l'existence de fortes incertitudes vis-à-vis de l'avenir (Aspé & Jacqué, 2012). L'expert propose au décideur ce que celui-ci ne peut guère aujourd'hui espérer trouver auprès du scientifique : des certitudes pour fonder raisonnablement son action. Dans ce contexte, la recherche ne peut pas tergiverser. Elle doit prendre en charge les problèmes que pose la « crise » de l'environnement à la société. Pour cela, elle ne doit pas être fondamentale, ni même appliquée, mais *impliquée*, c'est-à-dire s'engager dans l'action tout en s'efforçant de s'en tenir à distance et continuer à construire ses propres objets (Mougenot, 2011, p. 102). L'objectif est d'alimenter et de faire évoluer les

¹ Je fais mienne la définition que donne M. Mormont : « La notion d'écologisation désigne les processus par lesquels l'environnement est pris en compte dans les politiques publiques, dans les organisations, voire dans les pratiques professionnelles » (Mormont, 2013).

fondements problématiques de l'action. L'accent est alors mis sur l'aspect pragmatique d'un processus de connaissance qui s'établit dans l'action et non plus uniquement sur la validation scientifique de résultats (Kalaora & Vlassopoulos, 2013, p. 119).

La problématique développée tout au long de ce volume s'emploie donc à montrer comment le temps et la durée constituent une entrée privilégiée pour traiter des questions d'environnement et pour répondre aux attentes sociétales en ce domaine. On ne peut traiter des questions environnementales que de manière interdisciplinaire et en lien fort avec la société. Pour cela, la notion de paysage s'avère heuristique. Cette problématique s'inscrit à la croisée de différents champs de recherche, relevant de plusieurs disciplines et/ou de réflexions et de démarches qui ont pris corps dans la quête d'une interdisciplinarité. Il s'agit de caractériser les stratégies et les actions que les sociétés sont susceptibles de mettre en œuvre face aux évolutions environnementales, en lien ou non avec le changement climatique. Il s'agit également de mesurer les réactions des environnements eux-mêmes, ainsi que d'évaluer les réponses apportées par les sociétés aux situations de crise (adaptation, innovation, conflit, etc.). Tout cela est susceptible d'éclairer une prise de décisions qui, dans une perspective de développement durable des territoires, examinerait une ou plusieurs trajectoires souhaitées et soutenables des rapports milieux/sociétés dans un contexte de haute complexité et de grande incertitude.

Des recherches inscrites dans le champ d'une histoire de l'environnement interdisciplinaire

Dès la fin des années 1970, la recherche environnementale est apparue comme un champ pionnier de l'interdisciplinarité. À ce moment-là s'est constitué un espace de recherche ayant pour objet « l'environnement » et ouvert à un dialogue expérimental entre sciences sociales et sciences de la nature². Cela ne s'est pas fait sans mal et la place des sciences humaines et sociales, arrachée de haute lutte aux sciences naturalistes, a été remise en cause à plusieurs reprises (Beck et *al.*, 2008 ; Vivien & Muxart, 2011). Replacé entre nature et société, entre écosystème et systèmes sociaux, l'environnement est alors devenu un objet porteur de nouvelles postures de recherches, fondées sur l'idée de dépasser les frontières disciplinaires (Jollivet (dir.), 1992). Cette montée en puissance de la notion d'environnement s'est effectuée souvent sous l'effet d'une demande sociale résolue, portée en particulier par un ministère de l'environnement créé en 1971 (Jollivet, 2001). Ce dernier n'a pas cessé depuis lors d'initier des travaux de recherche dans le cadre de différents dispositifs et programmes de recherche dont l'objectif avoué est d'éclairer par les savoirs scientifiques la décision publique. Sous l'impulsion de la

² Cet espace s'est plus particulièrement ouvert au CNRS à partir de 1979 dans le cadre de programmes de recherches dédiés à l'environnement qui se sont succédés sans interruption jusqu'en 2003 (voir en particulier sur ce sujet le dossier environnement de la Revue pour l'Histoire du CNRS paru en 2001 et notamment les contributions de Jollivet, 2001 et Pavé, 2001).

DGRST (Délégation générale à la recherche scientifique) le PIREN (programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement) est lancé en 1978 sous l'égide du CNRS (Centre de recherche de la recherche scientifique). Ce programme s'est poursuivi sous des formes diverses jusqu'au début des années 2000. En sont issus des travaux novateurs croisant les approches des sciences de la nature, des sciences sociales et des sciences de l'ingénieur (agronomie, foresterie, etc.). Les années 1980 ont été une période charnière pour une raison qui concerne directement mes propres recherches : *on a compris que l'environnement avait une histoire*. La date de lancement de l'appel à projet de recherche sur l'histoire de l'environnement dans le cadre PIREN du CNRS remonte à l'année 1986 (Beck & Delort (eds), 1993). La prise en compte de plus en plus affirmée des faits sociaux s'est traduite à ce moment-là dans la nécessité d'activer « le principe historique » pour mieux saisir toute la complexité des relations tissées entre faits naturels et faits de sociétés (Moscovici, 1968). Le PIREN ne fait en cela que suivre une piste tracée par G. Bertrand qui, dans son introduction à l'histoire de la France rurale, plaide pour que la « dimension écologique » soit intégrée à l'histoire des territoires ruraux (Bertrand 1975). Force est de constater aujourd'hui l'immense hétérogénéité d'un champ qui, depuis plus trente ans, s'est recomposé en permanence. Mon objectif n'est pas ici de présenter un bilan bibliographique exhaustif de ces travaux³, mais de situer mes propres recherches dans cette dynamique.

Une terminologie variée à préserver et à clarifier

En continuelle recomposition, le champ de recherche de l'histoire de l'environnement ne possède pas des frontières figées, parce qu'il est porté par des chercheurs aux appartenances disciplinaires variées. De fait, il n'a pas, non plus, de nom dédié ou plutôt il en possède une multitude. De l'écologie historique (Bertrand, 1975 ; 1978) à l'archéogéographie (Chouquer, 2008), en passant par l'écohistoire (Delort, 1985), l'histoire de l'environnement (Beck & Delort, 1993), le paléoenvironnement (Jalut, 1984), la géoarchéologie (Bravard & Presteau, 1997) ou l'archéologie environnementale (Walsh, 1998 ; Thiébault, 2010), la liste des expressions utilisées est longue. Ceux qui se sont attachés à les inventorier en ont trouvé plus de cent cinquante (Chouquer & Watteaux, 2013, p. 25) ! La recension exhaustive qu'ils en font montre bien que chaque expression utilisée émane en fait d'un domaine ou d'un sous-domaine disciplinaire particulier. Cette pléthore d'expressions traduit plus un rapport de force inter ou intra-disciplinaires et des prises de position dans un champ scientifique encore émergent que des divergences de fond clairement exprimées. Je me propose de dépasser ce simple découpage disciplinaire et de distinguer deux grands types d'approche.

³ Une des tentatives les plus abouties du genre a été réalisée, tout récemment, par l'historien Nicolas Krautberger dans le cadre de sa thèse de doctorat soutenue en 2012 à l'Université de Grenoble sous la direction de R. Favier [en ligne : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00923587>]. Cela m'a été signalé par F. Walter qui était du jury.

Une première approche rassemble des recherches relativement récentes, une trentaine d'années tout au plus, qui s'intéressent à un environnement considéré comme le produit des relations natures/sociétés s'établissant dans la durée, que cela soit posé de façon explicite ou non. L'intégration interdisciplinaire est plus ou moins aboutie dans ces travaux, mais tous témoignent d'un « saut épistémologique » important et d'une volonté de rompre avec le paradigme de la modernité séparant nature et culture. Quel que soit le nom que l'on donne à cette première approche, l'accent est mis sur la complexité de phénomènes caractérisés par leur hybridité socio-écologique et leurs temporalités multiples. J'utiliserai pour ma part l'expression générique *histoire de l'environnement*. Cette première approche est à distinguer d'une seconde, la *géohistoire*, dont le projet est d'inscrire dans le temps des configurations spatiales. La géohistoire a une assise plus ancienne. Le mot apparaît pour désigner le transfert de la problématique géographique dans le passé (Braudel, 1949). La cartographie constitue l'instrument privilégié de ce transfert. Elle permet une restitution d'états géographiques anciens et successifs (Higounet, 1961). On assiste aujourd'hui, à la suite des travaux de C. Grataloup (1996), à un certain renouvellement de cette géohistoire (Jacob-Rousseau, 2009). D'aucuns se posent d'ailleurs la question de la nécessité de rouvrir les dossiers de la « géographique historique » ou de la « géohistoire », estimant que les échanges de concepts et de méthodes entre les deux disciplines doivent être généralisés et non pas réservés à une approche spécifique (Baron & Boisselier, 2007). Ce renouveau se traduit notamment dans une utilisation systématique de cartes pour reconstituer les formes spatiales anciennes en vision zénithale. Les investigations en ce domaine se sont multipliées à l'heure des systèmes d'information géographiques et de l'explosion de la diffusion de l'information cartographique sur internet. Le géo-référencement facilite les comparaisons entre les premières cartes géométriques, remontant au XVIII^e siècle en France, et les cartes ou photographies aériennes contemporaines (Bousquet-Bressolier (ed.), 1995 ; Costa & Robert (dir.), 2003 ; Valette & Carozza, 2010). Des cartes géoréférencées sont à l'heure actuelle en cours de réalisation à partir des cartes de Cassini et de l'État-Major pour préciser à l'échelle des derniers siècles l'évolution des surfaces enforestées (Dupouey, et al., 2007). L'objectif est de distinguer les forêts anciennes, pré-existantes au minimum forestier du XIX^e siècle, de celles dites récentes, installées par la suite. Ces types de forêts présentent en effet des différences importantes de fertilité, de biodiversité et de réaction aux maladies. Ainsi, certaines forêts sont-elles encore aujourd'hui marquées par des pratiques culturelles remontant à la période gallo-romaine (Dambrine et al., 2007). D'une manière générale, G. Chouquer (2007) a montré les limites de ces reconstitutions cartographiques qui doivent s'appuyer sur une méthodologie rigoureuse et prendre en compte les phénomènes de rétroactions et d'auto-organisation. Par exemple, les régions trop accidentées posent souvent des problèmes insurmontables pour « caler » les différentes cartes. Complémentaire à l'histoire de l'environnement, la géohistoire ne doit pas être confondue avec elle.

Histoire de l'environnement vs histoire environnementale

Les historiens sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à investir le champ de l'environnement. Parmi les nouveaux arrivés, il est courant de stigmatiser le retard qu'aurait pris l'école historique française à intégrer ce champ de recherche (Massard-Guilbaud, 2002 ; 2007)⁴ et de faire de l'histoire environnementale américaine le creuset de ce récent investissement (Locher, Quenet, 2009). C'est oublier là que, dès les années 1970, des historiens et des archéologues ont mené des recherches pionnières en ce domaine. On les trouve dans l'ensemble des domaines couverts par les sciences historiques (Walter, 1994). Les archéologues préhistoriens et proto-historiens ont été les précurseurs (Guilaine, 1991), des médiévistes leur ont emboîté le pas (Delors, 1984 ; Durand, 1991). Au même moment des modernistes ou des contemporanéistes s'intéressent à l'histoire des forêts (Fruhauf, 1980 ; Woronoff (ed.), 1990 ; Corvol, 1984), à la longue durée des rapports eau/milieu urbain (Guillerme, 1983) ou à l'historicité des représentations sociales de l'environnement (Walter, 1990 ; Briffaud, 1994). Pas de réel décalage donc avec ce qui se passe aux Etats-Unis, où la véritable structuration de l'*environmental history* remonte aux années 1980 (White, 1985 ; 2001), même si l'article écrit par R. Nash en 1972 est considéré comme marquant le coup d'envoi des recherches en ce domaine (Locher, Quenet, 2009). Mais ce qui est surtout remarquable est le fait que ces deux courants se développent jusqu'aux années 2000 sans se connaître réellement. Ainsi, les américains disent-ils s'inspirer des travaux des historiens de l'École des Annales. Or, ces derniers ont beaucoup emprunté aux géographes vidaliens du début du XXe siècle (Robic, 1992 ; Massard-Guilbaud, 2014) renvoyant donc à une « nature » peu mobile (Bertrand, 1975) et ont été, mis à part E. Leroy-Ladurie dans un registre bien spécifique, peu prolixes sur la question environnementale dès lors qu'elle est apparu dans le champ scientifique à partir des années 1970 (Massard-Guilbaud, 2002). Tandis que les français, lorsqu'ils font référence à des travaux étrangers, citent surtout des auteurs anglais, de l'Europe du nord (Berglund (ed), 1988 ; 1991) ou italien (Moreno, 1990). Ainsi, à partir des années 1980, s'est mis en place un dialogue fructueux entre les historiens anglais et italiens autour de l'*Historical ecology*, sur la base des travaux d'O. Racklam sur l'histoire des forêts anglaises (Racklam 1980 ; 1990 ; 2008). Bénéficiant de sources archivistiques exceptionnelles, les recherches menées par le *Laboratorio di archeologia e storia ambientale* (LASA) de Gênes associent à l'échelle d'un site les approches (micro)-historique, archéologique et ethnobotanique (Moreno, 1990 ; 2003 ; Montanari et al., 2002 ; Cevasco 2007, Cevasco & Moreno 2010). Y sont associés régulièrement des britanniques (Balzaretto, Pearce & Watkins (eds), 2004). À l'occasion de plusieurs colloques (Salbitano (ed.), 1988 ; Métailié (ed.), 1991), ce dialogue s'est élargi au début des années 1990 aux français impliqués dans des

⁴ À noter que G. Massard-Guilbaud nuance son propos dans une publication récente. Elle le fait après avoir pris connaissance des travaux de recherche menés dans le cadre des programmes environnement du CNRS (Massard-Guilbaud, 2014, p. 91).

travaux d' « écologie historique » lancées par G. Bertrand (1975, 1978, 1980). Des échanges fructueux se poursuivent à l'heure actuelle.

Difficile dès lors d'adhérer au postulat d'une émergence récente des travaux d'historiens dans le champ de l'environnement, même s'il est vrai que ces derniers ont toujours été peu représentés, en France tout au moins, dans un champ scientifique pourtant en plein développement. C'est en effet à partir de 1986 que l'histoire de l'environnement est devenue officiellement interdisciplinaire et a été investie par d'autres chercheurs venus des sciences sociales ou des sciences de la nature (Beck & Delort (eds), 1993). Cet état de fait est à l'origine d'une certaine confusion sémantique. Et un éclairage sur ce que les uns et les autres entendent par le terme *histoire* s'avère nécessaire. L'*histoire de l'environnement* ne renvoie pas en effet à la discipline historique, mais bien à une approche s'intéressant aux interactions nature/société définies et analysées comme une série de processus inscrits dans l'axe du temps. La préoccupation principale est « caler » dans le temps des environnements anciens que l'on reconstitue à partir de données disparates relevant des sciences paléo-écologiques, des sciences géographiques, de l'anthropologie et des sciences historiques. C'est ainsi que l'on fait une *histoire de l'environnement* et non une *histoire environnementale*. Dans la première expression, l'environnement est un objet d'étude dont il s'agit de retracer l'histoire. Dans la seconde « environnemental » qualifie l'histoire en tant que discipline ; il s'agit alors d'un sous-domaine disciplinaire d'une histoire considérée en tant que discipline académique. Ainsi, en France, on a fait d'abord une *histoire de l'environnement* et ce n'est que depuis peu que se développe une *histoire environnementale*⁵, contrairement aux Etats-Unis où les deux approches sont confondues dans le champ de l'*environmental history*.

Le champ de la recherche paysagère

Mes recherches relèvent également d'un autre champ d'investigation dont je postule qu'il croise celui de l'environnement : le paysage (cf. fig. n°1). À partir des années 1970, le paysage est considéré, successivement ou alternativement selon les auteurs, comme une notion interdisciplinaire —à l'interface entre sciences naturelles et sciences de l'homme et de la société— et comme un objet complexe —relevant à la fois de réalités matérielles et de représentations sociales. Sous l'impulsion de G. Bertrand, la recherche paysagère apparaît d'abord comme un champ pionnier de l'interdisciplinarité, puis elle se développe dans un espace autonome tout en maintenant un dialogue heuristique avec les disciplines. À cette époque également la question paysagère émerge comme un moyen de mener une

⁵ Voir sur ce sujet Bonneuil & Fressoz, 2013, p. 50. Les deux auteurs signalent que « Plutôt qu'une histoire environnementale, on fit en France d'abord une histoire de l'environnement, nouvel objet conquis par l'histoire de l'École des Annales ». Celle d'Emmanuel Le Roy Ladurie, qui s'est intéressée à l'histoire du climat comme histoire « sans les hommes ». Mais, ils sont bien trop caricaturaux lorsqu'ils poursuivent en disant que « C'est sur ces positions que se développe en France l'histoire de l'environnement ». C'est oublier là les écrits de G. Bertrand et ceux des historiens précurseurs que sont R. Delort, C. Beck ou F. Walter et des archéologues préhistoriens.

réflexion sur l'aménagement du territoire et d'améliorer la décision publique en ce domaine. C'est la tâche qui est en particulier dévolue au CNERP (Centre national d'étude et de recherche du paysage) créé en 1971 par Robert Poujade, qui vient d'être nommé à la tête du tout nouveau ministère chargé de l'environnement (Luginbühl, 2007).

Ce renouveau de la thématique paysagère dans les sciences sociales se traduit alors par un renouvellement des conceptions, des méthodes et des outils⁶. D'une part, une conception culturaliste du paysage se met en place. Tout un groupe de chercheurs s'attache à faire du paysage un objet culturel détaché de l'environnement matériel. Ce paysage est considéré comme le produit d'une forme de relation au monde propre à la Modernité et à certaines sociétés. Pour signifier cela, ils proposent les concepts d'« artialisation », de « médiance » et de « trajectivité » (Roger, 1978 ; Berque, 1986 ; Berque, 1995). Cette approche culturelle s'attache à distinguer radicalement le paysage de l'environnement renvoyant le premier au champ de l'esthétique et le second à celui de la science. Cette conception continue aujourd'hui encore de s'imposer de manière exclusive dans certaines recherches. Elle a surtout été revendiquée par un bon nombre de professionnels du paysage et du projet de paysage qui y ont vu une légitimation de leurs pratiques se fondant sur une expertise sensible et des compétences dans le champ de l'esthétique (Briffaud, 2011). Prise au pied de la lettre, cette façon de concevoir l'action dans le domaine du paysage porte cependant en germe le risque que le paysage soit confisqué au seul profit d'une élite experte et au détriment de cultures « pratiques » ou « habitantes »⁷. En outre, elle occulte les liens entre environnement et paysage mis au jour par les recherches interdisciplinaires en ces domaines.

D'autre part, au cours de cette décennie, sous l'impulsion notamment de la loi « Paysage » de 1993 se consolide une approche du paysage située entre recherche et action. L'intérêt grandissant pour la question du paysage qui se manifeste dans la société essaime dans la sphère de la recherche. C'est ainsi que le paysage porte la volonté de construire une interface entre recherches fondamentales et expériences pratiques dans les domaines de l'environnement, aménagement, du patrimoine et du développement durable. En témoigne la politique de programmes

⁶ Au même moment s'affirme dans les sciences de la vie une « écologie du paysage » (Burel & Baudry, 1999). Important en France les concepts d'une *Landscape Ecology* anglo-saxonne déjà mature, cette approche prend acte que les écosystèmes terrestres sont anthropisés et considère le paysage comme une structure spatiale hétérogène. L'analyse des relations de l'écologie du paysage avec les courants du paysage relevant des sciences sociales reste à faire.

⁷ À noter que ce risque de confiscation du paysage par une élite dominante et « sachante » peut être évité lorsque est mis en avant un point de vue « écouménil ». (Berque 2000).

de recherche spécifiques mise en place sur ces thèmes à partir de la fin des années 1990, à l'initiative de différentes institutions⁸.

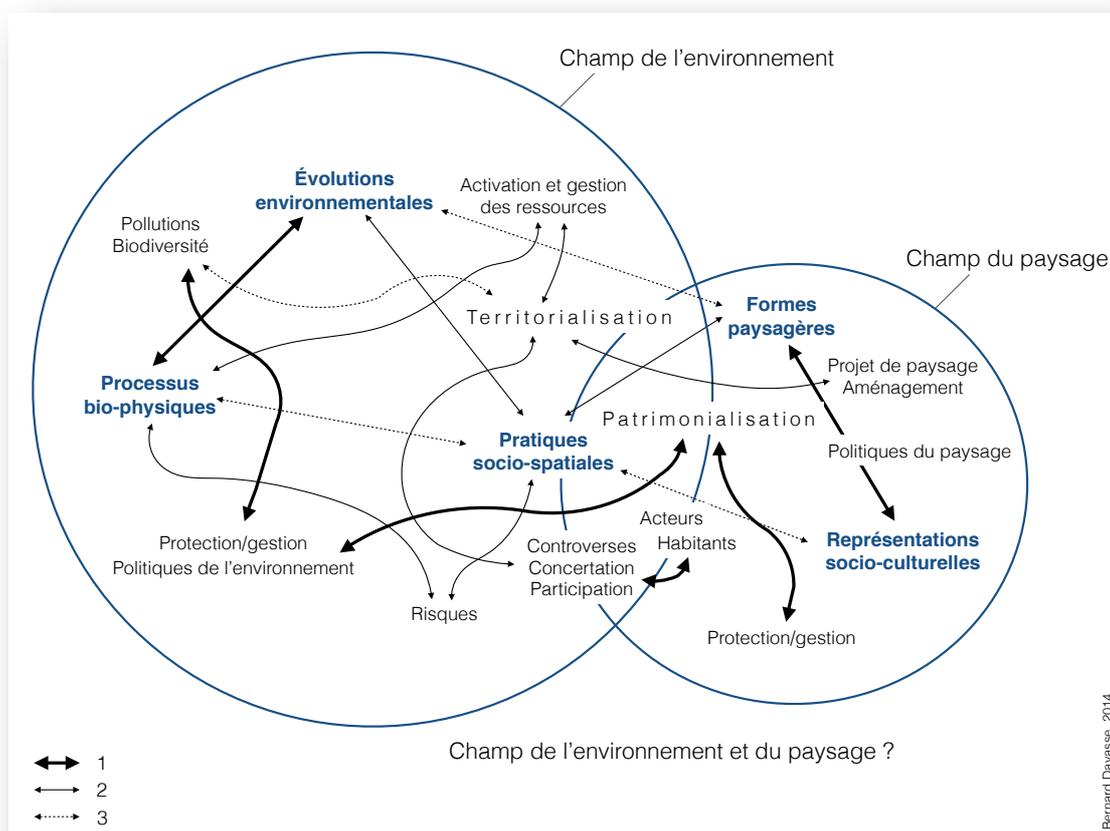


Fig. n°1 — Les champs scientifiques de l'environnement et du paysage. Essai de structuration et possibilités d'articulation

1. Interactions principales — 2. Interactions secondaires — 3. Interactions marginales
Ce schéma propose une série de notions renvoyant préférentiellement à l'un ou l'autre des deux champs ou aux deux. Il s'agit d'une tentative pour rendre compte de la structuration des deux champs telle que l'on peut la saisir à l'heure actuelle. On y distingue deux niveaux. Un des intérêts est qu'il permet d'ouvrir la boîte noire « société » en distinguant pratiques socio-spatiales et représentations socio-culturelles au premier niveau et les acteurs et les habitants au second niveau. Mettre au même niveau les interactions identifiées est un des enjeux de la possible articulation de ces deux champs, voire de l'éventuelle évolution vers un seul champ scientifique.

⁸ En particulier les programmes suivants : « Paysage : évolution et dynamiques » 1995-1997 à l'initiative du CNRS ; « Politiques publiques et paysages » 1998-2005 à l'initiative du Ministère de l'environnement de l'époque ; « Art, architecture et paysage » 2002-2005 à l'initiative du Ministère de la culture et de la communication ; « Paysage et développement durable » 2005-2010 et 2010-2014 à l'initiative du Ministère de l'écologie et du développement durable.

En témoigne aussi la tenue de différents colloques qui avaient pour principal objectif de rassembler chercheurs et professionnels du paysage⁹. Certains de ces programmes sont portés par G. Bertrand qui préside à cette époque différents conseils scientifiques (CNRS, Ministère de l'environnement) et qui a créé en 1995 l'Institut toulousain du paysage (ITP), conçu comme un lieu de réflexion entre scientifiques, professionnels et animateurs du développement local (Bertrand et Bertrand, 2002). Au cours de ces années se construit donc un questionnement sur le paysage qui est fortement associées à une volonté, plus ou moins clairement exprimée, de gérer, de ménager et d'aménager, en tous lieux et à toutes les échelles, les formes visibles de l'environnement et du cadre de vie de nos sociétés.

À l'heure actuelle, un relatif consensus se fait jour dans la communauté scientifique pour définir le paysage à la fois comme structure matérielle et objet culturel : il est ce que l'on regarde et, en même temps, le produit d'une représentation mentale. À ce titre, il désigne deux types de réalités : (i) des réalités matérielles constituées d'éléments ou de groupes d'éléments hybrides, où s'imbriquent phénomènes naturels et sociaux, et (ii) des réalités immatérielles qui relèvent de la représentation que l'on se fait des éléments précédents. Les démarches mises en œuvre dans ce contexte ont en commun de mobiliser un paysage qui n'est plus seulement un objet visé par les politiques, mais aussi un outil pour mener à bien des projets concertés de territoire. Définir la notion de paysage de cette façon conduit à ne pas considérer l'action sur les paysages comme une simple conservation en l'état de la forme perceptible à un moment donné, ni à une simple intervention sur l'apparence visible du territoire. Au contraire, cette action doit être portée par une volonté d'agir en profondeur sur les déterminants biophysiques et socio-économiques qui produisent et font en permanence évoluer ce que nous voyons.

L'un des enjeux essentiels de ce champ de recherche réside dans la nécessité d'asseoir les choix politiques sur une véritable compréhension des processus naturels et sociaux qui déterminent les formes paysagères et leur dynamique, ainsi que sur la prise de représentations culturelles et de systèmes de valeurs socialement différenciés. Là encore la question du temps est fondamentale. Le paysage ne peut plus aujourd'hui être considéré une image arrêtée, ni comme une simple aménité. La quête d'une qualité paysagère doit être associée à la prise en compte des processus environnementaux et reliée à la gestion durable des territoires. Le projet de paysage, en-deçà d'une certaine échelle, est, de fait, inséparable d'un projet de territoire prenant en compte de multiples enjeux (croissance urbaine, développement économique, dynamiques agricoles et écologiques, préservation du patrimoine et des valeurs culturelles, qualité du cadre de vie, etc.) et impliquant de multiples acteurs. Le rôle des intervenants est de

⁹ On peut citer pour exemple le colloque « De la connaissance des paysages à l'action paysagère » qui s'est tenu à Bordeaux du 1^{er} au 4 décembre 2004 (Berlan-Darqué, Luginbühl & Terrasson (eds), 2007) ou le colloque « Le paysage, retour d'expériences entre recherche et projet » qui s'est tenu à Arthous du 8 au 10 octobre 2008 (Bertrand & Briffaud (eds), 2010).

créer les conditions permettant l'émergence de ce projet de territoire, qui est la condition d'une évolution maîtrisée des paysages. La démarche consiste alors à animer et à enrichir le dialogue entre des acteurs aux logiques et aux intérêts souvent contradictoires, à élaborer un diagnostic partagé, à faire émerger une vision stratégique territoriale et à mettre en œuvre une série d'actions opérationnelles fédératrices.

Le « retour du géographique » (G. Bertrand) : un tournant environnemental, un paysage revisité

Situé à la charnière de deux champs de recherche relativement neufs, mon positionnement scientifique est résolument inscrit dans une *géographie de l'environnement* qui a pris la suite d'une géographie physique en déshérence (Bertrand 1984). Les années 1970 ont été, là encore, une période charnière où quelques précurseurs, partisans d'une géographie physique globale (Bertrand, 1968 ; 1978) ou d'une éco-géographie appliquée (Tricard & Kilian, 1979) ont lancé un débat, qui s'est poursuivi pendant plus de vingt ans dans le cadre des programmes du CNRS sur l'environnement. Au contact des autres disciplines des sciences de la nature et des sciences sociales, les approches géographiques se sont renouvelées, tout en restant cloisonnées, liées qu'elles étaient à des projets de recherche indépendants les uns des autres. Il a fallu attendre le début des années 2000 et le repli disciplinaire qui a suivi l'arrêt des grands programmes interdisciplinaires pour que l'expression *géographie de l'environnement* se diffuse (Arnould & Simon, 2007)¹⁰. Cela coïncide avec un véritable « tournant environnemental » de la discipline —qui succède au tournant spatial des années 1970 (Roger, 1980) et au tournant social et culturel des années 1990 (Claval, 2007 ; Di Méo, 2008). Ce tournant environnemental n'est pas propre à la géographie, il peut être généralisé à l'ensemble des sciences sociales : il a en particulier été repéré en sociologie (Aspé & Jacqué, 2012), en histoire (Ingold, 2011) et en philosophie (Hache, 2011). En géographie, il se traduit par l'émergence de plusieurs approches intégrant les temporalités environnementales (par ex. Bertrand, 2000 ; Bonhôte et *al.*, 2000 [5] ; Davasse, 2006 [8]), s'intéressant à la question des risques (par ex. Antoine, 2010), à celle de la biodiversité (par ex. Simon, 2006) ou de l'environnement dans la ville (par ex. Blanc, 1995 ; Mathieu, 2000), relevant d'une démarche critique des politiques de l'environnement en France (par ex. Rodary & Chartier, 2007) ou dans les pays du sud (par ex. Rossi, 2000 ; André-Lamat, 2005), etc.

L'environnement constitue donc un vaste champ de réflexion, dans lequel la géographie contemporaine est aujourd'hui largement présente. La géographie en tant que discipline constituée a en effet changé de paradigme. En simplifiant

¹⁰ L'expression a été utilisée dès 1994, reprise intégralement dans le nom de l'UMR GEODE (Géographie de l'environnement) qui a succédé au CIMA (Centre interdisciplinaire d'étude sur les milieux naturels et ruraux), équipe (ERA) puis unité de recherche associée (URA) au CNRS fondée par G. Bertrand en 1972.

beaucoup, on peut dire qu'en un demi-siècle, elle est passée du champ des sciences de la nature à celui des sciences sociales en une migration unique dans l'histoire des sciences. Elle n'est plus la discipline présentant le cadre — principalement naturel et immuable à l'échelle historique — dans lequel se joue l'action humaine, mais se donne comme objectif l'analyse de la dimension spatiale des sociétés. De Vidal de la Blache à nos jours, on est ainsi passé d'une géographie qui naturalisait les faits de société à une géographie qui socialise la nature, c'est-à-dire la traite comme une composante de la société « laquelle en retour est informée et configurée par la présence de cette nature codifiée » (Lussault, 1997). L'objet de cette géographie est d'étudier l'espace organisé, produit, perçu, par les sociétés. À ce titre, elle s'inscrit aujourd'hui dans le champ des sciences sociales (Bertrand, 1992). Certains voudraient en rester là. Mais cet espace possède aussi une réalité biophysique qu'il est difficile d'occulter. Il possède également une dimension temporelle : il ne peut être compris en dehors de toute référence à la durée.

Ayant reconnu l'environnement comme objet de recherche, comment la géographie prend-t-elle aujourd'hui en charge cet objet ? On constate un investissement massif des géographes dans l'analyse de la prise de décision touchant au domaine de l'environnement. Fondée en particulier sur la critique (*déconstruction*) des discours élaborés dans le cadre des politiques environnementales, cette approche a du mal à formuler des propositions *constructives*, permettant de (ré-)orienter les actions proposées vers une meilleure prise en compte, tant de la complexité des processus que des savoirs et savoir-faire des populations concernées. La mobilisation des chercheurs sur ce thème se fait ainsi aux dépens de recherches plus appliquées/impliquées orientées vers l'élaboration d'outils de gestion. Quant à la dimension de ce que B. Kalaora appelle l'ingénierie sociale, à savoir l'observation sur le terrain des situations et des comportements et l'élaboration de réponses adaptées aux problèmes d'environnement en lien avec les enjeux sociaux et territoriaux, elle reste très peu développée (Kalaora 1998, p 94-95). Le développement de cette ingénierie sociale appelle de nouvelles pratiques interdisciplinaires, alors que le tournant « environnemental » signalé en géographie s'exprime également dans l'ensemble des sciences sociales. Les géographes de toute obédience doivent mettre en commun leurs compétences pour analyser le rapport des sociétés à leurs territoires et à leur environnement, produits complexes de pouvoirs et de pratiques, d'aménagements, de représentations et de savoirs. Ils peuvent de ce point de vue là s'appuyer sur les apports d'une des branches de la géographie contemporaine, dite « sociale », héritière directe d'une géographie des espaces vécus (Frémont, 1976), qui accorde une place privilégiée aux acteurs, à leurs savoirs et à leurs représentations et qui offre un ensemble de problématiques et de méthodes utiles pour le développement territorial (Di Méo, 2008).

Prendre en compte ces multiples dimensions est devenu le nouveau projet d'une branche de la géographie recentrée autour des questions d'environnement et de paysage au sens large de ces termes. Cette géographie va ainsi au-delà d'une

opposition stérile entre problématique à entrée spatiale et problématique centrée sur les rapports entre société et nature. Elle s'intéresse à l'analyse d'un espace et d'une nature socialisée et historicisée. Qu'en est-il de l'environnement et du paysage dans cette géographie recentrée ? L'environnement y est regardé comme un système complexe, en constante évolution et résultat de l'imbrication de socio-systèmes, d'écosystèmes et de géosystèmes, dont l'étude doit nécessairement faire appel à une analyse interdisciplinaire¹¹. Quant au paysage, il est le résultat et témoin de processus de formation et de transformation des environnements et des territoires. Le paysage reste donc une catégorie majeure de la géographie, mais les géographes n'affirment plus que la géographie est la « science des paysages ». Les recherches récentes en géographie de l'environnement et des paysages auxquelles j'ai pris une part non négligeable donnent une toute autre profondeur au sujet. Elles rendent compte d'un élargissement et d'un enrichissement du champ réflexif en indiquant qu'une approche paysagère globale menée suivant une grille de lecture unique relève de l'utopie.

Une démarche privilégiant une entrée par le paysage

Ce volume repose sur l'hypothèse centrale que le recours à la notion de paysage est aujourd'hui largement porté par une crise du rapport nature/culture héritée des temps modernes (Latour, 1991; Descola, 2005). Cette crise impose de considérer le paysage comme objet incarnant l'hybridité des environnements et comme outil susceptible d'aider à penser globalement, dans la double dimension du social et de l'écologique — que l'on continue trop souvent à traiter séparément. À ce titre, le paysage constitue, tout au moins potentiellement, à la fois une entrée possible dans une analyse interdisciplinaire articulant, dans la durée, faits de nature et faits de société et un champ d'action susceptible de poser la question de la durabilité, en permettant de lier les dimensions écologiques, économiques et sociales et de les ouvrir à la concertation des acteurs et à la participation de la population. Ce dernier point s'appuie sur une importante implication personnelle dans la diffusion des apports de la recherche scientifique auprès des acteurs des politiques publiques. Cette dimension originale de mon travail scientifique doit être pleinement assumée et poursuivie dans les années à venir.

¹¹ Le concept d'« anthroposystème » a été mis en avant comme concept unificateur dans les derniers temps du programme interdisciplinaires Environnement, vie et sociétés du CNRS (Levêque & Van der Leeuw, 2003). Il a été proposé « pour insister sur le fait que beaucoup de nos systèmes dits naturels sont en réalité des systèmes fortement anthropisés » (Levêque, 2013, p. 17). De ce point de vue-là, il s'est voulu être l'aboutissement conceptuel d'une approche cognitive holistique, souhaitant rendre compte de l'ensemble des interactions nature-société. Mais, il ne me paraît pas refléter les avancées actuelles d'une recherche environnementale plus pragmatique et plus réflexive. Les pratiques actuelles sont « moins orientées par un idéal de scientificité impossible à atteindre que par la compréhension pragmatique des dynamiques environnementales à des fins de gestion de problèmes dans des contextes d'incertitude » (Kalaora & Vlassopoulos, 2013, p. 110). C'est pourquoi je considère ici l'environnement comme un complexe socio-écologique inscrit dans la durée et n'emploierai pas le concept d'anthroposystème.

Une partie des développements de ce volume sera donc consacrée à la question de la participation de la population aux décisions et au rôle que serait appelé à y jouer un paysage considéré comme un objet médiateur. Emboîtant les pas des précurseurs en la matière, il s'agit en particulier d'explorer les contours d'une *médiation paysagère*, c'est-à-dire d'un paysage constitué en espace ouvert à la négociation et à la participation des populations (Briffaud, 2002 ; Michelin, 2005 ; Paradis & Lelli, 2010). Plus que jamais en effet, le paysage apparaît comme un outil pour penser ensemble ce que l'on avait pris l'habitude de penser séparément, c'est-à-dire pour communiquer, échanger, se concerter, créer du lien entre les politiques, les cultures, les idées, les hommes et les sociétés. Tout cela appelle à envisager les modalités d'une transposition des acquis des recherches menées dans le domaine de l'histoire de l'environnement dans le domaine de l'action environnementale. Il s'agit également de mener une réflexion, à la fois critique et constructive, sur les processus suscitant l'intégration aux objectifs d'action des regards et des attentes socialement différenciés et devenant l'expression d'une co-construction des représentations des environnements et des territoires. En tant qu'outil potentiel permettant de retisser des liens entre recherche et action, le paysage semble donc aujourd'hui pouvoir contribuer au développement durable, compris comme volonté de maîtriser les durées écologiques et sociales et de lier souci de l'environnement, développement économique et équité sociale.

Sur ces points, ma réflexion se veut d'abord méthodologique. Elle se fonde sur l'hypothèse que la médiation paysagère peut faire exister un *observateur-enquêteur-acteur réflexif*, capable de penser et de concevoir ses actions en toute connaissance des effets qu'elles occasionnent sur les processus environnementaux. Pour cela, il lui est proposé un dispositif méthodologique à géométrie variable, issu de la recherche interdisciplinaire en histoire de l'environnement. L'observation/interprétation des paysages ou *lecture du paysage* en constitue un des éléments essentiels. Elle est considérée comme un moyen d'accéder au fonctionnement de l'environnement, entendu comme un complexe socio-écologique inscrit dans la durée. L'enjeu ici est notamment de dépasser le traditionnel clivage entre spectateur et acteur du paysage et d'éviter d'abstraire le paysage de l'environnement et du territoire.

* *
*

Portant un regard rétrospectif sur les recherches en histoire de l'environnement menées dans les Pyrénées, la première partie du présent volume tentera de dessiner, à partir de ce fondement empirique, un positionnement théorique entre environnement et paysage. Il s'agira en particulier de mieux baliser le champ à explorer en revenant sur ces années qui ont vu la question du temps et de la durée prendre une place privilégiée dans la recherche environnementale à partir du cas pyrénéen. Le récit que je propose est partiel et partial : c'est une simple esquisse qui devra être *collectivement* complétée et précisée. Il n'a pour but ici que de faire état de la construction progressive d'une position de recherche à partir d'un retour réflexif sur des pratiques d'investigation qui ont été innovantes au moment où

elles ont été proposées. De l'analyse de ce cas pyrénéen, je tirerai des enseignements à portée plus générale me permettant de proposer un positionnement scientifique visant à faire du paysage une *entrée* dans l'analyse d'un environnement entendu comme complexe socio-écologique inscrit dans la durée. Cela revient sur le plan épistémologique à dépasser la coupure nature/culture et sur le plan de la méthode à dépasser l'opposition entre une approche culturaliste et esthétique qui serait incarnée par le paysage et une approche naturaliste et écosystémique qui relèverait de l'environnement.

La base des développements présentés dans cette première partie est constituée par mes différentes contributions aux recherches sur l'histoire de l'environnement pyrénéen. Ces développements prolongent et complètent une réflexion conduite à l'occasion du colloque « Le paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet » qui s'était tenu à Arthous en 2009 sous la direction de G. Bertrand et de S. Briffaud et au cours duquel j'ai animé l'atelier 2 « Les paysages pyrénéens. 30 ans de recherche et d'action publique » (Davasse et *al.*, 2011 [10]). Ils renvoient également aux recherches que je coordonne à l'heure actuelle dans le cadre de l'OHM Pyrénées Haut-Vicdessos du CNRS (Davasse et *al.*, 2012 [12]) et dans le territoire du Parc national des Pyrénées, zone cœur et zone d'adhésion comprises, sur les problématiques de l'observation paysagère, de l'énergie et de l'action territoriale.

La seconde partie montrera comment on peut s'appuyer sur le paysage pour rendre « discutables » les liens noués localement entre les sociétés et leur environnement et, sur cette base, comment mettre en œuvre une démarche impliquant la recherche dans l'action concernant les questions de l'environnement, de la durabilité et de la participation démocratique. Cette partie présentera de ce point de vue là ce que je considère comme acquis aujourd'hui et ce qui est encore à préciser et à compléter et qui constitue mes perspectives de recherches pour les prochaines années.

Il y est d'abord question du dispositif de recherche. Il repose sur le croisement de différentes méthodes, qui relèvent de l'analyse des paysages et des évolutions environnementales et de l'analyse des pratiques et des représentations socio-spatiales des acteurs et des habitants. Ce dispositif mobilise la *lecture du paysage* pour saisir les processus socio-écologiques dans toute leur complexité. Il s'intéresse également aux différents regards portés sur les paysages et aux attentes dont ces derniers font l'objet. Enfin, il offre sur ces bases différentes manières de mettre en œuvre une médiation paysagère. J'examinerai ensuite trois thématiques de recherche. Fondées sur des travaux récemment achevés ou en cours, elles constituent autant de pistes, déjà empruntées, mais qu'il s'agira d'explorer en détail dans les années à venir, aussi bien sur le plan théorique que pratique. Cela m'amène au final à discuter des potentialités d'une démarche d'observation et d'observatoire du paysage qui ne soit pas seulement fondée sur la matérialité des environnements, mais qui prenne également en compte les représentations sociales, les attentes et les sensibilités des acteurs et des habitants.

Dans cette seconde partie, mes développements s'appuient sur des matériaux accumulés au cours de recherches interdisciplinaires sur l'environnement que j'ai conduites ou auxquelles j'ai participées depuis plus de dix ans. Elles portent sur les paysages et les dynamiques environnementales, les pratiques et les politiques associées. Elles concernent différentes thématiques (gestion des ressources, politique du patrimoine mondial et développement durable des territoires, observation et observatoire du paysage). Elles couvrent divers territoires européens montagnards (Pyrénées, Dolomites italiennes, Sierra Nevada, Valais suisse) ou non (vignobles aquitains, vallée de Garonne, Cinque-Terre, Tokaj, etc.) et extra-européens (Martinique, Maroc, Népal)¹². Je mobilise également les expériences pédagogiques¹³ et d'animation territoriale, menées à l'occasion de ces recherches ou en relation avec elles. Ces travaux constituent donc autant d'études de cas empiriques où j'ai le plus souvent croisé les savoirs et les savoir-faire. Ils ont été le lieu à partir duquel ont émergé progressivement et au prix de réajustements permanents propositions théoriques et méthodologiques. Mes pratiques de recherche accordent ainsi une large place à la démarche inductive.

¹² Voir le volume 2 de ce dossier d'habilitation pour une présentation complète de ces travaux.

¹³ Outre l'implication de chercheurs-doctorants dans la plupart de ces programmes, nous avons pris l'habitude au CEPAGE d'associer systématiquement des étudiants-paysagistes à nos travaux de recherches dans le cadre du séminaire de 4^{ème} « Initiation aux pratiques de la recherche paysagère » (niveau M2) ou à l'occasion de stage, constituant des étapes du parcours recherche de la formation paysagiste de l'ENSAPBx.

Partie 1. Pratiques et position de recherche entre environnement et paysage

Il faut saluer l'important effort de réflexion depuis le début des années 1990 sur les différents programmes interdisciplinaires qui ont concerné le domaine de l'environnement. Tout a été dit ou presque en la matière¹⁴. Pourtant, on trouve peu de retour d'expériences analysant la façon dont les recherches se sont déroulées concrètement sur le terrain et dont elles ont pu infléchir les pratiques des chercheurs et celles des acteurs ou habitants et, en retour, les trajectoires environnementales¹⁵. On aurait pourtant beaucoup à en attendre. Les recherches se sont en effet souvent succédées « en cascade » sur un même terrain (Barrué-Pastor, 1992).

Ainsi, depuis la fin des années 1970, les Pyrénées ont été (et continuent d'être) un terrain partagé et un laboratoire expérimental pour toute une série de chercheurs menant des investigations dans le domaine de l'environnement et du paysage. Le temps et l'interdisciplinarité sont au cœur de cette entreprise collective. En mettant l'accent sur la durée, les chercheurs ont déployé un angle d'attaque commun sur un environnement et des paysages situés à l'interface entre les sciences naturelles et les sciences sociales et analysés comme des processus

¹⁴ L'ouvrage précurseur en la matière est celui des « passeurs de frontière » édité en 1992 sous la direction de M. Jollivet (Jollivet, (dir.), 1992). Voir aussi Kalaora & Larrère, 1989 dans l'ouvrage « Du rural à l'environnement » dirigé par N. Mathieu et M. Jollivet. Plus tard, on trouve des contributions importantes sur ce sujet dans la revue *Natures Sciences Sociétés* (p. ex : Jollivet, Legay, 2005), dans différents ouvrages (p. ex : Burnouf et al., 2003, Kalaora, 2008 ; Beck et al., 2008) et dans *La revue pour l'histoire du CNRS* (voir notamment les contributions de M. Jollivet et d'A. Pavé dans le numéro spécial « Dossier environnement » paru en 2001). Selon B. Kalaora, ce sont plus de 20 articles qui ont été consacrés à la seule question de l'interdisciplinarité dans *Natures Sciences Sociétés* pour la période comprise entre 1993 et 2003 (Kalaora, 2008).

¹⁵ Un des rares retours d'expérience en ce domaine a été effectué par l'équipe de recherche de l'INRA qui avait travaillé dans les années 1970 dans les Vosges dans le cadre du programme « Pays, paysans, paysages dans les Vosges du Sud. Les pratiques agricoles et la transformations de l'espace » et dont une partie des membres est revenue sur les lieux en 2005 (Brossier et al., 2005).

inscrit dans l'axe du temps¹⁶. En mettant en œuvre une démarche interdisciplinaire, ils se sont penchés sur les causalités multiples à l'origine de la structuration d'éco-socio-systèmes complexes qui se sont succédés depuis la « révolution » agropastorale du néolithique. Ainsi, les recherches se sont-elles structurées en croisant, selon plusieurs échelles temporelles, des méthodes et des sources relevant du paléoenvironnement (anthracologie, palynologie), de l'histoire (archives, iconographie), de l'archéologie et de la géographie (relevés de terrain, analyse spatiale). Un des principaux résultats obtenus est l'élaboration d'une nouvelle vision de la montagne. En effet, les chercheurs en histoire de l'environnement ont bousculé nombre d'idées reçues sur le passé d'environnements et de paysages montagnards présumés peu modifiés et peu mobiles, tout en mettant en évidence l'extrême complexité des phénomènes en cause.

Le récit historiographique des travaux du « pôle pyrénéen » — cf. la politique régionale du PIREVS — dans le domaine de l'histoire de l'environnement reste à faire¹⁷. Ce n'est pas tout à fait l'objet du développement qui suit¹⁸. Il vise simplement à poser des premiers jalons. L'objectif est double. Je voudrais, d'une part, situer mon parcours de recherche dans un contexte scientifique bien particulier, indispensable pour permettre un véritable retour réflexif et, d'autre part, clarifier certains aspects d'une histoire qui est restée dans l'ombre¹⁹.

I. Les recherches en histoire de l'environnement dans le cadre du pôle pyrénéen : principaux jalons

Les travaux menés dans les Pyrénées s'inscrivent dans une recherche interdisciplinaire sur l'environnement qui en est à ses balbutiements à la fin des années 1970. En une trentaine d'année, ces recherches en histoire de l'environnement se sont étendues à l'ensemble du massif pyrénéen, sous l'impulsion du projet dont G. Bertrand a, à plusieurs reprises à partir des années 1970, tracé les grandes lignes, sommant d'historiciser l'impossible tableau géographique (Bertrand 1975), proposant de dépasser une archéologie du paysage encore émergente par une écologie historique plus accomplie (Bertrand 1978) et

¹⁶ Il faut noter d'emblée qu'il s'agit là, tout au moins pour partie, de l'application du projet scientifique d'écologie historique proposé en 1975 par G. Bertrand dans son introduction à l'Histoire de la France rurale (Bertrand 1975). Je développerai plus loin en quoi consiste exactement ce projet scientifique.

¹⁷ À noter qu'il s'agit d'une des multiples pistes lancées par G. Bertrand dès 1973 (voir sur ce sujet Rougerie & Beroutchachvili 1991, p. 81).

¹⁸ Il s'agit là d'une perspective à court terme. L'entreprise sera forcément collective.

¹⁹ On en trouvera des bribes dans : Galop et al., 2003, Davasse et al., 2011 [10]. Dans le domaine de l'histoire des risques, voir Antoine 2012.

demandant ce que l'on donne une dimension écologique aux travaux portant sur l'histoire des forêts (Bertrand 1980). Ces recherches se sont inscrites d'emblée dans une perspective pluri- ou interdisciplinaire. Elles ont été menées dans le cadre de programmes de recherche nationaux (CNRS, INRA, ministères chargés de la recherche ou de l'environnement, etc.), souvent en réponse à des attentes locales. Elles se sont d'abord concentrées dans la moitié orientale des Pyrénées, se succédant le plus souvent sur des territoires d'étude privilégiés, ce qui a permis à la fois de valoriser les importants investissements méthodologiques nécessaires en situation d'interdisciplinarité et d'emprunter jusqu'au bout des pistes de recherche qui ne peuvent pas être fermées dans le laps de temps imparti à des projets sur programme. Elles se sont, ensuite, élargies à l'ensemble des Pyrénées, l'enjeu de mettre en place une démarche comparative et d'explorer une diversité de situations étant devenu d'actualité. D'une façon schématique, on peut distinguer trois grandes périodes (voir fig n°2).

1. Les précurseurs (1975-1985) : « mettre du social dans le naturel »

Au cours d'une phase de construction et de structuration théorique qui remonte à la fin des années 1970, il n'est pas encore question d'environnement, mais de paysage. Ce paysage est alors considéré comme une entrée sociale dans un environnement ayant alors une forte tonalité naturelle. Ces recherches ne sont donc pas menées au nom de l'environnement, mais au nom d'une géographie physique « intégrée » (Bertrand, 1972, 1978) ou d'une sociologie « rurale » (Mathieu, Jollivet, 1989). À cette époque, les enjeux résident dans la mise en œuvre d'une interdisciplinarité entre sciences sociales et sciences naturelles qui se veut être une critique du réductionnisme biologiste et de l'immobilisme en vigueur dans les pratiques scientifiques.

Deux travaux de thèse sont particulièrement marqueurs de cette période où la question environnementale est émergente²⁰. Précurseurs et novateurs, ils vont être à l'origine d'investigations ultérieures qui en prolongeront et en approfondiront les résultats. Tous les deux tirent parti de leur insertion dans des programmes de recherche pluridisciplinaires, même si paradoxalement chacun est signé d'un unique auteur, académisme oblige. Tous les deux mettent en avant une entrée qui mobilise d'une manière privilégiée la démarche historique. Il s'agit des thèses de

²⁰ D'autres travaux ont été menés dans les Pyrénées par l'équipe du CIMA au même moment ou peu après. Contrairement à ceux que je présente ici, la question du temps et de la durée historique n'en constitue pas la problématique principale. Ils sont centrés sur la méthode des géosystèmes qui constitue une autre des pistes proposées par G. Bertrand dans les années 1970. Ces travaux font un état des milieux pyrénéens alors que la déprise agricole bât son plein. La plupart d'entre eux sont rassemblées dans un numéro spécial de la Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest « L'élément et le système » parue en 1986. Un peu plus tôt, C. Carcenac avait proposé une carte des grandes unités éco-agrologiques des Pyrénées françaises montrant un gradient d'enfrichement croissant d'ouest en est (Suffert-Carcenac, 1978), là aussi la question du temps était seconde.

doctorat de C. Fruhauf et J.-P. Métailié, toutes deux menées sous la direction de G. Bertrand, et qui ont fait l'objet d'une publication aux éditions du CNRS, respectivement en 1980 et 1981.



Fig. n°2 — Les principales recherches interdisciplinaires menées dans les Pyrénées dans le domaine de l'histoire de l'environnement et du paysage : périodisation et place du paysage

La première s'est déroulée dans le cadre de la Recherche coopérative sur programme (RCP 323) « Anthropologie et écologie pyrénéennes » qui regroupa, de 1973 à 1978, sous la direction de J. Guilaine archéologues, historiens, anthropologues, linguistes, démographes, géographes et généticiens autour de quelques « zones-témoins » de la chaîne pyrénéenne²¹. L'objectif avoué était de briser les barrières entre les sciences de l'homme et de la nature et d'étudier à travers le temps les populations pyrénéennes dans leur environnement. J. Guilaine parle même d'une anthropologie totale, « du biologique au culturel » (Guilaine 1989). Dans ce contexte, l'historien C. Fruhauf s'est intéressé aux forêts du Pays

²¹ Quatre terrains ont été étudiés : Le Pays Basque, la Vallée de Barèges, le Capcir et le Pays de Sault. D'après J. Guilaine, c'est ce dernier terrain qui a fait l'objet des recherches les plus complètes (Guilaine 1989)

de Sault, menant une analyse historique « en tenant compte, à la fois, du dynamisme naturel des différentes essences végétales et des interventions humaines, elles-mêmes replacées dans leur contexte économique et sociale » (Fruhauf, dans Guilaine 1989, p. 37). Il dépasse en cela un point de vue strictement historique et s'inscrit dans la perspective écologique proposée par G. Bertrand peu de temps auparavant, prenant au mot ce dernier qui avait affirmé que les « historiens ne sont vraiment intéressés à la forêt que lorsqu'elle était défrichée » (Bertrand 1975). Cette approche *écohistorique* lui permet d'offrir une vision complète de l'évolution des espaces forestiers à l'époque Moderne sur la base d'une cartographie successive présentant un état de l'espace forestier et de la composition spécifique des peuplements en 1670 et un autre en 1740. Il a également proposé un modèle d'évolution de la forêt montagnarde pyrénéenne en caractérisant les dynamiques respectives du sapin et du hêtre et en mettant en évidence la vulnérabilité du sapin à une exploitation intensive et son remplacement par le hêtre.

La thèse du biogéographe J.-P. Métaillé s'inscrit, quant à elle, dans le programme pluridisciplinaire « Élevages pyrénéens » financé par la DGRST entre 1976 et 1982 sous la direction de J.-C. Flamant et de G. Bertrand, engageant l'INRA-SAD de Toulouse, le CIMA-ERA 427 de l'Université de Toulouse-Le Mirail et du CNRS, l'ENSAT, l'INERM, le SUACI Pyrénées et la Chambre régional d'agriculture de Midi-Pyrénées. Ce programme a réuni des agronomes, des géographes et des professionnels pour traiter des conditions de reproductibilité agronomique et sociale de l'élevage dans les Pyrénées centrales. Il s'agissait, dans un contexte de crise de l'agriculture de montagne, d'étudier les dynamiques sociales et écologiques à l'œuvre et de les mettre en perspective historique. La thèse de J.-P. Métaillé porte sur le feu pastoral, pratique « ordinaire » des éleveurs pyrénéens qui fait l'objet, à l'époque, d'un rejet radical par les autorités administratives et forestières. L'auteur s'attache à expliciter cette pratique méconnue, à en mesurer les effets sur les milieux. Effets qui s'avèrent bien moins néfastes que ce qu'on en est dit généralement. Cette pratique maintient en outre une ressource en herbe de qualité et abondante (Métaillé 1981, p. 194 et 195). De fait, J.-P. Métaillé montre toute la cohérence socio-écologique d'une gestion extensive des estives atlantico-montagnardes par le feu, revalorisant par là en précurseur un savoir-faire local. Il propose d'actualiser cette pratique, très peu coûteuse et hautement productive. Et c'est ce qu'il va entreprendre dans les années 1990 en initiant des brûlages dirigés avec les techniciens de l'État ou des collectivités chargés de l'animation pastorale (Métaillé & Faerber, 2003 ; Vannière et *al.*, 2001).

Deux caractéristiques communes à ces travaux fondent les investigations ultérieures :

— il s'agit d'une recherche individuelle insérée dans un programme qui rassemble des chercheurs provenant de différents horizons disciplinaires. Cette proximité permet de mettre en place une démarche intégrée, mobilisant des savoirs et des savoir-faire relevant tant des sciences de la nature que des sciences sociales. Ainsi,

l'historien se penche sur les milieux forestiers et manipule des informations relevant des sciences biologiques et forestières. Le biogéographe, quant à lui, a utilisé les archives forestières analysant en particulier les carnets journaliers des gardes-forestiers de la seconde moitié du XIXe siècle.

— ils aboutissent, d'autre part, à des réflexions qui sont tournées vers l'avenir et vers l'action. Les deux auteurs s'intéressent aux situations contemporaines, analysant les politiques menées et se positionnant par rapport à un avenir de ces politiques et à leur effets sur les espaces montagnards.

Ainsi, au milieu des années 1980, les fondements d'une démarche de recherche innovante sont posés. Cette démarche s'apprête à recomposer les rapports entre géographie, histoire et archéologie en donnant corps à des configurations disciplinaires inédites, à l'interface entre sciences de la nature et sciences sociales, sur la base de l'analyse diachronique des interactions entre écosystèmes et systèmes sociaux. Les travaux développés dans les Pyrénées vont remettre en cause les modèles déterministes et fixistes qui avaient dominé l'analyse des milieux tout au long du XXe siècle. Ils rendent caducs les concepts d'étage et de série de végétation basés sur des seuls critères bioclimatiques élaborés dans les Pyrénées par les naturalistes C. Flahaut et H. Gaussen. Ils permettent de repenser le cadre physico-géographique introduisant les thèses de géographie régionale ou le temps long des structures géographiques proposé par F. Braudel. La notion d'environnement apparaît au premier plan du champ de recherche qui s'ouvre à cette époque sous l'impulsion du PIREN du CNRS. L'histoire des forêts en a été une des orientations les plus fécondes.

2. Maturation (1985-2000) : entre matérialité et idéalité

Au début de cette seconde période, les travaux menés s'intéressent d'abord à l'histoire des forêts, puis s'élargissent progressivement à l'ensemble des composantes de l'espace montagnard. C'est en 1985, lors des journées pyrénéennes de la recherche, qu'un appel est lancé : scientifiques et gestionnaires s'accordent sur la nécessité de mener des recherches sur l'histoire des forêts pyrénéennes²². Deux périodes paraissent particulièrement peu renseignées et doivent concentrer les recherches : le Moyen âge, considéré à l'époque comme un « trou noir » hors d'atteinte des recherches historiques comme des études paléo-écologiques, et la période contemporaine sur laquelle peu de travaux existent et qui pourtant intéressent particulièrement les forestiers.

²² Métaillié J.-P. (resp.), (1985). Les milieux forestiers pyrénéens, dans *Actes des journées pyrénéennes de la recherche*, Foix, 22-24 mai 1985, Toulouse, GS ISARD, pp. 33-39. À noter que la même année est organisé à Villeneuve d'Ascq par le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF) et sous la direction de Jean-Jacques Dubois un colloque qui porte un titre suggestif « Du pollen au cadastre... l'évolution des paysages forestiers français ». Les actes de ce dernier colloque ont été publiés en 1986 dans *Hommes et Terres du Nord*.

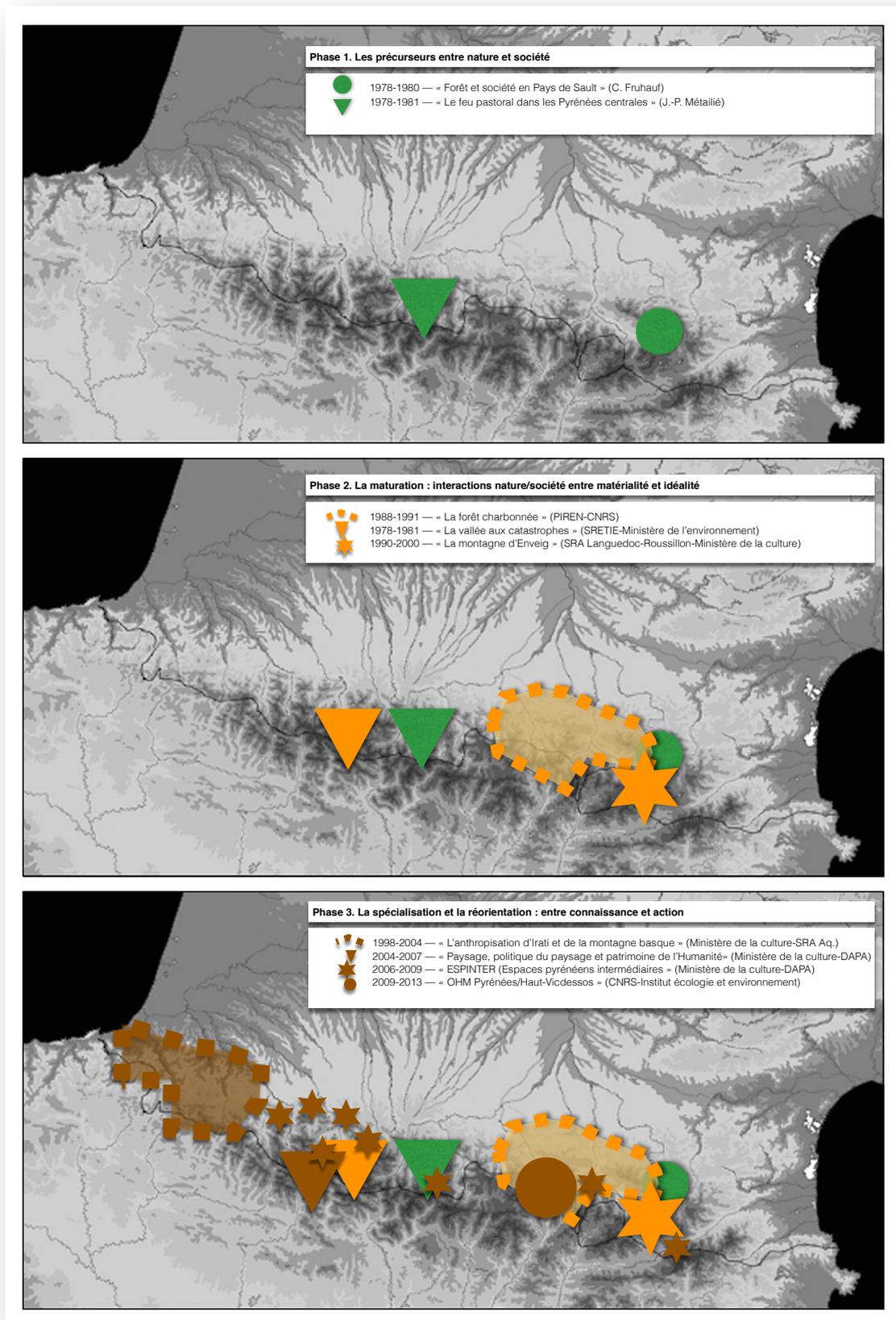


Fig n°3 — Des recherches étendues à l'ensemble du massif pyrénéen

À partir de 1988, un projet de recherche conduit sous la direction de J.-P. Métailié et de G. Jalut s'avère déterminant²³. Il s'attache à caractériser les évolutions des espaces forestiers des Pyrénées ariégeoises sur la longue durée, de l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle. Ce choix est justifié par le fait que cette région a été le siège pendant la période citée d'une importante métallurgie du fer. Cette activité a entraîné une exploitation soutenue des forêts pour la production de charbons de bois, ce qui a eu pour principale conséquence de transformer la composition spécifique des peuplements et de diminuer leur superficie. Cette exploitation a laissé de nombreuses traces dans les paysages actuels et de nombreux vestiges archéologiques (emplacements de charbonnière, forges ou crassiers de scories, sites d'extraction du minerai). Les anciens sites de charbonnage, notamment, ont constitué des marqueurs privilégiés (Bonhôte, 1992 ; Bonhôte & Vernet, 1988 ; Davasse, 1992 [2]) permettant de placer les pratiques sociales successives au cœur des dynamiques environnementales. Engagées sur cette question complexe, les recherches ne pouvaient avoir qu'un caractère pluridisciplinaire, fédérant, dès l'origine, géographes, historiens, anthracologues, palynologues et archéologues. Il s'agit là d'un des apports principaux de ce projet qui a donné lieu à des échanges interdisciplinaires fructueux et qui a permis de mettre au point une démarche intégrée reproductible (Bonhôte et *al.*, 2000 ; 2002 ; Davasse 2000 [17]).

Les recherches en écologie historique se sont ensuite étendues à la Cerdagne (Pyrénées catalanes), où une archéologie des espaces pastoraux montagnards voyaient le jour (Rendu 2003) et où pouvait être envisagée, dans le cadre d'un territoire bien circonscrit, une histoire de l'environnement « totale » prenant en compte l'ensemble des pratiques agro-sylvo-pastorales²⁴. Les travaux se sont d'abord attachés à saisir les rythmes majeurs des transformations de l'environnement, sur une période qui recouvre toute l'histoire agraire, du néolithique au XIXe siècle, en les mettant en relation avec la trame d'occupation de la montagne mise au jour par les fouilles archéologiques (Rendu et *al.*, 1995). Le croisement des différentes approches a révélé ensuite des ruptures qui semblaient tenir non seulement à des seuils quantitatifs (phases de croissance ou de déprise), mais aussi à des seuils qualitatifs, c'est-à-dire à des formes d'exploitation différentes entraînant des remodelages de l'organisation du territoire (Davasse et *al.*, 1997 [4] ; Galop, 1998 ; Rendu, 2003). Ces acquis ont constitué une avancée décisive, montrant la pleine historicité de ces territoires d'altitude et offrant la possibilité d'opérer un véritable renversement en matière de

²³ Il s'agit du projet « La forêt charbonnée. Histoire des forêts et impact de la métallurgie dans les Pyrénées ariégeoises au cours des deux derniers millénaires » (Métailié & Jalut, dir., 1991) qui a reçu en 1988 un financement du PIREN (programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement)-« Histoire de l'environnement » du CNRS. Il fait l'objet d'une présentation dans un ouvrage-bilan du PIREN paru en 1993 (Beck & Delors (dir.), 1993).

²⁴ Le programme d'écologie historique de la montagne d'Enveig (1992-1997) a été conduit par B. Davasse et D. Galop. Il a obtenu un financement du Ministère de la culture et de la communication (SRA Languedoc-Roussillon) dans le cadre d'une fouille programmée dirigée par C. Rendu. Le laboratoire support était le GDR ISARD 881 CNRS/Université de Toulouse-Le Mirail.

représentations sociales. Une nouvelle image de la montagne apparaissait : elle était plus mobile et moins naturelle que présupposée et les sociétés qui y habitaient apparaissaient plus innovantes en matière de gestion des ressources.

Un dernier projet de recherche dans cette période qui en est riche a été co-dirigé par M. Barrué-Pastor et J.-P. Métaillé. Il s'est intéressé à la vallée de Barèges (Pyrénées centrales), là où est né le discours pyrénéen sur la dégradation des montagnes. L'objectif était de mener une étude comparative des différentes perceptions sociales des risques « naturels » en montagne (ceux des forestiers, des paysans et des scientifiques) et de les mettre en relation avec une histoire des « paysages de la catastrophe » reconstituée grâce à l'utilisation des archives photographiques²⁵. Ce dernier programme a exploré donc un pas de temps court (de la fin du XIXe à la fin du XXe siècle), montrant la persistance du risque, — malgré la disparition des traces des événements passés englouties par les dynamiques d'enforestation—, sa prégnance dans la mémoire paysanne et son intégration notamment dans les modes d'implantation et de construction des granges-étables. Ce projet est le premier à traiter de l'histoire des représentations sociales et des discours qui les accompagnent. Il intègre une partie des recherches doctorales de S. Briffaud qui montrent l'émergence à la fin du XVIIIe siècle d'un discours accusateur envers la société montagnarde dont les pratiques désastreuses auraient entraîné un déboisement à l'origine d'une fréquence accrue des avalanches et autres coulées torrentielles (Briffaud, 1994).

Ainsi, dans cette deuxième phase, plus mature sur le plan conceptuel, la question de l'environnement est énoncée de manière explicite. Quant au paysage, il est surtout envisagé comme une entrée culturelle dans ce domaine de l'environnement. Il devient alors le lieu d'une recherche sur tout ce qui, dans les relations des sociétés à leur environnement, relève des discours et des représentations culturelles. Parallèlement à une modification de la façon de concevoir la dimension matérielle du paysage, monte en puissance la question de la représentation que l'on se fait de l'environnement et du rapport entre un observateur et une étendue perceptible. Donner de l'épaisseur historique à cette question a permis de mettre en évidence l'existence, à différents moments de l'histoire pyrénéenne, de représentations différenciées de l'environnement montagnard et de montrer, depuis le XVIIIe siècle, un lien étroit entre les savoirs issus de la recherche scientifique de l'époque et ces représentations (Briffaud,

²⁵ « La « vallée aux catastrophes ». Déterminants physiques et représentations sociales des risques naturels en vallée de Barèges (Canton de Luz, Hautes-Pyrénées) » (Barrué-Pastor & Métaillé (dir.), 1993) qui a reçu un financement du SRETIE (Ministère de l'environnement). Ce dernier projet fait suite à un autre projet « Le torrent et le fleuve. Risques, catastrophes et aménagements dans les Pyrénées et leur piémont (fin XVIIe-XXe siècle) » (Métaillé (dir.), 1991) financé par le PIREN (programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement)-« Histoire de l'environnement » du CNRS qui a permis d'élaborer une chronologie des catastrophes longue de plus trois siècles (XVIIIe-XXe siècle) sur les Pyrénées centrales et orientales, mettant en évidence une forte rythmicité des événements qui concentrent essentiellement sur deux périodes (fin du XVIIIe siècle et fin du XIXe siècle).

1994). Cette approche a, en particulier, critiqué la lecture qui était alors faite de sources textuelles trop souvent prises au pied de la lettre. Ainsi, a-t-il été possible de largement moduler le discours des forestiers de la fin du XIXe siècle sur les méfaits de l'exploitation agro-sylvo-pastorale traditionnelle, qui relayait l'image du paysage montagnard et du mythe pastoral construit par les pyrénéistes à la fin du XVIIIe siècle (Barrué-Pastor, Métaillé, 1993, Davasse 2000 [17]).

Deux colloques importants s'inscrivent dans cette période. Le premier a rassemblé à Antibes en 1996 une centaine d'archéologues, géographes, naturalistes autour du thème de « La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes ». Le second s'est tenu à Toulouse en 1997. Animé par G. Bertrand, il a constitué un bilan d'étape du programme PIREVS du CNRS autour de la problématique des « Temps de l'environnement ». Il a rassemblé plus de 450 chercheurs venus d'horizons divers : physiciens, biologistes, archéologues, géographes, économistes, ethnologues, etc. Tous les deux font l'objet d'ouvrages dans lesquels ont été réunis plus d'une centaine de communications (Burnouf et *al.*, 1997 ; Barrué-Pastor & Bertrand, 2000). Un rapide état des lieux rend compte d'une forte hétérogénéité des problématiques et des démarches employées. Difficile dans ce foisonnement de dégager des lignes de forces cohérentes. Ils permettent surtout de présenter les résultats obtenus dans les Pyrénées à la communauté scientifique dans le cadre d'articles de synthèse (Davasse et *al.*, 1997 [4] ; Bonhôte et *al.*, 2000 [5]).

3. Approfondissement et réorientation (2000-2015) : entre connaissance et action

Dans une troisième phase qui débute à la fin des années 1990, et qui court aujourd'hui encore, les recherches prennent deux directions différentes. On assiste à la fois à un approfondissement des investigations sur le passé des environnements et à un changement de direction de la flèche du temps qui s'oriente également vers le futur et la prospective. D'une part, une partie des recherches s'attache à prolonger les travaux conduits dans le domaine de l'analyse interdisciplinaire des structures matérielles des paysages en mobilisant des disciplines très spécialisées et en accumulant des données sur les évolutions environnementales en lien avec les pratiques sociales. D'autre part, sous l'impulsion notamment des acteurs en charge des politiques publiques (élus, forestiers, pastoralistes, gestionnaires d'aire protégée, etc.), une autre partie des recherches envisage les futurs possibles, sur la base d'une compréhension des processus passés et contemporains de production et de transformation des paysages.

Parmi les premières recherches évoquées, on trouve le Projet collectif de recherche « Paléoenvironnement et dynamiques de l'anthropisation de la Montagne Basque » coordonné par D. Galop. Ce projet a rassemblé pendant cinq

années une vingtaine de chercheurs²⁶. Il a donné lieu à de nouvelles approches paléo-écologiques particulièrement originales. À leur origine, on trouve des collaborations fructueuses entre les sciences de la nature et les sciences sociales, mobilisant des indicateurs peu ou pas utilisés jusque-là. A ce titre, deux orientations directement liées aux possibilités offertes par les carottages palynologiques ont été développées pour la première fois dans le cadre de ce programme. Il s'agit, d'une part, de l'utilisation de spores de champignons coprophiles permettant une reconstitution locale des pratiques pastorales (Cugny et *al.*, 2011) et, d'autre part, de la mesure des teneurs d'isotopes du plomb afin d'appréhender l'effectivité d'activités métallurgiques anciennes (Galop et *al.*, 2001 ; Monna et *al.*, 2004). En outre, des recherches ont été menées pour affiner les indicateurs polliniques en matière d'activités pastorales sur la base d'une étude des cortèges floristiques actuels (Mazier et *al.*, 2009). Ces orientations de recherches initiées dans le cadre du PVR se sont poursuivies et même renforcées dans des programmes ultérieurs. Ainsi, le rôle des incendies dans la construction des agrosystèmes montagnards a-t-il été établi sur la base d'une reconstitution de la fréquence des feux sur la très longue durée (-12000 ans) à partir des micro-charbons contenus dans les carottes palynologiques (Vannière et *al.*, 2001 ; Rius et *al.*, 2012)²⁷. Le programme sur la montagne basque a été l'occasion pour moi de combiner analyses anthracologiques de charbonnières, de cabanes pastorales et de sites archéologiques sur un même territoire. La haute montagne basque s'est avérée être un terrain idéal pour réaliser ce croisement (présence de nombreuses charbonnières, de vastes espaces pastoraux peuplés de structures variés et de d'abris sous roche ayant fait l'objet d'occupation à différents moments de la proto-histoire et de l'histoire). Cela a permis d'obtenir une vision *spatiale* de l'évolution de l'environnement à une échelle micro-régionale et de caractériser les pratiques associées se succédant ou se juxtaposant dans la durée (bois de feu, activité pastorale, métallurgie, etc.). L'enjeu était de fournir des informations se complémentaires à celles issues des avancées méthodologiques signalées plus haut qui fournissaient surtout des matériaux diachroniques.

Parmi les travaux dont l'objet est d'analyser l'action contemporaine menée dans le domaine de l'environnement, on trouve ceux conduits à partir de 2004 dans le massif de Gavarnie/Mont-Perdu, sur les lieux mêmes où une dizaine d'années auparavant avait été mené un projet de recherche sur les risques (voir *supra*), lieux qui n'ont pas cessé d'être un territoire d'investigation et de support à la

²⁶ Archéologues, écologues, historiens, géographes, paléo-environmentalistes, géochimistes rassemblés dans un Projet collectif de recherche (PCR) coordonné par D. Galop (CNRS) et financé par le Ministère de la culture (Service régional de l'archéologie d'Aquitaine) et le CNRS (1999-2003).

²⁷ Notamment dans le cadre du projet « Paysage et politique du paysage dans le massif transfrontalier de Gavarnie/Mont-Perdu » coordonné par S. Briffaud et B. Davasse (présenté ci-après) et dans le cadre du projet « ESPINTER (Espaces pyrénéens intermédiaires) » coordonné par D. Galop. Tous les deux ont été financés par le Ministère de la culture (Direction de l'architecture et du patrimoine) entre 2005 et 2009.

pédagogie²⁸. Ce travail appliquée à un territoire montagnard transfrontalier, inscrit depuis 1997 au Patrimoine mondial de l'Humanité au double titre de « paysage culturel » et de « paysage naturel » vise à explorer les relations effectives et potentielles que les politiques de protection/gestion/labellisation des paysages entretiennent avec la perspective de développement durable des territoires. La combinaison de ces deux démarches de recherche interdisciplinaire a un double objectif :

— (i) présenter une analyse et une évaluation des politiques —et notamment de celle du Patrimoine— dans leurs liens avec les dynamiques des environnements et des paysages, ainsi qu'une étude des représentations sociales dont ces derniers faisaient l'objet.

— (ii) dégager les enjeux et proposer un cadre problématique et des outils pour une politique paysagère axée sur la quête d'un développement durable des territoires concernés.

Il s'est agi de fait de mettre en perspective la politique du Patrimoine mondial, replacée à la fois dans le contexte des modalités contemporaines de l'action publique locale en matière de paysage, d'environnement et de développement et relativement à une durée pluriséculaire (XVIIIe-XXe siècle) de l'histoire des paysages et des politiques en ces différents domaines. Un des principaux acquis de ces travaux est d'ordre méthodologique. Ils montrent toute la pertinence de mobiliser, à côté des méthodes d'investigation classiques (relevés de terrain, recherches documentaire et archivistique, données paléo-écologie, etc.), celles de l'enquête sociale, permises ici par le pas de temps exploré.

Ainsi, des entretiens semi-directifs ont-ils été menés auprès de trois catégories de personnes : les acteurs à l'origine de l'inscription, les élus et décideurs locaux et les éleveurs. Au cours de ces entretiens ont été utilisés systématiquement des « supports de discussion » (cartes, dessins, photographies, etc.) afin de faciliter l'échange et d'aider le locuteur à se projeter dans l'environnement et les paysages. L'expérience s'étant avérée positive, elle sera largement reprise et améliorée par la suite (cf. *infra*). Il en est de même de l'effort systématique qui a été fait d'informer les acteurs et les populations concernées, à chaque étape de la recherche. Des réunions publiques ont permis de présenter l'état d'avancement de la réflexion et ont été l'occasion d'une discussion engagée. Cet effort systématique de communication et de traduction des résultats obtenus avait pour objectif de modifier et/ou de produire des représentations collectives basées sur une compréhension des processus naturels et sociaux dont le paysage est le reflet (Briffaud & Davasse (dir.), 2007).

²⁸ « Paysage et politique du paysage dans le massif transfrontalier de Gavarnie/Mont-Perdu. Analyse interdisciplinaire pour servir de fondement à la gestion durable d'un bien inscrit au patrimoine mondial » (Briffaud & Davasse (dir.), 2007). Le rapport final est en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00778302/>. À noter que l'équipe de recherche rassemblée pour ce projet est interdisciplinaire *et* interprofessionnelle. À côté des chercheurs relevant des disciplines académiques (géographie, histoire, paléo-écologie), on trouve des paysagistes et des architectes, professionnels de l'aménagement et du cadre de vie.

Les derniers projets de recherche à faire l'objet de cette introspection ont été menées dans le cadre de l'Observatoire Hommes-Milieux (OHM)-Pyrénées Haut-Vicdessos²⁹. Les OHM sont les derniers-nés des dispositifs destinés à l'étude des interactions « nature/société ». Mis en place à partir de 2007, ils sont destinés à favoriser la recherche interdisciplinaire dans le domaine de l'environnement. Ils prennent pour objet d'étude un territoire, plus ou moins étendu, organisé par un fait structurant majeur qu'un événement vient profondément bouleverser (Lagadeuc & Chernokian, 2009). Chacun d'eux se construit autour d'un terrain partagé, placé à la croisée des disciplines et des méthodes d'investigations. Une situation environnementale particulière caractérise chacun de ces terrains : un événement majeur qui transforme en profondeur le rapport nature/société s'y est produit. C'est cette transformation socio-environnementale qu'il s'agit d'étudier, c'est-à-dire de décrire, de mesurer et d'interpréter, en l'appréhendant dans ses relations à des mutations d'ordre écologique, socio-économique, culturelle, territoriale et paysagère. La vallée du haut Vicdessos situé dans les Pyrénées ariégeoises constitue un de ces territoires étudiés. C'est un territoire de montagne marqué par un fait structurant : le poids de l'industrie —métallurgie au fer de l'Antiquité au XIXe siècle, métallurgie de l'aluminium associé à l'hydroélectricité pendant le XXe siècle. En 2003, il est marqué un événement : une fermeture précipitée de la dernière usine électro-métallurgique en 2003 (événement).

Organisés en réseau (ROHM), et reconnus en 2012 comme LABEX sous l'acronyme DRIIHM (Dispositif de recherche interdisciplinaire pour les interactions hommes-milieus), les OHM peuvent être considérés, au même titre que les Zones Ateliers (ZA), comme des héritiers des programmes interdisciplinaires du CNRS. La volonté est de s'intéresser à des environnements fortement anthropisés et à des dynamiques récentes, permettant de mobiliser fortement les sciences humaines et sociales aux côtés des sciences physiques et de la vie (Chenorkian 2012). En pratique, il reste difficile de mettre en œuvre une interdisciplinarité « forte » (au sens où elle concerne des disciplines relevant des sciences biophysiques *et* des sciences sociales). Le fait qu'il ait été mis en place un appel à propositions annuel et que les projets retenus ne soient financés que pour une année rend difficile la continuité de la recherche et les échanges entre les différents projets.

Or, construire un dispositif interdisciplinaire est un travail de longue haleine (Barrué-Pastor, 1992). En outre, la courte durée de la recherche favorise les sciences naturelles qui rassemblent des données bien plus rapidement que les sciences sociales. Ce décalage pose de sérieux problèmes car il rend difficile le dialogue entre les différents projets. Ce même si un lieu commun d'information

²⁹ Créé en 2009, l'OHM-Pyrénées/Haut-Vicdessos est dirigé par D. Galop du laboratoire GEODE (Géographie de l'environnement)-UMR 5602 CNRS/Université de Toulouse-Le Mirail et financé par l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) du CNRS (<http://w3.ohmpyr.univ-tlse2.fr/>). Dans ce cadre, j'ai coordonné à partir de 2010 un projet de recherche intitulé « Paysages, changements environnementaux et politiques territoriales dans le Vicdessos. Observations, histoire et évaluations » qui a été renouvelé chaque année jusqu'en 2013 (Davasse et al., 2012 [12]).

réciroque et d'échange est prévu sous forme d'une base de données. Il est à noter que ce type de plateforme favorise les données quantitatives bien plus faciles à archiver que les données qualitatives. Des projets portant sur des thématiques similaires ne sont pas suffisamment incités à mettre en place des articulations réciroques. Ces inconvénients n'empêchent pas que les OHM constituent des outils intéressants qui ont montré leur capacité à assurer cohérence et souplesse aux recherches et qu'il s'agira à l'avenir d'améliorer.

* *
*

Au final, l'ensemble de ces travaux a mis en évidence le fait que les environnements et les paysages ont tous été, à un moment ou à un autre, exploités et transformés par les sociétés agro-sylvo-pastorales, y compris les forêts les plus reculées et les plus hautes estives. Plus encore, ils montrent la forte variabilité des évolutions environnementales, où alternent phases d'emprise et de déprise, périodes de déséquilibres et d'ajustements marquant la complexité des relations des sociétés à leur environnement ainsi que la capacité d'adaptation des sociétés à travers des moments de crise et de recomposition (Galop 1998, Davasse 2000 [17]).

II. Les enseignements du cas pyrénéen pour un positionnement scientifique entre environnement et paysage

À partir de cette (re)lecture des travaux menés dans les Pyrénées, il est possible de dégager les éléments principaux d'une position de recherche entre environnement et paysage que je souhaiterais développer ici. À cet égard la question des relations entre environnement et paysage revêt une importance toute particulière dans la mesure où elle permet de distribuer un ensemble de démarches à partir de principes théoriques communs. Au terme de cet examen essentiel, quoique très partiel, de l'apport des travaux du pôle pyrénéen à l'histoire de l'environnement, il est possible de tirer quelques enseignements. Ils permettent de proposer une ré-articulation des savoirs et des savoir-faire en interdisciplinarité et un nouveau découpages du temps et de l'espace. Cette clarification permet de relever un des principaux défis lancés à la recherche qui est de mener de front, d'une part, une réflexion théorique sur la définition des objets à étudier et, d'autre part, une expérimentation sur la mise en place de dispositifs méthodologique et techniques pertinents pour traiter des questions posées. Dans ce contexte, le paysage peut s'avérer un moyen irremplaçable de « lire » un environnement historicisé et de réduire l'écart qui sépare savoirs scientifiques et savoirs en action (Davasse et al., 2011 [10]).

1. De la recherche interdisciplinaire à l'ouverture de la recherche sur la société

Dans les recherches menées dans le domaine de l'environnement, l'interdisciplinarité est assez rapidement apparue comme un prérequis incontournable. De fait, depuis les années 1970, il n'est plus concevable de conduire des travaux s'attaquant à l'objet environnement sans décroiser les disciplines et impliquer différents spécialistes. Les expériences ont donc été nombreuses et cette façon de mener la recherche semble aujourd'hui parfaitement intégrée à la pratique scientifique. Pourtant, le constat fait au début des années 1990 est très mitigé (Jollivet, Mathieu, (dir.) 1992). Dans certains projets, l'interdisciplinarité a même parfois pu être considérée comme une fin en soi. De nombreux chercheurs se sont ainsi lancés dans des projets interdisciplinaires en considérant la construction d'un langage partagé et l'élaboration de concepts et de méthodes en commun comme des préalables indispensables au démarrage de la recherche proprement dite (par ex. Cohen, 2003). Or, il s'avère que cette élaboration prend beaucoup de temps et qu'elle relève plus du résultat de la recherche que d'un préalable (Vinck, 2003). D'autres collectifs de chercheurs se sont au contraire attachés à préserver leur différence et à les confronter pour parvenir au but qu'ils s'étaient octroyé. Aujourd'hui, l'interdisciplinarité est toujours de mise, mais elle s'est largement recomposée et les formes qu'elle prend ont éclaté. Il s'est agi de « discipliner la proximité interdisciplinaire » (Bertrand, 2005).

Ainsi, les recherches interdisciplinaires ont-elles provoqué paradoxalement un repli des disciplines sur elles-mêmes (Kalaora 2008). En ce domaine, comme dans bien d'autres, on se trouve en présence d'un balancement cyclique, entre « la constatation toujours renouvelée d'une fragmentation des disciplines et l'ambition constante de leur réunification » (Lepetit, 1990). C'est en souhaitant échapper à ce balancement que l'on peut se faire le chantre d'une pratique restreinte de l'interdisciplinarité, affirmant qu'il n'y a pas d'interdisciplinarité sans un maintien des identités disciplinaires. Pour B. Lepetit, seule cette forme d'interdisciplinarité est susceptible d'établir les conditions pour produire un savoir neuf, c'est-à-dire pour ajouter « de l'intelligibilité au réel en échappant au poids des traditions accumulées et en oubliant l'évidence des catégories reçues et des méthodes apprises » (Lepetit, 1990). On est aujourd'hui presque toujours en présence d'une interdisciplinarité à périmètre variable. C'est ce que montrent les quelques bilans qui existent sur les différentes expériences passées (par ex. Galochet et *al.* (dir.), 2008). Dans les Pyrénées comme ailleurs un état des lieux complet reste à faire. Je distinguerais en l'état actuel de la réflexion quatre formes différentes d'interdisciplinarité.

Il y a tout d'abord le cas de figure d'un chercheur qui maîtrise les méthodes et les savoirs d'autres domaines disciplinaires que le sien. Cette *interdisciplinarité personnelle* permet de saisir toute la complexité des objets étudiés qui peuvent être regardés *en même temps* selon différents points de vue. Ainsi, peut-on trouver

dans les sources archivistiques des renseignements sur la composition spécifique des peuplements qui, associés à des connaissances précises sur l'aptitude écologique de ces espèces ou sur les modalités de leur concurrence interspécifique, permet de cartographier les espaces forestiers successifs, d'en mesurer la mobilité et de saisir les processus biophysiques et sociaux entremêlés qui en sont le moteur (Davasse, 2000 [17]). Une relecture de ces sources s'impose donc pour le biogéographe, même si elles ont déjà été traitées par l'historien. Celui-là va y être attentif aux informations écologiques qu'elles contiennent. C'est à partir de moment-là que l'on peut parler d'étude *écohistorique*³⁰. Il en va de même des marqueurs paléo-écologiques que sont les charbons de bois et les pollens fossiles traditionnellement utilisés dans une perspective naturaliste. Ils peuvent devenir pour l'écohistorien formé aux méthodes de traitement de ces marqueurs le moyen d'appréhender les formes et les rythmes de dynamiques végétales en relation avec l'exploitation agro-sylvo-pastorale et proto-industrielle des ressources (Davasse & Galop, 1994) Au-delà, cette interdisciplinarité personnelle facilite le retour à une interdisciplinarité collective qui n'est alors plus une simple juxtaposition de méthodes et de résultats, puisque les différentes informations obtenues peuvent venir se caler sur une grille de lecture commune. Le programme mené en Cerdagne est exemplaire de ce point de vue-là, les trois principaux chercheurs étant à même de mobiliser les concepts et les méthodes de différentes disciplines — géographie, histoire et paléo-écologie d'une part ; histoire, archéologie et ethnologie de l'autre (Davasse et al., 1997 [4] ; Galop 1998 ; Rendu, 2003).

Une deuxième forme d'interdisciplinarité concerne des chercheurs œuvrant dans le champ des sciences sociales (histoire culturelle, géographie, ethnologie, archéologie...) et/ou appartenant aux différents courants de la géographie (géographie de l'environnement, géographie sociale). Ils dépassent alors l'ancienne rupture entre géographie physique et géographie humaine. La plupart des géographes sont plutôt méfiants lorsqu'ils abordent les questions d'environnement. Le rapprochement de la géographie et de l'environnement a pu être considéré comme un retour à une géographie traditionnelle s'intéressant aux seules relations entre l'homme et le milieu. Il s'est heurté longtemps à la coupure existante entre géographie physique et géographie humaine. Or, aujourd'hui, on voit des chercheurs se revendiquant d'une géographie de l'environnement en se situant à l'interface entre sciences de la nature et sciences sociales (Arnould & Simon, 2007) ou dans une perspective politique (Chartier & Rodary, 2007). Là aussi, la construction de l'interdisciplinarité passe par l'échange de méthodes. L'enquête sociale notamment est un de ces outils qui se sont aujourd'hui généralisés dans le domaine des recherches sur l'environnement sous l'influence des pratiques interdisciplinaires en sciences sociales. En géographie, les enquêtes

³⁰ Il s'agit là d'une préoccupation qui arrive assez tardivement dans l'historiographie française. C. Fruhauf, suivant la voie tracée par G. Bertrand (1975) en est un des précurseurs pour ce qui de l'analyse écohistorique des forêts, réalisant sur les premières cartes historiques de composition des peuplements (Fruhauf, 1980). Auparavant, l'histoire forestière n'était abordée que sous un angle juridico-économique (Devèze, 1961 ; 1965).

visant à recueillir des représentations et à comprendre les pratiques ne commencent à se diffuser qu'au cours des années 1980, dans le contexte de l'essor d'une géographie des « espaces vécus » (Frémont, 1976), puis d'une géographie sociale (Di Méo, 1988). Il faut attendre la fin des années 1990 pour que les enquêtes sociales se déploient en géographie de l'environnement en relation avec la montée en puissance des analyses socio-culturelles (Goeldner-Gianella & Humain-Lamoure, 2010). Les recherches menées dans les Pyrénées ont là encore été parmi les premières (Barrué-Pastor & Barrué, 1998 ; Briffaud & Davasse (dir.), 2005).

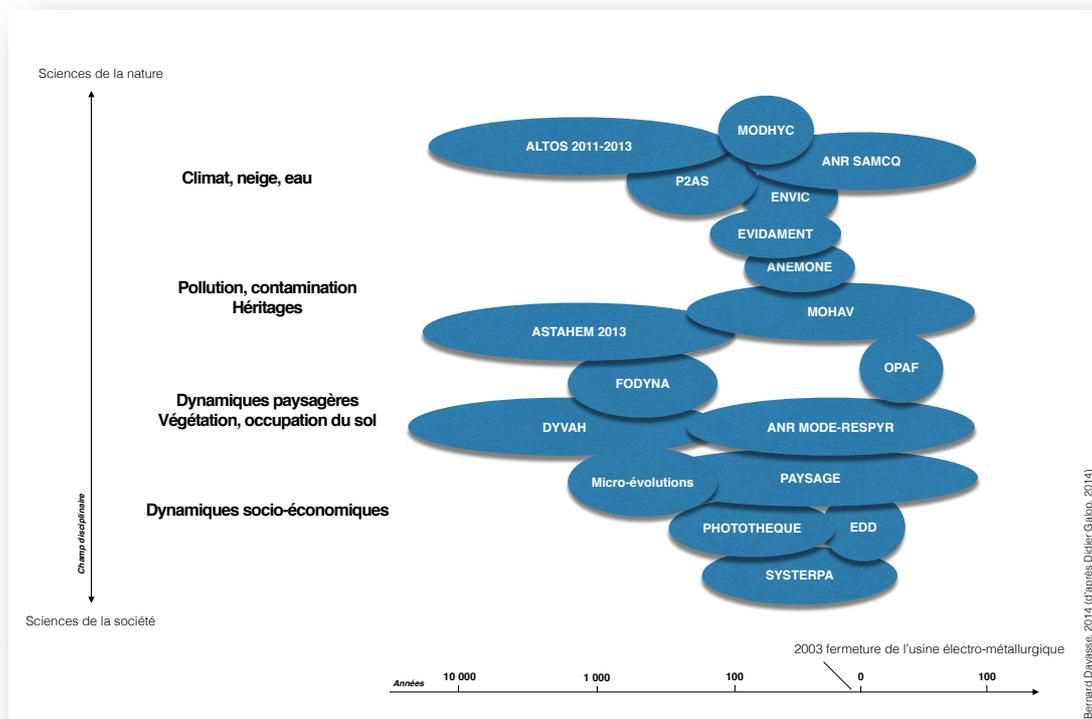


Fig. n°4 — La structuration scientifique de l'OHM Pyrénées Haut-Vicdessos pour l'année 2013 (d'après D. Galop, 2014)

Un OHM est un dispositif d'observation portant sur un territoire marqué par un événement récent susceptible de modifier de façon radicale un complexe socio-écologique local fortement caractérisé (Chenorkian, 2012). Dans le cas du Vicdessos, l'événement fondateur est la fermeture précipitée d'une usine électro-métallurgique après presque un siècle de production d'aluminium (www.ohmpyr.univ-tlse2.fr). Si les différents projets de recherche menés en 2013 s'intéressent aux évolutions passées, présentes et à venir, ils renvoient à une juxta-disciplinarité plutôt qu'à une réelle interdisciplinarité. La répartition des recherches relevant d'un champ scientifique se fait en effet, peut ou prou, par rapport à de grandes thématiques individualisées dans l'APR annuel.

Une troisième forme d'interdisciplinarité relève de pratiques de recherches rassemblant des chercheurs des sciences sociales et des sciences de la nature. C'est cette forme qui semble la plus difficile à mettre en œuvre. Il n'est pas rare que des programmes engagés sur des bases ambitieuses finissent par se cantonner à une simple juxtaposition disciplinaire. De nombreux facteurs conditionnent le succès d'une telle entreprise interdisciplinaire. L'un des plus importants semble être l'individualisation, dès la conception du programme de recherche, d'un objet commun, observable, afin de disposer dès le départ d'un référentiel partagé (Godard, dans Jollivet, 1992, p. 453). C'est sur cette base-là qu'ont été lancés en 2009 les Observatoires Hommes-Milieux (OHM). Dans ces dispositifs, chaque collectif disciplinaire est, dans un premier temps, invité à étudier selon son propre angle de vue un territoire relativement bien circonscrit marqué par un « événement fondateur » (Lagadeuc & Chénorkian, 2009). Il est prévu, dans un second temps, d'archiver les données disciplinaires ainsi obtenues et de les mettre à la disposition de tous. Reste à régler la question, fondamentale, du croisement et de l'intégration de ces données. Il est prévu que cela se fasse dans le cadre de SIG, seul dispositif qui est proposé pour organiser l'interopérabilité de données très disparates (Chénorkian 2014). Le risque est grand de privilégier la dimension spatiale au détriment de l'information temporelle et le quantitatif sur le qualitatif. On se trouve là dans une situation où l'interdisciplinarité souhaitée peut être déséquilibrée du fait que ce dispositif de recueil de données est plus adapté aux chercheurs mettant en œuvre des méthodes fondées sur une instrumentalisation sophistiquée et permettant d'obtenir des données quantitatives. Ces chercheurs sont plus nombreux dans les sciences de la nature que dans les sciences de la société. Cette tendance forte de vouloir mesurer et quantifier à tout prix a déjà été dénoncée il y a plus de vingt ans (Jollivet (dir.), 1992).

La dernière forme d'interdisciplinarité s'organise depuis peu pour « faire entrer les sciences en démocratie » (Latour, 1999). Elle s'inscrit dans le contexte de la mise en place de nouveaux rapports entre les sciences et la société et du renouvellement des pratiques interdisciplinaires lorsqu'elles doivent répondre à des préoccupations directement liées à l'action. Dès lors, l'interdisciplinarité ne se justifie plus seulement par rapport au principe de complexité, mais doit aussi prendre en compte la notion d'incertitude à laquelle sont confrontés les scientifiques en situation d'expertise ou de controverses et les acteurs au moment de prendre leurs décisions (Billaud, 2003). Il s'agit notamment de modifier le rapport entre le chercheur et l'acteur. Ce dernier n'est plus alors considéré comme un simple détenteur d'information, mais bien comme un détenteur de savoirs et de savoir-faire. Cette reconnaissance implique de transformer l'acteur d'objet d'étude en partenaire (Barrué-Pastor, Barrué (dir.), 1991, p. 30). On peut parler alors d'*interprofessionnalité*. En se préoccupant de l'action, il devient nécessaire de coordonner différentes pratiques professionnelles, dont celles des scientifiques. Certains auteurs parlent également de recherche en partenariat, recherche dans laquelle les savoirs circulent entre les différentes sphères, notamment entre celles des praticiens et des chercheurs (Soulard et al., 2007). Ce type de recherche impliquant chercheurs, professionnels et acteurs locaux n'est pas nouveau dans les

Pyrénées (cf. Barrué-Pastor, Barrué, 1993). Il est cependant de plus en plus pratiqué ces dernières années. Il mobilise tout un ensemble de connaissances et de démarches, précédemment acquises ou en cours d'acquisition, et les met en œuvre à l'échelle locale en vue de générer une co-production de savoirs et de savoir-faire (Briffaud & Davasse (dir.), 2007 ; Carré, Davasse & Métailié, 2011 ; Davasse et *al.*, 2012 [12]).

Les chercheurs sont confrontés aujourd'hui à un paradoxe : alors que l'interdisciplinarité est de plus en plus considérée comme un préalable dans les appels à proposition de recherche, le chercheur est soumis à une évaluation standardisée dont les critères reposent sur l'académisme disciplinaire. On assiste à un compartimentage des thèmes traités, en particulier entre sciences de la société et sciences de la nature. Cet état de fait m'amène à poser de façon différente la question de l'interdisciplinarité et à l'envisager comme une posture scientifique et non pas uniquement comme un moyen d'accumuler des connaissances ou de répondre à un problème. C'est aussi dire qu'elle peut ne constituer qu'un temps dans le parcours d'un chercheur ou, alors, prendre différentes formes au fil de ce parcours. En outre, la mise en œuvre d'actions dans un contexte complexe et empreint d'incertitude nécessite de mettre en œuvre des approches intégrées liant recherche scientifique interdisciplinaire et processus de prise de décision. L'articulation entre les disciplines et entre la recherche et la société peut être facilitée par des objets intermédiaires (Vinck, 2003). Corollaire de cet éclatement des pratiques de recherche interdisciplinaire, on note un éclatement de l'objet de recherche (de l'objet environnement à des objets relevant de l'environnement). De fait, dans le champ de l'environnement, en même temps que l'on a changé de régime d'interdisciplinarité, on a aussi changé aussi de régime conceptuel, passant d'une approche systémique qui se veut holistique à une approche plus pragmatique s'intéressant au processus (Larrère, 1991).

2. La prise en compte du temps

Les principes fondateurs des programmes interdisciplinaires n'ont jamais été réellement stabilisés. Ils relèvent en effet d'une construction toujours en cours, sur la base d'une réflexion constante sur les méthodes mises en œuvre et au prix d'un ajustement permanent aux problématiques d'une recherche qui a évolué à partir des résultats obtenus et en fonction des contextes écologiques et sociaux auxquels elle était confrontée. La démarche des historiens de l'environnement travaillant sur les Pyrénées s'est ainsi profondément renouvelée depuis les années 1990, même si elle repose sur quelques principes simples. Ces principes ont déjà été formulés à plusieurs reprises (Galop, 1998 ; Bonhôte et *al.*, 2000 [5] ; Davasse, 2000 [17] ; Davasse et *al.*, 2011 [10]). J'en rappellerai ici les principaux, en précisant en quoi ils permettent des renouvellements successifs et comment ils génèrent des possibilités de redéploiements futurs

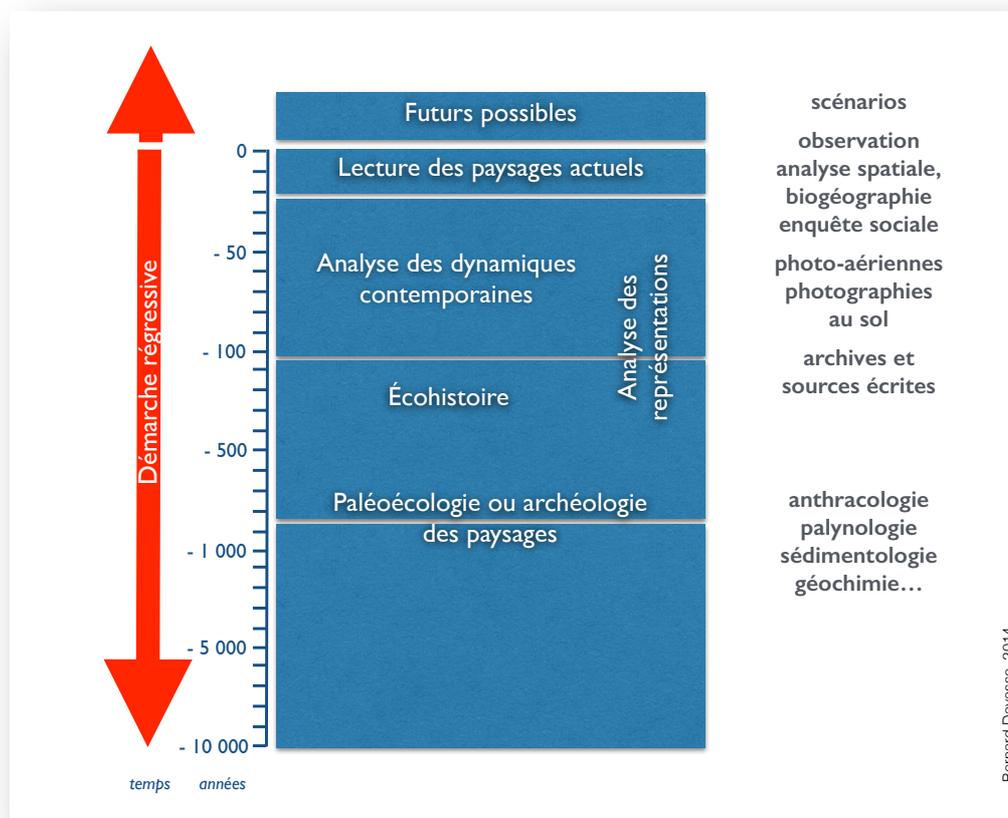


Fig. n°5 — Une démarche interdisciplinaire articulant différentes méthodes d’investigation : à chacune d’entre elles correspondent un ou plusieurs pas de temps privilégiés.

Ces recherches, de façon classique maintenant, s’inscrivent dans la longue durée (séculaire et millénaire) des rapports sociétés/environnements en interrogent plus particulièrement les interactions entre les processus naturels et les pratiques sociales. Elles se sont structurées en croisant, selon plusieurs échelles temporelles, des méthodes et des sources relevant du paléoenvironnement (anthracologie, palynologie), de l’histoire (archives, iconographie), de l’archéologie et de la géographie (relevés de terrain, analyse spatiale). Ainsi, la recherche se construit-elle autour de différents marqueurs ou *indicateurs*, qu’il s’agisse d’analyser les pratiques et les modes de gestion historiques (grâce aux fouilles archéologiques ou aux sources archivistiques) ou plus anciens (charbons fossiles, pollens, éléments chimiques), des représentations paysagères (par l’enquête sociales et l’analyse des conflits d’usage) ou des modes de gestion contemporains (par le suivi des performances des troupeaux et par l’évolution végétale des milieux). Trois temporalités ont été explorées, selon une démarche à la fois régressive et diachronique : régressive parce que l’environnement actuel sert ensuite de

réfèrent³¹, diachronique lorsque sont utilisées les datations au C14 pour caler dans le temps les indicateurs paléo-environnementaux.

Échelle temporelle 1 — Elle s'inscrit dans la longue durée des interactions entre les processus biophysiques et les activités humaines, depuis le néolithique, c'est-à-dire dans les Pyrénées à partir du IV^e millénaire avant JC, jusqu'à l'actuel. Les grandes étapes de la construction des paysages sont essentiellement saisies à partir d'approches qui relèvent du paléo-environnement et de l'archéologie. L'accent est mis sur les transformations environnementales, induites par l'évolution ou par des changements dans les pratiques agro-pastorales ou par des évolutions techniques métallurgiques. À cette échelle, on observe une rythmicité des impacts des sociétés sur les environnements successifs. On peut, dans la plupart des cas, corrélérer ces impacts avec une pression anthropique plus ou moins intense ou traduisant des pratiques singulières mises en œuvre par les sociétés qui se succèdent. Il est important à cette échelle de faire la part des processus qui relèvent de fluctuations climatiques et de processus sous contrôle anthropique.

Échelle temporelle 2 — Il s'agit là de l'échelle historique, du Moyen âge (voire de la période antique) à nos jours, à partir du moment où les sources archivistiques deviennent suffisamment abondantes et interprétables en matière d'environnement et de gestion sociale des ressources (Davasse, 2006 [7]). J'ai pu constater une diversification des pratiques et une gestion des ressources de plus en plus prégnante. Ainsi, les recherches remettent en cause l'idée que les sociétés montagnardes auraient, sous l'ancien régime, exploité leurs ressources de manière anarchique sans se préoccuper de l'avenir. Sur la base d'un discours technocratique à l'œuvre tout au long du XIX^e siècle, les sociétés paysannes ont longtemps été comme simples prédatrices alors qu'en fait elles géraient de manière fine leurs ressources en bois ou en herbe. L'administration des Eaux et Forêts a mis en œuvre, tout au long du XIX^e siècle, une politique interventionniste, appuyée sur tout un arsenal législatif (code forestier de 1827, loi sur le reboisement des montagnes de 1860, loi sur la restauration des terrains en montagnes de 1882, etc.). Ces lois légitimaient, à travers la question du reboisement des montagnes, l'intervention du pouvoir étatique central. Elles relevaient déjà d'une politique centralisée d'aménagement du territoire.

Échelle temporelle 3 — Elle s'intéresse aux dynamiques contemporaines (XX-XXI^e siècle). On observe un basculement majeur sous l'effet d'un exode rural et d'une crise agraire et sociale de grande ampleur. En moins d'un siècle, un modèle

³¹ La méthode régressive consiste à reconstituer des évolutions historiques en les étudiant à rebours du sens chronologique, c'est-à-dire en partant d'une étude du plus récent et du mieux connu pour éclairer les périodes les plus anciennes et les moins documentées (Bloch, 1931 ; Abbé, 2005). Sur la base d'une lecture des espaces forestiers actuels, on remonte ainsi aux espaces forestiers de l'époque moderne par l'intermédiaire des procès-verbaux de visite des forestiers royaux et de l'État (Davasse, 2000 [17]). La méthode demande de disposer d'un certain nombre d'étapes intermédiaires. Elle nécessite également une solide connaissance de la démarche historique mettant en œuvre une approche critique des sources utilisables.

agro-sylvo-pastoral d'exploitation intensive de la montagne bascule en un modèle herbagé spécialisé, qui se caractérise par une forte expansion des espaces forestiers. La montagne est également marquée par l'essor du tourisme thermal et d'excursion. Des paysages nouveaux sont créés, d'autres évoluent ou sont oubliés : ceux des stations thermales, des curiosités (grotte, chaos, site pastoral...), des refuges de haute montagne, des stations de sport d'hiver. Il en va de même de l'exploitation hydroélectrique qui est à l'origine de nouveaux paysages autour des lacs-barrages et dont les aménagements routiers pour construire centrales, conduites forcées ou d'amenée d'eau participent à la « mise en tourisme » des hautes vallées (Briffaud & Davasse, 2013 [15]). Sur le plan des dynamiques végétales, la période actuelle connaît des transformations « discrètes », mais patentes dans les terroirs et les estives encore exploités (Métailié, dans Briffaud & Davasse, 2007 ; Carré, 2010 ; Henry, 2012). Elles sont sans doute le signe de prochaines ruptures en matière d'évolution des environnements sans que l'on puisse encore démêler ce qui revient au recentrage des pratiques ou ce qui revient au réchauffement climatique.

Sur la base des connaissances acquises sur le passé des environnements, les recherches que nous avons mené dans les Pyrénées ont permis de mener une réflexion sur la possibilité de mettre au service de l'action politique une histoire des paysages, située à l'interface entre sciences naturelles et sciences sociales, associée à une l'histoire et une sociologie des représentations sociales. Cette recherche a montré que les territoires étudiés se situaient aujourd'hui à un moment-charnière de leur histoire, tant du point de vue des évolutions paysagères que des politiques du patrimoine et du territoire ou des regards portés sur les paysages et des pratiques touristiques associées. Elle permet, ensuite, de dire que protéger un tel patrimoine, c'est avoir à le gérer, c'est-à-dire s'efforcer de penser, ensemble et dans la durée, les réalités écologiques, sociales et culturelles dont tout paysage reflète l'imbrication. L'enjeu qui découle de cette *inversion* du temps méthodologique est de mettre au service de l'action politique une connaissance des paysages fondée sur l'analyse interdisciplinaire de leurs dynamiques, et plus particulièrement, de valoriser les connaissances que l'histoire de l'environnement sont susceptibles d'apporter à l'action territoriale.

3. Une dimensions spatiale à ne pas négliger : « les décalages sont créateurs »³²

En insistant sur la dimension temporelle des phénomènes, les recherches pyrénéennes ont mis en évidence une rythmicité des impacts sur l'environnement et des phases d'emprise et de déprise que l'on peut corrélér, tout au moins au cours des périodes protohistoriques, avec celles de la pression humaine (Bonhôte et *al.*, 2000 ; Galop et *al.*, 2002). Au cours du dernier millénaire, on assiste par

³² Lepetit, 1990

contre à une complexification et à une diversification des processus en présence. Des asynchronismes apparaissent alors entre pression anthropique et impact environnemental : ils renvoient à une diversification des pratiques sociales. Un changement d'échelle s'impose. Au-delà d'une approche globale, une démarche localisée montre en effet une forte variabilité des situations et des dynamiques dans l'espace. Les modifications et les transformations de l'environnement ne peuvent plus dès lors être interprétées en tant que relation de causalité directe avec la pression anthropique. Le poids des choix économiques et sociaux propres à chaque contexte devient prépondérant. Cette variété est liée à la genèse et à l'affirmation de formes nouvelles de gestion de l'environnement : intensification, spécialisation des espaces, rigidification des territoires.

Dans de trop nombreuses recherches interdisciplinaire en histoire de l'environnement, « la spatialisation des processus est encore en retrait », alors que les approches chronologiques sont d'une précision croissante (Bravard, dans Bravard & Magny (ed.) 2002, p. 305). Ainsi, dans plusieurs recherches interdisciplinaires menées dans les Pyrénées, la mesure s'organise-t-elle autour de la carotte de tourbe ou de sédiment lacustre. Au fil de l'avancée des recherches y sont récoltés un nombre toujours plus grand d'indicateurs sont récoltés. Ils fournissent des informations sur les incendies (Vannière et al., 2001 ; Galop et al., 2002 ; Rius et al., 2009), sur les activités pastorales (Cugny et al., 2010 ; Galop et al., 2012) ou sur les pollutions atmosphériques liées aux exploitations minières et métallurgiques (Galop et al., 2002). La carotte devient ainsi un référentiel, sorte de condensé des environnements anciens, autour duquel s'organise une interprétation à la fois diachronique et dynamique des résultats. Sur cette base, on va essayer de corrélérer des informations sur la très longue durée.

Par exemple, une augmentation de la fréquence des micro-charbons issus d'incendies va être mis en relation avec une variation synchrone des taux polliniques des espèces indicatrices de pastoralisme : une baisse de ces taux et l'incendie est considéré comme d'origine naturelle ; une hausse au contraire est celui-ci est interprétée comme étant d'origine anthropique. La représentativité dans l'espace des données récoltées n'a cependant pas été étudiée ou, tout au moins, passe au second plan. C'est la dimension temporelle qui est ici privilégiée au détriment de la dimension spatiale des phénomènes. Pourtant lorsqu'on croise des résultats obtenus par différentes disciplines, il arrive que les résultats se confortent, confirmant ainsi les tendances saisies par l'une ou l'autre des approches. Lorsqu'ils montrent des divergences, voire des contradictions, le recours à une analyse plus fine qui relativise dans l'espace le poids des apports disciplinaires s'avère nécessaire. Il est important en particulier de prendre en compte les macro-restes, qui apportent des informations plus localisées, et de croiser les données paléo-écologiques avec celles provenant des sites archéologiques ou des sources archivistiques (Davasse et al., 1997 [4] ; Rendu et al., 1999 ; Rendu, 2003), tout en ne les considérant pas comme équivalentes (Bourfouka & Krautberger, 2012). Affiner l'analyse conduit à rechercher les *décalages*, permettant de moduler localement une dynamique générale. C'est

ce qu'exprime B. Lepetit (1990) en tant d'historien s'intéressant aux phénomènes sociaux et économiques :

« [il faut porter] plus d'attention aux processus du changement. Ceux-ci supposent que les temporalités humaines sont multiples, que la coïncidence chronologique ne suffit pas à établir la contemporanéité vraie, que les décalages sont créateurs : décalage entre les dimensions économique, sociale et culturelle ; décalage entre les phénomènes objectifs et les représentations que toute activité humaine contient ; décalage entre les structures formelles d'une société et son fonctionnement réel »

L'objectif est donc de spatialiser la durée en mettant en évidence les phénomènes spatiaux successifs et les logiques sociales et biophysiques associées. L'espace et le territoire deviennent un point focal où peuvent s'intégrer des phénomènes étudiés par des disciplines différentes. Il est alors possible de s'interroger sur l'articulation des moyens d'investigation et sur la pertinence des informations obtenues. Quel espace et quelle durée représente chacun des « échantillons », qu'il soit biogéographique, iconographique, historique, archéologique ou paléobotanique ? Comment les confronter ? L'emboîtement des échelles (du micro-local au régional, et vice-versa) permet d'apporter à chacun des niveaux scalaires les principaux éléments qui expliquent les processus : ces unités spatiales sont à définition mixte, à la fois sociale et naturelle.

Ainsi, en montagne, l'unité valléenne a-t-elle été une échelle privilégiée dans plusieurs programmes de recherche (Métailié & Jalut, 1991 ; Bonhôte et *al.*, 2000 ; Briffaud & Davasse, 2007). Il s'agit d'une unité à définition mixte (à la fois sociale et naturelle) : elle présente une réalité physique ou biogéographique (gradient altitudinal, opposition ombrée/soulane), mais il s'agit surtout du territoire historique d'une communauté paysanne, consulat ou seigneurie de l'ancien régime, dont la plus grande partie est gérée de manière collective (cf. encadré 1). À cette échelle valléenne, on peut assister au cours des périodes médiévale et moderne à des processus apparemment contradictoires : par exemple, une stabilité, voire une extension, de l'espace forestier alors que les activités pastorales sont en plein développement ou, au contraire, une diminution drastique de l'espace forestier alors que les prélèvements de la métallurgie au bois deviennent insignifiants. Ces processus doivent être interprétés comme le résultat d'une modification des pratiques sociales (mise en défens des boisements, fixation des parcours pastoraux, etc.), voire d'une reconversion du système socio-économique tout entier (spécialisation de l'espace forestier). Ils renvoient aux changements qui ont affecté les structures sociales et politiques. De fait, il semble que ce soit à un mouvement de ce type que l'on assiste dans les Pyrénées de l'est entre la fin du moyen âge et la période moderne.

Encadré n°1

Des unités spatiales mixtes

(extrait de Briffaud & Davasse (dir.), 2007)

La recherche, appliquée au site Gavarnie/Mont-Perdu, territoire montagnard transfrontalier, inscrit depuis décembre 1997 au Patrimoine mondial de l'humanité au double titre de « paysages culturels » et de « paysages naturels », visait à explorer les relations effectives et potentielles que les politiques de protection/gestion/labellisation des paysages entretiennent avec la perspective du développement durable des territoires. Ce travail associe l'analyse, dans la durée, des politiques elles-mêmes à celle des paysages concernés. Cette analyse a été menée à trois échelles spatiales :

Échelle spatiale 1. Les hautes vallées du Gave de Pau et des Rios Ara et Cinca. À ce niveau scalaire, le territoire exploré déborde largement le périmètre du site inscrit au patrimoine de l'humanité, afin de prendre en compte l'ensemble des phénomènes naturels et sociaux qui sont susceptibles d'en expliquer les configurations spatiales et les processus temporels. C'est la dimension *comparative* entre le versant septentrional français et le versant méridional aragonais qui a été ici privilégiée.

Échelle spatiale 2. La « vallée de Barèges ». Elle recouvre une réalité physique ou biogéographique (gradient altitudinal, opposition ombrée/soulane) et, surtout, une signification socio-économique. Il s'agit en effet du territoire historique d'une communauté paysanne dont la plus grande partie était gérée de manière collective. Sous l'Ancien régime, cette communauté paysanne était autonome. Après la Révolution, son territoire a été démembré en plusieurs communes, mais l'indivision des droits d'usage s'est maintenue dans le cadre d'une commission syndicale. C'est dans ce cadre que, depuis au moins la fin du Moyen Age, entre en jeu la complémentarité des "sources" offertes par le milieu montagnard, lesquelles sont transformées en ressources par les systèmes socio-économiques successifs.

Échelle spatiale 3. À l'échelle du versant règnent les phénomènes d'étagement et de saisonnalité. Il s'agit à la fois d'une unité d'exploitation et d'une unité naturelle. Sa structure et son fonctionnement sont déterminés par les pratiques sociales successives (par exemple par le type et la fréquence des diverses modalités de l'action des sociétés : activités agricoles, pastorales, sylvicoles ou plus récemment industrialisation et activités touristiques). Au niveau de la végétation, sa structure et son fonctionnement sont aussi déterminés par la capacité des espèces à rejeter de souche, à résister à une pression pastorale importante ou à recoloniser les espaces en déprise. Leur aptitude écologique ou la concurrence interspécifique ne constituent que des facteurs secondaires.

4. Le paysage, une entrée pour analyser les complexes socio-écologiques

Dernier enseignement et non des moindres, le bilan effectué sur les recherches interdisciplinaires menées dans les Pyrénées, bien que partiel, permet de positionner la notion de paysage par rapport à celle d'environnement. Dès le départ, les recherches pyrénéennes en histoire de l'environnement font du paysage

une *entrée* pour analyser les complexes socio-écologiques et les inscrire dans la durée, sans que cela soit clairement formulé³³. Les enjeux résident alors dans la mise en œuvre d'une interdisciplinarité entre sciences sociales et sciences naturelles par rapport à une critique du réductionnisme biologiste et de l'immobilisme en vigueur dans les pratiques scientifiques (Bertrand, 1978 ; Rougerie & Beroutchachvili, 1991). C'est seulement la dimension matérielle du paysage qui est alors concernée. À l'heure actuelle, alors que les relations entre paysage et environnement ont été clarifiées, on parlerait d'environnement. Progressivement, le paysage va aussi être envisagé comme le lieu d'une recherche sur tout ce qui, dans les relations des sociétés à leur environnement, relève des discours et des représentations culturelles. Ainsi, parallèlement à une modification de la façon de concevoir la dimension matérielle du paysage, monte en puissance la question de la représentation que l'on se fait de l'environnement et du rapport entre un observateur et une étendue perceptible. Donner de l'épaisseur historique à cette question a permis de mettre en évidence l'existence, à différents moments de l'histoire pyrénéenne, de représentations différenciées de l'environnement montagnard et de montrer, depuis le XVIIIe siècle, un lien étroit entre les savoirs issus de la recherche scientifique de l'époque et ces représentations (Briffaud 1994).

La dimension matérielle du paysage n'a pas disparu pour autant. Dans ces recherches, le paysage est, pour une part, considéré comme un ensemble d'objets visibles reflétant partiellement (certains déterminants n'apparaissent pas à l'observateur) un certain état d'un système spatial vu comme un environnement (voir fig. 6). Cela permet en particulier de mettre en œuvre une démarche de lecture de paysage sur le terrain de façon assez classique, l'objectif étant de repérer les grands traits d'une situation paysagère, d'en découvrir les traces héritées du passé et les indices des dynamiques en cours. Le postulat est que toute situation paysagère doit être envisagée *dans une perspective évolutive*. Il ne s'agit donc pas d'effectuer un simple inventaire descriptif parmi d'autres, mais bien de placer dès le départ l'analyse sur l'axe du temps. Sur ces bases, il devient possible de définir un ensemble de questions et d'hypothèses qui constitueront la problématique de la recherche et qui guideront l'analyse régressive.

³³ Avant les années 2000 règne dans les différentes publications une certaine confusion dans l'emploi respectif des termes paysage et environnement. Pour ma part, il m'a fallu m'intéresser à l'action et mobiliser l'outil paysage, sur le terrain et lors de réunion publique, pour prendre conscience de l'intérêt qu'il présentait pour enrichir le dialogue avec des techniciens ou des acteurs locaux (élus, chargés de mission, etc.) sur la base d'une compréhension des configurations territoriales et les évolutions environnementales.

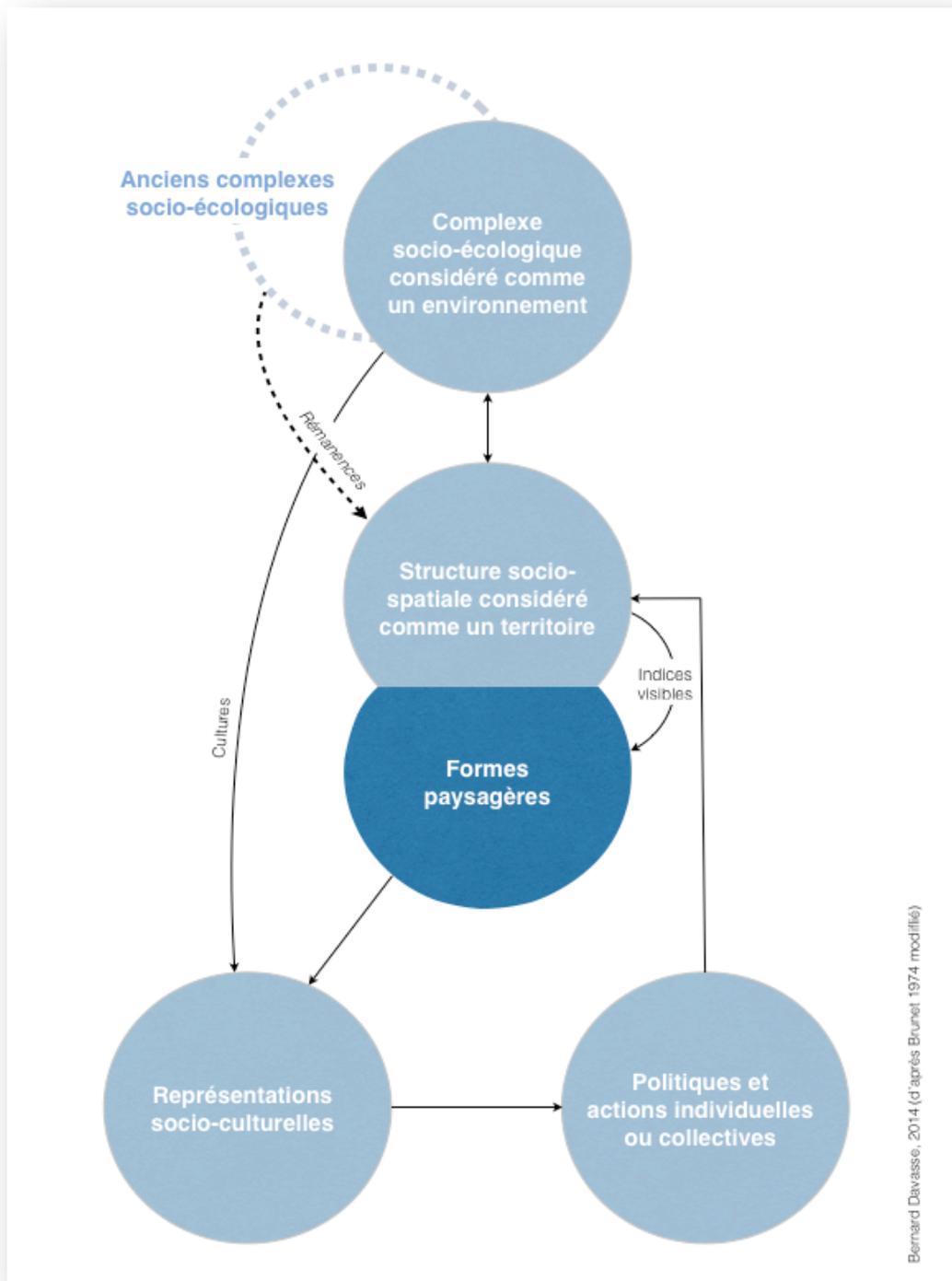


Fig. n°6 — Les relations dynamiques entre formes paysagères, complexes socio-écologiques (ou environnement) et structures-socio-spatiales (ou territoire)

Ce schéma s'inspire d'une proposition déjà ancienne de R. Brunet (1974). Le paysage y est situé entre matérialités géographiques et représentations culturelles et considéré comme expression des modalités de l'action sur l'environnement. Il s'agit notamment de faire la différence entre les formes paysagères et les processus environnementaux. Les formes relèvent du paysage, tandis que les processus renvoient à l'environnement. Les formes apparaissent comme une construction visible, alors que les processus sont composés d'interactions entre des phénomènes bio-physiques et des pratiques sociales qui ne sont pas directement inscrites dans les formes paysagères.

Aujourd'hui, une grande partie des recherches est tournée vers l'action. Il s'agit de mettre la démarche scientifique au service d'un développement durable des territoires. Dans ce contexte, le paysage est considéré, en tant que résultat et témoin de processus de formation et de transformation des environnements, à la fois comme une entrée dans une analyse interdisciplinaire inscrite dans la durée et comme un champ d'action susceptible de poser la question de la durabilité, en permettant de lier les dimensions écologiques, économiques et sociales et de les ouvrir à la concertation des acteurs et à la participation du public.

* *
*

L'ensemble de ces travaux a mis en évidence le fait que les environnements pyrénéens ont tous été, à un moment ou à un autre, exploités et transformés par les sociétés agro-sylvo-pastorales, y compris les forêts les plus reculées et les plus hautes estives. Plus encore, ils montrent la forte variabilité des évolutions environnementales, où alternent phases d'emprise et de déprise, périodes de déséquilibres et d'ajustements marquant la complexité des relations des sociétés à leur environnement ainsi que la capacité d'adaptation des sociétés à travers des moments de crise et de recomposition (Galop 1998, Davasse 2000 [17]). Aujourd'hui, les environnements pyrénéens ne peuvent plus être considérés comme naturels et immuables. Cette nouvelle façon de considérer les environnements montagnards a eu pour l'instant peu de répercussions sur les actions menées dans les territoires pyrénéens³⁴.

Aujourd'hui, les territoires pyrénéens semblent se trouver à un moment charnière de leur histoire. Les politiques d'aménagement mises en œuvre à partir des années 1950 et basées sur une approche dichotomique de l'espace montagnard ont montré leurs limites. On ne peut plus opposer une haute montagne naturelle et une basse montagne humanisée, la protection des milieux et le développement économique, la conservation de la nature et l'exploitation industrielle des ressources. Il est de temps de dépasser en élaborant des projets de territoire sur la base d'une vision transversale et évolutive des situations paysagères. La mise en œuvre d'une politique globale suppose l'élaboration d'un véritable projet qui prenne en compte et hiérarchise les différents facteurs à l'origine des situations actuelles et qui

³⁴ C'est en particulier ce qu'il a été possible de mesurer au cours de la recherche qui portait sur le massif de Gavarnie/Mont-Perdu (Briffaud & Davasse (dir.), 2007). En 1999, l'inscription de ce massif au Patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO) a, en effet, été pensée sur un mode traditionnel, aussi bien au niveau de la délimitation de l'espace inscrit (les limites sont portées très hauts en altitude là où l'exploitation humaine est sensée être absente et les milieux préservés) que de l'objet même de l'inscription (la référence au paysage naturel ayant été initialement la seule envisagée). Nous en avons conclu donc que la logique était la même que celle qui régnait au moment de la création du Parc national des Pyrénées en 1967 dont la zone centrale, très étroite, ne concerne que la haute-montagne inhabitée. Sur la base d'une construction d'une partition fonctionnelle de l'espace montagnard, certaines zones concentrent les protections tandis que d'autres sont vouées au déploiement des activités humaines (implantation de stations de ski, aménagement touristique lourd, développement industriel, réseaux routiers...).

privilégie clairement les interventions adaptées aux modes de vie et aux techniques contemporaines. C'est dans cette perspective qu'un paysage, considéré comme la résultante concrète, observable par tous, de processus environnementaux et territoriaux inscrits dans la durée prend tout son sens. Il peut alors devenir un outil permettant une meilleure pénétration des acquis scientifiques dans la conscience collective et être à l'origine d'un projet de territoire basé sur un contrôle et une régulation de l'ensemble des déterminants paysagers, ainsi que sur une approche participative prenant en compte l'ensemble des acteurs et des populations concernées. Tout l'enjeu est de construire une représentation collective du devenir des paysages qui permette l'instauration de politiques adaptées.

Il s'agit donc maintenant de proposer une démarche sur la base de relations clarifiées entre environnement et paysage. Dans la seconde partie de ce mémoire, le paysage va être considéré comme une entrée privilégiée dans le champ de l'environnement. Quant à l'environnement, il est compris comme l'ensemble des réalités visibles et invisibles dans lesquelles se manifestent l'imbrication des écosystèmes et des systèmes sociaux et les interactions qui les solidarisent. Le paysage est le résultat visible d'une série de processus bio-physiques et d'un ensemble de pratiques, d'action et de comportement sociaux, économiques, culturels, inscrites dans le territoire et l'environnement. De fait, l'objet de l'action est l'environnement. Le paysage, quant à lui, est outil de l'action.

Partie 2. Acquis et perspectives. Contribution à une médiation paysagère entre recherche et action

Mes recherches en histoire de l'environnement dans les Pyrénées et les matériaux méthodologiques et pratiques accumulés conduisent à une problématisation de l'action contemporaine dans ce domaine de l'environnement. Ce sujet est tout juste émergent³⁵. Je vais m'employer à l'explorer en détail dans les prochaines années. J'en pose ici les bases méthodologiques et j'en définit ce que je pense être les principales pistes de réflexion. Mes travaux ont donné lieu à l'élaboration d'une démarche innovante qui, sous certaines conditions, permet, en construisant une connaissance du passé des relations des sociétés à leur environnement, de constituer le socle d'une réflexion partagée sur le développement durable des territoires. Dans cette démarche, le paysage est considéré, dans sa double dimension de structure matérielle inscrite dans la durée et de construit culturel et social, comme un outil pouvant être pris à témoin pour mettre en débat les liens entre société et environnement. Je développerai ce point dans une première partie. Je présenterai ensuite, sur la base d'un bilan critique des politiques contemporaines conduites au nom du paysage dans les domaines du patrimoine et du territoire, les conditions d'une action durable et les enjeux d'une recherche impliquée de ce point de vue-là. À ce niveau, je retiendrai trois formes de relations qui permettent de repositionner la question paysagère par rapport à des enjeux environnementaux et sociétaux contemporains. Elles me paraissent devoir être traitées en priorité. Une dernière partie sera consacrée à une réflexion sur l'observation dans le domaine du paysage et de l'environnement et sur les manières de faire d'un observatoire en ces domaines une des formes possibles de médiation paysagère.

³⁵ Outre les recherches que nous avons menées depuis le début des années 2000 au CEPAGE en ce domaine, on peut signaler les travaux conduits par Y. Michelin quelques temps auparavant. Ils peuvent être considérés comme précurseurs de cette nouvelle façon de se saisir du temps dans un contexte de recherche appliquée. Y. Michelin a mis en œuvre une démarche qui articule exploration du passé et propositions d'intervention sur les territoires inscrits dans la chaîne des Puys (Massif central). L'étude historique ne s'y impose pas pour elle-même, mais renvoie, suite au constat de l'échec des moyens d'action préconisés jusque là, à l'élaboration d'une problématique de gestion actuelle des paysages (Michelin, 1995).

I. Dispositif et « instruments » de recherche

Je voudrais maintenant présenter un dispositif méthodologique qui a été élaboré dans le cadre de recherches fondamentales menées sur l'histoire de l'environnement pyrénéen et montrer comment il peut être adapté et mis au service de l'action dans le cadre d'une démarche de médiation paysagère. Parce qu'il est à la fois le résultat et témoin des processus de formation et de transformation des environnements, le paysage s'impose comme le moyen de cette médiation. C'est un *paysage-outil*, qui fait le lien, comme on l'a vu, entre le visible et le non visible et permet d'aborder les complexes socio-écologiques comme un tout lié. Il était à l'origine même des recherches en histoire de l'environnement et il vient maintenant au service de l'action. Dans les pages qui suivent, je vais tout d'abord préciser les relations entre ce positionnement théorique et le dispositif méthodologique proposé. Je présenterai ensuite les différentes déclinaisons de ce dispositif. L'enjeu est de mettre à disposition de l'action politique une démarche fondée sur l'analyse interdisciplinaire des dynamiques environnementales. Pour cela, je vais m'employer à montrer tout l'intérêt de l'intégration des nouvelles méthodes de l'histoire de l'environnement dans les démarches d'action pour le développement durable des territoires.

1. Positionnement théorique : essai de schématisation

Je développe ma position théorique à partir d'un paysage qui se situe entre matérialités géographiques et représentations socio-culturelles et que je considère comme expression des formes d'action sur l'environnement et le territoire. J'ai essayé sur la figure ci-dessous de schématiser cette position et d'en saisir les principaux enjeux de recherche, méthodologiques et pratiques, qui en découlent. Ce schéma reprend la figure précédente et essaie de lui donner une dimension opérationnelle. Il s'organise autour de ces trois dimensions de la notion de paysage :

- les formes paysagères, éléments ou groupes d'éléments observables, que l'on peut considérer comme la partie visible d'une structure spatiale territorialisée. Cette structure spatiale, elle-même, interagit avec un complexe socio-écologique considéré ici comme un environnement.
- les représentations socio-culturelles que les individus ou groupes d'individus se font des éléments matériels du paysage et sur la base desquelles ils se comportent, prennent des décisions et agissent.
- les politiques et les actions menées au nom de l'environnement, du territoire ou du paysage lui-même. Le paysage est considéré ici comme une « surface d'impact » sur laquelle se répercute une partie des effets des politiques et des actions conduites en ces domaines.

Ce schéma montre que lorsqu'on souhaite mener une action en ces domaines, on le fait sous l'emprise de représentations socio-culturelles qui orientent, sous l'influence en particulier de modèles paysagers, les regards que l'on porte sur les formes paysagères. Cela conduit à des comportements, à des décisions et à des stratégies d'acteur (non sans controverses et conflits éventuels). En retour, l'action contribue fortement à l'évolution des représentations socio-culturelles. Les politiques et les actions qui résultent de ces décisions peuvent porter sur :

- les formes paysagères directement (action dite de type 1 sur le schéma)
- la structure socio-spatiale considéré comme un territoire (action de type 2)
- le complexe socio-écologique considéré comme un environnement (action de type 3).

Le premier cas de figure n'est signalé ici que pour mémoire, afin de rappeler le risque que l'action paysagère, surtout maintenant qu'elle est devenue intentionnelle, se cantonne à une simple conservation en l'état des formes perçues à un moment donné —mise « sous cloche » les paysages— ou à une intervention sur l'aspect visible du territoire —considéré comme un décor isolé de son environnement biophysique et socio-économique. Les deux autres cas font état d'une volonté d'agir sur des déterminants biophysiques et socio-économiques situés plus ou moins « en profondeur », qui sont à l'origine et qui font en permanence évoluer ce que nous voyons. Les individualiser permet de distinguer deux modalités de l'action menée au nom du paysage.

L'action envisagée peut avoir pour but d'agir sur une structure socio-spatiale considérée comme un territoire ou une portion de territoire, c'est-à-dire la « projection » sur un espace donné des manières dont un groupe humain aménage cet espace. Elle active alors des ressources et les gère d'une façon plus ou moins durable (Brunet, 1993). Elle peut avoir aussi pour finalité de faire évoluer le complexe socio-écologique lui-même. Il s'agit dès lors de ne plus seulement considérer le paysage comme l'objet même de l'action, mais de le mobiliser comme un outil pour faire évoluer les rapports entre un groupe humain et son environnement. Cet objectif conduit à mettre en œuvre une démarche de médiation et de proposition, visant à animer et à enrichir le dialogue entre des acteurs aux logiques et aux intérêts souvent contradictoires et à prendre en compte les attentes et les aspirations de l'ensemble de la population concernée. Ce dernier cas est au fondement même du dispositif méthodologique proposé ci-après.

Sur cette base, il est maintenant possible de proposer une médiation paysagère qui ne soit pas seulement une prise en compte des représentations et des valeurs que chacun accorde au paysage en fonction des usages qu'il en fait, mais qui offre la possibilité à *tous* de se positionner en *observateur-enquêteur* attentif aux traces visibles du fonctionnement d'un environnement. Il s'agit pour cela de considérer le paysage comme une surface indiciaire qui offre la possibilité de remonter aux processus biophysiques et aux pratiques sociales qui font naître et évoluer l'environnement. On retrouve donc toutes les vertus d'un paysage qui permet de mettre en évidence des relations, de saisir des différences et de faire émerger des problématiques. Ainsi, la médiation paysagère, telle que nous la concevons au

CEPAGE et telle que nous l'expérimentons à travers différents programmes de recherche et de dispositifs d'animation territoriale, offre-t-elle « la possibilité à une communauté humaine de se représenter concrètement et de discuter les questions inhérentes au rapport qu'elle entretient avec son environnement » (Briffaud, 2013, p. 155).

Cette schématisation permet de proposer trois grandes orientations thématiques autour desquelles se rassemblent les recherches que j'ai menées ces derniers temps et à partir desquelles je vais structurer mes activités pour les prochaines années :

— *l'activation et la gestion des ressources*. J'ai pu montrer qu'elle renvoyait à la durabilité de systèmes environnementaux construits sur la longue durée et qui résultent d'un entremêlement complexe de processus biophysiques et de pratiques sociales. Il s'agit notamment de caractériser les différentes modalités historiques de gestion des ressources ainsi que les pratiques sociales associées. La question de la crise environnementale et des réponses qui y sont apportées par les sociétés (adaptation, innovation, conflits...), dans l'urgence alors même que les discours énoncent la nécessité de durabilité, prend alors toute son importance. Tout cela est susceptible d'éclairer une prise de décisions qui, dans une perspective de développement durable des territoires, examinerait une ou plusieurs trajectoires, souhaitées et soutenables, des rapports milieux/sociétés, dans un contexte de haute complexité et de grande incertitude.

— *la construction de nouvelles territorialités*. Je fais l'hypothèse que les préoccupations environnementales et paysagères actuelles en sont à l'origine. Cette « écologisation » des territoires apparaît comme le lieu possible de la recomposition et de la légitimation symbolique de nouvelles valeurs qui feraient émerger d'autres manières d'appréhender l'action territoriale. De nouveaux territoires sont en train d'apparaître : ils transcendent les organisations et les réseaux existants, sous la nécessité simultanée de réfléchir à une transition écologique et énergétique et de la mettre en œuvre. S'y envisagent (ou s'y imaginent) des arrangements socio-écologiques permettant aux « humains » et aux « non-humains » de cohabiter. L'émergence du territoire d'action que constitue aujourd'hui le bassin-versant d'un fleuve est emblématique de ce mouvement. On peut également identifier un territoire-massif montagneux ou un territoire-littoral.

— *la question de la valeur patrimoniale des environnements*. Dits aujourd'hui « naturels », considérés comme immuables, ils ont tous été, à un moment ou à un autre de l'histoire, exploités et transformés par les sociétés. En cette époque charnière où la préoccupation environnementale est susceptible de devenir l'un des vecteurs principaux d'une (re)construction d'une identité collective locale, on peut souhaiter que le paysage serve de matrice à de nouvelles visions du rapport nature/société et à une action visant à maîtriser dans la durée le complexe socio-écologique local.

Avant de développer ces orientations de recherche, je vais m'intéresser aux questions de méthodes, en insistant sur trois d'entre elles : la « lecture de paysage », la photo-comparaison et l'enquête sociale. Il s'agit de mettre l'accent sur trois instruments privilégiés pour saisir les évolutions contemporaines et pour raccorder le visible à ses déterminants naturels et sociaux.

2. L'observation/interprétation des paysages : la « lecture de paysage » sur le terrain

La lecture de paysage sur le terrain est une orientation forte de ma pratique de chercheur et d'enseignant. Je l'ai mobilisée dès le début de mes recherches sur l'histoire des espaces forestiers pyrénéens en la considérant comme une entrée dans l'analyse des complexes socio-écologiques étudiés et comme une façon de problématiser la recherche (Davasse, 2000 [17]). Elle a constitué ensuite un axe fort sur laquelle repose ma pratique pédagogique. J'ai en effet placé au cœur de mes enseignements le développement de la capacité de l'étudiant à maîtriser les méthodes de l'observation/interprétation du paysage (Davasse, 2006 [8]). Cette lecture de paysage constitue aujourd'hui un élément de la médiation paysagère que je mets en œuvre dans le cadre des actions que je conduis avec les acteurs/habitants. Le paysage y est considéré comme un témoin permettant aux sociétés de prendre en charge la question environnementale dans toute sa complexité. Quant au terrain, il se comprend au sens large que lui donnent l'ethnologie et la géographie en tant que portion de territoire faisant l'objet d'une exploration approfondie, d'un engagement social auprès des acteurs locaux et d'une analyse de la situation locale par lesquelles naissent questionnements, hypothèses, concepts et résultats (Retailé, 2010).

De la « vue raisonnée » à la lecture de paysage

De fait, il s'agit de redonner toute sa place à la lecture de paysage sur le terrain, tout en prenant acte de la crise de « la vue raisonnée » de l'école vidalienne à partir des années 1930 (Robic, 2002 ; Briffaud, 2013) et des diverses remises en cause qui ont vu le jour dans les années 1970 dans le domaine de l'observation directe sur le terrain (Lacoste, 1976). Les critiques ont notamment porté sur la position d'observateur objectif « extérieur » que s'octroyaient alors les géographes dans la lignée du positivisme ambiant (Calberac, 2010). Et il est vrai que l'objet paysage est resté longtemps l'apanage de spécialistes qui seuls détenaient les clés de la lecture du paysage (Robic 1991). La primauté accordée à la description du paysage en géographie n'était pas sans poser problème du fait de la position dominante que le géographe s'accordait à l'époque. Du fait aussi qu'il considérait le paysage comme offrant la possibilité d'englober l'ensemble de son objet d'étude (Bertrand, 1984 ; Roncayolo, 1986). Ce paysage-là est surtout resté trop longtemps centré sur le « socle » physique, considéré comme immuable à l'échelle humaine. Ce n'est sans doute pas par hasard que le paysage nouveau, global et mobile, qui émerge à la fin des années 1960, ait été remis à l'ordre du

jour par la biogéographie, branche de la géographie physique qui s'intéresse à la composante végétale bien plus réactive aux changements environnementaux (Lizet & Ravigan, 1987). Malgré tout les géographes vidaliens ont rassemblé tout un fond de matériaux irremplaçables, datés et largement mobilisables à l'heure actuelle dans le cadre d'une géographie de l'environnement renouvelée. Ils permettent de saisir des instantanés paysagers à l'échelle régionale à un moment-cléf, juste avant que les paysages français ne commencent à être bouleversés par la modernisation industrielle et la révolution « urbaine » du XXe siècle.

Il convient aujourd'hui d'intégrer ces critiques, pour les dépasser, car l'observation directe et, donc la « lecture des paysages », me paraissent être une source indispensable pour cette nouvelle géographie de l'environnement. Ce retour à l'observation sur le terrain est d'ailleurs un phénomène qui concerne aujourd'hui l'ensemble des sciences sociales et, au premier chef, la géographie au sens large (Calbérac, 2010 ; Retailé, 2010)³⁶. Le paysage en tant qu'apparence observable d'un système spatial territorialisé considéré comme un environnement est tout particulièrement concerné. À noter qu'il est possible dans cette pratique de mobiliser tous ses sens et non pas seulement le regard. Les travaux sur les paysages sonores montrent tout l'intérêt de mobiliser de cette approche. Mais même en la pratiquant au mieux, l'observation ne donne pas toutes les clefs de compréhension : certains processus ne sont pas visibles, ni perceptibles et elle ne constitue qu'un point de vue parmi d'autres sur les situations observées. Elle doit donc faire l'objet d'un protocole rigoureux.

En outre, la géographie vidalienne a privilégié la vision oblique fournie depuis un point haut. Cette position dominante au sens propre se double, on l'a vu, d'un positionnement symbolique : « de même que le regard du géographe domine son environnement, de même le géographe domine les populations qu'il étudie » (Calberac, 2010). Ma propre expérience constitue un changement radical de ce point de vue-là. Il est possible et utile de faire une lecture de paysage depuis un lieu dominé, où le regard ne porte pas au loin, en vue « restreinte »³⁷ ou de partir d'un point de détail pour remonter ensuite vers une compréhension plus globale.

³⁶ Mettre en avant ce renouveau de l'observation directe ne doit pas masquer le fait qu'elle est restée une pratique revendiquée chez beaucoup de géographe, même après le tournant spatial et quantitativiste de la discipline au cours des années 1960-1970. Voir sur ce sujet les travaux d'Anne Volvey et d'Yan Calbérac qui formulent l'hypothèse selon laquelle cette recomposition de la géographie n'a pas entraîné une réelle remise en cause du travail de terrain, mais plutôt à une redéfinition de sa place dans le protocole de recherche et dans la pratique du chercheur (Volvey, 2003 ; Calbérac, 2010 ; Volvey et al., 2012)

³⁷ C'est ce que je fais d'emblée avec mes étudiants-paysagistes puisque, lors de la première session de terrain qu'ils ont avec moi, je leur propose un point d'observation situé dans une forêt où la vue porte à quelques dizaines de mètres tout au plus. L'objectif pour eux est d'observer un paysage forestier, de mettre en place une grille de lecture et de proposer une interprétation de la situation observée dans une position inhabituelle.

Les géographes ne sont pas les seuls à avoir exploré les potentialités d'une observation visuelle sur le terrain. Dans le champ de l'agronomie, J.-P. Deffontaines est sans doute celui qui a poussé le plus loin la réflexion sur le paysage comme un « moyen de connaissance de l'activité agricole » (Deffontaines, 1996). Cette activité agricole est pour le géoagronome considérée au sens large de l'ensemble des pratiques socio-spatiales mises en œuvre par les agriculteurs. S'appuyant sur le fait qu'à travers le *profil cultural* (S. Henin) l'observation visuelle acquiert dans les années 1960 un statut scientifique en agronomie, il n'aura de cesse de développer une démarche dans laquelle il utilise le paysage comme un moyen d'appréhender les relations complexes qui s'établissent entre cette activité et l'espace dans lequel elle se déroule³⁸. C'est une structure matérielle qui porte l'empreinte des pratiques agricoles. Dans un premier temps, J.-P. Deffontaines met l'accent sur la dimension matérielle du paysage et sur les structures spatiales plus que sur les dynamiques. Sa démarche s'attache notamment à repérer des unités physiologiques hiérarchisées (du « coin » au terroir) présentant à l'observateur des traits particuliers en lien avec l'activité agricole (Deffontaines, 1985 ; 1996). Il n'aborde la dimension symbolique des paysages que dans un second temps. Le paysage deviendra alors un objet d'impression de la part de l'observateur. Assumant sa subjectivité d'observateur, Deffontaines considère que l'impression première devant un paysage possède une valeur heuristique. Il souligne également l'intérêt d'une observation à plusieurs : avec le croisement des regards, le paysage devient un support de dialogue dans une démarche de projet de territoire (Deffontaines & Caron, 2007). Le terrain devient un lieu de rencontre et de co-construction des savoirs entre le chercheur enquêteur et les acteurs enquêtés.

Un « paysage-indiciaire »

L'objet d'une *lecture de paysage* est de repérer sur le terrain les grands traits d'une situation paysagère et d'en déduire un ensemble de questions et d'hypothèses orientant une investigation qui à la fois complète et alimente l'observation directe *in situ*. La « lecture » ne se limite donc pas à la seule observation, mais comporte plusieurs phases : une phase d'observation sur le terrain, une phase de questionnement et une phase d'interprétation/validation (cf. fig. n°8, ci-dessous).

Ainsi, tout élément ou groupe d'éléments paysagers perceptibles offre-t-il la possibilité de remonter aux processus bio-physiques et aux pratiques sociales qui les ont fait naître et évoluer. On retrouve là toutes les vertus du paysage et, plus largement du contact avec le terrain, qui permet de mettre en évidence des relations, de saisir des différences et de faire émerger des problématiques. Il s'agit d'appréhender les formes visibles comme le produit évolutif de déterminants

³⁸ Voir notamment le long entretien qu'a accordé Jean-Pierre Deffontaines à Denis Poupardin en 1995 dans les Archives orales de l'INRA — Archorales-INRA, Cassettes DAT 27-1 et 27-2 [en ligne : <http://www7.inra.fr/archorales/t10-11DeffontainesJP.pdf>]

physiques et sociaux, dont la recherche et la caractérisation constituent le fondement de toute approche raisonnée du paysage. On s'attache ainsi à clairement poser le paysage comme une *surface indiciaire*, dont le décryptage méthodique est à la base de toute problématisation et de toute intervention.

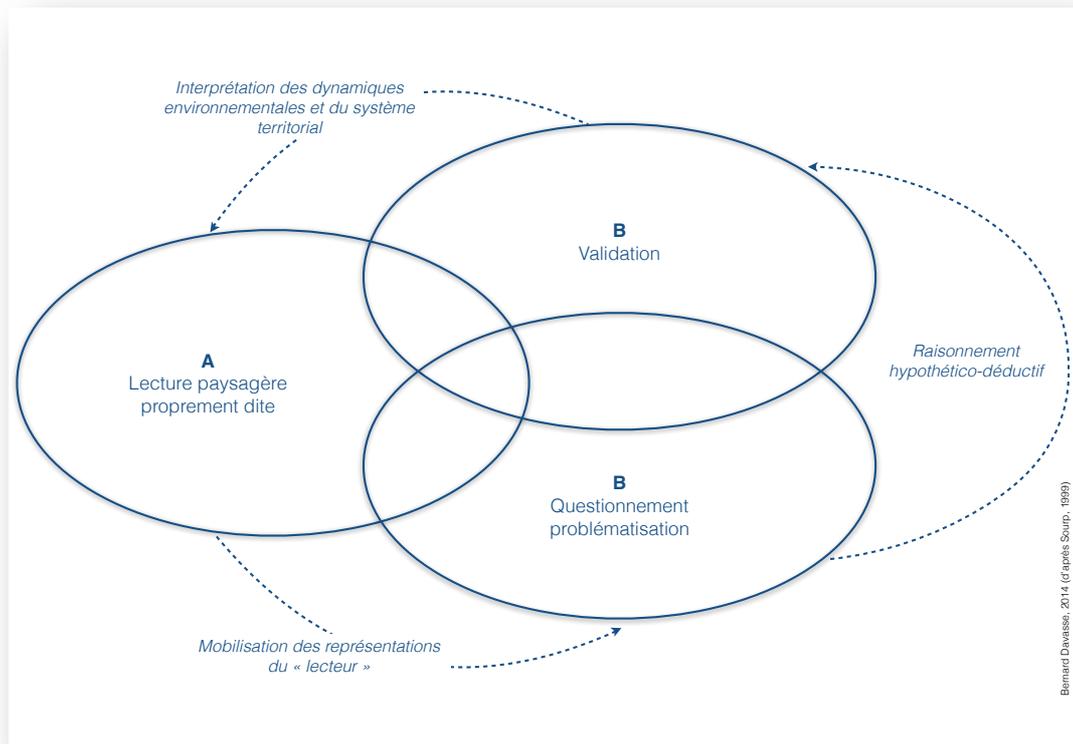


Fig. n°8 — La « lecture de paysage » : une démarche hypothético-déductive
(d'après Sourp, 1999)

A. phase de lecture proprement dite (observation directe) : reconnaître et identifier les traces, indices et signaux repérable dans la situation paysagère observée
B. phase de questionnement/problématisation : se poser les « bonnes questions » et formuler des hypothèses afin d'ouvrir sur la compréhension des relations causales et des logiques à l'œuvre entre paysage et environnement en référence à une finalité

C. phase de vérification : exploration détaillée de terrain, recherches documentaires et archivistiques, enquête sociale, etc.

Raisonnement hypothético-déductif : raisonnement qui part de propositions initiales provisoires et modifiables après vérification

Représentation : connaissance stabilisée qui indique ce que l'on sait d'un objet et la position que l'on a à son égard.

Dans ce paysage-indiciaire³⁹, l'observation sur le terrain constitue un préalable. Il s'agit notamment de rechercher des indices sur les dynamiques en cours et les héritages des dynamiques passées. Cette lecture permet d'orienter les recherches ultérieures qui doivent mettre en évidence les processus à l'origine des formes observées (Lizet & Ravignan, 1987). J'emploie sciemment le terme d'indice et non celui de signe. Roger Brunet a bien montré que le paysage n'est pas un système de signes (Brunet, 1974). Toutes les formes du paysage n'étant pas intentionnelles, « l'expression sémiologique des paysages » constitue pour lui un abus de langage (Brunet, 1992).

On ne peut pas pour autant réserver l'intentionnalité à la seule création de paysages à des fins esthétiques ou symboliques comme il le fait (Brunet, 1992). Depuis la « Loi paysage » de 1993, l'action sur les paysages est devenue intentionnelle à l'échelle de territoire étendu, et plus seulement à l'échelle de jardin ou de parc (cf. *infra*). De même, l'intentionnalité dans le domaine du paysage est aujourd'hui reconnue à des individus ou à des groupes sociaux dans le cadre de leurs expériences quotidiennes (Bigando, 2006) ou en relation avec leurs pratiques productives. Pour ce qui est de ces dernières, il est possible de se référer au travail réalisé par D. Henry sur la relation au paysage des éleveurs pyrénéens et dont les résultats font état à l'évidence d'une sensibilité paysagère de leur part (Henry, 2012). Cette sensibilité paysagère se mesure à leur fort investissement dans des pratiques d'entretien qui dépasse largement un objectif de production et le cadre de leur exploitation agricole.

La lecture du paysage consiste donc à repérer un ensemble d'indices et à dégager des hypothèses relatives à l'explication des différentes situations paysagères appréhendées, à leurs évolutions historiques, à leurs dynamiques actuelles et à leurs devenir possibles. Rassembler ces indices et formuler ces hypothèses permet d'orienter le travail d'enquête qu'il reste à faire pour valider les interprétations. Il faut, ensuite, passer de l'observation sur le terrain à l'enquête, c'est-à-dire à la recherche des informations que le paysage lui-même ne donne pas directement (Brunet, 1974 ; Angio, 1997). Ces informations sont indispensables dans la mesure où elles seules permettent de réellement décrypter les processus à l'origine des formes qui ont été repérées sur le terrain⁴⁰. Pour parvenir à cet

³⁹ Le paysage-indiciaire renvoie à la problématique de la *trace* et des *traces*, mot que j'ai fait figurer dans le titre de ce dossier d'HDR. Il me paraît mieux qu'empreinte (Berque, 1995) ou signe (Brunet, 1974) résumer l'intérêt heuristique de la notion de paysage-outil. Il possède un sens plus large qu'empreinte qui reste orientée vers le passé et n'a pas l'ambiguïté de signe qui renvoie à la sémiologie et à l'intentionnalité. La problématique de la trace comme indice a été en particulier développée par un historien italien Carlo Ginzburg, dans son article « Traces. Racines d'un paradigme indiciaire », dans *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989, pp. 139-180 (Serres, 2002). Il y développe une théorie de la trace comme indice offrant la capacité de remonter à une réalité complexe.

⁴⁰ De ce point de vue-là, je fais mienne une proposition de Roger Brunet selon laquelle le paysage apparaît comme un reflet incomplet et déformé d'une structure spatiale et des processus socio-écologiques qui la parcourent. Une même forme paysagère peut renvoyer à des processus

approfondissement, on doit mettre en place un questionnement qui conduit à l'énoncé d'une problématique fortement référée à la finalité du projet pour lequel on réalise cette lecture de paysage. La démarche consiste enfin à croiser les méthodes d'investigation et les sources d'information. C'est cette confrontation entre les *formes inscrites* dans le paysage et les *processus qui n'y sont pas inscrits* qui est source de connaissance et de compréhension et qui débouche sur des informations directement utilisables pour l'action. Le paysage est dès lors un moyen de *mise en relation* mobilisant des indicateurs, des échelles et des unités d'organisation différentes.

Telle que je la conçois, cette lecture relève d'une *construction collective*, reposant sur les apports des recherches interdisciplinaires sur l'histoire de l'environnement et des paysages (signalées plus haut) et intégrant les savoirs et les expériences des acteurs et des habitants impliqués, à un titre ou à un autre, dans l'action territoriale locale (personnes rencontrées lors des enquêtes ou à l'occasion de restitutions). Il faut mettre en œuvre une *démarche d'investigation* donnant la priorité à l'exploration des dimensions temporelles et spatiales des paysages. Ces paysages sont ainsi replacés sur un axe histoire-prospective et mis en relation avec des niveaux spatiaux hiérarchisés relevant de l'espace vécu.

Dans ce contexte, photographies et représentations graphiques permettent de synthétiser les informations. On peut les considérer comme une prise de notes lors des observations sur le terrain. En montagne par exemple, j'utilise d'une façon classique la carte topographique et les photo-aériennes. Elles permettent de dégager les grandes discontinuités dans l'étude préparatoire au terrain. Mais, c'est ensuite les clichés pris à des saisons différentes (surtout au printemps et à l'automne) de versant à versant qui permettent de repérer les différentes nuances végétales et de préciser la mosaïque de végétation. Le contrôle sur le terrain est effectué par des relevés de végétation et des pyramides de végétation dans des formations types. La dynamique des formations végétales transparaît à travers la photo-comparaison de clichés anciens (cf. *infra*) et l'interprétation de différentes missions aériennes à partir des années 1940.

Une surface d'échange d'expériences, de pratiques et de projets

La « lecture de paysage » telle que je viens de la définir présente en outre un intérêt très spécifique. Elle permet des échanges, entre chercheurs et acteurs/habitants ou entre chercheurs provenant d'horizons disciplinaires différents, autour d'un support tangible d'observation et, donc, la co-construction d'une interprétation commune de ce que j'appelle des « situations paysagères » (cf. encadré 2). Cette approche fait, apparaître les représentations implicites particulières de chacun des participants, qui varient selon sa discipline ou sa

différents (phénomène de convergence). Inversement, un même processus peut produire des formes différentes (phénomène de divergence). En outre, le paysage inclut des traces de processus disparus, que les nouveaux processus intègrent plus ou moins, les modifiant tout en entier ou partiellement qu'avec retard (Brunet, 1974).

culture propres. Elle permet donc de porter un regard nouveau sur des situations appréhendées dans toute leur complexité et de dégager des solutions visant à maîtriser dans la durée le complexe socio-écologique local. Ainsi, les formes paysagères et les processus socio-écologiques qui les sous-tendent sont appelées à être un des outils de construction de l'échange (cf. encadré n°2, ci-après). Considérée de cette façon, la pratique collective de la « lecture du paysage » constitue un aspect, qui me paraît fondamental, d'une médiation paysagère qui intègre les savoirs et les expériences des acteurs et des habitants impliqués à un titre ou à un autre dans l'action territoriale. On retrouve là les géographes vidaliens.

Encadré n°2

Le rôle donné au terrain et la lecture de paysage dans une recherche interdisciplinaire et internationale

Le projet de recherche « Ressources paysagères et ressources énergétiques dans les montagnes sud-européennes » (Serge Briffaud (coord.), 2014) a présenté un double défi, relatif d'une part à son caractère international et d'autre part aux pratiques de l'interdisciplinarité et de l'interprofessionnalité qu'elle a demandé de mettre en œuvre. Ces deux dimensions ne peuvent être séparées, dans la mesure où, en particulier, la répartition des laboratoires de recherche sur la carte de l'Europe correspond à des différences d'approches du paysage, et ce faisant de ses relations au « complexe énergétique ». Ces différences renvoyaient à la fois à des compétences disciplinaires spécifiques, à des *habitus* d'équipes de recherche ou à des sensibilités culturelles pour partie inhérentes à la diversité des pays représentés. La distinction principale paraît se situer entre ceux qui, d'un côté, abordent le paysage dans sa dimension matérielle et comme objet de projet, et ceux qui, d'un autre côté, le regardent plutôt comme une catégorie de perception et d'action culturellement construite, support potentiel de constructions identitaires et de recompositions sociales et territoriales.

Sans chercher à gommer cette diversité d'approches, qui a fait la richesse potentielle de cette expérience européenne de recherche, il a été nécessaire de la rendre compatible avec un cadre de recherche partageable. Pour cela, les travaux collectifs sur le terrain se sont avérés un outil incontournable. Ils ont été un lieu privilégié de décroisement des disciplines et des approches. Ainsi, chaque participant à la recherche a été amené à donner son point de vue et à échanger sur la base d'observation faite *in situ*. Cela a permis à chacun d'évoluer vers la construction d'un objet commun, tout en conservant son identité et la spécificité de son approche.

Ainsi, pour E. de Martonne qui créa en 1905 l'excursion inter-universitaire, le terrain était conçu comme une sorte de laboratoire commun, un forum de discussion pour échanger les points de vue (Robic, 1996). Il s'agit de développer une capacité à lire les paysages et à appréhender les formes visibles comme le produit de processus naturels et de pratiques sociales inscrits dans la durée. On

s'attache ainsi à clairement poser le paysage comme une surface indiciaire, dont le décryptage méthodique est à la base de toute problématisation et de toute intervention. Cette confrontation entre formes inscrites et processus non inscrits dans le paysage débouche sur des informations directement utilisables. Cette connaissance des paysages et de leurs évolutions constitue l'un des fondements de la pratique du projet de paysage. Elle permet, en particulier, d'identifier les différents enjeux qui pèsent sur les paysages.

3. Les « instruments » de l'investigation

Lire les paysages consiste donc à décrypter les grands traits d'une situation paysagère évolutive pour en déduire un ensemble de questions et d'hypothèses, coordonnées en une problématique, dont découleront les voies d'une investigation plus poussée. Il pourra s'agir d'un approfondissement de l'observation de terrain (relevés botaniques, pédologiques, etc.) ou d'investigations complémentaires (iconographies, recherche de données statistiques, cadastres, sources écrites, enquêtes, données paléo-écologiques, etc.). Ces investigations permettront de vérifier les hypothèses et d'étayer les interprétations. Élaborée dans le contexte d'une histoire de l'environnement interdisciplinaire, la démarche est connue et a déjà été expérimentée. Elle remonte le temps et repose sur le croisement de différentes méthodes (cf. *infra*). L'assemblage méthodologique étant en place, il reste à l'adapter au cas par cas à la finalité d'une recherche qui vise à faire du paysage un outil pour fonder l'action dans le domaine de l'environnement.

Cet horizon de recherche nécessite d'analyser les évolutions environnementales contemporaines, qui, paradoxalement, avaient été peu examinées jusqu'à présent et de prendre en compte les regards successifs qui sont portés sur les paysages et les attentes diverses dont ces derniers font l'objet. Pour cela, deux méthodes sont prioritairement utilisées : la *photo-comparaison* ou l'analyse diachronique de séries photographiques remontant pour les plus anciennes à la seconde moitié du XIXe siècle et l'*enquête sociale* auprès des acteurs locaux et des habitants à partir d'entretiens semi-directifs. Ces méthodes ne sont pas neuves. Elles ont cependant demandé une adaptation à la problématique développée. Cette adaptation a donné lieu à plusieurs mises au point dans le cadre de différents projets de recherche que j'ai coordonnés, co-coordonnés ou auxquels j'ai participé⁴¹, ainsi que dans deux

⁴¹ Voir notamment : Briffaud S., & Davasse B. (dir.), 2007. *Paysage et politique du paysage dans le massif frontalier de Gavarnie/Mont-Perdu. Analyse interdisciplinaire pour servir de fondement à la gestion durable d'un bien inscrit au patrimoine mondial*, rapport final de recherche pour la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Ministère de la culture et de la communication, CEPAGE/GEODE/Chronoécologie, 229 p. [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00778302>] ; Davasse B., Bigando E., Briffaud S., Couderchet L., Douence H., Henry D., Laborde J., Moisset A., Réjalot M., 2008, *Paysage et territoires du vin en Aquitaine. Problématiques de recherche et premiers résultats*, 1ères rencontres de l'Institut des sciences de la vigne et du vin (ISVV), Bordeaux, 23-24 juin 2008 ; Bigando, E., Briffaud, S., Davasse B., Moisset A., 2010, *Problématique et méthodes pour un observatoire partagé des paysages en Gironde*, Séminaire «

thèses (Carré, 2010 ; Henry, 2012) et deux recherches post-doctorales (Bigando, 2009 ; Carré, 2011) que j'ai co-encadré. Je n'en rappellerai ici que les principes essentiels.

La photo-comparaison pour caractériser les évolutions paysagères contemporaines

La photo-comparaison ou analyse de photographies répétées constitue un moyen de saisir les évolutions paysagères contemporaines, à condition de mettre en place une méthodologie rigoureuse. Après les travaux précurseurs de Jean-Paul Métailié (Métailié, 1986 ; 1997), la thèse de Juliette Carré (Carré, 2010) que nous avons co-dirigé apporte une contribution majeure du point de vue de la méthode, précisant les principes de la reconduction sur le terrain et l'adaptant à l'évaluation des actions conduites (Carré, 2010). Cette méthode repose sur la collecte de clichés anciens et leur reconduction à partir des mêmes points de vue. Dans les Pyrénées, les premières reconductions ont été réalisées par Jean-Paul Métailié au cours des années 1980. Elles se sont poursuivies au gré de différents programmes de recherche. Sur certains lieux, il est donc possible aujourd'hui de réaliser de véritables *séries* photographiques diachroniques, renseignant différentes périodes qui vont de la fin du XIXe siècle à l'actuel. Les principales périodes renseignées sont les suivantes : années 1880-1890, années 1900-1920, années 1950-1960, années 1980-1990, année 2000-2010. Cela permet de caractériser finement les transformations qu'ont connu les paysages des vallées pyrénéennes depuis la fin du XIXe siècle et, surtout, de mettre en perspective les dynamiques paysagères récentes au regard des évolutions constatées à l'échelle du XXe siècle.

Quelle que soit la fréquence des (re)prises de vue, les clichés doivent faire l'objet d'une interprétation approfondie, tant en terme d'analyse que de mise en perspective des observations (Carré, Métailié, 2008). Des dynamiques peuvent être masquées ou hors-cadre. Il faut en effet dépasser les apparences et ne pas se contenter d'une simple exploitation illustrative de l'image pour obtenir des informations fiables (voir fig. n°9). La reconduction doit être complétée par un important travail de terrain et par la réalisation d'autres clichés dans toute l'« épaisseur » du paysage photographié. Au niveau de chaque couple ou série, l'observation comparée débute par l'analyse de l'état présent et s'attache à repérer les différences et les ressemblances. Le dessin et la cartographie permettent d'approfondir l'analyse. Ils rendent visibles (par codage graphique) les formes qui

Observations et observatoires des paysages », commun au Master de recherche « Environnement et paysage », Université de Toulouse II (UE 54-2) et au parcours recherche de la formation paysagiste dplg de l'ENSAPBx, Talence, 18 février 2010 ; Carré J., Davasse B., Métailié J.-P., 2011, *Pour un observatoire partagé des paysages du Parc national des Pyrénées. Méthodes et matériaux pour analyser et illustrer l'évolution des paysages sur le territoire du Parc*, Journées scientifiques du Parc national des Pyrénées, 7 et 8 octobre 2011, Villelongue [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00775861>] ; Davasse B., Briffaud S., Carré J., Henry D., Rodriguez J.-F., 2012, L'observation environnementale au prisme du paysage. Dynamiques paysagères, actions territoriales et représentations socio-spatiales dans le territoire de l'OHM Pyrénées Haut-Vicdessos, *Sud Ouest Européen*, 33, pp. 57-68.

sur les clichés apparaissent, disparaissent ou, au contraire, se maintiennent. Il s'agit ensuite de croiser *systématiquement* les informations obtenues à partir de la comparaison de clichés et celles qu'apportent les autres sources documentaires disponibles (Métailié, 1986, 1988 ; Carré & Métailié, 2008 ; Carré, 2010).

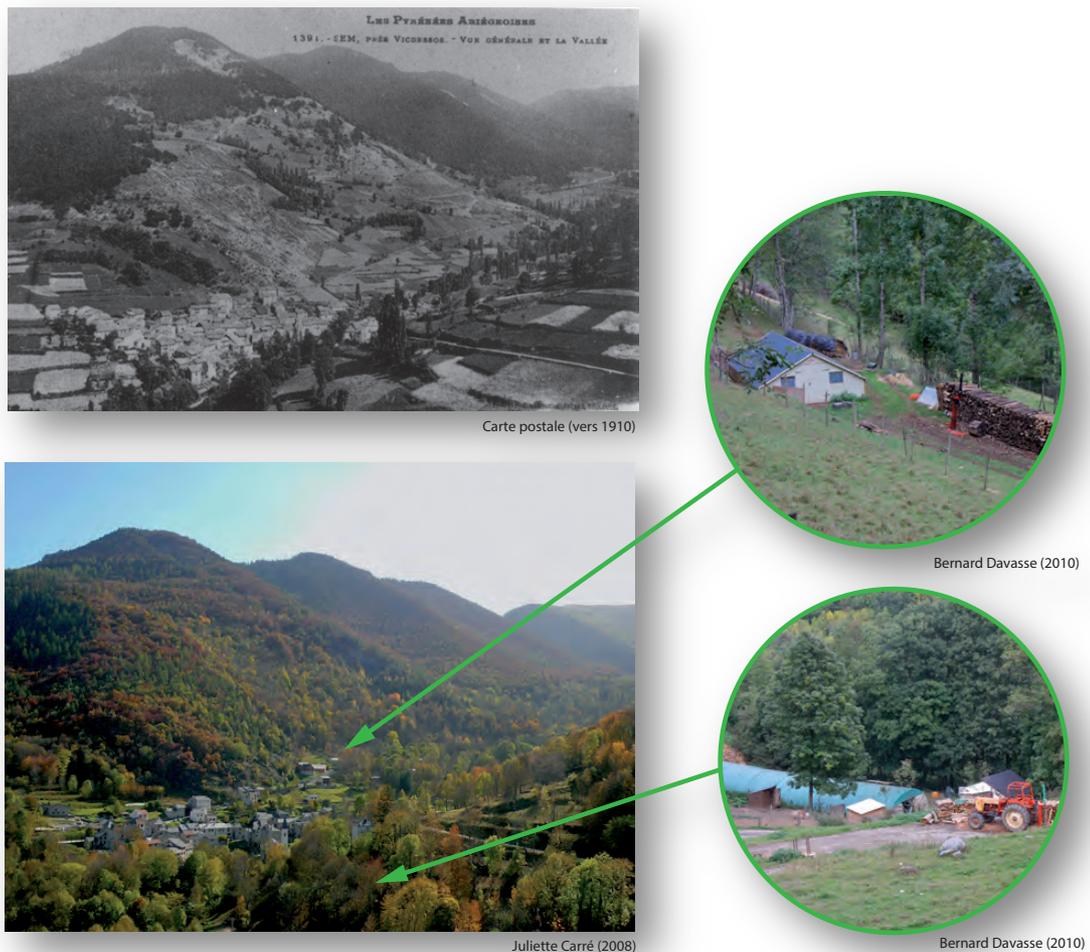


Fig. n°9 — **La photo-comparaison : dépasser les apparences**
(d'après Davasse et *al.*, 2012 [12])

Il s'agit d'une photo-comparaison emblématique du Vicdessos. Elle concerne le versant en soulane de Sem, où l'on trouve le village, les anciens terroirs et les excavations de l'ancienne mine de fer. L'enforestation entre 1910 et 2010 est spectaculaire, laissant croire à une absence de toute activité agricole à l'heure actuelle. Pourtant, les clichés sont trompeurs. On trouve à Sem deux éleveurs qui, sous le couvert forestier et après avoir défriché le sous-bois, font pâturer des ovins en saison intermédiaire ou ont installé des parcs pour des volailles. Cet exemple montre qu'il faut dépasser les simples apparences. Il s'agit pour cela de faire une analyse critique des clichés, notamment en multipliant les points de vue et croisant systématiquement les informations obtenues avec celles des autres sources documentaires (cadastre, carte ancienne, statistiques, archives, etc.).

Tout comme la « lecture de paysage » effectué directement sur le terrain, l’outil photographique ne garantit pas, à lui seul, la fiabilité de l’observation. Un certain nombre d’informations n’apparaissent pas à l’observateur, soit parce qu’elles sont masquées, soit parce que le cliché ne permet pas d’accéder à toute l’information. L’interprétation doit donc encore une fois être complétée par une recherche documentaire et archivistique (photo-aérienne, ancien cadastre, carte ancienne, statistiques, archives, etc.). De cette façon, on crée une base de données évolutive permettant d’interpréter les changements paysagers observés. En profitant du regard « paysager » offert par la photographie au sol, il devient alors possible de débattre avec les différents acteurs du devenir paysager de leur territoire et de recueillir les aspirations des habitants en matière de cadre de vie (cf. *infra*).

Mettant en œuvre les mêmes méthodes de travail, Dominique Henry a porté, quant à lui, son attention sur des pas de temps courts et à très courts, allant jusqu’à reconduire des photos tous les ans, voire à plusieurs reprises dans la même année (Henry, 2010, p. 132 et suivantes). Cette périodicité rapprochée lui permet de saisir les évolutions paysagères contemporaines en lien avec les pratiques pastorales et de se tenir au plus près du vécu des éleveurs avec lesquels il conduit des entretiens semi-directifs. Ces reconductions permettent également de compléter les lectures de paysage qu’il effectue sur chacune des situations paysagères étudiées. Cela lui demande de réaliser deux approches spécifiques :

— la première se développe à l’échelle de la vingtaine d’années tout au plus. Il s’agit est de saisir les dynamiques qu’ont pu connaître les éleveurs en place, de les mettre en relation avec le projet qu’ils portent au niveau de leur exploitation et avec les stratégies qu’ils mettent en œuvre dans le territoire collectif qu’ils exploitent. L’accès aux sources pose ici problème et le chercheur doit aller à la quête des rares clichés qui s’intéressent aux paysages et aux pratiques des éleveurs en cette fin de XXe siècle.

— la seconde approche porte sur l’échelle annuelle. Elle s’intéresse aux changements saisonniers et à leurs variations interannuelles et intra-annuelles. L’objectif est de saisir les changements saisonniers des paysages, qu’ils soient liés à la phénologie des végétaux ou au cycle de la gestion, de la récolte ou de l’entretien. La sélection des points de vue appartient au chercheur qui oriente ces choix en fonction de la problématique de la recherche. Si certains clichés sont adossés à des séries photographiques existantes, la plupart sont pris depuis de nouveaux points de vue, soigneusement sélectionnés parce que considérés comme significatifs d’une dynamique ou d’une pratique particulières.

Une enquête sociale pour saisir les regards portés sur les paysages et évaluer les politiques

L’enquête sociale a pour objectif de cerner les pratiques sociales à l’origine des évolutions paysagères et de donner un aperçu des valeurs symboliques successives que les personnes enquêtées accordent à ces paysages. Il s’agit en particulier de prendre en compte les regards et les actions des acteurs et des habitants, de saisir leurs attentes et leurs aspirations en matière de paysage et de confronter le tout aux processus étudiés sur le terrain. L’entretien de type semi-directif constitue la

pièce maîtresse de la démarche d'enquête. De façon classique, ces entretiens sont conduits sur la base d'un guide thématique. Comme son nom l'indique, ce guide permet essentiellement de préparer l'entretien dont il décline les lignes directrices et ne constitue en aucun cas un questionnaire qu'il s'agirait de dérouler strictement⁴². Les discours recueillis sont ensuite décryptés à l'aide d'une grille d'interprétation associée.

Eu égard aux objectifs de l'enquête, nous avons différencié dans la plupart des recherches plusieurs groupes d'interlocuteurs, sans que cela constitue pour autant une catégorisation *a priori*. Outre qu'un élu est aussi un habitant, l'enquête fait apparaître des réseaux et des liens qui demeurent invisibles avec un fonctionnement par échantillon préalable. Ces liens sont pourtant souvent fondamentaux pour comprendre les accointances ou, au contraire, les conflits sources de controverses. Si ces groupes ont une utilité opératoire lors de la mise en œuvre de la phase d'enquête, ils doivent être transgressés lors de la phase d'interprétation.

On définit généralement deux groupes : les acteurs et les habitants. Sont considérés comme acteurs des personnes pourvues d'intentions et de capacité à agir sur les paysages et dont il s'agit de prendre en compte les représentations, les logiques et les conflits d'intérêt éventuels (élus, représentants de diverses institutions des services de l'État, de collectivités ou de diverses institutions, éleveurs, forestiers de l'ONF, etc.). Un des objectifs des entretiens auprès des acteurs est d'identifier la responsabilité de chacun dans les actions menées ou envisagées : rôle déclaré (institutionnel et personnel), rôle joué (ce qu'il réalise effectivement sur le terrain), rôle espéré ou à jouer (ce qu'il aimerait pouvoir améliorer dans l'accomplissement de ces actions). Les entretiens auprès des habitants visent, quant à eux, à cerner leur sensibilité aux transformations paysagères et de recueillir leurs aspirations en matière de paysage. L'objectif est de comprendre la manière dont les habitants perçoivent le paysage qui constitue leur cadre de vie quotidien, de mesurer leur sensibilité aux évolutions paysagères et de recueillir leurs attentes. Chaque habitant acceptant de se prêter à l'enquête est questionné sur le regard qu'il porte sur les paysages de ses lieux de vie et invité à parler des dynamiques paysagères.

Nous utilisons quasi-systématiquement au cours de l'entretien des documents écrits ou iconographiques porteurs d'informations et de représentations (carte, photographie, rapport, article de presse, etc.). Ces documents remplissent deux fonctions. D'une part, ils constituent un support de discussion, facilitant la conduite de l'entretien et permettant la relance de la conversation. D'autre part, ils

⁴² À noter que guides d'entretien et grilles d'interprétation font l'objet d'une construction collective à laquelle participe l'ensemble des chercheurs du projet. Cela permet de les adapter aux problématiques de la recherche, aux objectifs des unes et des autres et aux territoires étudiés. Une journée de séminaire interne est souvent nécessaire. Le guide est ensuite testé auprès de plusieurs interlocuteurs avant de prendre une forme définitive.

aident les interlocuteurs à se penser dans sa relation à un contexte ou à un paysage, d'autant plus facilement si ce document est une photographie (Bigando, 2004, 2006, 2013). Pour ma part, j'ai expérimenté de longue date le rôle de la carte IGN à 1/25 000 auprès des acteurs institutionnels. Elle permet de localiser les actions réalisées ou en cours et les projets envisagés, mais aussi au fil de l'entretien des expériences relevant du vécu personnel comme les lieux préférés de promenades ou de pratiques de loisirs (chasse, randonnée, etc.).

Les documents peuvent avantageusement être remplacés par un déplacement sur le terrain, *dans* les paysages et en situation d'*action*. C'est dans cette situation que D. Henry réalise la plupart de ces entretiens avec les éleveurs pyrénéens, échangeant avec eux en les accompagnant sur les lieux de travail et au cours de leurs pratiques. « L'éleveur a l'impression de moins perdre son temps, ses paroles sont comme plus libres et plus profondes aussi ; comme si la parole se trouvait déliée par l'action » (Henry, 2012 p. 121).

Tout récemment, des étudiants-paysagistes ont, sous ma direction, expérimenté toute une série de situations d'échange avec des riverains de Garonne dans le cadre de travaux menés sur les paysages fluviaux⁴³. Dans le contexte global d'« un retour au fleuve », il s'est agi pour les étudiants de prendre en compte les pratiques socio-spatiales des habitants et de saisir leurs attentes et leurs aspirations en la matière. Sur cette base, ils ont mené une réflexion sur les moyens de mettre en place une participation des habitants à la construction d'une connaissance des paysages garonnais, de leur évolution et des facteurs qui la déterminent. Pour cela, ils se sont intéressés à des groupes constitués (association club du 3^{ème} âge, club sportif, etc.) avec lesquels ils ont organisé la discussion sur la base d'un rencontre organisée. Ils ont également sollicité des individus au hasard (groupe informel) à l'occasion d'un « trajet » sur un lieu où existent des pratiques socio-spatiales en lien avec le fleuve (promenade, pêche, pratique sportive). L'objectif a été de multiplier les espaces de rencontre et de solliciter des gens qui ne viennent pas à des réunions organisées spécifiquement ou ne s'y expriment pas.

Cette diversification des contextes dans lesquels se déroule l'enquête sociale *lato sensu* me semble être un enjeu méthodologique essentiel à l'heure actuelle. Il s'agit de dépasser l'échange « enquêteur/enquêté » ou celui en réunion publique pour s'inscrire dans une co-construction à travers un échange équilibré et pour mettre en place un réel dispositif participatif.

⁴³ Davasse B. (dir.), Bercovitz, R., Henry, D., Luginbühl, A., Barsacq, B., Briffaud, S., Carré, J., Laizé G., Marlin C., (2014). *Paysages, représentations socio-culturelles et actions paysagères en vallée de Garonne. Observations, suivi et évaluation. Contribution par la recherche paysagère aux politiques et aux actions menées dans le cadre du Plan Garonne (2007-2013)*. Rapport de recherche pour la DREAL Midi-Pyrénées (FNADT et FEDER), Talence, CEPAGE-ADESS-UMR 5185 CNRS/École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux. <[halshs-00958612](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00958612)>

L'utilisation des séries photographiques diachroniques dans le cadre de l'enquête sociale : un bilan mitigé

Les séries photographiques diachroniques ont été utilisées comme support de discussion. Le bilan que l'on peut faire de cette utilisation est mitigé.

Dans le Vicdessos, J. Carré s'est appuyée dans sa thèse sur des séries photographiques pour conduire des entretiens auprès des acteurs institutionnels (élus ou chargés de mission des collectivités locales. Elle a retenu des séries représentatives des principales dynamiques identifiées au préalable, considérées donc comme illustratives des enjeux en présence. Le but était de faire prendre conscience des changements enregistrés par la photographie et de permettre à la personne interrogée de se positionner par rapport à ces évolutions paysagères (qu'elles aient été préalablement perçues ou non). Au cours de l'entretien, les interlocuteurs ont été également interrogés sur les causes des évolutions constatées, ainsi que sur les scénarios d'évolutions qui leur semblaient susceptibles d'advenir (Carré, 2010, p. 338 et suivantes). Le bilan qu'elle fait de cette utilisation est positif. Cela lui a permis de mettre en évidence les divergences qui existaient entre acteurs et les « experts ». Les tableaux de synthèse qu'elle en tire sont très parlants de ce point de vue. Des dynamiques paysagères n'ont pas été perçues par certains interlocuteurs ; d'autres ont été mises en avant alors qu'elles paraissaient secondaires.

Par contre, Dominique Henry qui a essayé de faire de même auprès des éleveurs de la vallée du Gave de Pau avec lesquels il a mené son enquête s'est heurté à de plus grandes difficultés. Après leur avoir soumis des photos répétées, l'entretien prenait une tournure nostalgique qui enfermait les propos dans un passéisme faisant regretter les bonnes façons de travailler et de tenir jadis les prés propres. Ces photographies rendaient par trop visible et ostensible le recul agricole et social de la vallée. C'est comme si la confrontation à ce qui apparaissait aux éleveurs comme une perte —et reflétait l'échec d'une société qui n'arrive plus à entretenir son territoire pastoral— engendrait une impression d'avoir peu de prises sur des phénomènes qui les dépassent en « venant de plus loin qu'eux » (Henry, 2012, p. 137).

Il en va de même des enquêtes que des étudiants ont menées auprès des habitants du Vicdessos dans le cadre du projet sur les paysages financés par l'Observatoire Homme-Milieu (OHM) que je coordonne (Davasse et *al.*, 2012 [12]). Ces derniers se sont montrés peu prolixes relativement aux dynamiques paysagères, sans que l'on puisse en l'état actuel de l'avancement de l'interprétation en saisir les raisons exactes. Nous avons émis plusieurs hypothèses : ancienneté des transformations les plus importantes qui remontent aux années 1950, présence d'un événement (fermeture de l'usine) masquant les autres transformations, impression d'avoir peu de prise sur les phénomènes. Et lorsque les dynamiques paysagères sont saisies, elles suscitent des sentiments très hétérogènes. Le passé agro-sylvo-pastoral fait l'objet d'une idéalisation et l'héritage qu'il a laissé est revendiqué comme un patrimoine. Quant à la question de l'enforestation, massive

dans le Haut-Videssos, elle fait naître des sentiments contradictoires. Les habitants, tout en ayant conscience que la forêt est « aux portes des villages », attachent une valeur particulière à l'arbre, considéré comme un patrimoine privé qui ne doit pas être abattu. Le passé industriel fait l'objet de sentiments tout aussi contradictoires : il représente à la fois l'âge d'or économique et social de la vallée et la période où la celle-ci a été « dénaturée ».

Au final, ce type d'enquête a tendance à amener le locuteur à se positionner en pourvoyeur d'informations faisant sens pour des chercheurs, soit en position de témoin pris en défaut, qui n'avait pas conscience de mutations qui concernent son propre lieu de vie. Il est vrai que l'usage de photo-comparaison est très directif et une méthodologie adaptée aux interlocuteurs est à mettre en place. Cela peut sans doute expliquer qu'elle a donné lieu à des matériaux interprétables pour ce qui est du discours des élus et non pour éleveurs ou les habitants. J'envisage par la suite d'approfondir cet enjeu méthodologique qui me paraît fondamental.

4. L'intégration de données hétérogènes par la construction d'un scénario paysager et de représentations graphiques

La démarche présentée ci-dessous repose sur le croisement de différentes méthodes qui relèvent de l'analyse des paysages et de leurs évolutions, de l'analyse des politiques publiques et de l'analyse des pratiques et des représentations socio-spatiales des acteurs et des habitants. Elle a pour objectif de débrouiller la complexité de phénomènes caractérisés par leur hybridité socio-écologique et leurs temporalités multiples. Il s'agit donc de pouvoir traiter une information abondante et disparate, ensemble hétéroclite de données relevant de plusieurs disciplines scientifiques. Pour cela, je mobilise de longue date différentes formes de modélisations chronologiques (Davasse, 2000 [17]) et graphiques (Davasse et *al.*, 1997 [4] ; Davasse, 2006 [8]). La construction de modèles permet de croiser des informations et de rendre intelligibles des processus qui doivent être pensés dans leur contexte tant historique que spatial. Ces modèles ne sont pas considérés comme un aboutissement de la recherche, mais au contraire comme des outils intégrateurs. C'est en effet sur ces modèles que sont testés les apports de chaque discipline. Leur élaboration est donc l'occasion de formuler des hypothèses, d'effectuer des retouches et remises en cause successives. Ils constituent une grille de lecture potentiellement co-construite et partageable. Ils sont l'occasion de construire des scénarios paysagers.

Saisir les temps de l'environnement revient à individualiser des moments-clés qui correspondent à un *état* particulier du complexe socio-écologique et des interactions qui le régissent et, donc, à un agencement particulier des formes paysagères induites. Je nomme « état-paysager » ces différentes inscriptions, datées, dans le paysage de la relation société/environnement. En ce sens, chaque état-paysager possède une dimension à la fois temporelle et spatiale. Cette notion d'« état » relève de l'analyse systémique. L'état-paysager n'est donc pas

considéré ici comme une situation en équilibre, mais bien comme un stade, d'une durée plus ou moins longue, où la structure du système ne subit pas de déformations majeures (Pumain, Sander van der Leew, dans Archæomedes, 1998, p. 20). En outre, l'état-paysager n'a de sens que resitué dans une évolution : une succession d'états-paysagers constitue un *scénario paysager*⁴⁴. Le passage d'un état à l'autre suppose un basculement majeur au cours duquel, dans un temps souvent court, l'on passe d'un complexe socio-écologique à un autre. Autrement dit, en utilisation les notions employées par F. Durand-Dastès, l'état-paysager relève du temps *intrasystémique* et le scénario-paysager du temps *intersystémique* (Durand-Dastès, 2001). Concrètement, la démarche utilise à plein le dispositif que j'ai présenté plus haut. Elle s'alimente à une lecture des paysages actuels et mobilise l'approche régressive. La finalité de celle-ci est de remonter aux origines des traces qui font sens aujourd'hui et qui constituent (ou qui sont susceptibles de constituer) des références identitaires et patrimoniales (Barrué-Pastor, 2000). Cela revient de fait à construire une périodisation qui distingue l'état-paysager du processus-environnement. (cf. fig. n°10).

Je trouve un double intérêt à l'élaboration de ces scénarios paysagers :

— le premier est, grâce au recul historique, de pouvoir élaborer une base de connaissances sur les transformations des paysages et leur ampleur. Cela permet de construire une interprétation des paysages fondée sur une démarche de lecture de paysage et de la confronter à celle des acteurs ou des habitants. Cela vise ainsi à mesurer l'écart qui existe entre cette interprétation des dynamiques paysagères et la façon dont les différents acteurs se les représentent. Ce faisant, il ne s'agit pas d'imposer une autre interprétation, considérée comme étant scientifique et donc véridique, mais de contribuer, par le regard proposé, à une construction complexe admettant plusieurs points de vue sur les mêmes phénomènes (Briffaud, 2013).

— le second intérêt est de pouvoir saisir les relations qui existent entre les évolutions paysagères et les différentes politiques menées sur le territoire concerné. Il s'agit notamment de comprendre comment des représentations historiquement différenciées se traduisent en projets et en actions concrètement inscrits dans les paysages. Cela permet de resituer dans la durée les actions entreprises ayant eu des effets sur les paysages et de poser les bases d'un cadre de réflexion pour les actions à conduire dans l'avenir.

⁴⁴ Je reprend ici une proposition de Georges Bertrand qui, à ma connaissance, a été le premier à utiliser le terme « scénario paysager » dans ses article parus en 1978. Le recours à la méthode des scénarios paysagers lui permet notamment de proposer un renouvellement de la démarche monographique à partir de l'analyse systémique appliquée au cas du Sidobre (Bertrand et *al.*, 1978).

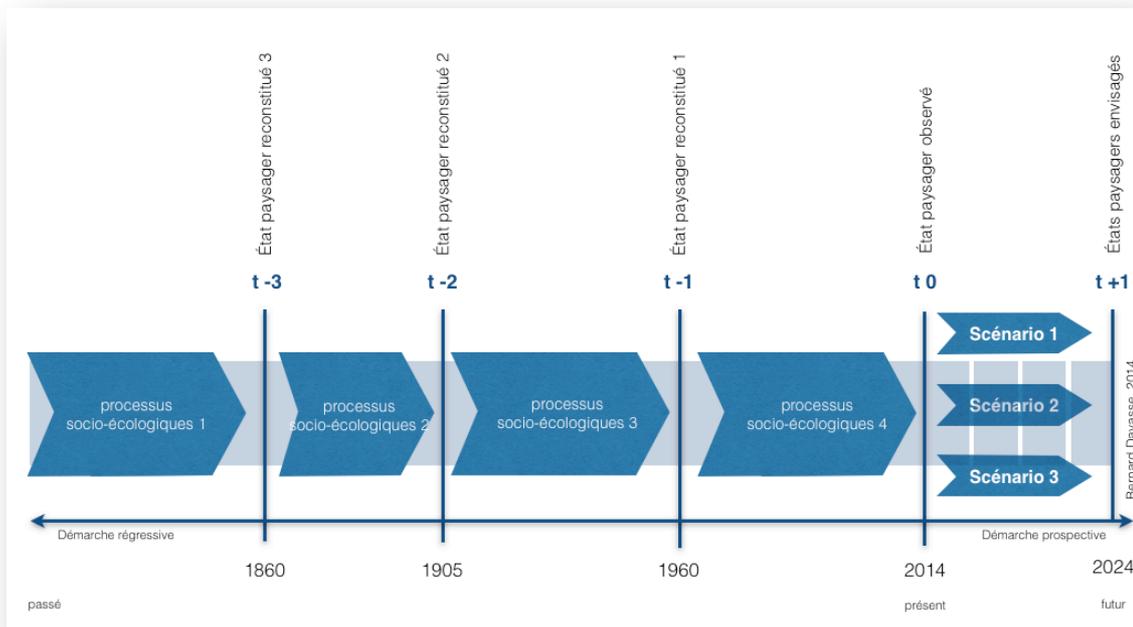


Fig. n°10 — **Un scénario paysager fait de processus socio-écologiques et d'états-paysagers**
 La démarche régressive (ou approche rétrospective) permet de remonter aux traces qui font « sens » aujourd'hui. Il s'agit du milieu du XIX^{ème} siècle dans la figure ci-dessus. Mais, en fonction de la situation étudiée ou de la finalité de l'analyse, on peut imaginer remonter beaucoup plus loin (voir encadré n°3 ci-dessous). Cette remontée dans le temps mobilise selon les périodes des sources différentes (cf. supra). L'état-paysager apparaît ici comme une combinaison momentanée d'éléments actifs et inactifs (héritages). Un état-paysager est un équilibre dynamique soumis à des évolutions qui n'agissent pas toute dans le même sens et selon les mêmes pas de temps. Il se distingue des processus socio-écologiques.

Le scénario paysager constitue en effet un genre de *récit paysager* dont on peut attendre qu'il serve de fondement à de nouveaux rapports nature/société et qu'il offre la possibilité de concevoir une politique visant à un développement territorial durable (Briffaud & Davasse, 2012 [15]). Ce récit paysager doit alors être largement partagé. Il faut pour cela qu'il fasse l'objet d'une co-construction avec les différents groupes d'acteurs et avec les habitants. Son écriture doit convoquer des savoirs et des savoir-faire divers, ainsi que des valeurs symboliques de toutes sortes. Il doit être intégré dans des programmes d'action et des événements particuliers. Le paysage constitue de ce point de vue là le support d'une *médiation*, c'est-à-dire un terrain de discussion et un espace de réflexion partageable, qui permet d'assumer toute la complexité environnementale et de mettre à portée de démocratie la question du projet en ce domaine (Briffaud & Davasse, 2012 [15]; voir aussi *infra*). L'exploration de la durée et des dynamiques permet ainsi de construire à l'échelle d'un territoire une représentation collective du devenir des paysages, qui permette l'instauration de politiques adaptées.

Encadré n°3

Du vignoble-cité au vignoble-territoire : scénario paysager à Saint-Émilion

(extrait de : Davasse, dans Briffaud & Brochot (coord.), 2010, pp. 57-83 [en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00798830>])

Dans le cadre du projet « Paysages d'exception, paysages au quotidien, une analyse comparative de sites viticoles européens du patrimoine mondial », j'ai individualisé six états-paysagers à Saint-Émilion. Ces états-paysagers mobilisent en particulier les traces et à les héritages qui font sens à l'heure actuelle et permettent d'élaborer un scénario paysager qui s'étend sur 800 ans environ, du XIII^e siècle au siècle actuel. L'objectif est de resituer le moment de l'inscription au Patrimoine mondial de l'humanité dans une durée paysagère.

• *État-paysager 1 — au XIII-XIV^e siècle, un vignoble-cité*

Au XIII^e siècle, on trouve à Saint-Émilion un vignoble *suburbain* produisant un vin de qualité. Le vin de Saint-Émilion est mentionné en 1223 par Henri d'Andeli dans son célèbre poème « La bataille des vins » où il établit une sorte de palmarès des vins qu'il connaît. À l'image de Bordeaux, dont le vin est lui aussi signalé par le poète, la cité médiévale est ceinturée d'un vignoble. Il se positionne sur les versants du coteau et sur le plateau. Dans ce dernier cas, il correspond peu ou prou aux clos d'aujourd'hui. Pourtant, les sources ne font pas état de murs, ni de haies, à cette époque et l'on est sans doute en présence d'un vignoble ouvert, émietté en de multiples parcelles, dans lesquelles les ceps sont exclusifs et plantés en *foule* ou alternent avec d'autres cultures constituant des *joualles*. D'autres sources rendent compte de l'exportation depuis le port de Saint-Émilion (actuel lieu-dit de Peyrefitte en bordure de la Dordogne) d'un vin blanc vers l'Angleterre, ce qui est assez rare à l'époque de la toute puissance du claret.

• *État-paysager 2 — au XVII^e siècle, un vignoble périphérique*

Au début de l'époque moderne, le vignoble bordelais dans son ensemble connaît une importante restructuration, marquée par le repli des Anglais (en 1453, l'Aquitaine revient au royaume de France) et l'essor commercial des Hollandais. On assiste dès lors à l'échelle régionale à une diversification de la production (vin blanc moelleux, vins rouges de cargaison pour les colonies, production d'eau de vie) et à une fragmentation du vignoble. À cette époque, le Médoc et les Graves sont les noyaux d'élite où ont lieu les principales innovations et où se fait la montée en qualité. Dans le Saint-Émilionnais, la vigne semble rester une culture parmi d'autres « à cause de la rigidité des structures agraires en métairies et en bourdieux » Selon le discours officiel à l'œuvre à l'heure actuelle, ce sont ces petites exploitations de l'époque moderne qui expliqueraient le morcellement foncier du vignoble actuel. Serait donc un héritage du XVII^e siècle le fait qu'aujourd'hui la moitié des huit cents viticulteurs déclarants pour les deux appellations Saint-Émilion et Saint-Émilion grand cru possèdent moins de 5 ha de vigne et qu'ils soient considérés comme des « artisans de la vigne et vin ».

• *État-paysager 3 — 1750-1880, vers un vignoble de qualité*

Il faut attendre la seconde moitié du XVIII^e siècle pour assister à l'émergence d'un vignoble de qualité au sens moderne de la chose. Saint-Émilion donne alors des vins rouges qui commencent à être reconnu sur la place bordelaise et à l'exportation. Mais cette montée en qualité se fait lentement et aucun vin de Saint-Émilion, ni d'ailleurs du

Libournais, n'est mentionné dans le fameux classement établi à l'occasion de l'exposition universelle de 1855. Il est aujourd'hui avéré que cette montée en qualité est le fait d'une élite de propriétaire-viticulteur, sur le modèle de ce qui s'est passé un siècle auparavant dans le Médoc. L'innovation est donc ici impulsée par l'action individuelle et relève à cette époque de stratégies privées.

À la fin du XVIIIe siècle, la vigne est installée sur les meilleurs terroirs comme le montre les cartes de Belleyme et de Cassini. On la trouve alors sur le plateau, sur le coteau et en pied de coteau : la trilogie tertre/côte/pied de côte est en place. On la rencontre également dans la plaine, sur les palus des bourrelets de rive de la Dordogne : il s'agit là de vignes produisant des vins blancs destinés à la « chaudière » (eau de vie). Ailleurs, la polyculture traditionnelle semble régner en maître : la vigne alterne avec des terres labourées et des prêtres. C'est ce qu'indique une étude du cadastre de 1847, réalisée sur la seule commune de Saint-Émilion mais que l'on peut extrapoler sans trop de risque.

• *État-paysager 4 — 1870-1950, crises et ajustements*

À la fin du XIXe siècle, une série de crises voit le jour. Ces crises sont dues d'abord à l'oïdium, puis au phylloxéra qui touche Saint-Émilion à partir de 1870, mais surtout à la surproduction qui s'en suivit dans les années 1893-1894. Les ajustements se font à deux échelles :

— à l'échelle nationale a été mise en place d'une série de lois (1905, 1919, 1935) qui aboutissent, non sans vicissitudes, à une délimitation progressive des aires d'appellation au cours du XXe siècle.

— au niveau local, un syndicat viticole est créé en 1884 et une coopérative en 1931. En 1936, l'aire de production de l'appellation d'origine Saint-Émilion est définie par décret. Et même si la délimitation précise a été l'objet de très durs affrontements, il faut noter que, pour ces trois étapes, Saint-Émilion fait figure de précurseur dans le Bordelais. Il faut noter également que les réponses données à la crise sont ici collectives. Ainsi, contrairement ce qui s'était passé au XVIIIe siècle, l'innovation est le fait d'un effort collectif à la charnière du XIXe siècle et du XXe siècle. Cela se traduit notamment par une délimitation de l'appellation qui s'étend d'emblée à la plaine de la Dordogne, là où la vigne est encore à cette époque une culture parmi d'autres. Les investigations montrent en effet que, si la monoculture est déjà acquise sur le coteau et sur le plateau, on trouve encore à cette époque une polyculture complémentaire dans la plaine, là où les herbages servent notamment à nourrir les nombreux animaux de trait nécessaires aux travaux des vignes.

• *État-paysager 5 — 1950-1999, un vin prestigieux, une filière viti-vinicole structurée et un processus de patrimonialisation dans le domaine viticole*

La restructuration de la filière viti-vinicole dans la première moitié du XXe siècle se traduit à partir des années 1950 par une montée en qualité. Elle s'effectue, notamment par l'instauration d'une dégustation d'agrèage pour l'AOC dès 1952 (bien avant que la législation la rende obligatoire en 1973) et par l'instauration d'un classement des vins dès 1954. Tout cela aboutit au vin prestigieux actuel, mondialement connu et reconnu. Parallèlement se renforce la spécialisation viticole. La comparaison entre les cartes IGN de 1961 et de 1982, 1996, 2006 montre bien à la fois la densification de vignoble existant et la conquête par la vigne de la plaine de la Dordogne. En ce domaine, le gel de 1956 apparaît comme déclencheur. Les prêts octroyés à la suite de cet événement ont permis de replanter les vignes en tenant compte d'une mécanisation en plein développement. Les terres et les prairies qui étaient nécessaires à l'alimentation des animaux de trait disparaissent pour devenir des vignes.

C'est aussi pendant cette période que se met en place le processus contemporain de patrimonialisation *de la société viticole et de ses pratiques*, processus qui va aboutir en 1999 à l'inscription au patrimoine mondial de l'Humanité en tant que *paysage culturel viticole*. On peut, en effet, considérer que ce processus, décrit ci-après, débute réellement par la (re)création de la Jurade en 1948, même s'il y prend sans doute racine en 1920 lorsque les deux syndicats de Saint-Émilion d'une part, et de la *juridiction* de Saint-Émilion d'autre part, jusqu'alors rivaux, fusionnent. La marque « Saint-Émilion » sert dès lors à désigner tous les vins rouges récoltés dans les huit communes, qui sont censées correspondre au territoire de l'ancienne juridiction exhumée pour la circonstance.

• *État-paysager 6 — 1999-(?) : de la patrimonialisation à l'émergence territoriale, vers un vignoble-territoire*

Même si le recul n'est pas encore suffisant, on peut émettre l'hypothèse que ce qui passe après l'inscription en 1999 au patrimoine mondial relève d'une construction territoriale qui est aujourd'hui toujours en cours. Cette inscription semble, en effet, avoir permis le passage de la simple gestion d'une filière et d'un territoire de production à la gestion plus complexe du territoire labellisé, l'ancienne juridiction en l'occurrence, en prenant en compte l'ensemble de ces composantes. Cette construction territoriale prend ici trois aspects principaux :

— tout d'abord, les huit communes, recouvrant à la fois le site inscrit et l'aire de production des vins de Saint-Émilion, ont, en 2001, formé une Communauté de communes intitulée « Juridiction de Saint-Émilion »(sic). Ce regroupement n'était pas évident à concevoir au départ puisque, d'un point de vue administratif, ces communes sont rattachées à trois cantons (Libourne, Lussac et Castillon-La-Bataille).

— la communauté de commune est, ensuite, à l'initiative d'une réflexion collective menée en 2003-2004 qui a permis d'identifier un programme d'actions à mettre en œuvre à l'échelle de la « juridiction ». Ce programme a été formalisé dans un document intitulé « projet de territoire ». Dans le même temps, a été menée la procédure longue et compliquée visant à mettre en place une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), là aussi, chose exceptionnelle, au niveau des huit communes. Cette ZPPAUP a été approuvée définitivement en 2007. Sa réglementation porte surtout sur l'urbanisme et l'architecture.

— enfin, la Communauté de communes de la Juridiction de Saint-Émilion a porté la candidature à un pôle d'excellence rurale (PER). Le dossier s'intitule « projet de territoire » et vise à promouvoir « les richesses naturelles, culturelles et touristiques ». La principale action est en cours de réalisation. Elle consiste à aménager les bords de la Dordogne et à construire une halte nautique pour développer le tourisme fluvial.

Je m'attache de longue date à élaborer les scénarios paysagers en m'appuyant sur différentes formes de représentation graphique. Elles me permettent de traiter de nombreuses données hétéroclites, provenant de disciplines différentes et représentant des échelles spatiales et temporelles différentes. J'obtiens ainsi différents types d'informations qu'il est possible de caler sur une grille de lecture commune, sous forme de modèles spatiaux ou de blocs-diagrammes. Je

n'insisterai pas ici sur la modélisation spatiale qui s'inspire des principes de la chorématique développée par R. Brunet (1980) et enrichie par d'autres (Deffontaines et *al.*, 1990 ; Ferras, 1994, etc.). Cet enrichissement a notamment porté sur la dimension temporelle des phénomènes, peu prise en compte dans la première proposition de R. Brunet. Dans une démarche de diagnostic de territoire, individualiser les dynamiques rend plus explicite ce qui est de l'ordre du transformable et, donc, ce sur quoi il est possible d'agir (Lardon & Piveteau, 2005).

Ma problématique de recherche m'amène, pour ma part, à réaliser des modèles spatiaux adaptés de la chrono-chorématique (Théry, 1990). L'exercice est très stimulant et fructueux lorsqu'il consiste à croiser des données disparates et évaluer la pertinence de chacune d'elle, tout particulièrement lorsqu'il inclue la participation de chercheurs déjà aguerris à l'abstraction qu'il nécessite (cf. fig. n°10 ci-dessous). Les modèles spatiaux successifs permettent alors de formuler des hypothèses, de valider les interprétations proposées et, si ce n'est pas le cas, de modifier les propositions initiales. J'ai pratiqué cette démarche avec succès à plusieurs reprises, soit dans le cadre d'un travail en équipe interdisciplinaire (Davasse et *al.*, 1997 [4] ; Bonhôte et *al.*, 2000 [5]), soit à l'occasion de travaux personnels (Davasse, 2006 [8]). Il s'agit cependant d'une démarche qui aboutit à une forme finale peu communicante. Ces modèles graphiques, qui veulent faire ressortir les éléments essentiels de l'organisation de l'espace, devraient être compréhensibles au premier regard, Or, c'est rarement le cas, soit parce que la forme graphique est trop simple et opaque au premier abord, soit parce qu'elle combine beaucoup de chorèmes élémentaires et devient alors trop compliqué à appréhender. Si on ne l'a pas construite, il est difficile de comprendre une modélisation graphique. C'est pour cela qu'aujourd'hui je ne la pratique quasiment plus.

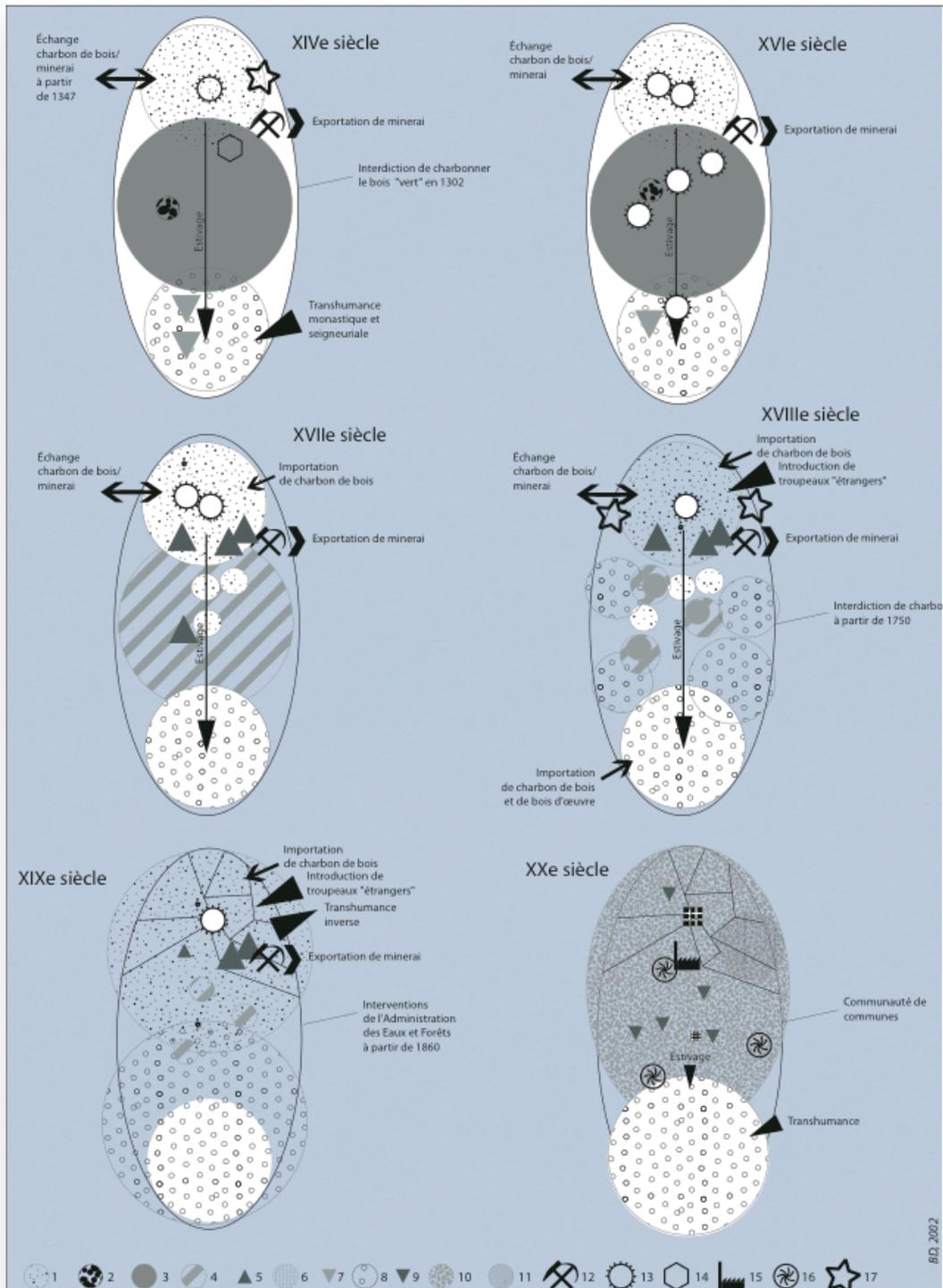


Fig. n°10 — Modélisation spatiale dans le Vicdessos (XIVe-XXe siècle)

1. Terroir et forêt de proximité — 2. Artigue — 3. Espace forestier peu transformé (hêtraie-sapinière) — 4. Espace forestier transformé (taillis de hêtre et de chêne) — 5. Sapinière mise en défens (bois d'œuvre et d'étauçonnement) — 6. Hêtraie mise en défens (bois de chauffe) — 7. Forêt de conifère d'altitude (sapin, pins) — 8. Espace pastoral (estive) — 9. Plantations RTM (pins, épicéa) — 10. Enfrichement et reforestation, espace forestier inexploité (hêtre, bouleau) — 11. Espace forestier recomposé exploité (hêtre, sapin) — 12. Mine de fer — 13. Foyer métallurgique — 14. Scieries — 15. Usine d'aluminium — 16. Centrale hydro-électrique — 17. Conflits localisés

Les informations obtenues peuvent être également calées sur des blocs-diagrammes ou coupes paysagères qui offrent eux aussi une grille de lecture synthétique. Ces blocs et ces coupes, qui constituent les outils opérationnels du paysagiste, permettent de traiter de nombreuses données hétéroclites, provenant de diverses disciplines et représentant des échelles spatiales et temporelles différentes. Ici aussi les fondements se trouvent dans la géographie vidalienne qui a usé de l'image selon une large gamme de pratiques, depuis l'emploi peu réfléchi de la photographie à celui de blocs-diagrammes plus sophistiqués, mais dont l'usage est resté confiné à la géomorphologie (Robic, 1996, p. 359). Ces représentations graphiques offrent la possibilité de mettre en relation des formes d'aménagement et les regards portés sur ces formes (prise en compte des représentations différenciées portées sur les paysages). Elles présentent également l'avantage d'être d'une grande efficacité pour sensibiliser les acteurs et la population au caractère évolutif du paysage, dans le cadre d'entretiens semi-directifs ou de débats participatifs (Michelin, 2005). Le succès de ces représentations ne repose pas exclusivement sur le talent du dessinateur. Mes conclusions en ce domaine rejoignent celles énoncées par I. Auricoste et d'Y. Michelin pour qui le « beau dessin », s'il possède un attrait indéniable, peut être difficilement remis en cause et, donc, ne pas ouvrir à la discussion (Auricoste, 2002 ; Michelin, 2005). Par contre, considérée comme un outil à construire ensemble, la représentation graphique possède un indéniable potentiel participatif (Henry, 2004, 2012 ; Planchat-Héry, 2009, 2011).

Il existe d'autres formes que l'écrit ou la représentation graphique pour organiser le croisement des données obtenues dans le cadre de la recherche interdisciplinaire ou de la recherche-action. Il s'agit notamment de vidéos qui peuvent également être utilisés pour co-construire ces résultats avec les acteurs. Expérimentée par deux étudiants dans le cadre d'un stage effectué sous ma direction, la vidéo a permis de confronter regards et discours d'acteurs et d'habitants sur les paysages en déprise de la vallée du Mars dans le Cantal. Ils ont pu faire partager les interrogations qui existent sur l'avenir paysager d'un territoire situé à l'écart des pôles économiques du Cantal, mais où l'on trouve des pratiques innovantes qui offrent un éventail de possibles pour élaborer un projet collectif de gestion durable des paysages⁴⁵. Je compte bien explorer les potentialités de cet

⁴⁵ Ce film de 45 mn a été réalisé en juillet 2012 par V. Belloc et M. Foucard, étudiants-paysagistes à l'ENSAPBx. Leur stage a été effectué dans le cadre d'un partenariat mis en place entre l'ENSAPBx et la DDT du Cantal sous mon impulsion et celle d'Olivier Damée, paysagiste-conseil de l'État. Il a donné lieu à une action pédagogique menée de février à juin 2011 par les étudiants-paysagistes de 3^e année dans le cadre du module C10-2 « Paysage et projet territorial ». Elle a rassemblé 26 étudiants-paysagistes et 6 étudiants de l'Université de Bordeaux-Montaigne. Ils ont concrétisé leur travail par un document s'intitulant [Connaissances des paysages et développement territorial dans le département du Cantal : propositions pour une gestion durable et patrimoniale de territoires ruraux](#). Le film a été présenté lors de la Journée départementale des paysages du Cantal qui a eu lieu le vendredi 16 novembre 2012. Ce film est visionnable en ligne : www.youtube.com/watch?v=VqbR6Kmjmv8

outil dans les années futures. « Le film modifie les modes d'observation. L'image est exigeante sur le geste » (Deffontaines 2004).

* *
*

La « boîte à outils » est donc en place. Elle est à géométrie variable. Je l'ai construite au fil de mes recherches dans le champ d'une histoire de l'environnement interdisciplinaire et dans celui du paysage et de l'action en ce domaine. Je peux donc maintenant présenter les orientations de recherche que ces outils vont me permettre de mener à bien. Fondées sur des travaux récemment achevés ou en cours, elles constituent autant de pistes qu'il s'agira d'explorer en détail dans les années à venir, aussi bien sur le plan théorique que pratique. L'une analyse les différentes modalités de l'action contemporaine dans le domaine du paysage, s'intéressant aux fondements culturels et aux effets sur les territoires et sur les environnements des politiques et des pratiques, intentionnelles ou non, visant à modeler, protéger ou gérer les paysages. L'autre explore la possibilité de mettre en œuvre une participation des populations aux orientations collectives en matière de gestion des environnements et de développement durable des territoires sur la base d'un dispositif d'observation qui mobilise un paysage considéré comme le résultat et le témoin de processus de formations et des transformations des environnements et des territoires.

II. Paysage, évolutions environnementales et politiques territoriales

Dans un contexte d'« écologisation des territoires », les questions paysagères sont aujourd'hui associées à une volonté, plus ou moins clairement exprimée, de gérer, de ménager et d'aménager, en tous lieux et à toutes les échelles, les formes visibles de l'environnement et du cadre de vie de nos sociétés. Les démarches mises en œuvre dans ce contexte ont pour caractéristiques communes de mobiliser un paysage qui n'est plus seulement un objet visé par les politiques, mais aussi un outil pour mener à bien des projets concertés de territoire. Je m'interroge ici sur le rôle que joue —ou que peut jouer— ce *paysage-outil* dans l'émergence de projets de territoire partagés. Fort de ce constat, je propose de considérer *le* paysage comme un outil privilégié pour mettre en débat les liens entre une société et son environnement, entre un territoire et *ses* paysages.

Depuis la Convention européenne du paysage⁴⁶, le paysage ne peut plus aujourd'hui être considéré comme une simple aménité. La quête d'une qualité paysagère doit être associée à la préservation de l'environnement, à la gestion

⁴⁶ La Convention européenne du paysage, ouverte à la signature en octobre 2000, à Florence, est entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006 et publiée au Journal officiel par décret du 22 décembre 2006. Il s'agit du [premier traité international dédié au paysage](#).

durable des territoires, au bien-être des populations et à leur participation aux décisions qui relèvent du cadre de vie. Le projet de paysage, en-deça d'une certaine échelle, est, de fait, inséparable d'un projet de territoire prenant en compte de multiples enjeux (croissance urbaine, développement économique, dynamiques agricoles et écologiques, préservation du patrimoine et des valeurs culturelles, qualité du cadre de vie, etc.) et impliquant de multiples acteurs. Le rôle des intervenants est de créer les conditions permettant l'émergence de ce projet de territoire, qui est la condition d'une évolution maîtrisée des paysages. La démarche consiste alors à animer et à enrichir le dialogue entre des acteurs aux logiques et aux intérêts souvent contradictoires, à élaborer un diagnostic partagé, à faire émerger une vision stratégique territoriale et à mettre en œuvre une série d'actions opérationnelles fédératrices.

Les propositions qui suivent se nourrissent :

- d'expériences de recherche interdisciplinaires conduites sur différents terrains (Pyrénées, montagnes sud-européennes, vignobles aquitains et d'Europe, vallée de la Garonne, Himalaya népalais, etc.)
- d'une pratique professionnelle au cours de laquelle j'ai conduit différentes études d'environnement dans différents territoires du sud-ouest de la France
- de mon implication dans l'animation des réseaux paysages de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine et, notamment, dans l'organisation régulière de journées thématique d'échange (une à deux par an).
- de la réflexion menée depuis plus de quinze ans au sein de la formation paysagiste de l'ENSAP de Bordeaux sur l'évolution des attentes sociales en matière de paysage et sur les modalités d'une intégration des rapports de la recherche interdisciplinaire sur l'environnement à une pédagogie du paysage et du projet de paysage⁴⁷.

Cet ensemble de travaux peut donc servir de matériau de base pour illustrer un processus de capitalisation de connaissance, ainsi qu'un processus de recherche impliquée. Je présenterai, tout d'abord, la manière dont le paysage en tant que catégorie d'action a d'abord été pensé en termes de patrimoine. C'est alors la logique du site qui a prédominé et ce n'est que depuis peu que se met en place un patrimoine plus ouvert et plus mobile. J'examinerai, ensuite, les nouvelles façons d'appréhender l'action sur les territoires induites par la préoccupation paysagère

⁴⁷ De ce point de vue, outre ma participation à l'élaboration des programmes pédagogiques successifs de cette formation (cf. en particulier Auricoste et *al.*, 2006), je coordonne depuis 2002 un module de 3^{ème} année (niveau master 2) intitulé « Paysage et projet territorial ». Ce module propose de faire expérimenter aux étudiants une approche du projet de paysage à l'échelle d'un grand territoire en mettant en œuvre d'une démarche de médiation et de propositions. Pour cela, je mets en place un partenariat avec des territoires (Département, Pays au sens de la loi « Voynet », Communauté d'agglomération ou de communes, etc.) sur un thème qui privilégie une réflexion sur des questions vives dans le domaine du projet de paysage et de ses liens avec l'environnement, la durabilité et la participation démocratique. L'objectif est de fonder les apprentissages sur une mise en relation de la dimension visuelle des paysages avec les fonctionnements territoriaux dont elle est l'expression et sur une inscription dans la durée de l'action envisagée et de ses effets sur les paysages.

contemporaine. Ce « paysage-territoire » complète le « paysage-patrimoine » en orientant le questionnement vers le développement local dont il constitue une entrée privilégiée. Il permet aussi de mieux prendre en compte les stratégies des différents acteurs et les aspirations des habitants en matière de rapport sociétés/environnement et de qualité de cadre de vie. Dans un troisième temps, j'explorerai les implications de l'évolution de ces conceptions pour mon projet scientifique des années à venir.

1. Paysage et patrimonialisation : du site au patrimoine ouvert, mobile, et partagé

Depuis plus d'un siècle, la question paysagère est de manière récurrente associée aux questions relevant de la patrimonialisation des espaces. Longtemps enfermée dans un registre privilégiant une logique de protection d'un *site*⁴⁸, cette relation est en passe d'être radicalement renouvelée. On assiste en effet à une mutation des façons de penser le lien patrimoine et paysage, ainsi que l'action en ces domaines. Les questions paysagères comme celles qui relèvent du patrimoine sont aujourd'hui associées à une volonté, plus ou moins clairement exprimée, de gérer, de ménager et d'aménager, en tous lieux et à toutes les échelles, les formes visibles du cadre de vie. Des initiatives en ce sens se multiplient. Elles ont pour caractéristiques communes de mobiliser un paysage qui n'est plus seulement un objet visé par les politiques, mais aussi un outil pour mener à bien des projets concertés de territoire. Permettre qu'une réflexion soit menée pour rendre plus mobile l'espace patrimonial et l'ouvrir au territoire est ce à quoi je me suis attaché avec E. Heaulmé dans une journée d'échange organisé aux réseaux paysage d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Nous y avons utilisé une partie des matériaux amassés lors de recherches collectives menée au CEPAGE sur les politiques des sites (Briffaud & Fayolle-Lussac, 2002) et sur celles du patrimoine mondial (Briffaud & Davasse, 2007). J'ai également investi dans cette réflexion la recherche effectué sur les paysages de la forêt de Fontainebleau (Davasse, 2009 [9]). Mettre en avant la dimension temporelle des paysages est, enfin, le sens de mes interventions au Conseil scientifique réuni par le Conseil général de l'Aude pour préparer une candidature au patrimoine mondial des sites du Pays cathare.

La journée « Paysage, site protégé et projet de territoire » organisée à Saint-Bertrand-de-Comminges le 16 octobre 2012 a donc proposé de mettre l'approche paysagère à l'épreuve des projets de territoire des sites protégés. Il s'est agi sur la

⁴⁸ S. Briffaud a bien montré que le terme « site » est depuis plus d'un siècle omniprésent dans les discours relatifs aux politiques et aux actions paysagères que ce soit celles conduites au nom de la protection des paysages ou celles relevant des pratiques paysagistes. Mot-clef de la peinture classique repris par la géographie vidalienne, le terme « site » renvoie à un paysage considéré comme immobile et réduit aux seules composantes physiques (Briffaud, 2009 ; Briffaud, 2013, p. 134).

base des expériences des Sites classés de Saint-Bertrand-Valcabrère-Sarp, de la vallée de la Vézère et de Saint-Guilhem-le-désert d'explorer l'hypothèse selon laquelle cette approche permettrait de considérer l'espace patrimonial comme un objet à construire, ouvert et évolutif avec l'ensemble des acteurs locaux et des populations amenées à participer à la vie de ce lieu. Il serait ainsi possible de faire émerger autour d'un patrimoine protégé un réel projet de développement durable des territoires. Cette journée a mis en avant une approche à la croisée de plusieurs regards : ceux de l'historien, du géographe, de l'élu, de l'État, des collectivités locales, de l'agriculteur ou du paysagiste, menant une réflexion sur les paysages patrimoniaux, en charge de les administrer ou qui proposent des actions visant à mieux les gérer.

Un nouveau regard patrimonial sur les espaces protégés

Pendant longtemps, la protection patrimoniale des espaces s'est fondée essentiellement sur une logique de sanctuarisation. Ainsi, la charte d'Athènes pour la restauration des Monuments historiques, adoptée en 1931, a-t-elle célébré l'idée d'un patrimoine éternel, tenu comme la nature, à l'écart des lieux de vie, de travail et de loisir des habitants dont ils célébraient l'histoire. Pour un grand nombre d'élus, le classement ou l'inscription d'un site par l'État signifie, souvent encore aujourd'hui, la « mise sous cloche » d'une partie du territoire qu'il administre, soustrait de ce fait à la vie économique et sociale ordinaire, et reste attaché à l'idée d'un surcote important lié à la conservation. De la même manière que pour les réserves ou les parcs naturels, l'aire protégée est méthodiquement sélectionnée et délimitée, distinguée des autres espaces et comme frappée d'intemporalité puisque l'objectif est de conserver un état ou de restaurer un état antérieur. Dans ces conditions, une démarche de projet tournée vers l'avenir est difficile à énoncer et la nature de ce qui est transmis aux générations futures assez rarement explicité, non partageable de ce fait par l'ensemble des acteurs et des habitants concernés.

Aujourd'hui, dans le contexte d'un engouement sans précédent pour la question patrimoniale (Di Méo, 2008), la volonté d'inscrire dans un espace territorial, économique, social et environnemental, l'« objet » patrimonialisé conduit au développement d'un nouveau regard qui se traduit notamment par la volonté d'ouvrir le site protégé aux territoires environnants et par la mise en place de politiques visant, non plus à conserver un état, mais à gérer un processus évolutif. Les cahiers de gestion des Sites et les Opérations grands sites (OGS) pour l'État, la politique des Grands sites de la Région Midi-Pyrénées pour le Conseil régional, mais aussi la gestion des Espaces naturels sensibles portée activement par les Conseils généraux témoignent de cette volonté. Ils sont autant de démarches susceptibles de conduire à des actions soucieuses de l'identité et de la culture d'un territoire.

Le paysage, un outil pour une réflexion transversale

En quittant le site pour s'intéresser au territoire, la réflexion sur le patrimoine rencontre une notion de paysage considérée comme la résultante, concrète et

perceptible par tous, de processus écologiques, sociaux, économiques et culturels, inscrits dans la durée. Ce paysage-là est celui de la loi « Paysage » de 1993 qui en fait une catégorie transversale située à l'interface de l'action patrimoniale et des politiques territoriales. Il est celui de la Convention européenne du paysage, ratifiée par la France le 1er juillet 2006, qui le considère comme un patrimoine du quotidien, susceptible de concerner toute partie de territoire dès lors qu'il est perçu comme paysage par les habitants. Plus qu'un autre, le paysage servirait ainsi à construire des liens entre le patrimoine protégé et le reste du territoire et à faire exister des espaces patrimoniaux ouverts et évolutifs, pour la préservation desquels il est nécessaire de prendre en compte les stratégies et les pratiques des acteurs et des habitants, ainsi que leurs attentes et leurs aspirations en matière de patrimoine et de cadre de vie.

Paysage et politique des sites : une histoire à rebondissement

La politique des sites a aujourd'hui plus d'un siècle d'existence, puisque c'est la loi de 1906 sur la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique qui inaugure dans notre législation le souci de protéger les paysages, loi qui sera par la suite complétée et remplacée par la loi de 1930, aujourd'hui intégrée, sans grands changements, au Code de l'environnement. Cette politique des sites est donc un outil ancien de protection des paysages qui possède une histoire mouvementée à l'origine de laquelle on trouve la notion de pittoresque (Briffaud & Fayolle-Lussac, 2002).

C'est au nom du pittoresque qu'ont été protégées, dès les années 1860, les « séries artistiques » de la forêt de Fontainebleau (Davasse, 2009 [9]). On retrouve cette notion dans les débats qui précèdent la loi de 1906 et dont les arguments font tous référence aux « paysages grandioses » et aux « beautés naturelles » qui ont inspiré les peintres (Heulmé, 2012). D'origine picturale, la notion de site renvoie elle-même directement à une approche pittoresque du patrimoine paysager. Ainsi, si la loi de 1930 introduit une certaine diversité en distinguant les sites à « caractère artistique, historique, scientifique, légendaire et pittoresque », la majorité des sites classés ou inscrits avant les années 1950 l'ont-ils été sur la base d'un critère esthétique. À partir des années 1960, face aux « méfaits » de l'industrialisation et parallèlement à la montée en puissance dans la société d'une préoccupation écologique, la politique des sites prend une tournure environnementaliste. Se fait jour la volonté de protéger un patrimoine « naturel », auquel on assimile alors le patrimoine paysager. L'inscription généralisée, dans les années 1960 et 1970, des vastes lacs et zones humides du littoral des Landes de Gascogne peut être considéré comme la traduction concrète de cette nouvelle politique. On assiste dans les années 1980 à un retour du culturel dans les préoccupations relatives au patrimoine paysager (Briffaud & Fayolle-Lussac, 2002).

Une nouvelle attention est portée à un paysage examiné comme une forme sensible n'existant que si elle reconnu par un regard cultivé et informé (Roger, 1978, 1997 ; Berque, 1980). Ce moment est également celui où le paysage est

considéré comme la résultante concrète, perceptible par tous, d'interactions complexes du naturel et du social inscrites dans la durée (Bertrand, 1978). Cette même époque marque un retour au classement de sites très vastes (montagne de la Rhune, dans les Pyrénées-atlantiques, Rioumajou dans les Hautes-Pyrénées, etc.). (Heulmé, 2012). La prise de conscience de plus en plus évidente du caractère évolutif du paysage et de la nécessité de substituer au principe de conservation « en l'état » celui d'une (ré)orientation des dynamiques paysagères entraîne à partir du début des années 1990 à une mise à plat de la politique des sites. Sur les sites où la forte fréquentation touristique menace l'intégrité même de ce qui fait l'objet de la protection sont mises en place des Opération Grand Site (OGS). Sur d'autres, des démarches ont été engagées visant en concertation avec les gestionnaires et les usagers à élaborer des cahiers de gestion. L'objectif est d'établir un état des lieux partagé et de proposer un projet collectif sur l'évolution paysagère des sites à moyen terme (« à l'horizon de dix ans »), comportant un certain nombre de pistes de travail et de recommandations. Parallèlement, un travail de révision des inventaires et des classements a été lancé, entraînant des modifications de périmètres parfois conséquentes. Se trouve ainsi confortée une tendance à l'universalisation du souci du paysage qui ne concerne dès lors plus seulement certains sites spécifiques, reconnus pour leur valeur esthétique exceptionnelle ou traditionnellement dédiés aux loisirs contemplatifs au contact avec une nature retrouvée. La ratification en 2006 par la France de la Convention européenne du paysage confirme ce dernier tournant. On peut rattacher à cette nouvelle dimension prise par la notion de paysage la mise en place d'une approche plus active et plus participative de la politique des sites.

Une prédominance de la culture du pittoresque

La politique des sites a fait preuve, on l'a vu, d'une grande résilience. Pendant plus d'un siècle, elle a suivi *grosso modo* une trajectoire qui l'a menée de la conservation en l'état d'un paysage à l'accompagnement de ses évolutions, de la sanctuarisation d'un lieu à un territoire dans lequel s'élabore un potentiel projet collectif. Pourtant, les vieux réflexes de « mise en réserve » de l'espace protégé ne sont pas morts, pas plus que ceux qui consistent à n'aborder le patrimoine que sur le registre de la naturalité ou comme un décor esthétique hérité qu'il s'agirait de préserver contre les assauts de la « modernité ». Par exemple, de nombreux sites continuent à être évalués selon la culture paysagère du pittoresque, pourtant historiquement datée et largement obsolète lorsqu'il est question de gérer un territoire et de mener des actions qui accompagnent des évolutions (Briffaud, 2009). Certes, la peinture ne s'impose plus comme une référence aussi prégnante qu'au XIXe siècle. Mais, l'on dispose aujourd'hui de formes de représentations, la photographie en particulier, qui entretiennent un rapport au réel analogue et sur la base desquelles est retenu de protéger un « spectacle paysager » (Briffaud, 2009). Dès lors, le paysage ne s'impose pas comme la résultante tangible de fonctionnements territoriaux inscrits dans la durée, mais comme un simple donné visuel qu'il s'agit de « révéler » et dont on n'interroge que très rarement le caractère évolutif (Briffaud, 2013).

En outre, l'approche pittoresque favorise une distinction dans l'espace même de l'aire protégée. C'est le *joyau* architectural qui est le plus souvent mis en avant, tandis que le paysage est conçu comme un *écrin* qui l'entoure. En pratique, on met alors en œuvre une approche visuelle qui sélectionne une série de points de vue considérés comme emblématiques, ce qui se traduit au moment de la retranscription dans les documents par le tracé de perspectives et de cônes de vision et par l'identification de zones de sensibilité paysagère. Ces points sont le plus souvent retenus en se basant sur les vues identifiées à partir de la fin du XIX^e siècle par le regard touristique de l'époque qui ont été reproduites dans les cartes postales, perpétuant ainsi à travers le temps une vision figée de l'espace protégé (Heulmé, 2012). Dès lors, on peut se demander s'il est possible de passer de la protection d'un regard porté sur un monument ou sur un lieu privilégié à des actions de gestion portant sur les complexes socio-écologiques évolutifs d'un territoire considéré dans sa totalité.

Une grande souplesse dans l'application sur le terrain

Malgré cette persistance de la référence au pittoresque, les trois exemples présentés lors de la journée organisée à Sarp montrent, chacun dans un registre différent, que la politique des sites a su s'adapter et mettre en place des actions, prenant en compte la dimension évolutive des paysages et se fondant sur une concertation avec les acteurs et les habitants. Il s'agit là d'un des principaux atouts de dispositifs, pourtant issus de lois anciennes, autoritaires et centralisées, qui ont été en partie renouvelés et qui font preuve d'une grande souplesse dans leurs applications sur le terrain.

« St-Guilhem-le-Désert Gorges de l'Hérault » est un de ses sites victime de leur succès. Il connaît depuis plusieurs décennies une fréquentation touristique et de loisirs très élevée (700 000 visiteurs par an avec des pics journaliers à 13 000 visiteurs, alors que Saint Guilhem ne compte que 250 habitants), dans lequel a été mis en œuvre à partir de 1991 une Opération Grand Site (OGS). Depuis 2002, le gestionnaire du Grand Site est la Communauté de communes « Vallée de l'Hérault », établissement public de coopération intercommunale qui réunit vingt-huit communes. Le pari a été de faire adhérer l'ensemble des communes au portage d'un projet Grand Site et à sa gestion à long terme. Au-delà des retombées attendues sur les cinq communes directement concernées par le périmètre du grand site, l'objectif était de faire bénéficier l'ensemble du territoire intercommunal des retombées économiques induites par la forte fréquentation touristique. Le label « Grand Site de France » a été attribué en 2010. Au fil des étapes du projet, la démarche s'est appuyée sur la participation des acteurs locaux et habitants. L'étude d'un plan de circulation et de stationnement a été l'occasion de réunir des groupes de travail associant habitants, acteurs locaux et commerçants. L'objectif a été de définir un seuil maximal de fréquentation au-delà duquel les conditions de préservation du site, de qualité de vie des habitants ou d'accueil des visiteurs sont dépassées. De la même façon, de nombreuses réunions publiques ont été mises en place en amont de la mise en œuvre du plan de circulation et de stationnement et lorsque l'aménagement d'un pôle d'accueil au

Le pont du Diable a été réalisé. En phase chantier, ont été mises en place des visites destinées au grand public. Aujourd'hui, un observatoire photographique des paysages a été mis en place. Une plaquette grand public à destination des habitants de la vallée de l'Hérault a été créée en 2011. A partir de 2013, un « chemin du paysage » devrait voir le jour destiné à continuer à faire réfléchir les habitants et visiteurs du territoire sur les paysages qu'ils soient grand ou petit et l'implication de tous dans leur évolution.

La procédure de classement du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrière (qui a abouti en 2010) a, quant à elle, été l'occasion d'initier un cahier de gestion dans le cadre d'une démarche partenariale qui a rassemblé les acteurs locaux concernés. On se trouve ici dans la situation paradoxale d'un site qui vient d'être classé à partir de critères faisant largement référence au code du pittoresque dans lequel sont envisagées des actions de gestion innovantes. Toute l'argumentation visant à définir le périmètre du classement repose en effet sur une approche visuelle distinguant le joyau monumental de l'écrin paysager. Ainsi, est-il question de préserver les perspectives vers la cathédrale Sainte-Marie ou la basilique de Saint-Just, considérées comme des « phares » ou encore de prendre en compte le paysage dans lequel elles s'inscrivent qui constituent l'« avant-scène » agricole ou la « toile de fond » boisée. Est-ce cette référence évidente au pittoresque qui a rendu nécessaire une « traduction » concrète pour les acteurs des effets prévisibles du classement ? Toujours est-il que, dès 2010, un groupe de travail réunissant les élus concernés, les services de l'État et les partenaires techniques a été constitué. Il s'est appuyé sur un diagnostic territorial et sur des expertises conduites par les Chambres d'agriculture de Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées (volet agricole) et le Centre régional de la propriété forestière de Midi-Pyrénées (volet forestier). Finalisé en 2012, le cahier de gestion élaboré sur ces bases synthétise les enjeux actuels et futurs du site classé. Il a été conçu comme un document dans lequel se trouvent les clés d'un projet de territoire, croisant les différents regards (habitants, élus, agriculteurs, forestiers, paysagistes, archéologues...) qui se posent sur le site. L'objectif est que chaque nouveau projet soit expertisé au regard des orientations définies et validées dans ce document. Le pragmatisme qui a régné au cours de cette démarche a donc ici permis d'obtenir un relatif consensus sur ce qui a fait l'objet de la protection. À noter que pour cela l'aire protégée ne présente pas une réelle cohérence territoriale puisque en sont exclues les zones bâties et à usage d'habitation de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrière, dans lesquelles les règles de site inscrit demeurent seules en vigueur, dans l'attente de la mise en œuvre d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).

Dernier exemple présentée lors de cette journée, celui de la Vallée de la Vézère en Dordogne qui est engagée depuis 2009 dans une Opération Grand Site (OGS). Cette démarche a été lancée suite à une étude paysagère réalisée à partir de 2006 par le bureau d'études Mandragore. L'objectif était d'aller au-delà d'un classement pour aborder des questions de gestion. L'étude a fait notamment ressortir le lien étroit entre les paysages et la richesse patrimoniale de la vallée et propose la mise

en place d'un projet de territoire, intitulé « Donner un paysage à la préhistoire », associant la conservation et la mise en valeur de sites préhistoriques, la pérennité de paysages forestiers et agricoles et le soutien à une économie locale respectueuse de son environnement. Une des actions fortes proposée par le bureau d'études Mandragore a été de « redonner à voir les falaises », qui a été considéré comme symbolisant le patrimoine préhistorique de la vallée. Il est vrai que la continuité remarquable du déroulement des falaises entre Les Eyzies et Saint-Léon constitue un événement paysager fort et emblématique de ce territoire. L'objectif est de les rendre plus visibles dans le paysage et de les mettre en relation avec les sites de l'occupation préhistorique. Sur ces bases, un projet de territoire a été envisagé. Il a été proposé qu'il soit mis en œuvre dans le cadre d'une démarche d'Opération Grand Site. Les élus se sont emparés des propositions et ont mis en place dès la fin 2009 une gouvernance locale pour élaborer ce projet de territoire autour d'un fil conducteur « Donner un paysage à la préhistoire ». Un Comité de Pilotage et trois groupes de travail ont ainsi été constitués. Ils associent les collectivités (communes, communautés de communes, conseillers généraux et régionaux), les différents partenaires locaux (associations, acteurs socio-économiques, etc.) ainsi que les services de l'Etat concernés. Le cahier de gestion dans le cas de la Vallée de la Vézère ne suffisait pas. La démarche OGS a permis de responsabiliser les acteurs locaux.

2. Paysage et territoire : une généralisation récente de la préoccupation paysagère, une traduction partielle dans l'action et dans la recherche

La loi « Paysage » de 1993 en faisant entrer l'objet paysage dans le cadre politique a donné une impulsion décisive à un paysage dit « ordinaire », relevant de la vie quotidienne des populations, considéré comme évolutif et pouvant être partagé par l'ensemble des décideurs et des citoyens impliqués dans sa (re)production. À l'échelle européenne, l'expérience française a largement inspiré la Convention européenne du paysage signée en 2000 qui reprend cette conception innovante du paysage. Ce paysage-là est de plus en plus reconnu comme une porte d'entrée pertinente dans l'élaboration de projets concertés de territoire. Visible par tous et accessible à tous, il s'avère être au niveau local un outil efficace de médiation et un moyen de réunir autour d'un cadre commun de discussion l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement durable d'un territoire. Sur ces bases, des politiques paysagères ont été mises en œuvre, des plans et des chartes paysagères se sont multipliés, des projets de territoires ont intégré une dimension paysagère. Or, le risque existe que cette action intentionnelle se cantonne à une simple conservation en l'état des formes perçues à un moment donné (dit plus prosaïquement que l'on mette sous cloche les paysages, cf. *supra*) ou à une intervention sur l'apparence visible du territoire (en un mot que l'on considère le paysage comme un décor isolé de son environnement fait de processus biophysiques et de pratiques sociales entremêlés). L'objectif visé est donc de construire une approche paysagère du développement durable des territoires, mettant en œuvre des actions qui intègrent les transformations

environnementales et qui soient basées sur l'ensemble des causalités les déterminant.

Préoccupation écologique versus préoccupation paysagère

Le paysage s'impose ainsi comme l'une des dimensions et l'un des outils de la « mise en projet » des territoires. Pourtant, les questions de paysage semblent être aujourd'hui en retrait, concurrencées par les préoccupations écologiques (biodiversité, réchauffement climatique, transition énergétique, etc.), et les politiques du paysage supplantées par celles menées au nom de l'écologie. En France, les lois issues du Grenelle de l'environnement ont fortement renforcé à partir de 2008 le dispositif d'action territoriale en ce dernier domaine. Seuls quatre articles concernent les politiques du paysage dans le projet de loi « Biodiversité et paysage » en cours de discussion à l'assemblée qui en comportent soixante-douze ! Ce constat pose la question de la relance de la réflexion sur le paysage-outil dont je fais l'hypothèse, avec d'autres, qu'il permet d'harmoniser et de décloisonner les politiques qui produisent le cadre de vie contemporain. Il questionne également l'opportunité de penser ensemble *l'écologisation* et le *paysagement* des territoires et d'articuler étroitement les actions menées en ces domaines. Il s'agit là d'un enjeu fort en matière d'action publique sur lequel la recherche se doit d'apporter son éclairage. Or, il s'avère que la politique des appels d'offre de recherche tend dans le même mouvement à dissocier la recherche paysagère de la recherche environnementale. Ma participation au Conseil scientifique du programme ITTECOP (Infrastructures de transports terrestres, écosystèmes et paysages) du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie m'a donné l'occasion de rédiger une contribution visant à montrer l'intérêt d'individualiser une entrée paysagère pour mener une réflexion qui prenne en compte les enjeux sociaux et territoriaux (cf. encadré n°5, ci-dessous). Un des volets de recherche que nous venons d'achever sur la relation entre question paysagère et question énergétiques en montagne avait également pour objectif d'éclairer les enjeux paysagers qui se nouent autour des choix en matière énergétique à l'échelle territoriale dans un contexte de transition en ce domaine (cf. *infra*).

Encadré n°5

De l'intérêt d'identifier une entrée paysagère

(Davasse B., Contribution à l'appel à projet 2014 d'ITTECOP
(Infrastructures de transports terrestres, écosystèmes et paysages), juillet 2013)

La relation entre infrastructures de transport et biodiversité s'inscrit dans un contexte à la fois scientifique, environnemental et socio-politique évolutif qui, ces dernières années, a connu des changements significatifs. Dans le domaine scientifique, l'invalidation (notamment par les recherches menées entre 2010 et 2012 dans le cadre d'ITTECOP) des notions d'*évitement* et de *compensation* fondées sur une simple logique de conservation ou de renaturation de certains milieux, considérés comme exceptionnels et sanctuarisés comme tels, peut être fondatrices de nouvelles recherches. Ces recherches doivent

notamment s'interroger sur les conséquences de l'extension spatiale récente des valeurs écologiques —les espaces concernés sont de plus en plus étendus et réticulés, reliés entre eux par des « corridors »— et de leur inscription dans la durée —les logiques d'action ne sont plus, ou plus seulement, de conserver un état, mais de gérer des processus évolutifs). Autre évolution notable : les abords des infrastructures existantes, qu'ils aient fait l'objet d'un « empaysagement » ou qu'ils soient un « no man's land », présentent aujourd'hui un intérêt écologique non négligeable qui reste à évaluer précisément. Ces nouvelles recherches devront également tenir compte d'un nouveau contexte économique (crise financière) et environnemental (transition énergétique) dans lequel la réalisation de nouvelles infrastructures terrestres n'est plus considérée comme une priorité de l'action publique, mais où, par contre, se pose de façon aiguë la question du renouvellement des réseaux existants. Par exemple, le récent rapport Duron propose de privilégier la desserte ferroviaire de proximité au lieu de la réalisation de nouvelles lignes à grande vitesse ou de nouveaux tronçons d'autoroute. Ces changements de contexte nécessitent *d'ouvrir* la réflexion sur les relations entre infrastructures de transport et biodiversité aux questions territoriales.

En s'intéressant au territoire, cette réflexion rencontre une notion de paysage considérée comme la résultante concrète, perceptible par tous, de processus écologiques, sociaux, économiques et culturels entremêlés, inscrits dans la durée. Ce paysage-là est celui de la loi « Paysage » de 1993 qui en a fait une catégorie *transversale* située à l'interface des politiques environnementales et de celles du développement des territoires. Il est celui de la Convention européenne du paysage signée en 2000 qui a donné une impulsion décisive à un paysage *ordinaire* relevant de la vie quotidienne des populations, considéré comme évolutif et pouvant être partagé par l'ensemble des décideurs et des citoyens impliqués dans sa (re)production. Plus qu'un autre, le paysage servirait ainsi à construire des liens entre l'écologie et le social et à faire exister des espaces patrimoniaux, mixtes, ouverts et évolutifs, pour la préservation desquels il s'agit de prendre en compte les stratégies et les pratiques socio-spatiales des acteurs et des habitants, ainsi que leurs attentes et leurs aspirations en matière d'environnement et de cadre de vie.

Pourtant, lorsqu'il est question d'infrastructures de transport, mais aussi d'énergie qu'elle soit dite renouvelable ou non, le paysage est souvent traité d'une façon secondaire, ses dimensions visuelles, esthétiques ou récréatives étant seules prises en compte. Au mieux, il est alors considéré comme une simple aménité, fournissant un « service » aux écosystèmes. Au pire, on lui fait jouer un rôle ambigu dans des conflits où il devient l'un des principaux arguments opposables à la mise en œuvre de nouvelles infrastructures (y compris, et de façon paradoxale, quand celles-ci servent des objectifs environnementaux, cf. les éoliennes). Il est remarquable, de ce point de vue-là, de noter que les politiques publiques d'aménagement n'incorporent pas explicitement, ni au niveau européen, ni dans leur déclinaison nationale, de préoccupations ou d'objectifs paysagers dépassant l'exigence « d'intégration des ouvrages ». L'un des objectifs centraux des recherches proposées sera précisément de proposer des pistes pour mettre en place des actions adaptées aux enjeux actuels.

Fort de ces constats, les recherches proposées dans cet axe, en permettant une exploration approfondie des relations entre les infrastructures et la biodiversité à partir d'une entrée par le paysage doivent permettre de renouveler la problématisation et les méthodes de l'action en matière de politique d'aménagement d'infrastructures, et en particulier :

— de penser ensemble l'écologie et le paysage et d'articuler étroitement les actions menées en ces domaines, en s'intéressant en particulier aux significations et aux valeurs

accordées par les acteurs et les habitants aux formes et aux structures paysagères qui conditionnent leurs décisions et leurs pratiques en matière d'aménagement, de gestion ou de protection de leur environnement.

— de faire entrer dans les projets d'aménagement une appréhension élargie, à différentes échelles de temps et d'espace, des effets directs et indirects des infrastructures sur les écosystèmes et leurs dynamiques.

— de poser le problème de l'infrastructure non plus en opposition *a priori* à la valeur patrimoniale du paysage, mais relativement à une « ressource paysagère » dont la mise en valeur et la gestion doivent pouvoir prendre appui sur une politique pensée en terme de développement local.

— d'imaginer des procédures relatives à l'implantation de nouvelles infrastructures ou au renouvellement des existantes permettant de déplacer la question du paysage du registre de l'esthétique et de l'identitaire, dans lequel on la confine en général, vers celui d'une médiation qui peut s'appuyer sur l'objet paysager pour faire participer les populations et conduire les projets à s'inscrire dans la complexité des relations éco-socio-spatiales locales.

La place du paysage dans les projets de territoire

La notion de projet apparaît aujourd'hui comme un des maîtres-mots qui oriente l'action territoriale. Ce vif intérêt peut être mis en regard d'une certaine prise de conscience des incertitudes auxquelles nos sociétés sont confrontées en matière d'action intentionnelle et du fait que les réponses apportées jusqu'ici dans les territoires ne sont pas satisfaisantes lorsqu'elles prennent la forme d'une simple planification. Il est également possible d'associer le recours au projet à la montée en puissance des démarches de concertation, l'approche projectuelle facilitant une fabrication négociée, voire participative, de l'action.

Pourtant, la place du paysage dans les démarches de projet de territoire reste encore à clarifier et à construire. Le paysage est souvent présent dans les études préalables ou dans les diagnostics, mais il y apparaît au même rang que d'autres thématiques d'études participant de l'état initial de l'environnement. En ce sens, il s'entend généralement comme une analyse visuelle et descriptive aboutissant à la délimitation d'entités paysagères. On obtient alors en terme de préconisation un simple zonage qui, sous une forme cartographique, signale les points noirs paysagers ou fixe les zones à protéger et celles à valoriser. Il s'agit de réussir à dépasser cette manière de faire pour considérer le paysage comme *un objet à construire ensemble*. Cette construction ne va pas de soi. Elle nécessite de rendre compréhensible l'ensemble du territoire dans lequel nous vivons et avec lequel nous établissons un ensemble de relations liées à l'habitat, au déplacement, à la production, au loisir, au rêve, etc. Sur ces bases, la démarche paysagère vise d'abord à proposer une autre manière de lire et de réfléchir au territoire et à son devenir, à partir d'une approche transversale à différentes thématiques —

biodiversité, agriculture, patrimoine, développement péri-urbain, etc.— et à caractère multidimensionnelle : spatiale, temporelle et sociale.

3. Le paysage comme un objet à construire ensemble : enjeux pour une recherche impliquée

La perspective qui se dessine à travers ce titre constitue une orientation forte de mon projet scientifique pour les années à venir. Elle recouvre trois domaines que je considère comme essentiel dans la relation qu'ils entretiennent avec la question paysagère et qui constituent autant de pistes de recherche pour les prochaines années : l'écologie et la question de l'« écologisation » des territoires, l'agriculture et la recomposition contemporaine des campagnes et les ressources, leur activation et leur gestion.

Paysage et écologie : relier pour une nécessaire recomposition territoriale

La préoccupation environnementale apparaît comme un enjeu sans cesse plus prégnant des politiques territoriales. Cela se traduit aujourd'hui par une généralisation de la prise en compte de la dimension écologique dans la plupart des politiques et actions menées à l'échelle des territoires, même dans celles dont la finalité première n'est pas la préservation des espèces et des milieux. Dans le même temps, on l'a vu, le paysage est devenu une catégorie de l'action publique en lien avec des attentes sociales en pleine évolution. Dans ces attentes sociales se manifeste l'association très étroite d'une certaine qualité paysagère et d'une gestion durable des territoires, du bien-être des populations et de leur participation aux décisions relevant de leur cadre de vie. Pourtant, le paysage un temps sur le devant de la scène laisse aujourd'hui peu à peu sa place, dans la rhétorique tout au moins, à une nouvelle catégorie : la biodiversité et sa traduction aménagiste, la « trame verte et bleue ».

Dans un contexte d'écologisation des territoires, le recentrage actuel de l'action publique territoriale autour de la notion de biodiversité et du concept de corridor issus de l'écologie du paysage correspond à un changement de registre quant à la définition des modes d'intervention publique. Sur le terrain, ce recentrage se traduit le plus souvent par une monopolisation de l'action par l'expertise, « qu'elle soit scientifique ou associative, que ce soit au nom de la compétence scientifique ou au nom d'une légitimité de l'action » (Mormont, 2014). On est là en présence d'une réponse sectorielle et technicienne à l'enjeu environnemental. Cet enjeu appelle pourtant d'autres manières de faire, articulant savoirs scientifiques et savoirs locaux, pratiques sociales et politiques publiques dans le cadre de processus de médiation que Marc Mormont appelle *production de convention*.

De fait, seule une approche intégrée, considérant les territoires comme des hybrides relevant à la fois de la nature et de la culture peut être à même de mettre

en œuvre une gestion territoriale durable, soucieuse à la fois de la reproduction des ressources écologiques, du bien être et du cadre de vie des populations. Il s'agit en outre d'appréhender la relation des acteurs et des habitants à leur environnement, en prenant en compte leurs discours et leurs pratiques socio-spatiales et en tentant de saisir leurs attentes et leurs aspirations en matière d'environnement et de cadre de vie. Dans ce contexte, le paysage en tant qu'outil potentiel de médiation, peut servir de support au partage des connaissances et des regards nécessaires à toute politique orientée vers la durabilité. De ce point de vue, les travaux que j'ai menés récemment sur les vallées de la Garonne et de la Dordogne, dans un cadre pédagogique ou de recherche-action, a permis de s'interroger sur les liens, existant ou à faire exister, entre les problématiques *écologiques* et les questions *paysagères*⁴⁹.

En vallée de Dordogne, les étudiants se sont intéressés à la mise en place de la trame verte et bleue sur le terrain. Ils ont montré tout l'intérêt que constituent les espaces situés à proximité des cours d'eau secondaires, affluents de la rivière. Ces espaces s'individualisent au sein de la plaine alluviale agricole et des plateaux viticoles et forestiers qui la dominent. En position d'interface, ils présentent une richesse de milieux certaine et peuvent être le siège d'une trame qui n'est pas seulement arborée, mais qui comporte des prairies, des pâtures, des chemins, ainsi que les parcs et les jardins des habitations. L'enjeu est autant de reconnaître cette biodiversité « ordinaire » que de maintenir dans ces lieux une qualité paysagère qui en fait des endroits attractifs pour y résider ou pour s'y promener. Des suggestions de gestion adaptées ont été proposées. Elles visent à faire cohabiter des structures paysagères qui possèdent des fonctionnalités diverses (écologique, agricole, forestière, d'habitat, de loisirs et de tourisme) et qui sont susceptibles d'offrir une biodiversité importante et/ou d'assurer une continuité écologique entre des habitats. Elles s'appuient sur des actions de sensibilisation qui ont pour objectif de prendre en compte les attentes et les pratiques des acteurs et des habitants et de les réorienter, si cela s'avère nécessaire, pour qu'elles soient plus respectueuses des milieux et des espèces.

⁴⁹ Outre la recherche-action signalée plus haut sur les paysages et les actions paysagères en vallée de Garonne (Davasse (dir.), 2014), je mobilise ici des matériaux amassés en vallée de Garonne et en vallée de Dordogne à l'occasion de travaux pédagogiques effectués dans le cadre du module de 3^{ème} année de la formation paysagiste de l'ENSAPBx « Paysage et projet territorial » que je coordonne avec Dominique Henry ou de recherches ayant été utilisées pour animer la réflexion en salle et sur le terrain dans le cadre de journées d'échange des réseaux paysage de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine. Ces différents travaux ont donné lieu à des plaquettes réalisées par les étudiants ou des dossiers que je rédige ou co-rédige faisant l'objet d'une diffusion auprès des acteurs du paysage. Voir par exemple : <http://www.lagaronne.com/sites/default/files/upload/Paysages%2C%20usages%20et%20perceptions%20-Garonne.pdf> ou <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/dossier-du-reseau-no3-retrouver-la-a10575.html>

Zone 1. La Garonne montagnarde	Tronçon 1. La Garonne montagnarde	Du cirque de Saboredò à la confluence avec la Neste à Montréjeau (86 km) se développe une vallée fluvio-glaciaire étroite, bordée de flancs rocheux ou morainiques	Étude-pilote Garonne du Comminges	Du cirque de Saboredò à Saint-Béat.	Sous-unité 1. Garonne montagnarde	Unité 1. La Garonne pyrénéenne
	Tronçon 2. La Garonne « hydroélectrique »	De Montréjeau à Carbonne (81 km), se combinent forte pente (2.51 m/km) et régime soutenu, présentant le plus fort potentiel hydroélectrique de la Garonne.		De Saint-Béat à la confluence avec la Neste à Montréjeau	Sous-unité 2. Garonne du Comminges	
	Tronçon 3. La Garonne « naturelle »	De Carbonne à l'entrée de Toulouse (50 km), un tronçon très peu aménagé. À plusieurs reprises, la Garonne vient buter comme les falaises du Volvestre.		De Montréjeau à la cluse de BousSENS	Sous-unité 1. Garonne pré- pyrénéenne	
Zone 2. La Garonne du Piémont	Tronçon 4. La Garonne « débordante »	De Toulouse à Malause (82 km), le champ d'épandage des crues pyrénéennes. La plaine d'inondation se développe en rive droite, alors qu'en rive gauche, la Garonne vient buter contre le rebord de la terrasse.	Département de la Haute-Garonne	De la cluse de BousSENS à Portet-sur-Garonne, confluence avec l'Ariège	Sous-unité 2. Garonne du Volvestre	Unité 2. La Garonne du Piémont
	Tronçon 5. La Garonne « encaissée »	De Malause à Port-Sainte-Marie (61 km), on note l'apport de l'important apport du Tarn		De Portets-sur-Garonne à Beauzelle	Agglomération toulousaine	
Zone 3. L'étalement de la Garonne pyrénéenne	Tronçon 6. La Garonne « endiguée »	De Port-Sainte-Marie à La Réole (73 km), se développent les vastes champs d'épandage des crues de la Garonne du cours aval.	Département du Tarn et Garonne	De Beauzelle à Saint-Nicolas-de-la Grave (confluence avec le Tarn)	Sous-unité 1. Garonne des terrasses	Unité 3. La plaine Garonnaise
	Tronçon 7. La Garonne « maritime »	De la Réole au Bec d'Ambès (92 km), le cours de la Garonne est soumis à l'influence de la marée. Le fleuve vient buter au nord sur les calcaires à astéries du Bordelais. À partir de Beautiran, on atteint la région des « palus »		Étude-pilote Garonne des terrasses	De Saint-Nicolas-de-la Grave (confluence avec le Tarn) à Aiguillon (confluence avec le Lot)	
Zone 4. La Garonne de l'ancienne navigation			Département du Lot-et-Garonne			Unité 4. La Garonne maritime
				Étude-pilote Garonne agenaise		
Zone 5. La Garonne « maritime »			Département de la Gironde	De Aiguillon (confluence avec le Lot) à Castets-en-Dorthe	Sous-unité 3. Garonne marmandaise	
				De Castets-en-Dorthe à l'entrée dans Bordeaux	Sous-unité 4. Plaine fluviale de Castets à Bordeaux	
				De Villenave à Lormont	Agglomération bordelaise	
				De Lormont au bec d'Ambès	Bec d'Ambès	

Fig. n°12 — Tableau comparatif des « découpages » de la Garonne depuis sa source jusqu'au Bec d'Ambès

À gauche, le découpage en zones et tronçons homogènes effectué par R. Lambert (1989). À droite, le découpage en unités et sous-unités effectué dans une étude paysagère menée en 2008 à l'échelle de la vallée de la Garonne sous maîtrise d'ouvrage du SMEAG, établissement public territorial de bassin. Au milieu, le découpage administratif et le positionnement des études pilotes dans le dispositif. On remarque que les deux découpages divergent à de nombreux endroits.

La construction de nouvelles territorialités organisées autour de ce que j'ai appelé un *territoire-fleuve* contribue à mettre du lien entre la préoccupation écologique et le souci du paysage. À l'échelle d'un cours d'eau ou d'un bassin-versant, l'écologisation des territoires apparaît comme le lieu possible de la recomposition et de la légitimation symbolique de nouvelles valeurs qui feraient émerger d'autres manières d'appréhender l'action territoriale. Sur le plan de la méthode, cela demande à emboîter des entités spatiales mixtes à dimension à la fois sociale et écologique (cf. encadré n°6, ci-dessous).

Dans la vallée de la Garonne, j'ai pu noter le manque de cohérence entre les différents découpages proposés. Le géographe-hydrologue R. Lambert (SMEPAG 1989) distingue cinq zones et sept tronçons considérés comme homogènes (cf. fig. n°12). Pour cela, il s'appuie sur une grille de lecture spatio-temporelle qui prend en compte aussi bien la morphologie de la vallée que les processus liés à la dynamique fluviale ou les effets des aménagements réalisés par les sociétés humaines. Ce découpage souligne combien la vallée change de forme d'amont et en aval. Il permet en particulier de montrer les différentes configurations du profil transversal de la vallée, à partir d'une analyse multiscalaire, démarrant au niveau du chenal d'étiage pour finir aux plus hautes terrasses alluviales, en passant par le lit ordinaire (ou chenal à plein bord) et le lit majeur (ou lit d'inondation) qui correspond aussi à la plaine alluviale.

L'étude paysagère réalisée en 2008 à l'échelle de la vallée de la Garonne ne reprend que très partiellement ces découpages. Dans cette étude ont été distinguées entre la source et le Bec d'Ambès quatre unités et neuf sous-unités paysagères, ainsi que les agglomérations de Bordeaux et de Toulouse qui ont fait l'objet d'un traitement particulier. Si, certaines des discontinuités identifiées correspondent aux découpages précédents, d'autres posent problèmes. Il en est ainsi de celle située entre la Garonne pré-pyrénéenne et la Garonne du Volvestre qui occulte complètement la différence que l'on peut faire à ce niveau entre un tronçon entièrement aménagé pour l'hydroélectricité et un tronçon où le fleuve évolue sans contrainte particulière. Il en est également de la discontinuité majeure située au niveau de l'étrémité de Thouars, en aval d'Agen, qui sépare la moyenne Garonne « encaissée » de la moyenne Garonne « endiguée ». Il en est enfin de la discontinuité située au droit de Castets-en-Dorthe, à la terminaison du canal latéral qui correspond également au passage à la Garonne maritime soumise à la marée, là où des processus particuliers qui sont à l'origine de formes paysagères particulières se font jour au niveau des berges ou vis-à-vis de l'inondation notamment.

Ce manque de cohérence entre les découpages « morpho-fluviaux » et le découpage paysager est à prendre en compte lorsqu'il est question de considérer le fleuve comme un bien commun et d'agir sur les paysages fluviaux d'une manière transversale. Les situations paysagères que l'on rencontre tout au long du fleuve varient en fonction de phénomènes complexes et évolutifs, qui relèvent autant de processus biophysiques que de pratiques sociales. Les actions qui sont conduites doivent tenir compte de cette variabilité et s'y adapter. Cela demande de se

questionner sur l'opportunité de penser ensemble le morpho-fluvial, l'écologique et le paysager et d'articuler étroitement les actions menées aujourd'hui séparément en ces domaines.

Les paysages fluviaux peuvent être considérés comme étant des portions de territoires qui entretiennent des relations de solidarité plus ou moins directes avec le fleuve. Ces solidarités peuvent être d'ordres visuelles, hydrologiques, biophysiques, sociales, économiques, culturelles, symboliques, etc. Elles nécessitent de raisonner globalement pour établir un diagnostic ou pour élaborer un plan de gestion, et de le faire en s'appuyant sur des observations réalisées à des échelles emboîtées, allant de la région et du bassin-versant jusqu'à celle du site ou du tronçon localisé.

Encadré n°6

Des entités spatiales mixtes, à la fois sociale et écologique

La recherche « Ressources paysagères et ressources énergétiques dans les montagnes sud-européennes. Histoire, comparaison, expérimentation » (Briffaud, (coord.), 2014) a été réalisée sur la base d'une comparaison établie entre des études de cas dans les différentes régions de montagne concernées. Afin d'assurer la comparabilité des résultats entre les territoires étudiés, la question du choix des échelles spatiales est apparue comme fondamentale. Il s'est agi de resituer ces territoires relativement à des unités spatiales de références retenues parce qu'elles offrent la possibilité d'analyser, dans chaque pays et entre les pays, les décalages entre les différentes politiques de gestion et d'aménagement qui y sont conduites et d'en mesurer les effets induits sur les paysages. Ces politiques peuvent être menées au nom du paysage, de l'environnement, de l'efficacité énergétique, du développement touristique ou de la gestion territoriale. Autrement dit, chaque unité spatiale a été considérée comme un lieu privilégié pour analyser certains aspects de la relation entre « complexe paysager » et « complexe énergétique ». Sur la base de ces critères, il a été proposé une grille de lecture qui croise deux entrées, l'une centrée sur la dimension environnementale des phénomènes, l'autre sur leur dimension sociale et économique et qui articule trois niveaux scalaires différents. L'on aboutit ainsi à cinq unités spatiales permettant de situer les territoires d'études. Ces unités spatiales sont donc à définition mixte, à la fois sociale et écologique. Une fiche signalétique est ensuite proposée. Elle tente de faire une synthèse des informations à rassembler pour chacune de ces unités spatiales.

Échelle spatiale 1 « régionale »

— Le massif (*ex : le massif du Néouvielle, des Dolomites orientales, las Alpujarras, le Valais*) : il désigne un ensemble de reliefs élevés, ayant une certaine unité et se distinguant d'autres reliefs (Brunet 1994). Sur le plan physique, le massif constitue un volume suffisant pour condenser les précipitations, dont une partie plus ou moins importante est stockée (neige et glace), et pour offrir des dénivellations et des pentes importantes. Cela constitue autant de caractères incontournables pour l'hydroélectricité. Effet de front et phénomènes d'abri se combinent pour régler régime des précipitations et puissance des vents (énergie éolienne). À cette échelle, il est possible de saisir les effets

du réchauffement climatique récent (recul des glaciers, remontée de la limite supérieure de la végétation, etc.). D'autre part, le *massif* constitue l'unité spatiale et l'échelle de perception à laquelle on se réfère quant on regarde la montagne comme un espace à « équiper » ou à « aménager ». Le massif représente ainsi un pôle touristique hivernal (une ou plusieurs stations de ski), voire estival.

— Le bassin-versant (*ex : le bassin-versant de la Neste d'Aure, de la Dranse, du Piave*) : il désigne tout ou partie d'un bassin hydrographique. Le bassin-versant a pour axe un cours d'eau et pour limite la ligne de partage des eaux (George 1984). Cependant, le cours d'eau d'un bassin versant donné peut être alimenté par les eaux précipitées d'un bassin adjacent. C'est le cas provoqué par des écoulements souterrains complexes comme dans les terrains karstiques ou modifiés par les aménagements hydrauliques. Le bassin-versant est l'entité spatiale de référence des politiques dominées par une préoccupation environnementale. Il constitue notamment aujourd'hui le cadre dans lequel s'élaborent des stratégies et naissent des conflits relatifs à la gestion de la ressource en eau et à l'application de la Directive cadre européenne de 2000.

Échelle locale 2 « locale »

— La vallée (*ex : la vallée d'Aure, du Monachil, de Bagnes*) : elle recouvre une réalité physique ou biogéographique (cours d'eau, succession d'ombilic et de verrous apanage des vallées glaciaires, étagement des formations végétales, opposition ubac-ombrée/adret-soulane, etc.), mais elle possède également une signification sociale et politique. Il s'agit en effet d'un territoire local, correspondant en général à une circonscription administrée par des élus, aménagée par des acteurs et, plus ou moins bien, appropriée par une communauté d'habitants. Ce territoire local est aujourd'hui l'une des échelles privilégiées pour élaborer un projet de développement durable. Situer en montagne, une partie importante de ce territoire appartient à la collectivité et/ou est gérée d'une manière collective. Sur le plan énergétique, les verrous ont pu constituer des lieux privilégiés d'implantation de barrages « retenant » des eaux au niveau de l'ombilic.

Échelle spatiale 3 « micro-locale »

— un tronçon de cours d'eau (*ex : La partie amont de la Neste d'Aure*) ou un lac de barrage (*ex : Cap-de-Long*). Il s'agit là d'objets hybrides, dont la structure et le fonctionnement sont déterminés par des processus biophysiques (débit liquide et solide, régime hydrologique, sédimentation, etc.) et par des pratiques socio-spatiales (préservation, aménagement, gestion, usages).

— le site d'implantation d'une infrastructure énergétique (*ex : l'usine hydroélectrique d'Eget (SHEM)*). Il s'agit d'une situation spatiale et paysagère particulière, constituant tout à la fois un cadre et un enjeu de l'action menée dans le domaine énergétique. Cette situation fait l'objet de pratiques et de représentations. Elle est le support d'une action territoriale (ou d'un projet), autour de laquelle se (re)composent des stratégies d'acteurs possédant des représentations et des logiques contradictoires, sources de conflits d'intérêt et de controverses.

Paysage et agriculture : prendre en compte pratiques, projets et politiques

La renaissance rurale est bien là. Peut-être pas tout à fait celle à laquelle pensait B. Kayser (Kayser, 1990). Et pourtant, « les campagnes sont aujourd'hui sont le lieu de multiples projets où s'entremêlent des initiatives institutionnelles et citoyennes dont on ne perçoit pas, dont on n'imagine pas encore les formes futures » (Hervieu, dans Papy et *al.*, (ed), 2012, p. 11). Dans un contexte d'urbanité généralisée émergent de nouvelles ruralités. Elles expriment un monde rural qui a de nouveau une place dans nos sociétés contemporaines, en contribuant significativement à la prospérité collective (Hervieu, Viard, 2001). Ces *campagnes* sont aujourd'hui considérées comme des territoires d'avenir et non plus comme des vestiges du passé survivant dans un monde globalisé (Mormont, 2009). Elles sont devenues des territoires capables d'innover. Certaines pratiques, hier considérées comme désuètes, sont revalorisées ou réinventées : circuits courts, agriculture biologique, plantation de haies, etc. Des résistances à la modernisation irraisonnée des années 1960-1980 deviennent avant-gardistes dès lors que l'on les réadapte aux contextes actuels. La question paysagère et la question environnementale sont directement liées aux différentes modalités de l'activité agricole, aux mutations en cours, à la manière dont sont valorisés de nouvelles ressources dans une perspective de durabilité, tout en étant soumises aux structures agraires héritées (Poinsot, 2008).

Ici aussi, je m'appuie sur des travaux réalisés ces dernières années pour proposer une problématique pour des recherches futures. Ces travaux portent d'abord sur l'agriculture de montagne que j'ai analysée dans le cadre des différents projets de présentés plus haut ou qui a été étudiée par Dominique Henry dans le cadre de recherches doctorales que j'ai co-encadré (Henry, 2012). Ce dernier s'est plus particulièrement penché sur les pratiques des éleveurs des Pyrénées centrales, montrant leur capacité à prendre en charge la gestion des territoires montagnards. Sont concernés ensuite les recherches que nous avons menées tout récemment en vallée de Garonne dans le cadre de l'évaluation des politiques conduites dans le cadre du volet paysager du Plan Garonne. Enfin, sont utilisés les matériaux rassemblés à l'occasion de différentes actions pédagogiques (coordination d'atelier de projet de paysage et direction de travaux de fin d'études de la formation paysage) portant sur des espaces ruraux du sud-ouest de la France ou sur des problématiques d'agriculture urbaine et péri-urbaine. J'en présente ci-dessous un rapide bilan.

En montagne, l'agriculture est, aujourd'hui, spécialisée dans l'élevage extensif et la culture de « l'herbe ». Il n'en a pas toujours été ainsi, puisque l'on est passé, en moins d'un siècle, d'un modèle agro-sylvo-pastoral d'exploitation intensive à un modèle herbagé, recentré sur les secteurs les plus accessibles ou les plus favorables à la mécanisation. Malgré cela, cette agriculture de montagne a été la grande oubliée des politiques publiques des années 1960. Elle a subi de plein fouet les effets de la « modernisation » de l'époque (spécialisation des productions, politique agricole commune, internationalisation des marchés). Il a fallu la crise agraire et paysagère des années 1970 et 1980 pour qu'elle soit replacée dans les

politiques nationales de développement local (loi « pastorale » de 1972, loi « montagne » de 1985) et qu'elle mobilise pour son propre compte différents dispositifs de préservation de l'environnement mis en place au niveau européen (Article 19, Mesures agri-environnementales, etc.). À cette époque, le déclin de l'activité pastorale a été considéré comme susceptible de porter préjudice au développement touristique (moindre attractivité d'espaces désertés et enfrichés) et à certains équilibres écologiques (disparition des prairies et des pelouses à forte diversité écologique).

Lorsque l'on parle de paysages agricoles de montagne, l'on pense le plus souvent aux estives ou aux alpages, où se trouvent les animaux en été, au moment du pic de la fréquentation touristique. Pourtant, ce n'est pas là que les enjeux paysagers sont les plus forts. Effet de l'altitude et relatif maintien des effectifs des troupeaux se conjuguent pour faire en sorte que les dynamiques végétales y restent lentes : la plupart des pâturages de haute montagne ont conservé leurs qualités d'ouverture visuelle et d'immensité herbeuse. Il n'en va pas de même des paysages des abords des villages ou de ceux des quartiers de granges et des « bas-vacants ». Ce sont eux qui ont connu les transformations les plus importantes et où la question du rôle que joue l'agriculture de montagne pour l'entretien de l'espace et la préservation des paysages se pose avec le plus acuité. Ces paysages qui faisaient autrefois la part belle aux espaces ouverts (champs en lanière des soulanes terrassées, prairies de fauche des fonds de vallée bocagers ou des hauts quartiers ponctués d'arbres isolés, bas-vacants fréquentés aux demi-saisons) sont aujourd'hui soumis aux phénomènes de déprise (enfrichement, accrus forestiers, épaissement des haies arborées ou plantations résineuses en « timbre poste »).

Pour continuer à entretenir les espaces encore « ouverts » ou pour reprendre ceux qui sont déjà enfrichés, il paraît, tout d'abord, essentiel de prêter attention aux *pratiques* des agriculteurs. Celles-ci sont souvent méconnues ou bien considérées comme archaïques. Toutefois, des travaux récents ont montré que les éleveurs ont su renouveler les savoir-faire traditionnels et ajuster leurs pratiques à ce contexte inédit (Brossier et *al.*, 2008 ; Henry, 2012). En outre, la logique de ces pratiques ne peut se comprendre qu'en les rapportant aux *projets* des agriculteurs. Qu'ils soient individuels ou collectifs, ces projets sont essentiels. Ils permettent d'envisager un maintien de la ressource fourragère, une diversification des productions et une évolution vers la qualité, gage de reconnaissance économique de l'agriculture de montagne. Ils sont susceptibles de créer de nouvelles solidarités sociales et de générer une certaine qualité paysagère, tout en préservant les équilibres écologiques. Enfin, il faut s'interroger sur les *politiques* qui doivent être mises en œuvre pour accompagner ces évolutions et pour faciliter une gestion durable des territoires montagnards.

Le constat effectué est qu'il est vain de vouloir préserver des paysages hérités des pratiques paysannes du XIXe siècle sans s'interroger sur les facteurs qui conditionnent leur durabilité actuelle. En ce domaine, l'agriculture de montagne peut être innovante. Elle peut être au fondement d'un projet de territoire basé sur un contrôle et une régulation de l'ensemble des déterminants paysagers et sur une

approche participative prenant en compte l'ensemble des acteurs concernés. La trilogie *pratique-projet-politique* s'est avérée être une grille de lecture particulièrement heuristique pour traiter de la relation entre l'agriculture et le paysage. Elle constitue un cadre interprétatif qui peut être transposé dans d'autres contextes agri-territoriaux en dehors de celui de la montagne : plaine fluviale, espace urbain et périurbain. Il s'agit là d'une perspective de recherche dont je compte m'emparer dans les années futures. J'en donne ci-dessous quelques linéaments.

Une élève-ingénieure de Vétagro Sup de Clermont Ferrand, Anne Poinciset de Sivry, a réalisé sous ma direction un stage sur les pratiques agricoles dans la plaine alluviale peu abordée jusqu'à maintenant dans le volet paysage du Plan Garonne⁵⁰. L'objectif de son travail était de saisir de quelle façon l'activité agricole avait été prise en compte dans les études paysagères conduites et de faire, si nécessaire, des propositions pour améliorer cette prise en compte. Elle montre également un manque d'intérêt du monde agricole pour le volet paysager du Plan Garonne et une non-prise en compte des pratiques agricoles dans les actions qui sont proposées dans ce cadre. Ce manque d'intérêt apparaît notamment dans les études-pilotes, que ce soit lors des comités de pilotage dans lesquels les agriculteurs ne sont pas représentés (ou très faiblement) ou dans les documents finaux où la question agricole est le plus souvent absente. Quant aux pratiques agricoles, elles n'apparaissent pas dans les études-pilotes comme pouvant être mobilisées pour agir sur les paysages. Or, prendre en compte les projets des agriculteurs et les pratiques agricoles paraît indispensable pour donner de l'épaisseur au paysage fluvial. Il a été ainsi proposé de diversifier les pratiques agricoles riveraines, en s'inscrivant dans la perspective d'une agriculture durable et au maintien (ou au retour) d'une certaine qualité paysagère et d'une préservation des ressources environnementales. Deux orientations principales ont pu être explorées de ce point de vue-là.

— il s'agit, d'une part, de développer une activité maraîchère, valorisant le potentiel offert par des sols limoneux largement sous-utilisés, par la création de circuits courts ou de jardins familiaux, à proximité des centres urbains.

— il s'agit, d'autre part, d'associer sur des mêmes parcelles une production agricole annuelle (cultures, pâtures) et une production différée de bois (peuplier, noyer, frêne...), en mettant en place des pratiques d'agroforesterie et de sylvopastoralisme dans un espace qui se prête bien à cette association.

Ce type de pratique a existé dans le passé, existe encore ou réapparaît à certains endroits. Cela présente un intérêt paysager évident. Mettre en place des politiques incitatives pourrait les développer.

Dans le cadre du module « Paysage et projet territorial », un groupe d'étudiants a, réévalué la place qu'occupe l'agriculture dans le Bergeracois. Un des objectifs de leur travail a été d'ériger les paysages liés aux pratiques agricoles en objet premier

⁵⁰ Poinciset de Sivry, A., (2013). *La place des pratiques agricoles dans le volet paysage du Plan Garonne*. Rapport de stage, CEPAGE-ENSAPBx, 48 p.

de la démarche de projet et de les considérer comme matrice potentielle de la cohérence territoriale du Bergeracois. Il est vrai que l'on y trouve par place d'heureuses juxtapositions de cultures céréalières, de vignes, de fruitiers et de parcelles herbagères. Ils ont ainsi dégagé l'idée que ces paysages peuvent véritablement devenir des espaces structurants pour penser un développement urbain durable de Bergerac ou pour constituer une « charpente paysagère » de qualité autour et entre les « bourgs-centre » de la vallée de la Dordogne. Il s'agit ainsi de mieux organiser l'urbanisation de ces périphéries « campagnardes » et de faire en sorte qu'elle ne soit plus considérée comme une simple question d'étalement urbain à résoudre. Les pistes d'action s'attachent à proposer une relance des productions locales appuyées sur le développement de circuits courts ou des alternatives à la simplification des pratiques agricoles. Elles visent également à mettre en place une agroforesterie offrant une complémentarité de ressource et porteuse de qualité tant sur le plan écologique qu'en matière de paysage.

Paysage et ressource : revisiter et enrichir une relation ambiguë

Les paysages, on l'a vu, sont largement déterminés par le rapport des sociétés aux ressources qu'elles exploitent. Le recours à la notion de ressource permet d'éclairer toute la diversité des relations qui s'établissent, à un moment donné, entre une société et des éléments, matériels ou immatériels, qui constituent son environnement. Il s'agit donc d'une notion que l'on doit inscrire dans une perspective dynamique. Une source ne devient ressource que lorsqu'elle est « activée » (Bertrand, 1991). Cette activation résulte d'une stratégie sociale portée par des acteurs en fonction de la valeur potentielle qu'ils espèrent en tirer. Aussi, parle-t-on de gestion des ressources, c'est-à-dire d'un pilotage par les acteurs de l'utilisation des ressources. Dans certaines conditions, cette gestion peut être considérée comme durable et être le gage de la durabilité du développement d'un territoire (Nahrath, & Gerber, 2014). La ressource environnementale est donc une construction sociale, mais une construction particulière dans laquelle la part de naturalité ne peut pas être totalement évacuée. Cela en fait un produit mixte à l'interaction des faits de nature et des faits de société (Antoine & Milian, (dir.), 2011).

Il s'agit ici d'analyser, à diverses échelles de temps et d'espace, les différents modes de gestion des ressources que les sociétés ont mis en place pour en assurer l'exploitation et la reproduction. À ce niveau, se pose la question de l'identification des différentes politiques de gestion des ressources et des relations qu'elles entretiennent avec les pouvoirs et les acteurs, alors même qu'autour d'une même ressource sur un même territoire se développent différentes représentations de la façon dont elle doit être utilisée. Il faut reconnaître alors l'importance des conflits qui se nouent tant autour de la ressource elle-même, ainsi qu'autour de la représentation qu'en ont les acteurs. Dans ce contexte, se pose également la question de l'accès aux ressources et de son contrôle faisant intervenir des conflits entre intérêt individuel et biens collectifs ou communautaires, entre société locale et intervenants extérieurs.

Historiquement, j'ai pu montrer que les sociétés montagnardes de l'Ancien régime avaient su mettre en place des politiques de gestion de leurs ressources en bois et en herbe à l'échelle de leur territoire, bien avant les interventions étatiques du XIXe siècle (Davasse 2000 [17]). Ces stratégies sociales prennent des modalités différentes selon les époques et l'état des ressources. Cela va de la simple mise en place d'une réglementation à la réorganisation complète de l'espace forestier assurant une complémentarité de ressources pour une importante métallurgie au bois (Davasse, 2006 [8]). Les sapinières pyrénéennes, notamment, ont fait l'objet d'une politique volontariste de préservation pour le bois d'œuvre : ce sont les *bèdes* et les *bedats* pyrénéens à la localisation totalement indépendante des conditions naturelles. Ainsi, des sapinières pures sont-elles volontairement créées à proximité des pôles consommateurs pour les approvisionner en bois d'œuvre. On est loin ici d'une simple attitude de prédation telle que l'on l'attribue d'ordinaire aux communautés paysannes. Ces travaux ont permis d'écrire une autre histoire des rapports sociétés/environnements, en examinant de façon critique les discours strictement bioclimatiques ou faisant état de la dégradation des montagnes que les littératures agronomiques ou forestières avaient contribué à conforter à la fin du XIXe siècle.

Des résultats similaires ont été obtenus dans le cadre des recherches menées par les membres du LASA de l'Université de Gênes. Il s'agit de travaux menés à l'échelle locale s'inspirant de *l'historical ecology* des auteurs anglo-saxons et s'appuyant sur les méthodes de la *micro-histoire* transalpine (Moreno, 1990). La notion d'activation des ressources végétales est au centre d'une démarche qui croise observation sur le terrain, données textuelles et témoignages oraux (Balzaretto et al., 2004). Ces recherches montrent notamment la transversalité des pratiques de gestion qui mobilisent sur un même lieu et en même temps différents types de ressources (bois, herbe, fruit, etc.) et leur rôle fondamental dans la structuration des environnements anciens et actuels (Moreno, 2004.). Elles montrent également tout l'intérêt d'articuler enjeu agricole et enjeu environnemental dans la perspective d'une gestion durable des territoires. La préservation de la biodiversité passe alors par la transmission des savoirs locaux, le maintien ou la réactivation de pratiques soucieuses de ressources environnementales héritées et par la valorisation des productions locales (Cevasco & Poggi, 2000).

Il est ainsi possible, d'une part, d'identifier les différentes modalités historiques de gestion des ressources, ainsi que les pratiques sociales associées, tout en mesurant les conséquences sur les environnements et les paysages et, d'autre part, d'évaluer les réponses apportées par les sociétés aux « crises » environnementales (adaptation, innovation, conflits, etc.). Tout cela est susceptible d'éclairer une prise de décisions qui, dans une perspective de développement durable des territoires, examinerait une ou plusieurs trajectoires, souhaitées et soutenables, des rapports milieux/sociétés, dans un contexte de haute complexité et de grande incertitude. Se pose dès lors la question de la durabilité de systèmes environnementaux construits sur la longue durée dont j'ai pu montrer qu'ils

résultaient d'un entremêlement complexe de processus biophysiques, de pratiques sociales et de stratégies de gestion des ressources. Dans le cadre des travaux conduits dans le cadre de l'OHM Haut-Videssos sous ma direction, nous avons pu montrer que certaines de ces ressources (eau, pierre) sont aujourd'hui (re)mobilisés pour une exploitation directe (embouteillage d'eau minérale, neige de culture), en lien avec des activités sportives et récréatives (escalade, *via ferrata*, sports de rivière) ou dans le cadre d'opérations de valorisation patrimoniale (restauration de terrasses agricoles et d'anciennes cabanes en pierre sèche). La confrontation de ces nouvelles pratiques socio-spatiales avec des usages plus anciens (hydroélectricité par exemple) ou avec des préoccupations environnementales plus actuelles (préservation de la qualité écologique des cours d'eau par exemple) est susceptible d'engendrer des conflits. D'anciennes ressources (herbe, bois) sont, au contraire, tombées en désuétude. Dans cette vallée pyrénéenne, l'activité agricole et l'exploitation forestière sont devenues marginales, alors même que la « fermeture » des paysages menace de porter préjudice au développement touristique (moindre attractivité d'espaces enfrichés) et à certains équilibres écologiques (disparition des pelouses et des prairies à forte diversité écologique) (Davasse et *al.*, 2012 [12]).

La recherche que nous avons conduite à partir de 2012 sur la relation entre question paysagère et question énergétique a été l'occasion d'enrichir la notion de ressource⁵¹. Cela m'a permis en particulier de remobiliser le travail réalisée au début des années 2000 (Davasse, 2006 [8]) et de revisiter la relation entre paysage et ressource à la lumière des travaux de G. Bertrand sur le système GTP (Géosystème, Territoire, Paysage) (Bertrand, 1991 ; Bertrand, 2000 ; Bertrand et Bertrand, 2002). L'énergie est en effet « la ressource de la ressource » (G. Bertrand). Il s'agit là d'une nouvelle piste de travail que je n'ai pas encore eu le temps d'explorer complètement et qui demeure un horizon de recherche pour les années à venir.

Cette recherche s'est intéressée aux relations existantes dans la durée entre un paysage, considéré à la fois comme structure matérielle, construction symbolique et objet de politiques, et l'exploitation de la ressource énergétique en montagne.

⁵¹ Il s'agit du projet sur *Ressources paysagères et ressources énergétiques dans les montagnes sud-européennes. Histoire, comparaison, expérimentation* qui s'est achevé en mars 2014. Le coordinateur général était S. Briffaud. J'étais le coordinateur du terrain d'études pyrénéen aux côtés de L. Daunes (Alpes du Valais suisse), V. Ferrario (Dolomites italiennes), et de M. Frolova (Sierra Nevada espagnole). Elle a été menée dans le cadre du programme « *Ignis mutat res. Penser l'architecture, la ville et les paysages au prisme de l'énergie* » sous l'égide du Ministère de la culture et de la communication & Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement & Atelier international du Grand Paris. L'équipe pilote était le ADESS UMR 5185 CNRS/Université de Bordeaux/équipe CEPAGE et les équipes partenaires : Instituto de Desarrollo Regional/Universidad de Granada ; Unità di ricerca "Governo e governance delle trasformazioni territoriali", Università Iuav di Venezia ; Groupe Projet de Paysage de l'HEPIA (Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève)

L'accent a été mis sur l'hydroélectricité qui se développe, à partir du début du XXe siècle, dans l'ensemble des terrains étudiés. Nous avons pu montrer que la question hydroélectrique a conditionné, bien au delà du simple aménagement des infrastructures hydro-électriques, la façon dont on a exploité les ressources environnementales, envisagé le développement territorial et posé les questions touristiques, patrimoniales et paysagères tout au long du XXe siècle. Sur cette base, le but de ce travail a été de défricher les voies permettant de faire du paysage un outil pour penser la transition énergétique. Il s'est agi notamment de dépasser la simple question de l'intégration paysagère des infrastructures d'énergie renouvelable et le constat que le paysage est aujourd'hui un empêchement de la mise en œuvre de nouvelles politiques énergétiques pourtant présumées cruciales pour l'avenir. Notre position a été de considérer le paysage comme une entrée pertinente dans la conception de projets de territoire faisant de la question énergétique le moteur des actions proposées.

La nécessité d'assurer le dialogue entre chercheurs provenant d'horizons disciplinaires et professionnels différents et de réunir sur différents terrains des données comparables nous a amené à proposer un cadre commun d'interprétation. Nous avons donc adapté à la question énergétique le système GTP (Géosystème, Territoire, Paysage) en mobilisant notamment les notions de « source », « ressource » et « ressourcement » que G. Bertrand accole aux trois entrées qu'il retient pour analyser les complexes socio-écologiques. Sur cette base, nous avons considéré que les sociétés ne captent et n'utilisent qu'un part infime de l'énergie contenue dans les géosystèmes montagnards. Cette dernière ne constitue donc un potentiel exploitable que d'un point de vue théorique, dans la mesure où le passage d'une énergie-source à l'énergie-ressource n'est pas tellement fonction de la disponibilité de la matière première, mais de l'existence d'un ensemble de conditions sociales, culturelles et techniques qui rendent souhaitable et possible son exploitation (voir fig. n°13, ci-dessous).

Ce détour par le système GTP a aidé à mieux comprendre ce que signifie et met en jeu, du point de vue environnemental et paysager, l'exploitation de la ressource elle-même. L'hydroélectricité par exemple peut être regardée comme une forme d'exploitation de la montagne, reposant sur des pratiques et des dispositifs associés à quelques grandes finalités : capter, stocker, transporter, transformer, réguler. Un des buts de la recherche a été de replacer dans le paysage et ses dynamiques ces différents volets de l'exploitation de la ressource énergétique et de montrer qu'ils ne s'agencent pas de la même manière, ne s'inscrivent pas dans les mêmes formes et n'entraînent pas les mêmes mutations, selon les lieux et selon les époques que l'on considère.

Source	Eau-substance			Eau-énergie (poids, gravité)	
	irrigation (période historique)	thermalisme (période historique)	neige de culture (XXIe siècle)	force motrice (fin XIII-XIXe siècles)	hydroélectricité (« houille blanche ») (XX-XXIe siècles)
capter	prise d'eau	prise d'eau, forage	prise d'eau, forage	roue à aube (moulins)	turbine (centrale hydroélectrique)
stocker	lac retenue collinaire	bassin	bassin, lac	bief	lac
transporter	canal, rigole	tuyau	tuyau	non	ligne électrique
transformer	non	non	neige	usine (scieries, foulons, forges, etc.)	usine électro-...
réguler	droits d'usage politiques publiques	droits d'usage politiques publiques	politiques publiques	droits d'usage politiques publiques	politiques publiques
Ressourcement	lac-tourisme/loisirs estival	thermo-ludisme	ski	héritage mis en valeur comme patrimoine	lac-tourisme/loisirs cascades tourisme industriel

Conception et réalisation : Bernard Danabas, 2013

Fig. n°13 — Eau-substance, eau-énergie entre concurrence et complémentarité.

Cette figure est une tentative pour caractériser les différentes formes de la ressource-eau sur la base de deux grands types d'eau-source : l'eau-substance et l'eau-énergie. À noter que ces différentes formes ne sont pas forcément toutes activées au même moment par une même société et sur un même espace ; que, si plusieurs sont utilisées au même moment, elles sont susceptibles d'être en concurrence et nécessitent donc un mode de régulation. Le ressourcement correspondant aux vécus et aux représentations actuelles, la variabilité temporelle n'est pas en ce qui le concerne prise en compte.

La concurrence entre une eau-substance et une eau-énergie traverse les régions et les époques étudiées. Elle est à l'origine d'importants conflits plus ou moins bien réglés par toute une série de dispositifs relevant de lois, de droits d'usages, de convention, etc. Dans certains cas, ces deux grandes formes d'utilisation de la même « source » peuvent être complémentaires. Parmi plusieurs exemples que nous avons rencontré sur nos territoires d'études, on peut citer celui des centrales hydroélectriques du piémont vénitien qui ont été installées sur les grands canaux d'irrigation qui captent les eaux du Piave pour irriguer la plaine vénitienne. Se conjuguent là eau-substance et eau-énergie. Ce tableau permet donc de montrer toute la complexité des interactions, qui s'établissent dans le temps et dans

l'espace, entre ces deux formes de « ressource » et de mener sur ces bases une réflexion prospective.

Cette façon de considérer la notion de ressource en mobilisant le cadre conceptuel du système GTP et en la mettant au centre du rapport société/environnement me paraît de nature à répondre aux problèmes qui se posent aux recherches interdisciplinaires entre sciences sociales et sciences de la nature (cf. *supra*). C'est ce à quoi je vais m'attacher dans le cadre d'une recherche qui vient de débiter sur la ressource en eau dans l'Himalaya népalais et qui rassemble géographes, historiens, anthropologues, hydrologues, glaciologues et climatologue⁵². La principale difficulté de ce type de recherche vient en particulier de l'obligation de traiter une information abondante et disparate, d'origine variée et de fiabilité très inégale, qui constitue un ensemble hétéroclite de données quantitative et qualitative. Cette difficulté est telle qu'il est impossible d'utiliser un concept univoque pour embrasser la totalité d'une problématique environnementale de cet ordre. L'objectif est notamment de saisir la pluralité des temps de l'environnement et la diversité des structures spatiales concernées, ainsi que les discordances entre ces différentes échelles spatio-temporelles (Bertrand, 2002). Mon hypothèse ici est que l'utilisation de cet outil conceptuel adapté à la problématique de l'eau pourra, dans le cadre de cette recherche, jouer un rôle intégrateur et constituer un cadre de référence entre les disciplines des sciences sociales et des sciences de l'eau de la terre. Mettre en place un cadre interprétatif de ce type doit permettre de mieux comprendre, à travers le prisme de la ressource en eau comment interagissent les systèmes hydro-climatiques (système climato-météorologique/cryosphère/système fluvio-glaciaire/système morpho-pédologique) et les systèmes socio-économiques (système agro-syvo-pastoral/système touristique local et international/système énergétique/système de mobilité des hommes et des animaux) himalayens de la région du Solu-Khumbu.

⁵² ANR PRESHINE-Pressions sur les ressources en eau et en sol dans l'Himalaya népalais. Il s'agit d'un projet coordonné par I. Sacareau dans le cadre de ANR SOCENV-Sociétés, changements climatiques et environnementaux. Les équipes partenaires sont, en sciences sociales : ADESS UMR 5185 CNRS/Université de Bordeaux et le CEH (Centre d'études himalayennes)-UPR 299 CNRS ; en hydrologie et sciences de l'eau : HydroSciences-UMR 5569 CNRS/IRD/Université de Montpellier I et II et le Laboratoire d'études des Transferts en Hydrologie et Environnement (LTHE)-UMR 5564 CNRS/IRD/Université Joseph Fourier ; en glaciologie : Laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement-UMR 5183 CNRS/Université Joseph Fourier , en climatologie : CNRM-GAME UMR 3589 CNRS/Météo-France

III. L'observatoire *du* paysage : un outil pour appréhender des complexes socio-écologiques en évolution et pour penser ensemble l'action publique

Vouloir assurer le suivi des paysages est à l'heure actuelle une préoccupation affichée par de nombreuses institutions et autres collectivités territoriales et l'on voit depuis peu se multiplier les observatoires du (ou des) paysage(s), en particulier à l'échelle locale. Si cet intérêt à collecter des informations susceptibles d'éclairer une prise de décisions dans un contexte de haute complexité et de grande incertitude n'est pas propre au domaine du paysage (Datar, 2010), il y est particulièrement prégnant⁵³. Il est vrai que le souci de paysage s'est aujourd'hui largement essaimé dans l'action territoriale et que le paysage est désormais considéré comme une problématique majeure des politiques publiques locales (Briffaud, 2001 ; Debarbieux et Lardon, 2003). Par ailleurs, la mise en place d'une observation des paysages va dans le sens de la mise en œuvre de la récente Convention européenne du paysage, qui a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et d'organiser la coopération européenne dans ce domaine. Cela à la fois du point de vue (i) de la caractérisation et de l'identification des paysages, (ii) de la définition des objectifs de qualité paysagère, (iii) de la création d'outil pour la sensibilisation et la formation et, tout particulièrement, (iv) de la participation des populations et de la prise en compte des valeurs qu'elles portent. Cette dernière préoccupation résidant au cœur de la démarche proposée ici.

1. Un paysage-outil pour une société réflexive

L'enjeu ne réside pas tant à observer *les* paysages qu'à utiliser *le* paysage comme un outil pour observer l'environnement entendu comme complexe socio-écologique inscrit dans la durée. De ce point de vue-là, l'observation du paysage participe à la construction d'une médiation paysagère entre une société et son environnement telle que je l'ai défini plus haut. Le paysage est abordé comme un moyen pour penser une action fondée sur une relation réflexive aux processus socio-écologiques qu'elle active et infléchit. Il s'agit notamment de répondre aux forts besoins qui existent dans le domaine de l'environnement en matière de réflexivité, ce à quoi les différentes pratiques d'observation peuvent répondre sans forcément tomber dans le réductionnisme (Piponnier, 2012). L'action environnementale se fonde en effet trop peu souvent sur une claire conscience de toute la complexité des transformations passées et en cours. À niveau, les

⁵³ La liste est longue des institutions et autres collectivités ayant mis en place (ou souhaitant mettre en place) un observatoire du/des paysage/s. Le simple fait de taper « Observatoire des paysages » ou « Observatoire du paysage » sur un moteur de recherche permet de relever plusieurs dizaines de références. Voir aussi sur ce sujet : Dério et al., 2010.

observatoires ont un rôle à jouer en s'attachant notamment à considérer les formes paysagères comme résultat de processus environnementaux complexes sur lesquels la collectivité a tenté, d'une manière ou d'une autre, d'exercer une action. L'objectif ici est de se donner les moyens d'une action adaptée.

J'ai montré plus haut toute l'importance de l'observation directe du paysage pour replacer les environnements dans leurs dynamiques d'évolution. Je pense ici au potentiel informatif et interprétatif de la lecture du paysage et de l'élaboration de scénarios paysagers pour saisir les évolutions environnementales et en rendre compte. Cette approche historique peut être mise au service de l'anticipation et de l'exercice de prospective. L'objectif est, tout d'abord, de mettre en œuvre une observation des évolutions environnementales en insistant sur le poids des héritages, sur les effets-mémoires et sur les processus de construction et d'innovation. Il est, aussi, de forger les méthodes et les outils permettant d'en assurer le suivi et de mesurer l'efficacité des actions menées dans ces domaines, voire de tester des solutions innovantes. Il est, enfin, de construire une observation, qui ne soit pas seulement fondée sur la matérialité des environnements et des paysages, mais qui prenne également en compte les représentations sociales, les attentes et les sensibilités des acteurs et des populations. L'enjeu est bien de faire de l'observation un outil réflexif pour l'action et un moyen de fédérer les acteurs, ce qui amène, là encore, à dépasser un modèle d'observatoire tourné exclusivement vers le recueil de données utiles à la connaissance ou vers la sensibilisation.

En s'intéressant à la dimension temporelle des phénomènes, les observatoires du paysage sont porteurs, tout au moins potentiellement, d'une remise en cause de la *spatialité* héritée des politiques publiques dans le domaine du patrimoine et de la planification urbaine et territoriale et des pratiques de zonage qui en découlent. Il n'a qu'à voir, sur ce sujet, la tendance marquée des politiques du paysage à considérer la délimitation d'unités paysagères homogènes comme le fondement de toute action en la matière et, quasiment, comme une fin en soi (cf. les atlas départementaux ou régionaux de paysage en France dont la réalisation va être relancée par la future loi « Biodiversité et paysage » en cours d'élaboration). Cela pose la question des délimitations, formes de discrimination qui rassurent les ingénieurs et les décideurs territoriaux sur la base d'une géographie « maniaque du découpage et de la limite » alors que le rapport des sociétés à leur environnement fait plus appel au « fondu enchaîné » et aux réarrangements permanents (Retailé, 2008).

Mon intention ici est de présenter quelques éléments de réflexion issus des travaux que j'ai menés ces dernières années dans le cadre de différents programmes de recherche-action portant sur l'observation et les observatoires du paysage. En 2009, nous avons proposé, à la demande du Conseil général de Gironde, une démarche visant à mettre en œuvre un « Observatoire partagé des paysages de la Gironde ». Ce travail a en particulier donné lieu à une mission post-doctorale réalisée par E. Bigando que j'ai co-encadré avec S. Briffaud. Les photographes P. Engelvin et C. Guy de l'OPTMC (Observatoire photographique

des territoires du Massif-Central) ont été associés à la réflexion. J'ai ensuite coordonné avec J.-P. Métaillé un projet financé par le Parc National des Pyrénées visant à proposer une méthodologie et des matériaux pour analyser et illustrer les évolutions des paysages du Parc national des Pyrénées. Ce projet a donné lieu à une mission post-doctorale réalisée par J. Carré. J'ai enfin coordonné, dans le cadre de l'Observatoire Hommes-Milieus (OHM) Pyrénées-Haut-Vicdessos, un programme de recherche (2010-2013) visant à intégrer l'observation paysagère et l'observation environnementale, (Davassee et *al.*, 2012 [12]). On trouve dans ces travaux des matériaux théoriques et empiriques sur une observation environnementale et paysagère, en lien avec les représentations sociales, les attentes et les sensibilités des acteurs et des habitants, sur lesquels je m'appuie largement dans le développement ci-dessous.

2. Une observation intégrée

D'emblée, le choix a été fait de considérer les représentations sociales de l'environnement comme l'un des agents des processus socio-écologiques observés (cf. encadré n°7 ci-dessous). L'insistance a été ainsi mise sur la volonté de construire une observation qui prenne en compte les attentes et les sensibilités des acteurs et des habitants, ce qui revient à prendre quelque distance par rapport à un modèle d'observation le plus souvent centré sur un paysage appréhendé du seul point de vue de sa réalité matérielle et de la transformation du seul paysage visible. C'est la volonté de faire des observatoires des outils pour l'action et un moyen de fédérer les acteurs des politiques, qui m'a amené, là encore, à dépasser un modèle d'observatoire tourné exclusivement vers le recueil de données utiles à la connaissance et vers la sensibilisation.

Une interface se dessine alors entre deux champs habituellement dissociés, où l'enjeu consiste, en croisant les regards sur des objets complexes, à mettre en œuvre une approche qui soit à la fois axée sur la compréhension des phénomènes et orientée vers l'action. Conçue de cette façon, l'observation est en effet susceptible de jouer un rôle crucial dans la construction des discours et des pratiques des acteurs ou dans la façon dont les habitants appréhendent leur lieu de vie. Analyser les pratiques socio-spatiales et les controverses environnementales ou territoriales associées apparaît de ce point de vue comme particulièrement heuristique puisque chacun, qu'il soit scientifique, acteur ou habitant, porte une vision spécifique du monde et des lieux héritée de traditions esthétiques et d'expériences pratiques. L'enjeu est notamment de tenir compte, dans le domaine de l'action, les décalages existant entre les représentations culturelles et les pratiques sociales (Briffaud (coord.) 2004 ; Davassee et *al.*, 2011 [10]).

Envisagé de cette façon, l'observatoire du paysage devient l'outil d'une action orientée en direction d'une mise en cohérence du paysage visible avec les représentations dont il fait l'objet. Il s'agit donc de se doter de moyens d'agir pour la qualité des paysages sur la base d'une réelle connaissance des valeurs

culturelles et des représentations portées par les acteurs et les habitants concernées. Cela revient à se servir du paysage pour agir sur les fonctionnements sociaux, économique et écologiques à l'origine des formes paysagères et pour les (re)penser en fonction des attentes, des aspirations et des valeurs portées par les populations. L'objectif, au final, est de mettre en œuvre « une politique du paysage » qui mette en débat les liens noués localement entre une société et son environnement et permette l'émergence d'un projet de territoire durable. Tout cela m'amène à prendre de la distance avec l'Observatoire photographique national du paysage du Ministère de l'écologie⁵⁴ qui fait référence à l'heure actuelle en ce domaine (Dérioz et *al.*, 2010). Les démarches mises en œuvre dans le cadre de cet observatoire montre les limites d'une approche exclusivement photographique de l'observation paysagère, mais aussi et surtout les difficultés liées à l'absence d'une problématisation clairement exprimée de cette observation (Métailié, 1997; Briffaud, 1999 ; Michelin, 2009). Deux colloques consacrés à dresser le bilan de l'expérience de l'Observatoire national ont clairement fait ressortir la difficulté qu'éprouvent les acteurs des politiques à se saisir des résultats obtenus pour en faire un support d'action⁵⁵.

La question principale que pose toute méthode photographique mise au service de la connaissance des changements paysagers est celle du choix des paysages photographiés. Ce choix doit relever d'un processus impliquant (et il s'agit de préciser comment) des démarches de recherche et des processus de concertation au sein de l'institution créateur de l'observatoire, ainsi qu'avec les populations et décideurs concernés. Ce choix est par ailleurs à l'évidence inséparable d'un projet porté par la même institution, projet dont la nature doit être d'emblée clairement précisée. Or, l'Observatoire national s'en est quant à lui remis à l'œil du photographe-artiste, convié à choisir lui-même ses « Itinéraires photographiques », sans se poser suffisamment le problème du pourquoi de ces photos, ni des conditions de leur interprétation et de leur appropriation par les acteurs et les habitants. La réflexion sur le choix des sites, qui est le moment où l'implication des différents acteurs associés à l'observatoire devrait être assurée, a été ici quasiment occultée. Tel qu'il a été conçu, l'Observatoire national suggère une assimilation de la question du paysage à celle du visible, alors qu'il ne devrait être

⁵⁴ Depuis 1991, le Ministère de l'écologie gère un Observatoire du paysage « dans l'objectif de constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage. Aujourd'hui 866 points de vue jalonnent 19 itinéraires photographiques, créés et gérés en partenariat avec des collectivités locales. Ces itinéraires, parcours dans l'espace et le temps du paysage, sont des projets de photographes qui ouvrent des fenêtres sur la réalité des paysages, qui nous tendent des miroirs, qui interpellent sur des politiques du paysages ». (source : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=medd_P0_D_ONP_P_accueil.xml)

⁵⁵ *Itinéraires croisés*, rencontres de l'Observatoire photographique du paysage, Rochefort, 24-25 septembre 1999 ; *L'observation photographique au service des politiques du paysage*, colloque européen, Paris, 13-14 novembre 2008

qu'une entrée pour une action visant ce qui détermine cette apparence perceptible. Connaître le paysage et ses changements suppose, on l'a vu, d'associer la photographie à d'autres démarches qui permettent d'accéder aux déterminants des mutations observables et de saisir les représentations sociales dans leur diversité.

Encadré n°7

Distinguer les perceptions individuelles des représentations sociales collectives

(extrait de : Davasse (dir.), 2014, Paysages, représentations socio-culturelles et actions paysagères en vallée de Garonne. Observations, suivi et évaluation. Contribution par la recherche paysagère aux politiques et aux actions menées dans le cadre du Plan Garonne (2007-2013), rapport de recherche)

La DREAL Midi-Pyrénées, chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique dans le domaine du paysage en vallée de Garonne, a confié au CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage), équipe de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux et équipe interne du laboratoire ADESS-UMR 5185 CNRS/Université de Bordeaux, la responsabilité scientifique d'un projet de recherche/action visant : (1) à appréhender les effets sur les paysages des actions menées dans le cadre du volet paysager du Plan Garonne dont l'objectif général est de (re)donner au fleuve une place centrale dans les politiques paysagères et territoriales locales ; (2) à apporter un éclairage sur les représentations socio-culturelles qui se succèdent dans le temps et qui sont associées aux changements passés, présents et à venir en matière de pratiques socio-spatiales en lien avec la Garonne. L'objectif est de pouvoir se baser sur le travail réalisé pour changer les regards souvent négatifs qui sont aujourd'hui portés sur les paysages fluviaux et pour faire en sorte que le fleuve soit à nouveau considéré comme un bien commun susceptible de renouveler les façons d'agir.

Un des objectifs affichés de ce travail était d'apporter un éclairage sur les représentations socio-culturelles qui se succèdent dans le temps et dont on peut faire l'hypothèse qu'elles sont associées aux changements passés, présents et à venir en matière d'usages de l'eau et de pratiques socio-spatiales liées au fleuve et aux paysages fluviaux. Cet objectif était en lien avec une attente forte de la part de la DREAL qui portait sur la prise en compte des « perceptions » des populations riveraines. Cette attente renvoie elle-même sans doute à une prise en compte quelque peu littérale de la définition de la notion de paysage telle que l'on la rencontre dans le texte de la Convention européenne du paysage où « Paysage désigne une partie de territoire telle que *perçue* par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Deux enseignements principaux peuvent être tirés à ce niveau des résultats obtenus.

Le premier enseignement est d'ordre théorique et méthodologique. Il tient à la confusion qui existe entre la notion de perception et celle de représentation, et à la priorité qui a été accordée dans les différentes études-pilotes à l'analyse des perceptions plutôt qu'à la prise en compte des représentations. Cette confusion est sans doute à l'origine des difficultés rencontrées pour mobiliser les matériaux issus des enquêtes dans l'action. Dans les sciences sociales, on distingue en effet le processus de perception, qui se réalise en présence de la chose perçue sur le terrain par le biais des sens (approche sensorielle), de celui de représentation qui consiste à construire mentalement, détaché du terrain, un schéma interprétatif du réel pour lequel on puise dans des modèles ou catégories mentales

pré-établies (approche idéale). Cela confère à la notion de représentation une plus grande capacité d'autonomie culturelle par rapport au réel auquel elle se réfère. Cela lui confère également une importance plus grande lorsqu'il est question de mobiliser ces constructions intellectuelles pour agir sur l'espace. C'est pour cela qu'à l'heure actuelle, on s'attache moins à l'étude des perceptions de l'espace qu'aux représentations que l'on s'en fait.

Les démarches d'enquête mises en œuvre dans le futur doivent donc distinguer clairement ce qui relève de méthodes mises en œuvre au cours d'une phase d'observation directe, sur le terrain ou à partir de photo et de ce qui relève de méthodes mises en œuvre *a posteriori* après une phase d'interprétation. De ce point de vue-là, il paraît nécessaire pour saisir toute la complexité des regards qui sont aujourd'hui portés sur les paysages fluviaux de ne pas se contenter de simples commentaires de photos ou sur le terrain, ni de capter de simples prises de parole en réunion, mais de recueillir également des données discursives au cours d'un entretien individuel. Seul ce dernier permet en effet de pénétrer les processus interprétatifs mis en œuvre par l'interlocuteur, de les replacer dans les valeurs et catégories symboliques auxquels ils se rattachent et d'accéder à la dimension paysagère du vécu des lieux, sans en rester à de simples opinions, à des prises de paroles passionnées ou sans se heurter à des non-dits (Bigando, 2013).

3. Des orientations méthodologiques pour un observatoire du paysage partagé

Les orientations méthodologiques proposées se basent sur des choix fondamentaux en matière d'observation des paysages. Il s'agit, d'abord, de proposer un *outil de connaissance* : l'observation doit servir à saisir les transformations paysagères en cours et à mieux comprendre les processus socio-écologiques qui les ont fait naître et qui les font évoluer. Cette dimension de l'observation prend la forme d'une analyse à grande échelle, en vue oblique, des matérialités paysagères, confrontées aux valeurs symboliques que les populations projettent sur elles (Carré, 2010).

Considéré de cette façon, l'observation paysagère peut être également un *outil de partage*. Elle permet le recueil des savoirs de chacun sur les paysages, mais aussi le partage au sens de l'échange de points de vue et de la participation au débat. *Visible par tous et accessible à tous*, le paysage se présente ainsi comme un support privilégié pour mettre en discussion les liens noués localement entre une société et son environnement et pour servir, plus largement, de support à un débat sur la qualité de vie et le devenir des territoires du Parc (Davasse et al., 2011 [10]).

L'observation telle qu'elle est envisagée ici est enfin un *outil d'aide à la décision* pour la définition d'une politique des paysages à l'échelle du Parc national, pour orienter les choix afin de maintenir la qualité paysagère et l'attractivité des lieux. C'est en abordant le paysage dans sa double dimension matérielle et immatérielle

qu'il peut devenir un outil médiateur privilégié entre l'observation proprement dite et des projets d'action se voulant harmoniser préservation des environnements et développement des territoires.

Le paysage-atelier, un espace d'observation partagé

L'orientation méthodologique retenue propose de sélectionner des espaces, dénommés *paysages-ateliers* sur lesquels se concentre l'observation. Un paysage-atelier correspond à un territoire individualisé et choisi relativement aux caractères et/ou aux dynamiques de ses paysages, aux politiques entreprises localement et aux projets (d'aménagement, de protection, etc.) qui le concernent. La cohérence du paysage-atelier tient donc à la problématique de l'observation elle-même, qui peut être identifiée et construite par une ou plusieurs parties prenantes de l'observatoire. Toute démarche d'observation doit ainsi s'ancrer dans une démarche visant à *co-construire* une problématique d'observation avec les acteurs, qui est elle-même inséparable d'un travail préalable de « lecture du paysage ». Cette dernière consistant à construire une première interprétation, sous la forme d'hypothèses, des formes paysagères et de leur lien avec des déterminants naturels et sociaux. Un paysage-atelier peut donc correspondre à un territoire d'action (commune, communauté de communes, aire d'emprise d'une infrastructure en construction, etc.), mais il pourra aussi n'être qu'une partie de ce territoire, ou empiéter sur plusieurs.

L'intérêt majeur d'un observatoire du paysage, on l'a vu, est sa capacité à faire exister le paysage comme support de débat et comme objet autour duquel peuvent se construire des liens entre habitants, décideurs et experts se trouvant sur le terrain de la gestion de l'environnement et du développement durable des territoires. C'est dans la procédure mise en œuvre pour initier la démarche d'observation et pour sélectionner les *paysages-ateliers* que se joue la portée future des travaux de l'observatoire. L'enjeu est de faire en sorte que les principaux intéressés (élus, acteurs locaux, socio-professionnels, habitants, etc.) puissent être associés à ce choix. C'est là, de mon point de vue, une condition essentielle pour que l'observatoire du paysage soit réellement partagé.

Plusieurs principes peuvent être adoptés de ce point de vue-là. Ainsi, dans le cas de l'observatoire du Parc national des Pyrénées, des groupes de travail ont été constitués dans chacune des six vallées du Parc. Nous avons sollicité leur avis sur la base d'une pré-sélection de paysages-ateliers retenus à la suite d'un premier travail de terrain et de rassemblement de la documentation disponible. Au sein de chaque groupe de travail, les discussions ont permis de préciser ces premières propositions ou de les modifier, parfois radicalement, en fonction des enjeux paysagers identifiés et débattus (extension urbaine, déprise pastorale et enforestation, aménagements projetés, suivi de milieux à fort intérêt écologique, phénomènes géomorphologiques, fonte des glaciers, etc.). Elles ont souvent abouti à définir des paysages-ateliers englobant des territoires transversaux, depuis le fond de vallée jusqu'à la haute-montagne rejoignant la logique

d'organisation des milieux et des territoires montagnards selon l'étagement altitudinal.

Pour ce qui est de l'observatoire du paysage de Gironde, nous avons proposé au Conseil général trois modes différents de sélection des paysages-ateliers. Ils correspondent à trois entrées différentes dans le processus décisionnel aboutissant à leur création, ceci en relation avec la prise en compte de différents niveaux d'échelle spatiale et des diverses attentes, formulées ou non, vis-à-vis de la démarche d'observation des paysages.

— une entrée par le regard des experts qui met en œuvre une démarche dite « descendante ». En partant du niveau départemental, l'objectif principal est bien d'identifier des problématiques transversales relatives à l'évolution des paysages avec l'aide des institutions en charge des politiques à cette échelle et de sélectionner des paysages-ateliers considérés comme pouvant les illustrer de façon exemplaire. Il est à noter que le regard de l'expert-professionnel du paysage (paysagiste, urbaniste, géographe, photographe...) est susceptible de « varier » en fonction de la commande qui lui est passée et de la finalité qu'il donne à son travail. C'est cette finalité qui va de fait orienter les propositions en matière de choix de paysages-ateliers.

— une entrée par le regard des acteurs qui propose d'associer, dans une démarche mixte, les deux approches précédentes ou qui en privilégie une des deux. La sélection des paysages-ateliers peut être le résultat du travail d'un expert mandaté par la collectivité concernée et/ou être issue de la prise en compte du point de vue des habitants. Ici, le niveau privilégié est celui des territoires dits « de projet » (Pays et Établissements public de coopération intercommunale (EPCI)) dans lesquels il s'agit d'identifier des situations paysagères à enjeux⁵⁶ en liaison avec les actions territorialisées des différents acteurs locaux.

— une entrée par le regard des habitants selon une démarche « ascendante ». Il s'agit de faire émerger des paysages-ateliers à partir d'entretiens auprès des habitants. Les priorités de l'observation et la sélection des paysages-ateliers sont déterminées en fonction de la prise en considération des attentes et des préoccupations des habitants eux-mêmes. Pour des raisons pratiques liés à la lourdeur de l'enquête, cette entrée privilégie l'échelle d'un territoire communal en entier ou pour partie.

L'observation dans les paysages-ateliers

La lecture du paysage constitue un préalable à l'observation proprement dite. C'est cette lecture du paysage qui permet la formulation de la problématique même de l'observation, la programmation des démarches à mettre en œuvre sur le paysage-atelier et l'interprétation des résultats obtenus. Elle doit être réalisée, dès

⁵⁶ Ces situations paysagères dites à enjeux sont, le plus souvent (mais sans exclusivité), celles qui offrent une ou plusieurs qualités emblématiques du territoire, celles qui occupent une position stratégique pour la valorisation des paysages et le développement durable du territoire ou celles qui cumulent des dynamiques rapides et contradictoires.

le moment où la création du paysage-atelier est décidée. Celle-ci sera traduite par des documents graphiques servant par la suite de référence pour l'observation et l'interprétation. La méthode d'observation proposée repose, quant à elle, sur l'usage de deux outils fondamentaux : la photographie et l'entretien semi-directif.

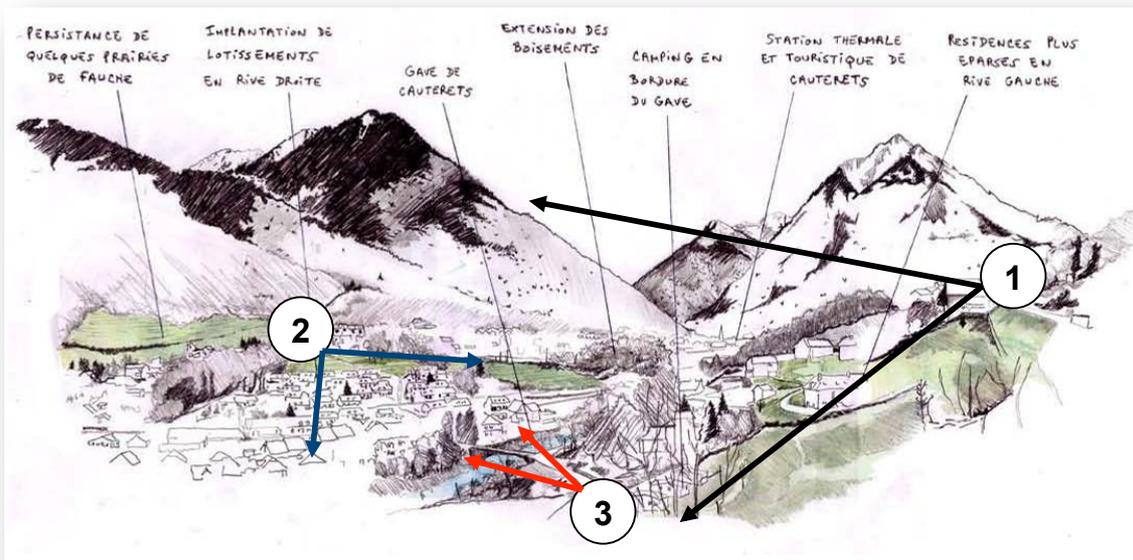


Fig. n°14 — Le principe du croisement des vues dans un paysage-atelier.

Il s'agit ici de multiplier les points de vue afin de pouvoir interpréter les évolutions passées, en cours et à venir. Les photographies doivent rendre compte de toute la complexité des phénomènes rencontrés dans le paysage-atelier au regard de la problématique d'observation qui est retenue. Sont réalisées des : 1. vues larges (focale entre 28 et 50 mm pour un format 24 x 36) ; 2. vues plus serrées (focale entre 50 et 70 mm) ; 3. vues d'éléments paysagers (focale entre 50 et 70 mm).

La photographie répétée constitue le principal moyen d'observer les transformations paysagères. Dans chaque paysage-atelier est proposée une série de points de vue, choisie en fonction de la problématique d'observation retenue. Ne pas se satisfaire d'un seul cliché et multiplier les points de vue et les cadrages permet d'interpréter de façon rigoureuse les évolutions passées et en cours et de mieux anticiper celles à venir (Carré, Métaillé, 2008). Sont sélectionnés des clichés anciens qui font l'objet d'une ou plusieurs réitérations à partir du même point de vue⁵⁷. Sont également retenus de nouveaux points de vue permettant la création de nouvelles séries photographiques. L'objectif est de disposer d'une

⁵⁷ Dans le Parc national, par exemple, les premières reconductions ont été réalisées dans les années 1980 (Métaillé, 1986). Elles se sont poursuivies au gré de différents programmes de recherche. Sur certains lieux, il est donc possible aujourd'hui de réaliser de véritables séries photographiques diachroniques, renseignant différentes périodes qui vont de la fin du XIXe siècle à l'actuel. Ces principales périodes sont les suivantes : années 1880-1890, années 1900-1920, années 1950-1960, années 1980-1990, année 2000-2010.

diversité de cadrages permettant d'explorer toute « l'épaisseur » des paysages observés (vue d'ensemble ou vue panoramique composée, vue rapprochée à moyenne échelle, vue de détail) (fig. n°14).

À elle seule, la photographie ne garantit pas la fiabilité de l'observation. Que ce soit lors de l'analyse des dynamiques paysagères passées ou lors de la mise en perspective des observations, il faut dépasser les simples apparences et ne pas se contenter d'une simple exploitation illustrative de l'image pour obtenir des informations fiables. L'outil photographique est donc complété par un important travail de relevés sur le terrain et par une recherche documentaire et archivistique. Les informations les plus importantes sont rassemblées sur des fiches-types, sur la base desquelles il est possible de créer une base de données évolutive permettant d'interpréter les changements paysagers observés, qu'ils soient iconographiques, cartographiques ou textuels. D'autres fiches présentent le paysage-atelier lui-même, ainsi que sa problématique d'observation (voir fig. n°15, ci-dessous).

Les entretiens avec la population et les acteurs locaux, quant à eux, sont le moyen de saisir les regards portés sur les paysages et les attentes dont ces derniers font l'objet (Bigando, 2006). Ils constituent un passage obligé pour une compréhension globale des enjeux paysagers inhérents à un territoire. Cela passe par la mise en œuvre d'une démarche d'enquête directe auprès des personnes qui vivent ce territoire au quotidien, qu'elles aient à l'administrer ou non. Ces entretiens sont associés à l'outil photographique qu'il soit demandé à la personne interrogée de photographier elle-même ou de se positionner sur des séries photographiques existantes. Ces entretiens sont enregistrés et retranscrits. Ils font l'objet, comme les prises de vue elles-mêmes, d'un archivage.

À noter que nous avons distingué deux démarches d'enquêtes dans la proposition que nous avons faites au Conseil général de Gironde. L'utilisation de l'une ou de l'autre méthode dépend du moment où est mise en œuvre l'analyse des regards portés sur les paysages. La première démarche d'enquête proposée est spécifique à une analyse des regards postérieure à la création d'un paysage-atelier. Elle correspond au cas précis où le paysage-atelier a été préalablement défini, son périmètre délimité et sa problématique formulée. La seconde démarche d'enquête proposée est, quant à elle, préliminaire à la création d'un paysage-atelier. Elle aide à la définition du paysage-atelier, qu'il s'agisse de le délimiter ou de faire émerger sa problématique.

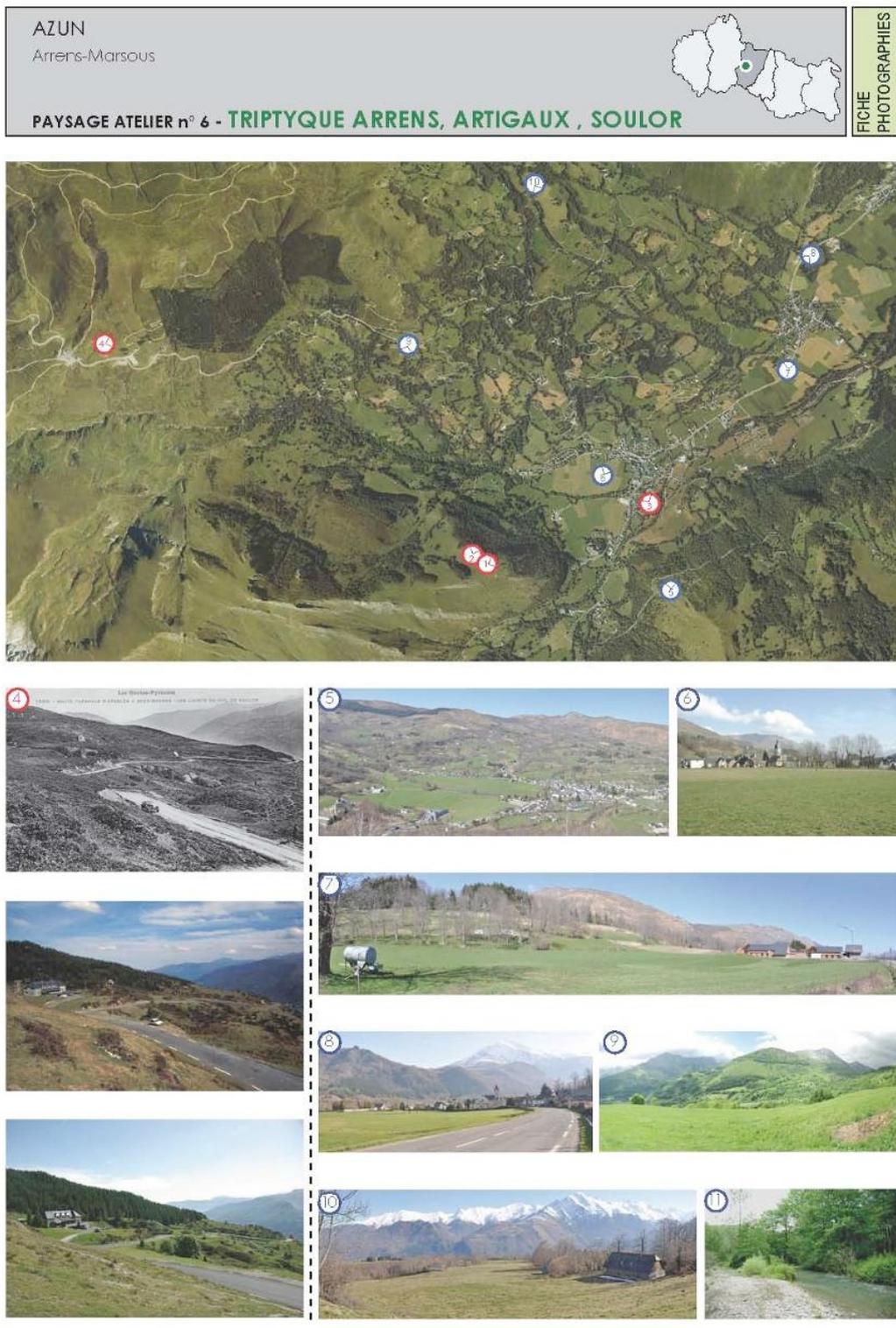


Fig. n°15 — Exemple de fiche de la base de données de l'observatoire du paysage du Parc national des Pyrénées. (conception et réalisation J. Carré)

Les données sont organisées et présentées sous forme de fiche-type, ce qui permet de rendre les informations obtenues pour chaque paysage-atelier et d'en anticiper une éventuelle diffusion sur internet. La fiche présentée localise le point de la prise de vue et son azimut. En rouge, il s'agit de reconduction à partir de clichés anciens ; en bleu, les nouvelles vues.

Dans le cadre du travail réalisé avec le Parc national des Pyrénées, nous avons réalisé à l'échelle des paysages-ateliers sur lesquels a porté l'expérimentation une restitution sur le terrain même auprès des membres des groupes de travail qui avaient été sollicités au démarrage de la démarche. Concrètement, la restitution s'est organisée autour d'un parcours allant de point de vue en point de vue. Le parcours initialement prévu a pu être aménagé selon les discussions avec les participants, leur volonté d'aborder une thématique oubliée ou de faire partager un secteur particulièrement intéressant. Un dossier rassemblant l'ensemble des fiches du paysage-atelier a été remis à chaque participant. Chacun dispose donc des séries photographiques et peut réagir sur les transformations et dynamiques en cours. Ces restitutions sur le terrain même se sont avérées particulièrement enrichissantes. Elles ont permis de mettre en relation les participants avec le paysage visible sur la base du décryptage proposé par le support graphique. Les participants ne sont plus spectateurs, mais sont appelés à participer, à réagir et à prendre la parole. Tous ont montré un intérêt pour la démarche proposée et pour sa poursuite dans un cadre opérationnel. Pour les chercheurs, ces restitutions sur le terrain ont par ailleurs permis de compléter les interprétations et de faire émerger de nouveaux enjeux. Il a été également proposé de revoir les limites du paysage atelier.

Bilan et perspectives : temps de la recherche, temps culturel et temps de l'action

Les recherches que j'ai menées ces dernières années sur la question de l'observation et des observatoires et dont je viens ici de faire un rapide résumé me paraissent particulièrement riches d'enseignements. L'accent a été mis sur la réflexion méthodologique et sur les expérimentations pratiques. Ces recherches montrent tout l'intérêt de fonder la mise en œuvre de l'observation des paysages sur une problématisation partagée et de l'appuyer sur la photographie en sol. En offrant un regard « paysager », cette dernière apporte la possibilité de débattre avec les différents acteurs sur l'avenir de leur territoire et de recueillir les aspirations des habitants en matière de valeurs environnementale et de qualité de cadre de vie. Dans ce contexte, l'enquête sociale permet de mettre en évidence les rapports d'un individu à un territoire afin d'en préciser les enjeux majeurs et de définir ceux susceptibles d'être l'objet d'une démarche d'observation. Elle permet également de faire émerger la façon dont il se positionne par rapport aux dynamiques passées, présentes et à venir. Ici aussi « La photo n'a de sens que si on l'associe à un discours » (Michelin, 2009). En outre, l'outil « paysage atelier » paraît particulièrement adaptée en ce qu'il offre la possibilité d'impliquer un grand nombre d'acteurs locaux. Dans les territoires qui ont fait l'objet de l'expérimentation, un processus d'échange a été initié et des acteurs identifiés. Ils sont les têtes de pont d'un réseau potentiel, susceptible d'alimenter une plateforme d'échanges des connaissances et des pratiques autour du paysage.

Je considère qu'au centre de la réflexion se trouve, une fois encore, la question du temps et des temporalités de l'environnement et de l'action en ce domaine. Le temps long nécessaire à la construction d'un observatoire et à la mise en réseau d'acteurs s'oppose ici au temps de l'action. Cette dernière, soumise à la fois à la

décision politique et au diagnostic de l'expert, s'élabore le plus souvent dans l'urgence, tout en visant paradoxalement la durabilité. L'analyse des politiques du patrimoine mondial que nous avons réalisé ces dernières années montre que celles-ci s'alimentent à des constats partiels et périmés (Briffaud & Davasse, 2007 ; Davasse et *al.*, 2011 [10] ; Briffaud & Davasse, 2012 [12]). L'enjeu ici est de prendre le temps de construire une représentation collective du devenir de l'environnement et des paysages concernés et, sur ces bases, de mettre en place des politiques adaptées. À travers ces expériences, nous montrons également que le temps de la recherche scientifique peut être mis à profit pour élaborer une réponse dans le domaine de l'action, sans attendre un hypothétique « transfert ». Cela relève, me semble-t-il, d'une recherche *impliquée*, apte à participer à l'élaboration d'un projet qui prenne en compte l'ensemble des regards qui sont aujourd'hui porté sur les paysages et qui hiérarchise les différents facteurs à l'origine des situations actuelles, tout en privilégiant des interventions adaptées aux modes de vie et aux techniques contemporaines.

C'est en tenant compte de l'ensemble de ces décalages qu'un observatoire du paysage peut être un moyen de penser, dans la durée, l'action dans les situations d'incertitude dans lesquelles sont aujourd'hui placés et les scientifiques et les acteurs du fait de la crise environnementale. Il constitue en effet résolument un de ces dispositifs qui autorisent des pratiques réflexives indispensables au passage d'un pilotage *a priori* à un pilotage par les conséquences (Berdoulay & Soubeyran, 2012). Reste à convaincre les décideurs que l'expression « habitante » n'est pas si dangereuse que cela, qu'elle ne remet pas en cause leur légitimité et qu'elle peut être un outil puissant pour un développement durable du territoire (Michelin, 2009)⁵⁸.

⁵⁸ Le Conseil général de la Gironde n'a pas mis en place la proposition méthodologique que nous lui avons faite en matière d'observatoire partagé des paysages, préférant s'orienter vers la mise en ligne d'un atlas départemental des paysages réactualisé moins sujet à controverses (<http://atlas-paysages.gironde.fr>). Par contre, la démarche se poursuit dans le Parc national des Pyrénées. Ainsi, une étudiante-paysagiste a travaillé au cours de l'année 2014 à la préfiguration d'un plan de paysage dans la moyenne vallée d'Aure, sur l'un des paysages-ateliers qui avait été retenu (Roy, 2014).

Conclusion

L'objectif principal des travaux que je conduis depuis une vingtaine d'années est de mettre du temps dans un environnement qui, jusqu'il y a peu, était encore considéré comme naturel et immobile. J'ai montré, en m'appuyant sur les résultats de recherches interdisciplinaires menées dans les Pyrénées, que s'emparer de la question des temporalités permettait de construire progressivement un environnement compris comme étant le lieu d'interactions complexes entre des processus biophysiques et des pratiques sociales. Cet environnement est à l'origine de formes et d'objets, inscrits dans les paysages, considérés dans leurs aspects à la fois matériels et symboliques. Il s'est en particulier agi de faire état d'une démarche de recherche qui s'intéresse aux évolutions environnementales, en relation avec les différents regards qui sont portés sur les formes paysagères résultantes et les différentes modalités de l'action menée en ces domaines.

Ainsi, en rendant compte de la durée des processus, a-t-il été possible de bousculer nombre d'idées reçues sur le passé d'environnements présumés fixistes, tout en mettant en évidence l'extrême complexité des phénomènes en cause et en produisant des visions radicalement nouvelles de la relation des sociétés à leur environnement. Cette mise en perspective historique permet, en se plaçant sur le terrain de l'action, d'aborder la question des effets concrets sur les matérialités paysagères et sur les processus environnementaux des stratégies territoriales et des pratiques socio-spatiales — elles-mêmes soumises aux représentations sociales des acteurs et des habitants— et, en cela, de participer à une forme d'expertise fondamentale au service d'une gestion à la fois durable et concertée des territoires.

En choisissant de redessiner et de renforcer les relations qui unissent le champ de recherche de l'environnement et celui du paysage, j'ai tenté de montrer toute la complexité s'établissant, dans la durée, entre les processus environnementaux, les formes paysagères, les regards portés sur les paysages et les actions et les politiques menées dans ces domaines. Cet angle d'attaque offre aujourd'hui la possibilité de placer les acteurs contemporains face à une histoire des modes d'actions sur les territoires et de leurs fondements culturels, afin de créer les

conditions d'une *délibération*⁵⁹ permettant l'émergence de valeurs partageables, fondements d'une réflexion sur le développement durable des territoires.

En reconsidérant les relations qu'entretiennent recherche environnementale et recherche paysagère, j'ai estimé que le paysage était autant une réalité inscrite dans la durée qu'un construit culturel et social que l'on pouvait prendre à témoin pour percevoir et mettre en débat les liens noués localement entre une société et son environnement. Ce faisant, j'ai exploré les potentialités qu'offre le paysage pour construire un espace d'échange entre le scientifique et le social, entre le regard du chercheur et celui de l'acteur et de l'habitant. Sur la base du constat que les recherches interdisciplinaires sur l'histoire de l'environnement avaient construit des connaissances qui n'étaient pour l'heure qu'insuffisamment mobilisées dans l'action, j'ai tenté de contribuer à une médiation paysagère permettant l'articulation des savoirs scientifiques avec les savoirs techniques et les savoir-faire des acteurs dans le cadre d'un apprentissage collectif. « Ainsi, non seulement la connaissance est un outil pour le savoir en action, mais le savoir en action génère de nouvelles façons de construire de la connaissance » (Teulier & Hubert, 2008).

Pour progresser dans cette direction, j'ai proposé un dispositif méthodologique à géométrie variable, forgé empiriquement à partir de méthodes élaborées dans la recherche interdisciplinaire en histoire de l'environnement. Ce dispositif est fondé sur l'hypothèse selon laquelle il est possible de donner sens à un observateur-enquêteur-acteur du paysage. Il s'agit là d'une hypothèse dont l'exploration ordonnera mes travaux futurs. Elle propose de reconnaître que tout un chacun peut, en contexte d'action, porter un regard sur les paysages, appréhender les traces qu'ils portent de processus environnementaux inscrits dans la durée et y mesurer les conséquences des pratiques sociales et des politiques territoriales, anciennes et présentes.

La question des temporalités est donc au cœur du dispositif proposé. En faisant ce détour par l'histoire, l'objectif visé est de donner aux acteurs et aux populations concernées les moyens d'une réflexivité en matière de projet territorial, c'est-à-dire d'un recul sur les effets directs et indirects de leur action sur les complexes socio-écologiques, ainsi que sur les situations de conflits dans lequel elle peut s'inscrire. Pour cela, il s'agit de mettre en place un espace d'échange permettant de confronter des points de vue différents, de produire collectivement de nouvelles connaissances et de construire ensemble de nouvelles configurations d'action. On retrouve ici la dimension à la fois cognitive et relationnelle du concept d'objet intermédiaire proposé par la sociologie des sciences et des

⁵⁹ Je fais mienne ici une proposition de F. Mélard qui choisit de définir la notion de délibération en rupture avec celle de négociation. Pour lui, la délibération met en présence « des acteurs dont les jugements sont susceptibles de se modifier sous l'effet difficile à anticiper de l'échange des expériences et qui peut aboutir à une transformation de la manière avec laquelle le problème peut se poser. [...] La délibération porte sur la transformation, la négociation sur le compromis. » (Mélard, 2008, p. 13)

techniques (Latour, 1994 ; Mélard, 2008 ; Vinck, 2009). La médiation paysagère considérée de cette façon consiste donc à utiliser le paysage comme un objet intermédiaire « mobilisable par les sociétés pour se penser elle-même dans leur environnement » (Briffaud, 2013, p. 150).

J'ai, enfin, tenté de montrer que faire le choix du paysage-outil revient à considérer que le paysage ne peut pas être à lui seul l'objet de l'action. Cette dernière doit être élargie à l'ensemble des politiques et des pratiques socio-spatiales, parce qu'elles ont des effets directs ou indirects sur les processus environnementaux et que ces effets ne se reflètent que partiellement et qu'incomplètement dans les paysages. Une politique du paysage ne peut donc pas être distinguée des autres politiques de l'environnement ou de celles du développement durable des territoires. Ce faisant, le paysage devient un outil pour penser globalement, dans la double dimension du social et de l'écologique, ce que l'on continue souvent à traiter séparément. Il constitue de ce point de vue un moyen pour agir dans un monde complexe et incertain, en offrant la possibilité de régénérer la pensée d'un développement qui deviendrait réellement durable (Theys, 2014). En permettant à l'action territoriale d'investir le champ du visible et du sensible, le paysage offre la possibilité de mettre les problèmes environnementaux à la portée de tous et d'en faire un objet de débat. Il peut servir de matrice à de nouvelles visions du rapport environnement/société et à une action visant à maîtriser *dans la durée* les complexes socio-écologiques. C'est un enjeu majeur en cette époque charnière où la dimension environnementale doit devenir l'un des vecteurs principaux des dynamiques de développement des territoires et des sociétés.

Bibliographie

- Archaeomedes. (1998). Des oppida aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône. Paris, Anthropos.
- Actes des journées pyrénéennes de la recherche, Foix, 22-24 mai 1985, Toulouse, GS ISARD
- Acot, P. (1988). *Histoire de l'écologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- Acot, P., & Drouin, J. (1997). L'introduction en France des idées de l'écologie scientifique américaine dans l'entre-deux-guerres, *Revue d'histoire des sciences*, 50(4), 461-480.
- André-Lamat, V. (2005). Statut de la nature et nature de l'action publique environnementale: les politiques forestières engagées au Sud par le Nord (l'exemple de la République de Guinée), dans Arnould P., & Glon E. (ed), *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques*, Paris, Publication de la Sorbonne, 111-131.
- Antoine, A. (2002). Le paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'ouest de la France à l'époque moderne, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Antoine, J.-M., (2010), *Géohistoire des catastrophes et des risques torrentiels. Une histoire de l'environnement pyrénéen.*, Mémoire pour l'Habilitation à diriger les recherches, Toulouse, Université de Toulouse II
- Antoine, J. M., & Milian, J. (dir.) (2011). *La ressource montagne: entre potentialités et contraintes*. Paris, Editions L'Harmattan.
- Antoine, J.-M., Desailly, B., & Peltier, A. (2009). Sources historiques et problématique de recherche en géographie des risques naturels. *Géocarrefour*, 84(4). [en ligne : <http://geocarrefour.revues.org/index7519.html>]

- Arnould, P., & Glon, É. (eds.). (2005). *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ?* Paris, Publications de la Sorbonne.
- Arnould, P., & Simon, L. (2007). *Géographie de l'environnement.*, Paris, Belin.
- Aspe, C., & Jacqué, M. (2012). Environnement et société: une analyse sociologique de la question environnementale. Paris, Editions de la MSH et Éditions Quæ.
- Auclair, L. (1996). L'appropriation communautaire des forêts dans le Haut Atlas marocain. *Cahiers Sciences Humaines*, 32(1), 177-194.
- Auriac, F., & Brunet, R. (dir.) (1986). *Espaces, jeux et enjeux.*, Paris, Fayard.
- Auricoste, I. (2001). Le paysage et la réappropriation des territoires., dans *Patrimoine et paysages culturels. Actes du colloque international de Saint-Emilion (30 mai-1^{er} juin 2001)*, Bordeaux, Éditions Confluences, 65-69
- Auricoste, I. (2003). Urbanisme moderne et symbolique du gazon, *Communications* (74), 19-32.
- Auricoste, I., Briffaud, S., Brunet B., Cabantous F., Davasse B., Heaulmé E., Moisset A. & Tournier J.-N., (2006). *Enseigner le paysage. Le projet pédagogique de la formation des paysagistes DPLG de Bordeaux*, Talence, ENSAPBx-CEPAGE & Ministère de l'écologie et du développement durable
- Balzaretti, R., Pearce M. & Watkins, C. (eds.). (2004). *Ligurian landscapes : studies in archaeology, geography & history*. University of London, Accordia Research Institute.
- Baron, N., & Boisselier S. (2007). Sociétés médiévales et approches géographiques : un dialogue de sourds ?, dans *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 38^e congrès. Être historien du moyen âge au XXI^e siècle.*, 163-177.
- Barré, R. (2004). La Science est morte, vive la Science ! Le nouveau contrat entre la science et la société post-moderne : l'avènement de la recherche de mode 2. *Natures Sciences Sociétés*, 12(1), 52-55.
- Barrué-Pastor, M., (2000). Les temps de la construction sociale de l'environnement : deux siècles de gestion des espaces pyrénéens., dans Barrué-Pastor, M., & Bertrand, G. (eds.) . *Les temps de l'environnement*. Toulouse, Presses universitaires du Mirail., 343-356
- Barrué-Pastor, M., & Barrué, M. (1998). Mémoire des catastrophes, gestion des risques et architecture paysanne en montagne. L'exemple des vallées du Haut-Lavedan dans les Pyrénées centrales françaises. *Revue de géographie alpine*, 86(2), 25-36.
- Barrué-Pastor, M., & Bertrand, G. (eds.). (2000). *Les temps de l'environnement*. Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Barrué-Pastor, M., Blanc-Pamard, C. & Deffontaines J.-P. (1992). Le paradoxe du paysage, dans Jollivet, M. (dir.) (1992). *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS éditions, 297-306
- Beck, C., (2008). Les Eaux et forêts en Bourgogne ducale (vers 1350-vers 1480). Société et biodiversité, Paris, L'Harmattan
- Beck, C., Luginbühl, Y., & Muxart, T. (eds.). (2006). *Temps et espaces des crises de l'environnement*. Paris, Quæ.
- Beck, C., Muxart, T., & Vivien, F. D. (2008). Pour une approche interdisciplinaire de l'environnement. Les enseignements du « programme environnement » du CNRS., dans Galochet, M., Morel, V., Petit, O. & Longuépée J., (dir.), *L'environnement, discours et pratique interdisciplinaires*, Arras, Artois Presses Université, 179-206.
- Bédard, M. (dir.), (2009). *Le paysage, un projet politique.*, Montréal, Presses de l'université du Québec.
- Benoît, M., Deffontaines, J. P., & Lardon, S. (dir.) (2006). *Acteurs et territoires locaux : vers une géoagronomie de l'aménagement*. Paris, Quæ.
- Berdoulay, V., & Soubeyran, O. (2012). Pratiques réflexives en aménagement pour une adaptation aux changements environnementaux. *L'Espace géographique*, (2), 169-180.
- Berger, J. F., Brochier, J. L., & Bravard, J. P. (2000). La géoarchéologie en France : définition et champs d'application. *Nouvelles de l'archéologie*, (81), 37-47.
- Berglund, B. E. (dir.) (1991). *Cultural landscape during 6000 years in southern Sweden. The Ystad Projet*, Copenhagen, Munksgaard International (Ecological Bulletin, n°41).
- Berlan-Darqué M., & Terrasson, D. (2001). Politiques publiques et paysages. Actes du séminaire d'Albi, 28-30 mars 2000., Paris, CEMAGREF éditions

- Bertrand, C., & Bertrand, (1975), Pour une histoire écologique de la France rurale, dans Duby G. et A. Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t.1, *La formation des campagnes françaises des origines à 1340*. Paris, Le Seuil, 34-113
- Bertrand, C., & Bertrand, G. (2002). Une géographie traversière: l'environnement à travers territoires et temporalités. Paris, Editions Arguments.
- Bertrand, G., (1978). L'archéologie du paysage dans une perspective d'écologie historique., *Cæsarodunum*, 13, 132-138.
- Bertrand, G., (1978). Le paysage entre la nature et la société. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 49(2), 239-258.
- Bertrand, G. (1978). La Géographie physique contre nature?. *Géodoc*, 8
- Bertrand, G., (1980). Écologie et forêt : recherche d'une ouverture sociale. *Revue forestière française*, n° spécial « Sociétés et forêts », 16-19
- Bertrand, G. (1984). Les géographes français et leurs paysages., *Annales de géographie*, 93/516, 218-229
- Bertrand, G., (1995). Pas de territoire sans terre., *Revue Histoire et Sociétés rurales*, 2(3), 68-71.
- Bertrand, G. (2001). Sous le paysage... le territoire., dans Patrimoine et paysages culturels. Actes du colloque international de Saint-Emilion (30 mai-1^{er} juin 2001), Bordeaux, Éditions Confluences, 77-81
- Bertrand, G. (2002). La discordance des temps., dans Richard, H., & Vignaud, A. (eds), *Équilibres et ruptures dans les écosystèmes depuis 20000 ans en Europe de l'Ouest. Actes du Colloque International*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 15-23
- Bertrand, G. (2005). La géoagronomie, un nouveau territoire ?. dans Prévost, P. (dir.), *Agronomes et territoires. Actes du colloque*. Paris, Edition Entretiens Du Pradel, 25-33.
- Bertrand, G. (2009). En passant par le paysage : parmi lieux et milieux, environnements et territoires. *GEODOC*, 56
- Bertrand G. & Briffaud S. (dir.), (2011). *Le paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet.*, Actes des Rencontres de l'Abbaye d'Arthous, 9-10 octobre 2008, Arthous, Conseil général des Landes.
- Bertrand, G. (2013). Perspectives paysagères. La recherche en questions.. *Projets de paysage*, 9 [en ligne : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/perspectives_paysageres_la_recherche_en_questions]
- Berque, A. (1995). Les raisons du paysage : de la Chine antique aux environnements de synthèse. Paris, Hazan.
- Berque, A. (2000). *Médiance. De milieux en paysages*. Paris, Belin.
- Besse, J. M. (2000). Voir la Terre : Six essais sur le paysage et la géographie. Arles, Actes Sud.
- Besse, J. M. (2009). *Le goût du monde: exercices de paysage*. Arles, Actes sud.
- Bigando, E. (2006). La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la basse vallée de l'Isle. (Thèse de doctorat de géographie), Université de Bordeaux III, Bordeaux.
- Bigando, E. (2008). Le paysage ordinaire, porteur d'une identité habitante. Pour penser autrement la relation des habitants au paysage. *Projets de paysage*. [en ligne : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_paysage_ordinaire_porteur_d_une_identite_habitante]
- Bigando, E., & Tesson, F. (2011). Quand la recherche se connecte à l'action et fait du retour vers l'enquête une condition de l'interface. À propos d'une démarche d'enquête sur les paysages du quotidien, *Revue ¿ Interrogations ?*, 13. [en ligne : <http://www.revue-interrogations.org/Quand-la-recherche-se-connecte-a-1>].
- Bigando, E. (2013). De l'usage de la *photo elicitation interview* pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante., *Cybergeo : European Journal of Geography*. [en ligne : <http://cybergeo.revues.org/25919>]
- Billaud, J. P. (2003). De l'objet de l'interdisciplinarité à l'interdisciplinarité autour des objets. *Nature Sciences Sociétés*, 11(1), 29-36.
- Blanc, N. (2010). Environnement et émergence de nouvelles formes d'expertises, de délibération et de décision localisés., dans Y.-C. Zarka (ed.), *Le Monde émergent : les nouveaux défis environnementaux*. Paris, Armand Colin, 163-181
- Blanc-Pamard, C. (1986). Dialoguer avec le paysage ou comment l'espace écologique est vu et pratiqué par les communautés rurales des hautes terres malgaches. dans Chatelin, Y., & Riou, G. (dir.), *Milieux et paysages. Essai sur diverses modalités de connaissance*. Paris, Masson, 17-36

- Bonhôte, J., (1992). La genèse de la « mémoire des charbonnières » : de la problématique écohistorique à la démarche géographique., dans Métaillé J.-P. (ed.), *Protoindustries et histoire des forêts*, Toulouse, GDR ISARD-CNRS, 193-200§
- Bonhôte, J., (1998). Forges et forêts dans les Pyrénées ariégeoises : pour une histoire de l'environnement, Aspet, PyrèGraph.
- Bonhôte, J., & Vernet, J.-L. (1988). La mémoire des charbonnières. Essai de reconstitution des milieux forestiers dans une vallée marquée par la métallurgie (Aston, Ariège). *Revue forestière française*, 40(3), 197-212.
- Bonhôte, J., Davasse, B., Dubois, C., Galop, D., Isard, V., & Métaillé, J. P. (2000). Histoire de l'environnement et cartographie du temps dans la moitié est des Pyrénées. Pour une « chronochorologie », dans Barrué-Pastor M. Bertrand G. (eds), *Les temps de l'environnement*, Toulouse, Presses Universitaire du Mirail, 501-515.
- Bonhôte, J., Davasse, B., Dubois, C., Izard, V., & Métaillé, J. P. (2002). Charcoal kilns and environmental history in the eastern Pyrenees (France). A methodological approach, *BAR International Series 1063*, 219-228. [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00808803>]
- Bousquet-Bressolier, C. (ed.). (1995). *L'œil du cartographe et la représentation géographique du Moyen Age à nos jours*. Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques.
- Braudel, F. (1949). La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II., Paris, Armand Colin [2^e édition 1966].
- Braudel, F. (1958). Histoire et sciences sociales : la longue durée., *Annales E. S. C.*, 13, 4, 725-753
- Bravard, J. P. (1998). Le temps et l'espace dans les systèmes fluviaux, deux dimensions spécifiques de l'approche géomorphologique., *Annales de géographie*, 107 (599), 3-15
- Bravard, J.-P., & M. Presteau M., (eds.), (1997). Dynamique du paysage. Entretiens de géoarchéologie. Table ronde tenue à Lyon les 17 et 18 novembre 1995., *Documents d'archéologie en Rhône-Alpes*, 15
- Bravard, J. P., & Magny, M. (2002). Les Fleuves ont une histoire: Paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15000 ans. Paris, Errance.
- Briffaud, S. (1989). Naissance d'un paysage L'invention géologique du paysage pyrénéen à la fin du XVIIIe siècle., *Revue de synthèse*, 110(3), 419-452.
- Briffaud, S. (1993). Vers une nouvelle histoire des catastrophes., *Sources. Travaux historiques*, 33, 3-5.
- Briffaud, S., (1994). Naissance d'un paysage. La montagne pyrénéenne à la croisée des regards (XVIe siècle-XIXe siècle), Tarbes, AGM.
- Briffaud, S. (1998). De l'« invention » du paysage. Pour une lecture critique des discours contemporains sur l'émergence d'une sensibilité paysagère en Europe. *Comparaison. An International Journal of Comparative Literature*, 35-56. [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00929693>]
- Briffaud, S. (1999). Enjeux et problèmes de la représentation du changement paysager., *Itinéraires croisées*, 59-67
- Briffaud, S., (2002). Pour une pédagogie de la médiation paysagère. Une problématique pour la formation des professionnels du paysage, dans *Actes du Colloque « Gérer les paysages de montagne pour un développement concerté et durable »*, Florac, 5-6 novembre 2002.
- Briffaud, S. (2003). Recherche paysagère et interdisciplinarité : quels enjeux, quelles perspectives ?, *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, 12, 34-35 et 89-90.
- Briffaud, S. (2005). *Pour une réponse pédagogique aux enjeux contemporains du paysage.*, communication aux Entretiens du patrimoine, Ministère de la culture, Nancy, 1-3 juin 2005, inédit
- Briffaud, S. (2011)., Quel paysage pour les paysagistes ? Un retour sur l'expérience de l'École du paysage de Bordeaux., dans Bertrand G. & Briffaud S. (dir.), (2011). *Le paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet.*, Actes des Rencontres de l'Abbaye d'Arthous, 9-10 octobre 2008, Arthous, Conseil général des Landes, 27-37
- Briffaud, S. (2011). Actualité du paysage humboldtien. Dans *Des « passeurs » entre science, histoire et littérature. Contribution à l'étude de la construction des savoirs (1750-1840)*, 151-165.
- Briffaud, S. (2013). *Le paysage, le regard et le temps. Enquête historique et géographique sur l'empayagement des espaces et des sociétés.*, Dossier pour l'Habilitation à diriger des recherches, Université de Bordeaux Montaigne.

- Briffaud, S., & Davasse, B. (dir.) (2007). *Paysage et politique du paysage dans le massif transfrontalier de Gavarnie/Mont-Perdu. Analyse pour servir de fondements à la gestion durable d'un bien inscrit au patrimoine mondial*, Rapport de recherche pour le Ministère de la culture et de la communication, Talence, CEPAGE-ENSAPBx [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00778302>]
- Briffaud, S., & Davasse, B. (2012). Du bon usage du passé des paysages. Récits paysagers et durabilité dans trois sites viticoles européens du patrimoine mondial (Tokaj, Saint-Émilion, Cinque Terre)., dans Luginbühl Y. & Terrasson D. (eds), *Paysage et développement durable*, 171-183. [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00787453>]
- Briffaud, S., & Fayolle-Lussac, B. (dir.) (2002). *La protection des paysages en Aquitaine et en Midi-Pyrénées. Contribution à une histoire et à une sociologie des cultures paysagères contemporaines*, Rapport de recherche pour le Ministère de l'écologie et du développement durable, Talence, CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage)-ENSAPBx et PVP (Production de la ville et du patrimoine)-ENSAPBx
- Brossier, J. (dir.) (2008). *Quels paysages avec quels paysans ? Les Vosges du Sud à trente ans d'intervalle*. Paris, Éditions Quæ
- Brunet, R. (1974). Analyse des paysages et sémiologie. Éléments pour un débat., *Espace géographique*, 3(2), 120-126.
- Brunet, R. (1980). La composition des modèles dans l'analyse spatiale., *Espace géographique*, 9(4), 253-265.
- Burel, F., & Baudry, J. (1999). *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*., Paris, Éditions Tec & Doc
- Burnouf, J., Muxart, T., Villalba, B., & Vivien, F.-D. (2003). Le passé a de l'avenir : premier bilan de l'appel d'offre «Histoire des interactions sociétés-milieus» et perspectives de recherches., dans Muxart, T., Vivien, F.-D., Villalba, B., & Burnouf, J. (eds.), *Des milieux et des hommes: fragments d'histoires croisées*. Paris, Elsevier, 65-77.
- Carré J., (2010). *Le temps des paysages. Évolutions paysagères et gestion durable des territoires en montagne pyrénéenne (hautes vallées du gave de Pau et du Vicdessos)*, Thèse de doctorat de Géographie-Aménagement, sous la direction de Métaillé J-P et de B. Davasse, Toulouse, Université Toulouse-Le Mirail
- Carré, J., Davasse, B., & Métaillé, J. P. (2011). Vers un observatoire partagé des paysages du Parc national des Pyrénées. Méthodes et matériaux pour analyser et illustrer l'évolution des paysages sur le territoire du Parc. *Journées scientifiques du Parc national des Pyrénées, Villelongue, 7-8 octobre 2011*. [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00775861>]
- Carré J., & Davasse B., (2014), Paysage, évolutions paysagères et stratégies d'action en territoire montagnard. Les cas comparés des hautes vallées du Gave de Pau et du Vicdessos (Pyrénées centrales), dans Didier Bouillon (ed.), *Paysages, Patrimoine et Identité, éd. électronique*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques)
- Cevasco, R. & Poggi G., (2000). L'alpe, l'arbre et le lait. Pour une valorisation environnementale et culturelle des produits de terroir de la montagne ligue (Italie)., *Sud Ouest Européen*, 7, 35-48
- Cevasco, R. (2007). *Memoria verde. Nuovi spazi per la geografia*., Reggio Emilia, Diabasis
- Cevasco, R., & Moreno, D. (2013). Rural Landscapes : The Historical Roots of Biodiversity., dans Agnoletti M. (ed.), *Italian Historical Rural Landscapes*. Springer Netherlands, 141-152
- Charbonnier, P., & Kreplak, Y. (2012). Savoirs écologiques. *Tracés*, (1), 7-23.
- Charles, L., & Kalaora, B. (2007). De la protection de la nature au développement durable : vers un nouveau cadre de savoir et d'action?. *Espaces et sociétés*, (3), 121-133.
- Chartier, D., & Rodary, D. (2007). Géographie de l'environnement, écologie politique et cosmopolitiques. *L'espace politique*, (1), [en ligne : <http://espacepolitique.revues.org/284>]
- Chatelin, Y., & Riou, G. (dir.) (1986). *Milieus et paysages. Essai sur diverses modalités de connaissance*. Paris, Masson.
- Chenorkian, R. (2012). Les Observatoires Hommes-Milieus: un nouveau dispositif pour une approche intégrante des interactions environnements-sociétés et de leurs dynamiques, *Sud-Ouest européen. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, (33), 3-10.
- Chenorkian, R., & Robert, S. (eds.) (2014). *Les interactions hommes-milieus : Questions et pratiques de la recherche en environnement*, Paris, Editions Quæ.
- Chouquer, G. (2003). *Traité d'archéogéographie. La crise des récits géohistoriques*. Paris, éditions Errance

- Chouquer, G., & Watteaux M., (2013). *L'archéologie des disciplines géohistoriques.*, Paris, Édition Errance.
- Claval, P. (2007). *Épistémologie de la géographie.* Paris, A. Colin.
- Cohen, M. (dir.), (2003). *La brousse et le berger : une approche interdisciplinaire de l'embroussaillage des parcours.*, Paris, CNRS.
- Collectif, (1986). *Lectures du paysage.*, Paris, Les Éditions Foucher
- Collins, S. L., Carpenter, S. R., Swinton, S. M., Orenstein, D. E., Childers, D. L., Gragson, T. L., . & Whitmer, A. C. (2010). An integrated conceptual framework for long-term social-ecological research. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 9(6), 351-357.
- Corvol, A. (1987). *L'homme aux bois: histoire des relations de l'homme et de la forêt, XVIIe-XXe siècle.*, Paris, Fayard.
- Costa, L., & Robert, S. (dir.) (2009). *Guide de lecture des cartes anciennes.* Paris, éditions Errance.
- Courtot, R. (2007). Les paysages et les hommes des Alpes du Sud dans les carnets de Paul Vidal de La Blache. *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens/Journal of Mediterranean geography*, (109), 9-15.
- Cugny, C., Mazier, F. & Galop D., (2011), Modern and fossil non-pollen palynomorphs from the Basque mountains (western Pyrenees, France) : the use of coprophilous fungi to reconstruct pastoral activity. *Vegetation history and Archaeobotany.*, 19(5-6), 391-408.
- Dambrine, E., Dupouey, J. L., Laüt, L., Humbert, L., Thinon, M., Beaufils, T., & Richard, H. (2007). Present forest biodiversity patterns in France related to former Roman agriculture. *Ecology*, 88(6), 1430-1439.
- Davasse, B. (1992). Anthracologie et espaces forestiers charbonnés. Quelques exemples dans la moitié orientale des Pyrénées, *Bulletin de la société botanique de France. Actualités botaniques*, 139(2-3-4), 597-608.
- Davasse B., (2000). *Forêts, charbonniers et paysans dans les Pyrénées de l'est, du moyen âge à nos jours. Une approche géographique de l'histoire de l'environnement*, Toulouse, GEODE-UMR 5602/CNRS
- Davasse B., (2006). La gestion sociale des ressources naturelles dans les espaces sylvo-pastoraux des Pyrénées de l'est (du moyen âge au siècle actuel), dans C. Beck, Y. Luginbühl & T. Muxart, (eds.), *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Paris, Editions Quæ, 211-225
- Davasse, B. (2009). De la forêt-site à la forêt-territoire. Paysages et pratiques dans la forêt de Fontainebleau d'après les œuvres des peintres de Barbizon (XIXe-XXIe siècles). *Patrimoine et paysages*, 16-29. [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00771515>]
- Davasse, B., & Galop D., (1994), Impact des activités pastorales et métallurgiques sur les forêts d'altitude dans les Pyrénées ariégeoises (France), dans *Actes du colloque « Écologie et biogéographie alpines », La Thuile (Italie), 2-6 septembre 1990 (Revue Valdôtaine d'Histoire Naturelle)*, 151-160 [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00760198>]
- Davasse, B., Galop, D., & Rendu, C. (1997). Paysages du Néolithique à nos jours dans les Pyrénées de l'Est d'après l'écologie historique et l'archéologie pastorale, dans Burnouf J., Bravard J.-P., Chouquer G. (eds), *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes*, Sophia-Antipolis, Editions APDCA, 577-599. [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00808597>]
- Davasse, B., Métaillé, J. P., Carré, J., & Galop, D. (2011). Le paysage dans tous ses états. Trente ans de recherches et d'actions publiques dans les Pyrénées, dans Bertrand G. & Briffaud S. (eds.), *Le paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet*, Arthous, Conseil général des Landes, 85-91.
- Debarbieux, B., & Lardon, S., (eds), (2003). *Les figures du projet territorial.*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube.
- Deffontaines, J. P. (1985). Étude de l'activité agricole et analyse du paysage. *Espace géographique*, 14(1), 37-47.
- Deffontaines, J. P., (1995). Dynamique physionomique d'un paysage rural. Essai de modélisation de la composante agricole., *Cahiers Agricultures*, 4(6), 434-439
- Deffontaines, J. P. (1996). Du paysage comme moyen de connaissance de l'activité agricole à l'activité agricole comme moyen de production du paysage. *Un point de vue d'agronome. CR Acad Agric Fr*, 4, 57-69.
- Deffontaines, J. P. (2004). L'objet dans l'espace agricole. Le regard d'un géoagronome. *Natures Sciences Sociétés*, 12(3), 299-304.

- Deffontaines, J. P., & Caron, P. (2007). L'observation visuelle. Regards croisés d'un agronome et d'un géographe. *Natures Sciences Sociétés*, 15(1), 69-76.
- De la Soudière, M., (1991). Paysage et altérité : en quête de cultures paysagères : réflexion méthodologique, *Etudes rurales*, 121-124, 141-150
- Delort, R. (1985). L'histoire entre le cosmos et le hasard, entrevue avec. *Médiévales*, 4(9), 7-18.
- Delort, R., Walter, F., & Le Goff, J. (2001). *Histoire de l'environnement européen*. Paris, Presses universitaires de France.
- Devèze, M. (1961). *La vie de la forêt française au XVIe siècle* (Vol. 6). Paris, SEVPEN.
- Devèze, M. (1965). L'organisation des recherches forestières. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 20 (6), 1213-1215
- Descola, P. (2001). Leçon inaugurale de la chaire d'Anthropologie de la Nature. *Collège de France*, 29.
- Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard.
- Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoire.*, Paris, Nathan.
- Di Méo, G. (2008). Une géographie sociale entre représentations et action., *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, 23, 13-21.
- Di Méo, G. (2008). La géographie culturelle : quelle approche sociale ?, *Annales de géographie* 660-661 (2), 47-66.
- Dubois, J.-J., (1980). L'évolution des paysages forestiers de la région du nord : l'intérêt de l'analyse régressive des paysages, *Hommes et Terres du Nord*, 3, 27-63.
- Dubois, J.-J., (1986). Du pollen au cadastre : contribution sur les aspects de la méthode, *Hommes et Terres du Nord*, 2-3, 82-88
- Dubois, J. J. (1994). La place de l'histoire dans l'interprétation des paysages végétaux. *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 30(1), 231-251.
- Dubois C., Métaillié J.-P. & Izard V., (1997). Archéologie de la forêt charbonnée : questions et méthodes, illustrées par l'exemple du site de Lercoul (Ariège)., dans Burnouf J., Bravard J.-P., Chouquer G. (eds), *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes*, Sophia-Antipolis, Editions APDCA, 525-540.
- Dupouey, J. L., Bachacou, J., Cosserat, R., Aberdam, S., Vallauri, D., Chappart, G., & Corvisier de Villèle, M. A. (2007). Vers la réalisation d'une carte géoréférencée des forêts anciennes de France. *Revue du Comité Français de Cartographie (CFC)*, 191, 85-98.
- Durand, A. (1991). *Paysages, terroirs et peuplement dans les campagnes du Bas-Languedoc (Xe-XIIIe siècle)*. Thèse de doctorat d'histoire, Université de Paris I.
- Durand-Dastès, F. (2001). Le temps, la géographie et ses modèles. *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 40(1), 5-13.
- Eychenne, C. (2006). *Hommes et troupeaux en montagne: la question pastorale en Ariège*. Paris, Editions L'Harmattan.
- Frémont, A. (1976). *La région, espace vécu.*, Paris, Presses universitaires de France.
- Fruhauf C., (1980). *Forêt et société. De la forêt paysanne à la forêt capitaliste en Pays de Sault sous l'Ancien Régime vers 1670-1791*. Toulouse, éditions du CNRS.
- Galop D., (1998). *La forêt, l'homme et le troupeau dans les Pyrénées. 6000 ans d'histoire de l'environnement entre Garonne et Méditerranée*. Toulouse, GEODE-FRAMESPA-Laboratoire d'Écologie Terrestre.
- Galop, D., Tual, M., Monna, F., Dominik, J., Beyrie, A., & Marembert, F. (2001). Cinq millénaires de métallurgie en montagne basque. Les apports d'une démarche intégrée alliant palynologie et géochimie isotopique du plomb. *Sud-Ouest Européen*, (11), 3-15.
- Galop, D., Mazier, F., Lopez-Saez, J.-A. & Vannière, B., (2004). Palynologie et histoire des activités humaines en milieu montagnard. Bilan provisoire des recherches et nouvelles orientations méthodologiques sur le versant nord des Pyrénées, *Archéologie du midi médiéval*, 21, 159-170.
- Galop, D., Houet, T., Mazier, F., Leroux, G. & Rius D., (2011). Grazing activities and biodiversity in the Pyrenees : new insight on high altitude ecosystems in the framework of a Human-Environment Observatory., *PAGESNews*, 19 (2), 53-55
- Groupe d'histoire des forêts françaises, (1980). *Aspects de la recherche sur l'histoire des forêts françaises*. Paris, Institut d'histoire moderne et contemporaines (IHMC)-CNRS

- Groupe d'histoire des forêts françaises, (1986). Du pollen au cadastre. Actes du colloque tenu à Villeneuve d'Ascq, 10-12 octobre 1985., *Hommes et terres du Nord*, 2-3
- Grove, A. T. & Rackham, O., (2003), *The nature of Mediterranean Europe : an ecological history*. New Haven, Yale University Press
- Guilaine, J. (dir.) (1989). *Pays de Sault : espaces, peuplement, populations.*, Paris, Éditions du CNRS
- Guilaine, J. (dir.) (1991), *Pour une archéologie agraire*. Paris, Armand Colin.
- Guilaine, J. (ed.) (2000). La très longue durée., *Études rurales*, 153-154
- Guillaume, A. (1983). *Les temps de l'eau : la cité, l'eau et les techniques (nord de la France, fin IIIe-début XIXe siècle)*. Seyssel, Champ Vallon.
- Goeldner-Gianella, L., & Humain-Lamoure, A. L. (2010). Les enquêtes par questionnaire en géographie de l'environnement. *L'Espace géographique*, (4), 325-344.
- Haas, P. M. (1993). Epistemic communities and the dynamics of international environmental co-operation. *Regime Theory and International Relations*, Oxford, 168-201.
- Hache, E. (2011). *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique.*, Paris, La Découverte
- Hallair, G. (2013). Les carnets de terrain du géographe français Emmanuel de Martonne (1873-1955) : méthode géographique, circulation des savoirs et processus de visualisation. *Belgeo. Revue belge de géographie*, (2). [en ligne : <http://belgeo.revues.org/10807>]
- Heaulmé, E., (2012). Paysage, site protégé et projet de territoire. réflexions pour un mise en action *Journée thématique d'échanges inter-régionale des réseaux paysage de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine*, CEPAGE-ENSAPBx, 7 p.
- Henry, C., & Jollivet, M. (dir.), (1998). La question de l'environnement dans les sciences sociales. Éléments pour un bilan. *Lettre du Programme Environnement Vie et Société du CNRS*, 17.
- Henry, D. (2010). Les éleveurs, l'herbe et la montagne : un paysage de la pratique pastorale? Éléments d'ethno-géographie paysagiste en Pyrénées centrales. *Projets de paysage*, 4 [en ligne : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/les_eleveurs_l_herbe_et_la_montagne_un_paysage_de_la_pratique_pastorale]
- Henry, D. (2012). « Entre-tenir la montagne » : paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne : hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Larboust., Thèse de doctorat de géographie, Université Toulouse le Mirail-Toulouse II.
- Henry, D. (2013). De liens et d'attaches. Paysages pastoraux et éleveurs en Oueil-Larboust. *Revue de Comminges*, 129(1), 203-218.
- Hinnewinkel, J. C. (2004). *Les terroirs viticoles: origines et devenirs*. Bordeaux, Féret.
- Higounet, C. (1961). La géohistoire., dans Samaran C., (dir.). *L'histoire et ses méthodes. Recherche, conservation et critique des témoignages.*, Paris, Gallimard, 68-91.
- Humbert, A., Courtot, R., & Renard, C. (2013). Les paysages lus du ciel. De l'intérêt de la photographie aérienne oblique. *Méditerranée*, (1), 111-126.
- Ingold, A. (2011). Écrire la nature De l'histoire sociale à la question environnementale ?. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66 (1), 11-29
- Ingold, T. (1993)., The temporality of the landscape., *World Archaeology*, 25 (2), 152-174
- Jacob-Rousseau, N. (2009). Géohistoire/géo-histoire : quelles méthodes pour quel récit?. *Géocarrefour*, 84(4), 211-216.
- Jalut, G.. (1984). Les paléoenvironnements quaternaires en France : travaux récents et orientations des recherches actuelles., *Annales de Géographie*, 93 (516), 264-267.
- Jollivet, M. (dir.) (1992). *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS éditions.
- Jollivet, M., & Pavé, A. (1993). L'environnement : un champ de recherche en formation. *Natures Sciences Sociétés*, 1(1), 6-20.
- Jollivet, M. (2001). Un exemple d'interdisciplinarité au CNRS : le PIREN (1979-1989), *La revue pour l'histoire du CNRS*, 4 [en ligne : <http://histoire-cnrs.revues.org/3092>]
- Jollivet, M., & Legay, J.-M. (2005). Canevas pour une réflexion sur une interdisciplinarité entre sciences de la nature et sciences sociales. *Natures Sciences Sociétés*, 13(2), 184-188.
- Kalaora, B. (1993). *Le musée vert : radiographie du loisir en forêt*. Paris, Editions L'Harmattan.
- Kalaora, B. (1998). *Au-delà de la nature, l'environnement : l'observation sociale de l'environnement*. Paris, Editions L'Harmattan.

- Kalaora, B. (2007). La question paysagère. *Espaces et sociétés*, (4), 165-174.
- Kalaora, B. (2008). De l'interdisciplinarité à la réflexivité engagée., dans Galochet, M., Morel, V., Petit, O. & Longuépée J., J., *L'environnement, discours et pratique interdisciplinaires*, Arras, Artois Presses Université, 137-150
- Kalaora, B., & Vlassopoulos, C. (2013). *Pour une sociologie de l'environnement : environnement, société et politique*. Paris, Editions Champ Vallon.
- Krautberger, N. (2012). *Des dommages et des hommes : les économies du malheur dans les Alpes (XVIIIe-XIXe siècles)*., Thèse de doctorat d'histoire, Université de Grenoble
- Lagadeuc, Y., & Chenorkian, R. (2009). Les systèmes socio-écologiques : vers une approche spatiale et temporelle, *Natures Sciences Sociétés*, 17(2), 194-196.
- Lardon, S., & Piveteau, V. (2005). Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux. *Géocarrefour*, 80(2), 75-90.
- Lardon, S. (ed.) (2012). *Géoaquonomie, paysage et projets de territoire: sur les traces de Jean-Pierre Deffontaines*. Paris, Editions Quae.
- Larrère, R. (1991). L'écologie ou le geste de l'exclusion de l'homme., dans Roger A. & Guéry F. (dir.), *Maîtres et protecteurs de la nature*, Paris, Champ Vallon, 172-96.
- Larrère, C., & Larrère, R. (1997). *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*. Paris, Aubier
- Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes*. Paris, La Découverte.
- Latour, B. (1994). Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité. *Sociologie du travail*, 36(4), 587-907.
- Latour, B. (1999). *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris, La Découverte.
- Latour, B. (2001). *Le métier de chercheur, regard d'un anthropologue : une conférence-débat à l'INRA*, Paris, le 22 septembre 1994. Paris, Editions Quae.
- Le Floch, S., Devanne, A. S., & Deffontaines, J. P. (2005). La «fermeture du paysage» : au-delà du phénomène, petite chronique d'une construction sociale. *L'Espace géographique*, 1, 165-172.
- Le Floch, S., (2014). Les bords de Garonne et leurs nouveaux riverains. *Ethnologie française*, 1, 49-64.
- Lelli, L., (2003), La photographie de paysage comme outil de mobilisation des acteurs pour un projet de territoire, dans Debarbieux B. & Lardon S. (dir.), *Les figures du projet territorial*, La Tour d'Aigues, Edition de l'Aube, 183-191.
- Lepetit, B., (1990). Propositions pour une pratique restreinte de l'interdisciplinarité., *Revue de synthèse*, 4 (3), 331-338
- Leveau P. (2000). Le paysage aux époques historiques : un document archéologique. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55(3), 555-582.
- Leveau, P. (2007). Archéologie et géoarchéologie d'une période historique dans les Alpes : les paradigmes épistémologiques de la romanisation. *Géomorphologie: relief, processus, environnement*. 1/2007 [en ligne : <http://geomorphologie.revues.org/684>].
- Lévêque C., Muxart T., Abbadie L., Weill A. & Van der Leeuw S. (2003). L'anthroposystème : entité structurelle et fonctionnelle des interactions sociétés-milieus., dans Lévêque C. & Van der Leeuw S. (eds.), *Quelles natures voulons-nous ? : pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*. Paris, Elsevier, 110-129.
- Lévêque C. & Van der Leeuw S. (eds.), *Quelles natures voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*. Paris, Elsevier.
- Lizet, B., & de Ravignan, F. (1987). *Comprendre un paysage: guide pratique de recherche*. Editions Quae.
- Locher, F., & Quenet, G. (2009). L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, (4), 7-38.
- Luginbühl, Y. (1989). *Paysages: textes et représentations du siècle des Lumières à nos jours*. Paris, la Manufacture.
- Luginbühl, Y. (1996). Le paysage aujourd'hui et son enseignement. *L'Information géographique*, 60(1-2), 20-21.
- Luginbühl, Y. (2003). Temps social et temps naturel dans la dynamique du paysage. dans *Les temps du paysage*. Montréal, Les presses de l'université de Montréal, 85-104.

- Luginbühl, Y. (2007). La place de l'ordinaire dans la question du paysage. *Cosmopolitiques, n° thématique Esthétique et espace public*, 15, 173-178.
- Luginbühl, Y. (2009). Pour un paysage du paysage. *Économie rurale*, 23-37.
- Luginbühl, Y. (2012). *La mise en scène du monde : la construction du paysage européen.*, Paris, CNRS Éditions
- Massard-Guilbaud, G. (2002). De la « part du milieu » à l'histoire de l'environnement., *Le mouvement social*, (3), 64-72.
- Massard-Guilbaud, G. (2007). Quelle histoire pour l'environnement ?. *Responsabilité & Environnement*, (48), 30-36.
- Massard-Guilbaud, G. (2014). Historiens et géographes français et relation de l'homme au milieu : de Vidal de la Balche aux programmes de recherches interdisciplinaires de la fin du XXe siècle., dans Chenorkian, R., & Robert, S. (eds.) (2014). *Les interactions hommes-milieus : Questions et pratiques de la recherche en environnement*, Paris, Editions Quae, 77-96
- Mathieu, N. (2012). L'interdisciplinarité entre natures et sociétés, vingt ans après : le point de vue d'une géographe engagée. *Ecologie & politique*, (2), 71-81.
- Mazier, F., Galop, D., Gaillard, M. J., Rendu, C., Cugny, C., Legaz, A., Peyron, O. & Buttler, A. (2009). Multidisciplinary approach to reconstructing local pastoral activities: an example from the Pyrenean Mountains (Pays Basque). *The Holocene*, 19(2), 171-188.
- Mélaud, F. (Ed.). (2008). *Écologisation: Objets et concepts intermédiaires*. Bruxelles, Peter Lang.
- Métailié, J.-P. (1981). Le feu pastoral dans les Pyrénées centrales: Barousse, Oueil, Larboust, Paris, Editions du CNRS.
- Métailié, J.-P. (1986). Photographie et histoire du paysage: un exemple dans les Pyrénées luchonnaises. *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 57(2), 179-208.
- Métailié, J.-P. (ed.). (1992). *Protoindustries et histoire des forêts*. Actes du colloque tenu à la Maison de la forêt, Loubières, Ariège, les 10-13 octobre 1990 (Vol. 3). Toulouse, GDR ISARD-CNRS/Université de Toulouse-Le Mirail (Les Cahiers de l'ISARD, vol. 3).
- Métailié, J.-P. (1997). La photo géographie et l'histoire des paysages., *Séquences paysages*, 1, 91-95
- Métailié J.-P., (2006). Mountain landscape, pastoral management and traditional practices in the Northern Pyrenees (France), dans Agnoletti M. (ed.), *The conservation of cultural landscapes*, Oxfordshire, CABI
- Métailié J.-P. & Jalut G., (dir.), Bonhôte J., Bonnassie F., Buosi J., Cantelaube J., Davasse B., Dubois C., Dupui P., Fontugne M., Fruhauf C., Galop D., Heinz C., Izard V. & Vernet J.-L., (1991). *La forêt charbonnée. Histoire des forêts et impact de la métallurgie dans les Pyrénées ariégeoises au cours des deux derniers millénaires*, rapport final de recherche pour le PIREN-CNRS, Toulouse, Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Milieux Naturels et l'Aménagement Rural (CIMA)-URA 366 CNRS/Université de Toulouse-Le Mirail
- Métailié, J.-P. (dir.), Antoine, J.-M., Barrué-Pastor, M., Briffaud, S., Davasse, B., Desailly, B., & Galop, D. (1991). *Le torrent et le fleuve: risques, catastrophes et aménagement dans les Pyrénées et leur piémont. Fin XVIIe-XXe siècles*. Rapport PIREN-CNRS, ATP Histoire de l'environnement. Toulouse, Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Milieux Naturels et l'Aménagement Rural (CIMA)-URA 366 CNRS/Université de Toulouse-Le Mirail.
- Métailié J.-P. & Barrué-Pastor M., (dir.), 1993, *La vallée aux catastrophes. Déterminants physiques et représentations sociales des risques naturels en vallée de Barèges (canton de Luz, Hautes-Pyrénées)*, rapport de recherche pour le SRETIE, Ministère de l'environnement, Toulouse, CIMA-CNRS, 198 p.
- Métailié J.-P. & FAERBER J., (2003). Quinze années de gestion des feux pastoraux dans les Pyrénées : du blocage à la concertation., *Sud Ouest Européen*, 16, 37-52
- Métailié, J.-P., Bonhôte, J., Davasse, B., Dubois, C., Galop, D., & Izard, V. (2003). La construcción del paisaje forestal en los Pirineos orientales, del Neolítico a nuestros días. Un modelo cronológico del bosque en el largo plazo. *Historia y economía del bosque en la Europa del Sur (siglos XVIII-XX)*, 15-38. [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00965363>]
- Michelin, Y. (1995). *Les jardins de Vulcain: Paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain, dans la chaîne des Puys du Massif central français*. Paris, Maison des sciences de l'homme.
- Michelin, Y. (1998). Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise. *Cybergeo: European journal of geography*. [en ligne : <http://cybergeo.revues.org/5351>]

- Michelin, Y. (2000). Le bloc-diagramme: une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français). *Cybergeo: European Journal of Geography*. [en ligne : <http://cybergeo.revues.org/1992>]
- Michelin, Y., (2005). Le paysage dans un projet de territoire : quelques pistes pour une démarche de médiation paysagère., dans Droz Y. & Miéville--Ott V. (dir.), *La polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses Polytechniques et universitaires romandes,143-177.
- Michelin, Y. (2008). L'approche sémiologique au service de la mise en évidence du lien produit agricole-paysage: l'exemple de l'AOC Saint-Nectaire. *Actes Sémiotiques. Actes du colloque « Paysage & valeurs : de la représentation à la simulation*, [en ligne : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/3409>]
- Michelin, Y., (2009). Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement, *L'observation photographique au service des politiques du paysage. Actes du colloque européen, Paris, 13 et 14 novembre 2008*, Paris, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer
- Michelin, Y., & Candau, J. (2009). Paysage, outil de médiation, *APPORT. Agriculture et paysage. des outils pour des projets de développement durable des territoires.*, Paris, Institut Français de la Vigne et du Vin
- Monna, F., Galop, D., Carozza, L., Tual, M., Beyrie, A., Marembert, F., Chateau, C., Dominik, J. & Grousset, F. E. (2004). Environmental impact of early Basque mining and smelting recorded in a high ash minerogenic peat deposit. *Science of the Total Environment*, 327(1), 197-214.
- Moquay, P., Aznar, O., Candau, J., Guérin, M., & Michelin, Y. (2007). Une typologie des interventions intercommunales en matière de paysage., dans Berlan-Darqué M., Luginbuhl Y., & Terrasson D. (eds), *Paysages : de la connaissance à l'action*, Paris, Éditions Quæ, 195-209.
- Moquay, P. (2008). Performative governance : dynamics of participatory systems for devising sustainable development projects. *International Journal of Sustainable Development*, 11(2), 154-170.
- Moreno, D., Hordynsky-Caillat, L., Redon, O., & Serventi, S. (1989). Châtaigneraie «historique» et châtaigneraie «traditionnelle». Notes pour l'identification d'une pratique culturelle. *Médiévales*, 8(16), 147-161.
- Moreno, D. (1990). *Dal documento al terreno: storia e archeologia dei sistemi agro-silvo-pastorali*. Genova, Il Mulino.
- Moreno, D. (1995). Une source pour l'histoire et l'archéologie des ressources végétales. Les cartes topographiques de la montagne ligure (Italie), dans Bousquet-Bressolier, C (ed.). *L'oeil du cartographe et la représentation géographique du Moyen âge à nos jours.*, Paris, CTHS, 175-198.
- Moreno, D., Cevasco, R., Bertolotto, S., & Poggi, G., (1998). Historical ecology and post-medieval management practices in alderwoods (*Alnus incana* (L.) Moench) in the Northern Apennines, Italy., dans Kirby, K. J., & Watkins, C. (eds). *The ecological history of European forests*. Oxford, CAB International, 185-202.
- Moreno, D. (2004). Escaping from « landscape ». The historical and environmental identification of local land-management practices in the post-medieval Ligurian mountains., dans Balzaretto, R., Pearce M. & Watkins, C. (eds.). (2004). *Ligurian landscapes : studies in archaeology, geography & history*. University of London, Accordia Research Institute, 129-140.
- Moreno, D., Cevasco, R., Guido, M. A., & Montanari, C. (2005). L'approccio storico-archeologico alla copertura vegetale : il contributo dell'archeologia ambientale e dell'ecologia storica. *La biologia vegetale per i beni culturali*, 2, 463-498.
- Morin, E. (1977). La méthode. I. La nature de la nature. Paris, Le Seuil.
- Morin, E. (1990). Introduction à la pensée complexe. Paris, ESF.
- Mornet, E., & Morensoni F., (eds.). (1997). *Milieux naturels, espaces sociaux : études offertes à Robert Delort.*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Mormont, M. (2009). Globalisations et écologisations des campagnes. *Etudes rurales*, (1), 143-160.
- Mormont, M. (2013). Écologisation : entre sciences, conventions et pratiques. *Natures Sciences Sociétés*, 21(2), 159-160.
- Moscovici, S., (1968). *Essai sur l'histoire humaine de la nature*. Paris : Flammarion.
- Mougenot, C., (2011). *Raconter le paysage de la recherche*. Paris, Editions Quæ.

- Muxart T., Vivien, F. D., Villalba, B., & Burnouf, J. (2003). *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*. Paris, Elsevier.
- Nahrath, S., & Gerber, J. D. (2014). Pour une approche ressourcielle du développement durable. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 5(2).
- Nash, R. (1972). American environmental history : a new teaching frontier. *The Pacific Historical Review*, 41 (3), 362-372.
- Papy, F., N. Mathieu, & C. Ferault (eds.), (2012). *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*. Paris, Editions Quae.
- Paradis, S., & Lelli, L. (2010). La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ?. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 1(2).
- Pavé A., (2001). Deux programmes de recherche sur l'environnement dans les années 1990-1998 : le programme Environnement, puis le programme Environnement, Vie et Sociétés., *La revue pour l'histoire du CNRS*, 4. [en ligne : <http://histoire-cnrs.revues.org/3132>]
- Pèlachs A., Nadal J., Soriano J.M., Molina D. & Cunill R., (2009). Changes in Pyrenean woodlands as a result of the intensity of human exploitation : 2000 years of metallurgy in Vallferrera, northeast Iberian Peninsula. *Vegetation History and Archaeobotany*, 18, 403-416.
- Planchat-Héry, C. (2008). Les outils graphiques paysagers, révélateurs des enjeux agricoles, dans un Plan Local d'Urbanisme. *Norois. Environnement, aménagement, société*, (209), 109-125.
- Planchat, C. (2011). *Du paysage aux intentions d'aménagement: usage des représentations paysagères pour la planification de l'agriculture dans les territoires périurbains. Élaboration d'un Itinéraire Méthodologique de Vision Prospective pour le Plan Local d'Urbanisme de Billom (France) et la Charte Paysagère du Parc Naturel de la Vallée d'Attert (Belgique)*, Thèse de doctorat de géographie, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II).
- Piponnier, A. (coord.) (2012). Les observatoires et l'observation. *Communication & langages*, 171, 19-80.
- Piveteau, V. (1999). La photographie du paysage, un outil de médiation au service du développement local., *Itinéraires croisés*, 1, 69-77
- Poinsot, Y. (2008). Comment l'agriculture fabrique ses paysages : un regard géographique sur l'évolution des campagnes d'Europe, des Andes et d'Afrique noire. Paris, KARTHALA Editions.
- Quenet, G. (2014). *Qu'est ce que l'histoire environnementale?*. Paris, Editions Champ Vallon.
- Rackham, O. (1980). Ancient woodland, its history, vegetation and uses in England. London, E. Arnold
- Rackham, O. (1990). *Trees and woodland in the British landscape* (No. Ed. 2). London, JM Dent & Sons Ltd.
- Rackham, O. (2008). Ancient woodlands : modern threats. *NewPhytologist*
- Rendu C., (2001), Fouiller des cabanes de bergers : pour quoi faire ?, *Études rurales*, 153-154, 151-176
- Rendu C., (2003). *La Montagne d'Enveig. Une estive pyrénéenne dans la longue durée*, Perpignan, éditions du Trabucaire
- Rendu C., (coord.) (2004). Habitats et systèmes pastoraux d'altitude (Pyrénées, Massif Central, Alpes). L'occupation de la haute montagne, premiers acquis et perspectives., *Archéologie du Midi Médiéval (Actes de la Table-ronde tenue à Lattes, le 30 janvier 2002)*, 21, 140-244
- Rendu, C., Campmajo, P., Davasse, B., & Galop, D. (1995). Habitat, environnement et systèmes pastoraux en montagne: acquis et perspectives de recherches à partir de l'étude du territoire d'Enveig. *Cultures i medi de la prehistoria a l'edat mitjana. 20 anys d'arqueologia pirinenca. Homenatge al Professor Jean Guilaine.*, 661-673 [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00962338>]
- Rendu, C., Campmajo, P., Davasse, B., Galop, D., & Crabol, D. (1996). Premières traces d'occupation pastorale sur la montagne d'Enveig. *Travaux de Préhistoire catalane*, 8. [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00759438>]
- Retaillé, D. (2010). Au terrain, un apprentissage. *L'Information géographique*, 74(1), 84-96.
- Rius D, Vannière B. & Galop D., (2012). Holocene history of fire, vegetation and land use from the central Pyrenees (France). *Quaternary Research.*, 77, 54-64.
- Robert, S. (2003). Comment les formes du passé se transmettent-elles?. *Études rurales*, (3), 115-131.
- Robic, M. C. (1991). La stratégie épistémologique du mixte : le dossier vidalien. *Espaces Temps*, 47(1), 53-66.
- Robic, M.-C. (1992). *Du milieu à l'environnement: pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*. Paris, Economica.

- Robic, M. C. (1996). Construire une « vue raisonnée » du monde : l'institutionnalisation de la géographie. dans Lecoq D. & Chambard A. (eds), *Terre à découvrir, terres à parcourir : exploration et connaissance du monde XIIIe-XIXe siècles*. Paris, L'Harmattan, 344-368.
- Robic, M. C. (2004). Un système multi-scalaire, ses espaces de référence et ses mondes. L'Atlas Vidal-Lablache. *Cybergeo : European Journal of Geography*. [en ligne : <http://cybergeo.revues.org/3944>]
- Rodary, E., (2003). Pour une géographie politique de l'environnement, *Écologie & politique*, 27, 91-111
- Roger, A. (1978). *Nus et paysages: essai sur la fonction de l'art*. Paris, Editions Aubier.
- Roger, A. (1997). *Court traité du paysage.*, Paris, Gallimard.
- Rossi, G., (2000). *L'ingérence écologique: environnement et développement rural du Nord au Sud: essai*. Paris, CNRS éditions.
- Rossi, G., & André, V. (2006). La biodiversité: questions de perspectives. *Annales de géographie*, 5, 468-484.
- Rougerie, G., & Beroutchachvili, N. (1991). *Géosystèmes et paysages: bilan et méthodes.*, Paris, A. Colin
- Sacareau, I., (1999). Les transformations d'une haute montagne par le tourisme : le massif des Annapurna dans l'Himalaya du Népal., *Annales de géographie*, 108 (605), 21-45.
- Sacareau, I., (2003). *La montagne. Une approche géographique*. Paris, Belin
- Sacareau, I., (2006). *Tourisme et sociétés en développement : une approche géographique appliquée aux montagnes et aux sociétés des pays du Sud*, Dossier pour l'Habilitation à diriger des recherches, Université de Paris 1-Sorbonne.
- Salbitano, F. (ed.). (1988). *Human Influence on Forest Ecosystems Development in Europe: Proceedings of a Workshop Held in Trento, Italy, 26-29 September 1988*. Bologna, Pitagora Editrice.
- Sautter, G. (1979). Le paysage comme connivence. *Hérodote*, 16, 40-67.
- Sautter, G. (1991). Paysagismes., *Etudes rurales*, 121/124, 15-20.
- Sebillotte, M. (2001). Des recherches en partenariat « pour » et « sur » le développement régional. Ambitions et questions, *Natures Sciences Sociétés*, 9(1), 5-7.
- Serres, A. (2002). *Quelle (s) problématique (s) de la trace ?*. communication au séminaire « La question des traces et des corpus dans les recherche en Sciences de l'information et de la communication [en ligne : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001397]
- Simon, L., (2006). De la biodiversité à la diversité : les biodiversités au regard des territoires. *Annales de géographie*, 5, 451-467.
- Smadja, J. (dir.) (2003). *Histoire et devenir des paysages en Himalaya. Représentations des milieux et gestion des ressources au Népal et au Ladakh*. Paris, CNRS Éditions
- Soulard, C. T., Compagnone, C., & Lémery, B. (2007). La recherche en partenariat : entre fiction et friction. *Natures Sciences Sociétés*, 15(1), 13-22.
- Sourp, R. (1993). *L'analyse du paysage, une didactique pour la géographie.*, thèse de doctorat, Université de Toulouse II
- Sourp, R. & Guillaume P., (1999). *50 activités avec le paysage : de l'école au collège*, Toulouse, CRDP Midi-Pyrénées
- Theys, J. (2002a). L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale. *Développement durable et territoires.*, Dossier 1, [en ligne : <http://developpementdurable.revues.org/1475>]
- Theys, J. (2002b). La Gouvernance, entre innovation et impuissance. Le cas de l'environnement. *Développement durable et territoires.*, Dossier 2, [en ligne : <http://developpementdurable.revues.org/1523>]
- Theys, J. (2014). Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé ?. *Développement durable et territoires.*, 5(1), [en ligne : <http://developpementdurable.revues.org/10196>]
- Theys, J., & Kalora, B., (dir.) (1992). *La Terre outragée. Les experts sont formels !* Paris, Éditions Autrement
- Thiébaud, S. (2010). *Archéologie environnementale de la France*. Paris, La Découverte.
- Torre, A. (2008). Un « tournant spatial » en histoire?., *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 63 (5), 1127-1144).
- Tricart, J., & Kilian, J. (1979). *L'éco-géographie et l'aménagement du milieu naturel.*, Paris, Maspero.

- Valette, P., & Carozza, J. M. (2010). Mise en œuvre d'une démarche géohistorique pour la connaissance de l'évolution des paysages fluviaux: l'exemple de la moyenne vallée de la Garonne., *Géocarrefour*, 85(1), 17-27.
- Van Der Leeuw, S. E. (ed.) (1995). *L'homme et la dégradation de l'environnement, XVèmes Rencontres d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, Sophia-Antipolis, Editions APDCA.
- Van der Leeuw, S., & Aschan-Leygonie, C. (2000). *A long-term perspective on resilience in socio-natural systems*. Paper presented at the System shocks-system resilience, Abisko, Sweden.
- Vannière, B., Galop, D., Rendu, C., & Davasse, B. (2001). Feu et pratiques agro-pastorales dans les Pyrénées-Orientales: le cas de la montagne d'Enveitg (Cerdagne, Pyrénées-Orientales, France). *Sud-Ouest Européen*, 11, 29-42. [en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00131090>]
- Veyret, Y. (2007). L'environnement, objet géographique?. *Responsabilité & Environnement*, (48), 19-29.
- Vinck, D., (2003). L'instrumentation du travail interdisciplinaire : cadrage des échanges et médiation par les objets intermédiaires., *Esprit critique*, 5(1), [en ligne : <http://www.espritercritique.fr/0501/esp0501article05.pdf>]
- Volvey, A. (2003). Terrain. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, 1(033), 904.
- Walsh, K. (1998). Genèse et évolution de l'approche environnementale dans l'archéologie des paysages méditerranéens. *Méditerranée*, 90(4), 61-64.
- Walter, F. (1994). L'historien et l'environnement : vers un nouveau paradigme. *Natures, sciences, sociétés*, 2(1),
- Walter, F. (1998). Une histoire de l'environnement, pour quoi faire?. dans E. Mornet et F. Morenzoni (travaux réunis par), *Milieus naturels, espaces sociaux. Études offertes à Robert Delort*, Paris, Publications de la Sorbonne, 33-42.
- Walter, F. (2006). Le Paysage incertain. Réflexions sur les temporalités paysagères dans le contexte helvétique. *Revue de géographie alpine*, 94(3), 5-13.
- White, R. (1985). American environmental history : the development of a new historical field. *The Pacific Historical Review*, 54 (3), 297-335.
- White, R. (2001). Environmental history : watching a historical field mature. *The Pacific Historical Review*, 70 (1), 297-335.
- Woronoff, D. (ed.) (1990). *Forges et forêts : recherches sur la consommation proto-industrielle de bois*. Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Table des matières

Avant-propos	3
Introduction	6
<i>Le temps comme angle d'attaque, une géographie de l'environnement impliquée comme horizon</i>	6
<i>Des recherches inscrites dans le champ d'une histoire de l'environnement interdisciplinaire</i>	8
<i>Une terminologie variée à préserver et à clarifier</i>	9
<i>Histoire de l'environnement vs histoire environnementale</i>	11
<i>Le champ de la recherche paysagère</i>	12
<i>Le « retour du géographique » (G. Bertrand) : un tournant environnemental, un paysage revisité..</i>	16
<i>Une démarche privilégiant une entrée par le paysage</i>	18
Partie 1. Pratiques et position de recherche entre environnement et paysage	22
I. Les recherches en histoire de l'environnement dans le cadre du pôle pyrénéen : principaux jalons.....	23
1. Les précurseurs (1975-1985) : « mettre du social dans le naturel »	24
2. Maturation (1985-2000) : entre matérialité et idéalité.....	27
3. Approfondissement et réorientation (2000-2015) : entre connaissance et action.....	31
II. Les enseignements du cas pyrénéen pour un positionnement scientifique entre environnement et paysage.....	35
1. De la recherche interdisciplinaire à l'ouverture de la recherche sur la société.....	36
2. La prise en compte du temps	40
3. Une dimensions spatiale à ne pas négliger : « les décalages sont créateurs »	43
4. Le paysage, une entrée pour analyser les complexes socio-écologiques.....	46
Partie 2. Acquis et perspectives. Contribution à une médiation paysagère entre recherche et action	51
I. Dispositif et « instruments » de recherche.....	52
1. Positionnement théorique : essai de schématisation	52
2. L'observation/interprétation des paysages : la « lecture de paysage » sur le terrain	56
<i>De la « vue raisonnée » à la lecture de paysage</i>	56
<i>Une surface d'échange d'expériences, de pratiques et de projets</i>	61
3. Les « instruments » de l'investigation	63
<i>La photo-comparaison pour caractériser les évolutions paysagères contemporaines</i>	64
<i>Une enquête sociale pour saisir les regards portés sur les paysages et évaluer les politiques</i>	66
<i>L'utilisation des séries photographiques diachroniques dans le cadre de l'enquête sociale : un bilan mitigé</i>	69
4. L'intégration de données hétérogènes par la construction d'un scénario paysager et de représentations graphiques	70
II. Paysage, évolutions environnementales et politiques territoriales	79
1. Paysage et patrimonialisation : du site au patrimoine ouvert, mobile, et partagé	81
<i>Un nouveau regard patrimonial sur les espaces protégés</i>	82
<i>Le paysage, un outil pour une réflexion transversale</i>	82
<i>Paysage et politique des sites : une histoire à rebondissement</i>	83
<i>Une prédominance de la culture du pittoresque</i>	84
<i>Une grande souplesse dans l'application sur le terrain</i>	85

2. Paysage et territoire : une généralisation récente de la préoccupation paysagère, une traduction partielle dans l'action et dans la recherche	87
<i>Préoccupation écologique versus préoccupation paysagère</i>	88
<i>La place du paysage dans les projets de territoire</i>	90
3. Le paysage comme un objet à construire ensemble : enjeux pour une recherche impliquée	91
<i>Paysage et écologie : relier pour une nécessaire recomposition territoriale</i>	91
<i>Paysage et agriculture : prendre en compte pratiques, projets et politiques</i>	97
<i>Paysage et ressource : revisiter et enrichir une relation ambiguë</i>	100
III. L'observatoire <i>du</i> paysage : un outil pour appréhender des complexes socio-écologiques en évolution et pour penser ensemble l'action publique.....	106
1. Un paysage-outil pour une société réflexive	106
2. Une observation intégrée.....	108
3. Des orientations méthodologiques pour un observatoire du paysage partagé	111
<i>Le paysage-atelier, un espace d'observation partagé</i>	112
<i>L'observation dans les paysages-ateliers</i>	113
<i>Bilan et perspectives : temps de la recherche, temps culturel et temps de l'action</i>	117
Conclusion.....	119
Bibliographie.....	122
Table des matières	136